COLLECTION DES HESPERIDES

GUERRE ET ARMEMENT CHEZ LES GAULOIS

450 - 52 av. J.-C.

Jean-Louis BRUNAUX

Bernard LAMBOT

EDITIONS ERRANCE

CREDIT PHOTOGRAPHIQUE
Musée de l'armée : 7.
J.-L. Brunaux : 17, 35, 71, 117.
Errance : 18, 22, 25, 26, 31, 40, 42, 47, 53, 72, 73, 85, 87, 88, 89, 90, 91, 94, 96, 99, 100, 102, 105, 110, 113, 114.
R. Agache : 34.
R. Chevallier : 58, 82.
A. Becker : 77.
Musée de Genève : 101, 112, 116.
CDDP Oise : 109.
B. Lambot : 16.
Musée de Zürich : 27.

Musées d'Amiens, Compiègne, Bienne, Chalon-sur-Saône, Neuchâtel, Berne, Genève, Zürich.

Remerciements

Je remercie amicalement mon directeur Christian Peyre. A travers les textes antiques, il m'a fait rencontrer les Gaulois une seconde fois.

Ma reconnaissance va également à André RAPIN. Avec lui j'ai découvert les armes gauloises.

Les amis qui ont discuté et relu ce texte refuseraient certainement tout remerciement, je tiens cependant à témoigner de la part qu'ils ont eue dans ce travail.

Je remercie également Catherine Becker pour la délicatesse de ses découpes dans le texte.

Jean-Louis BRUNAUX

Que Jean-Claude Blanchet, mon mentor en archéologie depuis plus de quinze ans, trouve ici l'expression de mes sentiments amicaux.

Toute ma tendresse à mon épouse qui par son aide a facilité amplement mon travail.

Bernard LAMBOT

Nous remercions également Catherine Becker, Catherine Kédémos, Lucia Leckeia, Cécile Metzger, Madjid Benhemam, Didier Gavarrino, sans qui la réalisation de ce livre n'aurait pas été possible, ainsi que Monsieur Vitali, qui nous a aidé à nous procurer certaines illustrations.

L'éditeur

Illustrations de couverture :
Page 1 : le Gaulois mourant (cliché Artephot - J.P. Ziolo, musée du Capitole).
Page 4 : casque d'Agris (cliché Gomez de Soto).

ISSN 0982-2720
ISBN 2-903442-62-2

SOMMAIRE

Avertissement . . . 5

INTRODUCTION . . . 7
Nos connaissances sur les armes de la protohistoire . . . 9
Les textes antiques . . . 11
Les armes dans les sépultures . . . 14
Les armes dans les sanctuaires . . . 15

ARMEMENT ET CIVILISATION GAULOISE
Pouvoir politique, pouvoir des armes . . . 19
Une appropriation de la nature . . . 24
Une économie du métal . . . 28
La part des dieux . . . 36
Les dieux . . . 36
L'annonce divine de la guerre . . . 38
Rites guerriers . . . 39
Les sanctuaires . . . 41

LA GUERRE
L'idéologie du guerrier . . . 43

Momemts d'une guerre . . . 49
Entrée en guerre . . . 49
L'armée en marche . . . 51
Le combat . . . 52
La victoire . . . 56
La défaite . . . 56

HISTOIRE DU GUERRIER GAULOIS JUSQU'A LA GUERRE DES GAULES
Persistances hallstattiennes . . . 59
Les chefs marniens . . . 61
L'invasion de la Cisalpine . . . 65
Mutations du IIIe siècle . . . 68
Les guerres puniques et la conquête de la Cisalpine par les Romains . . . 70
La création de la Provincia et la civilisation des oppida . . . 76
L'invasion des Cimbres et des Teutons . . . 79
A l'aube de la guerre des Gaules . . . 81
Et les femmes... . . . 84

LES ARMES

L'épée et son fourreau 85
Poignard et couteau 90
Armes d'hast 91
L'arc et la flèche 95
La fronde 96
La hache 96
Le bouclier 97
Le casque 102
Calotte de cuir 106
Cuirasse, cotte de maille 107
Le harnachement 108
Enseignes militaires 111
Trompettes de guerre 113
Le char de guerre 115

TYPOLOGIE 119

Typologie et chronologie des épées 120
Typologie et chronologie des fourreaux d'épées 122
Typologie et chronologie des bouterolles de fourreaux 124
Typologie et chronologie des ceintures d'épées 126
Les crochets de ceinture 128
Typologie et chronologie des umbos de bouclier 130
Les casques 132

ATLAS DE L'ARMEMENT GAULOIS 135

Batailles auxquelles ont participé les Celtes transalpins et cisalpins jusqu'à la guerre des Gaules 199
Carte des batailles 203
Carte des peuples cités dans le texte 204-205
Glossaire 207
Index des sites 211
Auteurs antiques cités dans le texte 216
Index 217

AVERTISSEMENT

Le titre de l'ouvrage et plus particulièrement la mention « chez les Gaulois » indiquent deux limites précises. La première est chronologique : n'est concerné que le second âge du fer. La seconde est géographique : par Gaulois on entend les peuples qui occupaient les deux *Gallia*, la *togata* ou Cisalpine et la *comata* ou Gaule proprement dite comprenant les trois subdivisions données par César, la Celtique, la Belgique, et l'Aquitaine. Le matériel provenant des peuples bretons, celtibères et celto-ligures n'est donc pas pris en compte.

PRINCIPALES CHRONOLOGIES DU SECOND AGE DU FER

	TISCHLER MONTELIUS	REINECKE POLENZ	DECHELETTE	Wiedmer-Stern VIOLLIER	HATT ROUALET	
500		La Tène A				500
450			La Tène I	La Tène I_a	LT ancienne I_a	450
400	La Tène ancienne				LT ancienne I_b Lt ancienne II_a	400
350		La Tène B		La Tène I_b	LT ancienne II_b	350
300					LT ancienne III_a	300
250		La Tène C1		La Tène I_c		250
200	La Tène moyenne	La Tène C2	La Tène II	La Tène II_a	LT ancienne III_b LT moyenne	200
150				La Tène II_b		150
100	La Tène Finale	La Tène D1	La Tène III		LT Finale I	100
50					LT Finale II	50
0		La Tène D2		La Tène III		0

Les Celtes furent les véritables lansquenets de l'Antiquité.

T. Mommsen.

S'il est un lieu commun que les historiens antiques dispensent largement, c'est bien celui de la bravoure des Gaulois, bravoure qui prend souvent une allure de fureur guerrière digne des héros de la Rome Archaïque. Polybe, Tite-Live, Diodore, César, pour des événements qui vont du IVe au Ier siècle, reprennent, chacun à sa manière, le leitmotiv : les Celtes et parmi eux, les Gaulois sont les plus farouches, les plus dangereux et aussi les plus imprévisibles ennemis. En Grèce, ils inspirèrent une terreur qui rappelait celle des Perses pendant les guerres médiques. A Rome, l'effroi qu'ils suscitaient a donné l'expression de *tumultus gallicus* (véritable état de guerre) et demeura sans comparaison. Même pendant les guerres puniques, Carthage était moins crainte.

Les Gaulois devaient cette réputation à leur caractère, leur façon de vivre, leurs croyances. Décrits comme colériques, d'humeur changeante, ils étaient prêts à s'enflammer pour toute cause belliqueuse. Leur physique d'hommes du Nord, habitués à supporter un climat rude, leur permettait de subir les plus rudes épreuves. Mais ce qui les y préparait le plus c'était la religion : le combat était vécu comme une ordalie ; ses deux issues, victoire ou mort, leur étaient aussi glorieuses.

Ils devaient aussi cette renommée à leur armement, pas toujours efficace, souvent inapproprié, mais effrayant, au point de provoquer, à sa seule vue, la fuite de l'ennemi. Incontestablement, il nous apparaît comme l'un des grands armements de l'Antiquité, après ceux des hoplites grecs, des Romains et des Macédoniens. Très tôt, dès le IVe siècle il acquiert sa spécificité. Et ses différentes composantes atteignent la fin du Ier siècle sans grand changement. Son caractère le plus remarquable tient cependant à sa diffusion : ses restes archéologiques se retrouvent des Iles Britanniques jusqu'à la Russie et de l'Italie centrale jusqu'en Scandinavie.

Le guerrier celte tel qu'on se le représentait au début du siècle. Musée de l'Armée.



Cette formidable expansion ne peut être attribuée à la seule qualité technique. Les armes des Celtes sont liées à des façons de combattre qui ont valu à leurs porteurs une réputation de mercenaires comparable à celle des archers crétois ou des cavaliers numides. Impétueux cavaliers, ils excellent aussi comme fantassins lourdement armés. Et on les voit combattre sur tous les rivages de la Méditerranée, de l'Afrique du nord à l'Asie, de l'Égypte au Pont-Euxin, au point de mériter la célèbre formule par laquelle T. Mommsen les caractérise.

Conception du livre

Dans la période de huit siècles nommée pour l'Europe occidentale « protohistoire » les armes occupent une place d'importance. C'est celle que leur accordent les archéologues. Elle est certainement disproportionnée par rapport à la réalité historique mais aussi par rapport à celle des restes matériels que livrent les fouilles. Les armes étaient rares, leurs porteurs l'étaient tout autant.

Cependant, l'étude des armes est l'une des plus fertiles pour l'archéologue. Elle n'a pas seulement une valeur muséographique et chronologique. Elle est un reflet de l'état de la société, pour la compréhension de la structure sociale, de ses capacités technologiques et militaires. C'est pourquoi, dans une première partie, une large place sera accordée à la guerre et à l'histoire même des peuples gaulois, dans une perspective guerrière.

La seconde partie présente un aspect plus technique, puisqu'il s'agit d'une taxonomie des armes utilisées par les Gaulois, offensives et défensives. Pour chaque arme sont étudiés son fonctionnement, — si le problème se pose — sa reconstitution, l'histoire de son utilisation, sa morphologie et sa typologie. Des choix ont dû être faits : le harnachement du guerrier, sa cuirasse ont été considérés comme partie intégrante de l'armement ; en revanche, le harnachement du cheval de guerre, n'est pas étudié ; le char de guerre est simplement abordé à travers son utilisation et son histoire. Les problèmes technologiques exigeraient un volume à eux seuls.

La troisième partie se compose exclusivement de planches synthétiques qui illustrent les différents armements par époque et région. Ce double découpage est nécessairement arbitraire : pour assurer une cohérence à la représentation graphique il a fallu procéder à des choix. Les notices et les

références géographiques et bibliographiques permettent de les comprendre et, éventuellement, de les corriger. Il convient encore de signaler que ce travail d'illustation n'a pu être neutre, qu'on a dû bien souvent revoir les dessins originaux, parfois les « idéaliser », et même les rectifier. L'archéologue, à qui plus particulièrement cette partie s'adresse et qui connaît la médiocre qualité de l'iconographie dans les publications, ne saurait nous en vouloir.

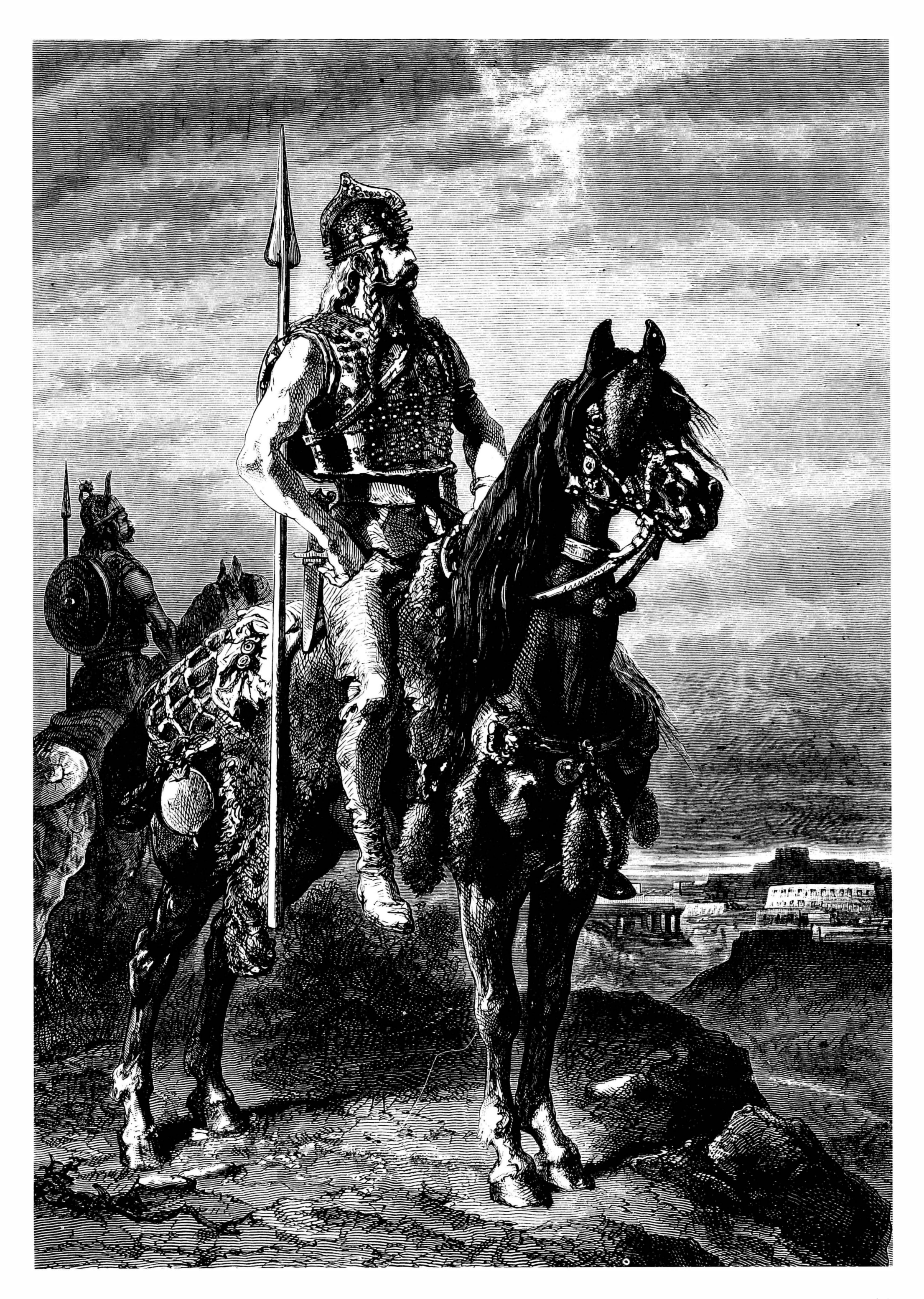
Nos connaissances sur les armes de la protohistoire

Il est bon de rappeler que l'arme protohistorique est avant tout un fantôme. Elle l'est dans sa description chez les auteurs antiques comme dans ses représentations, toujours données par ceux qui avaient à en subir l'emploi. Mais elle l'est encore plus dans les restes matériels : l'arme est souvent réduite à un ou plusieurs éléments de fer, informes et méconnaissables.

Pour la majorité des armes, l'essentiel de la structure était de nature périssable, bois, cuir, os etc. Aussi nombre d'entre elles ont disparu sans laisser de trace : épieux, flèches et javelots de bois, arcs, carquois, frondes, propulseurs, casques, cuirasses, ceintures de cuir. Ces absences, dont on ignore si elles correspondent à une réalité ou si elles ont une cause accidentelle, limitent singulièrement l'éventail des armes à étudier.

Beaucoup d'armes — et même « la majorité » — ne sont connues, sous leur forme archéologique, que partiellement. De la lance, la hampe a presque toujours disparu, il en va de même du plat du bouclier. Celles que l'on croit complètes, comme l'épée et son fourreau, posent d'autres problèmes, en l'occurence leur système de suspension. Il faut donc recourir à des reconstitutions graphiques ou réelles qui ne vont pas sans difficultés.

L'utilisation est souvent loin d'être élucidée. La distinction entre le javelot qui était lancé et la lance qui pouvait aussi être brandie à la manière d'une pique est parfois affaire d'appréciation. De même, bien des épées ne revèlent pas d'elles mêmes l'identité de leurs possesseurs : étaient-ce des cavaliers ou des fantassins ? Enfin leur simple position sur le corps du guerrier peut être matière à débat. Comment le bouclier était-il tenu ? Comment l'épée était-elle suspendue ? Le combattant se déplaçait-il avec une épée, un bouclier et deux ou trois lances ? Autant d'armes que l'on peut retrouver dans une seule sépulture.



Seul l'examen simultané de toutes les sources disponibles (textes antiques, iconographie, matériel archéologique) peut apporter les réponses les plus vraisemblables.

Les textes antiques

Les textes antiques décrivent l'armement d'une période qui va du IIIe siècle avant J.-C. à la conquête, c'est-à-dire au début de La Tène finale. Ce sont des documents précieux qui permettent de se représenter l'équipement complet du guerrier, qui donnent des indications sur le maniement de certaines armes, qui témoignent enfin de l'existence d'objets fantômatiques. Les historiens grecs et romains sont également prolixes en descriptions de batailles qui nous donnent une idée de la stratégie gauloise.

Seuls seront évoqués les auteurs qui ont laissé une documentation substantielle concernant directement les Gaulois. Ils forment, en réalité, l'essentiel de nos sources. Ils sont présentés dans l'ordre chronologique. Pour les autres le lecteur est renvoyé au tableau en annexe qui, face à leur abréviation, donne les références bibliographiques.

Le Grec Polybe est l'un des premiers à avoir reconnu aux Gaulois et plus généralement aux Celtes la place qu'ils occupent dans l'histoire de la Méditerranée. Dans ses *Histoires*, il brosse un tableau général de celles de la Grèce, de l'Orient et de Carthage. Comme Tite-Live, il diffère des autres auteurs car il ne fait que de l'histoire et ne se livre jamais à des considérations d'ordre ethnologique. Il livre les faits, analyse les causes et les conséquences des grands événements historiques des IIIe et IIe siècles où les Celtes apparaissent à de multiples reprises. Nous pouvons attendre de cette œuvre, pour l'essentiel, des informations sur la stratégie des Gaulois et, au détour de quelques descriptions, des détails sur les armes et leurs emplois. Le tableau de la bataille de Télamon (II, 27-31) est justement célèbre : l'épée des Gaulois est décrite avec un tel réalisme que les historiens, par la suite, ont généralisé des défauts qui étaient soit exceptionnels, soit l'expression d'une volonté du forgeron.

A l'opposé, Poseidonios se présente comme ethnographe. Il a cherché à décrire les moeurs des peuples dits « barbares ». Et surtout il est l'un des premiers à avoir visité des régions gauloises. Là réside l'intérêt principal de son oeuvre, même si de celle-ci il ne nous reste que des fragments. On retiendra sa

Les textes antiques ne sont pas suffisamment descriptifs pour reconstituer l'équipement, même s'ils peuvent y contribuer. Ici, une gravure du XIXe siècle où le Gaulois se voit affublé d'armes de l'Age du Bronze (d'après M. Guizot, 1870).



description des moeurs des guerriers et notamment de leur banquets ritualisés où chacun, maître ou servant d'armes, a une place assignée.

La contribution de César à la description de l'armement des Gaulois est unique en son genre. Guerrier lui-même, et stratège, il a non seulement vu les combattants gaulois à l'oeuvre, il a eu à en subir les attaques. Ses informations sont donc précieuses. Malheureusement, elles sont rares et disséminées dans le texte de la *Guerre des Gaules.* A la différence de Diodore et Strabon, César ne procède pas à une description systématique de l'armement. Il n'en ressent peut-être pas la nécessité : les armes des Gaulois au milieu du I[er] siècle avant J.-C. ne différaient pas considérablement de celles des Romains. Il s'attache, en revanche, à évoquer sa propre stratégie et, par contrecoup, celle des Gaulois. Nous avons donc tout lieu de nous méfier des informatons césariennnes où la tactique des Gaulois n'est jamais présentée pour elle-même, mais comme faire valoir de celle des Romains. Cependant des renseignements filtrent sur cette guerre, peu noble, celle des embuscades, des ruses et de la guérilla. Et si les armes ne sont pas dépeintes, stricto sensu, on peut se faire une juste idée de leur maniement.

Quelques années plus tard, un Grec, Diodore de Sicile, poursuit dans la même voie que Poseidonios — qu'il utilise d'ailleurs abondamment — une histoire à couleur ethnographique. Le nom même de son oeuvre principale, *la Bibliothèque historique*, donne une idée de sa façon de travailler, à partir de documents parfois relativement anciens. Ainsi, bien qu'écrite au début du règne d'Auguste, la description de la société gauloise est celle de la Tène moyenne, c'est-à-dire des environs du II[e] siècle. Diodore ne se contente pas de reprendre des sources anciennes. Il procède à des reconstitutions à partir d'éléments qui peuvent être chronologiquement éloignés, ce qui doit inciter à une grande prudence. Dans le passage le plus couramment utilisé pour l'étude des armes (V, 29 et 30), véritable tableau de la panoplie complète du guerrier gaulois, sont juxtaposés des éléments appartenant à des époques différentes : ainsi le char, dans une utilisation courante, ne peut guère être plus récent que la fin du IV[e] siècle. Cependant ce témoignage est précieux, corroboré par les découvertes archéologiques, et apporte des informations supplémentaires sur le maniement des armes et leur décoration périssable.

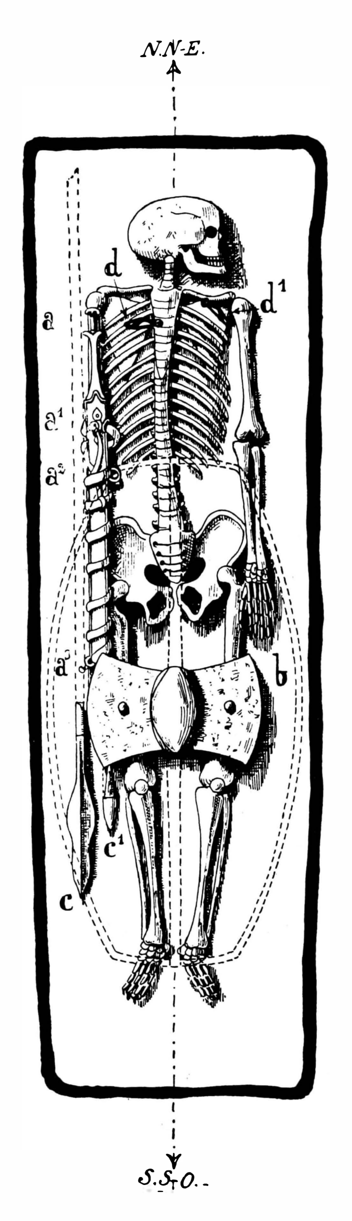
Denys d'Halicarnasse comme Polybe, est plutôt historien. Il s'est rendu célèbre par la recomposition de discours antiques dont celui particulièrement intéressant qu'il met dans la bouche de Camille. Après avoir donné le récit des affrontements entre Gaulois et Romains au IVe siècle, il prête au dictateur une comparaison fort instructive entre les armements des uns et des autres, présentant leurs qualités et leurs défauts, débouchant sur une adaptation des armes romaines face à celle des Gaulois.

Tite-Live, mine inépuisable d'une haute qualité, ne tient pas ses promesses pour l'armement des Gaulois. S'il décrit à de nombreuses reprises les combats qui opposent ces derniers aux Romains, notamment dans les livres V et VII, seule la façon de combattre est décrite, parfois avec une rare grandeur, pour les exploits de Torquatus Manlius par exemple. Les manoeuvres tactiques, les stratagèmes sont aussi clairement exposés, ainsi en est-il de l'embuscade tendue au général Postumius Albinius dans la forêt Litana. Mais le plus grand silence règne sur l'aspect des armes, leur particularité et même leur maniement précis.

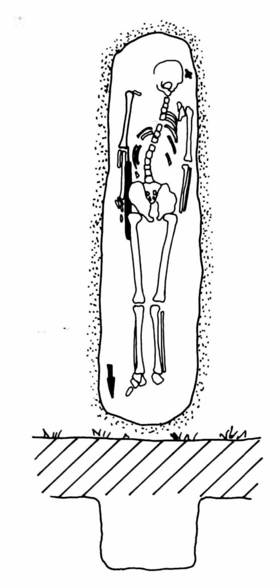
Contemporain de Tite-Live, Strabon est avant tout un géographe. Mais, à la différence de Poseidonios, il n'a jamais voyagé en Gaule, il travaille sur documents, presque exclusivement de langue grecque. Si ces descriptions géographiques sont d'une rare précision pour l'époque, celle des moeurs gauloises n'a aucune originalité, elle reprend pour l'essentiel le travail de Poseidonios. Strabon a cependant brossé un tableau de l'armement gaulois. Ce n'est évidemment pas celui du Ier siècle avant J.-C. qu'il n'a pu voir mais plus vraisemblablement celui du IIe siècle, rapporté par des sources plus anciennes :

« L'armement est à la mesure de la haute taille des hommes : une grande épée qu'on suspend au côté droit, un bouclier oblong de grande dimension, des piques longues à proportion et la madaris qui est une sorte de javelot. Certains d'entre eux disposent aussi d'une arme de jet analogue au pilum qu'on lance à la main sans propulseur et qui va plus loin même qu'une flèche ; on s'en sert surtout pour la chasse à l'oiseau. » (*Géographie*, IV, 4.)

La sépulture de Vevey en Suisse est une bonne illustration du témoignage de Strabon (d'après Waef).



1



Ces textes, avec leurs lacunes, leur parti pris idéologique présentent plus d'intérêt que les archéologues généralement ne leur reconnaissent. L'origine de l'indifférence pour cette source irremplaçable doit être cherchée dans des malentendus, comme celui de l'épée décrite par Polybe mais aussi, et avec plus de raison, dans la méconnaissance matérielle, archéologique donc, de l'armement des Celtes. Plus les découvertes de ces armes se multiplient, plus des convergences apparaissent avec les descriptions. Et les pages qui suivent en donneront de nombreux exemples.

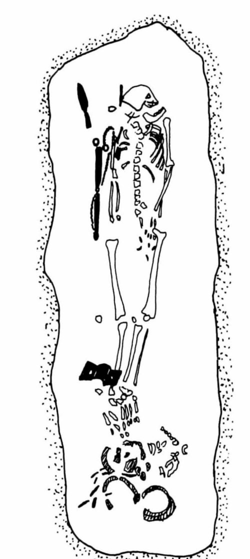
Ainsi, ce qui semblait aux archéologues la répétition inlassable d'une même source apparaît aujourd'hui sous un autre jour. Si assurément les auteurs antiques se sont copiés les uns et les autres, ils ont représenté un armement qui lui-même a été copié d'un bout à l'autre de l'Europe celtique et ce pendant plusieurs siècles. Les leitmotive des historiens antiques sont en fait ceux d'une réalité que l'archéologie découvre.

Exemples de sépultures contenant des armes. 1 : Acy-Romance (08). 2 : Manre (08).

Les armes dans les sépultures

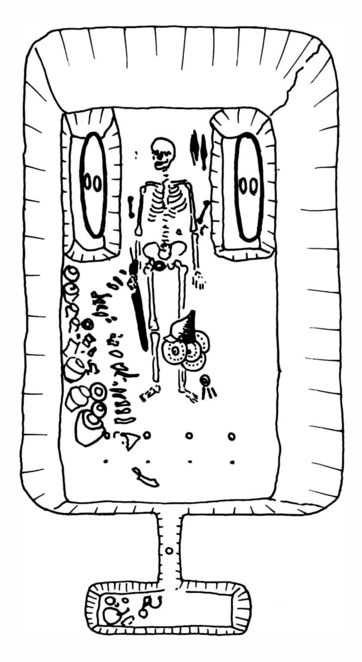
L'archéologue découvre les armes de l'âge du Fer dans trois types de situation. Comme celles de l'âge du Bronze, elles peuvent se trouver isolées dans les rivières ou dans des cachettes (que l'on appelle habituellement « cachette de fondeur ») mais ce cas devient moins fréquent à l'âge du Fer, et surtout il présente moins d'intérêt que les deux autres situations, sépultures et sanctuaires.

2



Les sépultures, tant les inhumations que les incinérations, ont jusqu'à ces dernières années livré la grande majorité des armes de cette époque. Les incinérations sont moins favorables à l'étude du mobilier qui s'y trouve généralement brisé, pour des raisons rituelles, ou par nécessité pratique — faire entrer des objets de grandes dimensions dans des fosses étroites. Les épées, les lances, les boucliers font généralement les frais de ces pratiques. L'étude morphologique n'a pas spécialement à en souffrir, car on sait restaurer de tels objets, tout en les conservant dans cet état et surtout on est habitué à les restituer par le dessin. En revanche, l'analyse métrologique en est souvent perturbée : essentiellement pour les lances et les boucliers, constitués de matériaux périssables, et qui interdisent une restitution.

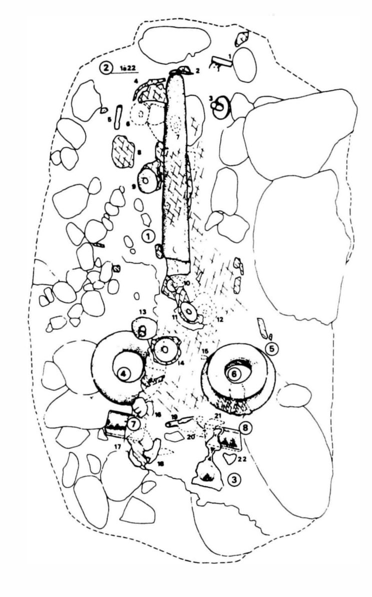
L'inhumation, depuis le XIXe siècle, est la structure archéologique privilégiée pour tous ceux qui travaillent sur l'armement et, d'une façon plus générale, sur la société. On croit voir dans le mort le reflet du vivant qu'il était. A tous égards, cette hypothèse heuristique doit être nuancée, et plus spécialement en ce qui concerne les armes. L'inhumation est avant tout une mise en scène. Les objets qui accompagnent le mort ne sont donc pas nécessairement des biens qu'il possédait ou qu'il utilisait dans la vie courante. D'autre part, dans bien des cas, le mort ne porte pas réellement son équipement. Ce dernier a été rapporté auprès du corps, fixé tant bien que mal par des fossoyeurs qui opéraient déjà une forme de restitution. Ainsi en est-il de l'épée et de son harnachement qui assez souvent sont placés à une proximité très variable du défunt. Par ailleurs, l'inhumation d'un guerrier posait au fossoyeur les mêmes problèmes que son incinération : le bouclier et la lance ne trouvaient pas place dans la fosse. Il fallait assez souvent les casser.



Tombe à char de Châlons-sur-Marne (d'après Lemoine).

Mais la sépulture du guerrier présente une autre difficulté à qui veut étudier l'armement : on doit se demander dans quelle mesure elle est représentative. Les défunts inhumés avec des armes ne formaient pas la masse des guerriers. Il s'agit, pour la plupart de chefs petits ou grands, dont la panoplie traduirait la position hiérarchique. Si les armes des sépultures sont intéressantes par elles-mêmes — et surtout au titre d'armes de prestige — il serait donc excessif de voir en elles l'attirail typique du soldat à une époque donnée.

Tombe de Gempenach (d'après G. Kaenel).



Enfin, il ne faut pas oublier que ces trouvailles ne donnent image des armes de toutes les époques, ni de toutes les régions. Ainsi, les nécropoles de la fin de la Tène livrent très peu d'armes et certaines régions sont dépourvues de sépultures de guerriers quand les régions limitrophes en connaissent de nombreux exemples. C'est le cas de la Picardie au début de la Tène moyenne qui ne présente pas un seul exemple de guerrier inhumé alors que ses sanctuaires regorgent d'armes.

Les armes dans les sanctuaires

Les sanctuaires sont devenus depuis quelques années l'une des principales sources d'informations pour l'étude de l'armement. C'est une masse énorme de matériel qui surgit tout à coup et dépasse par le nombre et la variété les trouvailles des nécropoles.



Sépulture d'Acy-Romance (d'après B. Lambot).

Les armes qui figurent en ces lieux appartiennent à une époque qui va de la fin de la Tène ancienne à la fin de la Tène finale, voire au gallo-romain précoce, avec une prédominence marquée pour les phases LT C2 et D1.

Ce matériel, comme le précédent, présente un intérêt non négligeable. Il offre, un échantillon représentatif de la production d'armes à une époque donnée. Dans les sanctuaires en effet, on trouve les éventails typologiques les plus larges et souvent suffisamment pour isoler les types exceptionnels. La durée d'utilisation des lieux de culte, qui se traduit par une accumulation d'objets sur de longues périodes, permet la visualisation de l'évolution morphologique. Elle corrige l'évolution moins linéaire qu'offrent les nécropoles.

Les qualités de ce matériel ont aussi leurs limites. Avant tout il est très dégradé, par des rites destructeurs et une longue exposition. Il se présente la plupart du temps sous une forme résiduelle (essentiellement métallique) et sous un aspect très déformé (brisé, broyé, plié). Son étude, nécessite une restauration qui seule permet de retrouver la morphologie de l'objet et de la restituer graphiquement. Mais deux autres défauts de ces corpus sont les plus préocupants.



Armes parmi les os humains de l'ossuaire de Ribemont-sur-Ancre.

Comme les armes des sépultures, bien qu'à un moindre degré, elles demeurent, en majorité des exemplaires exceptionnels, peu courants sur les champs de bataille. Nous avons affaire à la panoplie d'une élite. L'équipement léger, de la plus grande masse des soldats, continue de nous échapper. Mais surtout, si l'amas de ces offrandes guerrières nous révèle une évolution générale de l'armement celtique, il est probable qu'ils ne nous livreront jamais, parallèlement, la chronologie fine qui nous manque. Comme la plupart des offrandes, celles-ci sont demeurées en exposition fort longtemps (dans les sanctuaires de Gournay et de Saint-Maur, cette durée pouvait atteindre un siècle). Le moment de leur enfouissement ne correspond donc nullement à celui de leur utilisation et l'écart chronologique entre les deux temps peut difficilement être évalué, l'exposition n'obéissant pas toujours à des règles constantes.

Le matériel des sanctuaires est donc un excellent complément à celui des nécropoles. Il n'est cependant pas suffisant pour pallier les manques qui viennent d'être évoqués. Force est donc de faire appel à toutes les informations disponibles, notamment celles des sources littéraires.



ARMEMENT ET CIVILISATION GAULOISE

Il est arbitraire et difficile de dissocier l'armement de la société. L'existence et l'évolution des différents types d'armes ne se comprennent que dans le cadre des réalités sociales. Réciproquement, les armes ont joué un rôle considérable dans ces sociétés dites de l'âge du Fer ; on ne peut étudier ces sociétés sans tenir compte de cet aspect de leur culture matérielle, qui en révèle d'autres comme la place des guerriers et de la guerre notamment.

Ce qui est vrai pour bien des peuples de l'Antiquité, l'est particulièrement pour les Gaulois qui, d'après les auteurs antiques, ne vivaient que par et pour la guerre. Même excessive, la formule donne une idée de cet aspect de la société gauloise. Nous étudierons l'organisation de la société autour du phénomène guerrier et le rôle qu'y joue l'armement. Chez les Celtes, ce rôle est quadruple. Les armes interviennent dans les rapports de force et participent ainsi à la stratification de la société. Elles sont l'un des outils d'une domination de la nature par l'homme. Elles transforment une économie que l'on pourrait appeler naturelle en une économie du métal. Enfin de façon passive et contradictoire, elles entrent dans le commerce des hommes et des dieux.

Pouvoir politique, pouvoir des armes

Dans les textes antiques, il y a une correspondance nette et omniprésente entre les hommes qui ont le pouvoir et ceux qui portent les armes. On le perçoit avec une évidence particulière dans les assemblées où les hommes paraissent armés. Le citoyen à part entière, celui qui participe à la vie publique et vote, doit posséder ses propres armes. Il y a une corrélation indéniable entre le service militaire et la citoyenneté. Comme dans la Grèce archaïque, elle se traduit dans la tenue vestimentaire. Il est facile pour des écrivains du début de notre ère d'interpréter cette coutume comme un signe d'exaltation ou de promptitude à la Guerre.



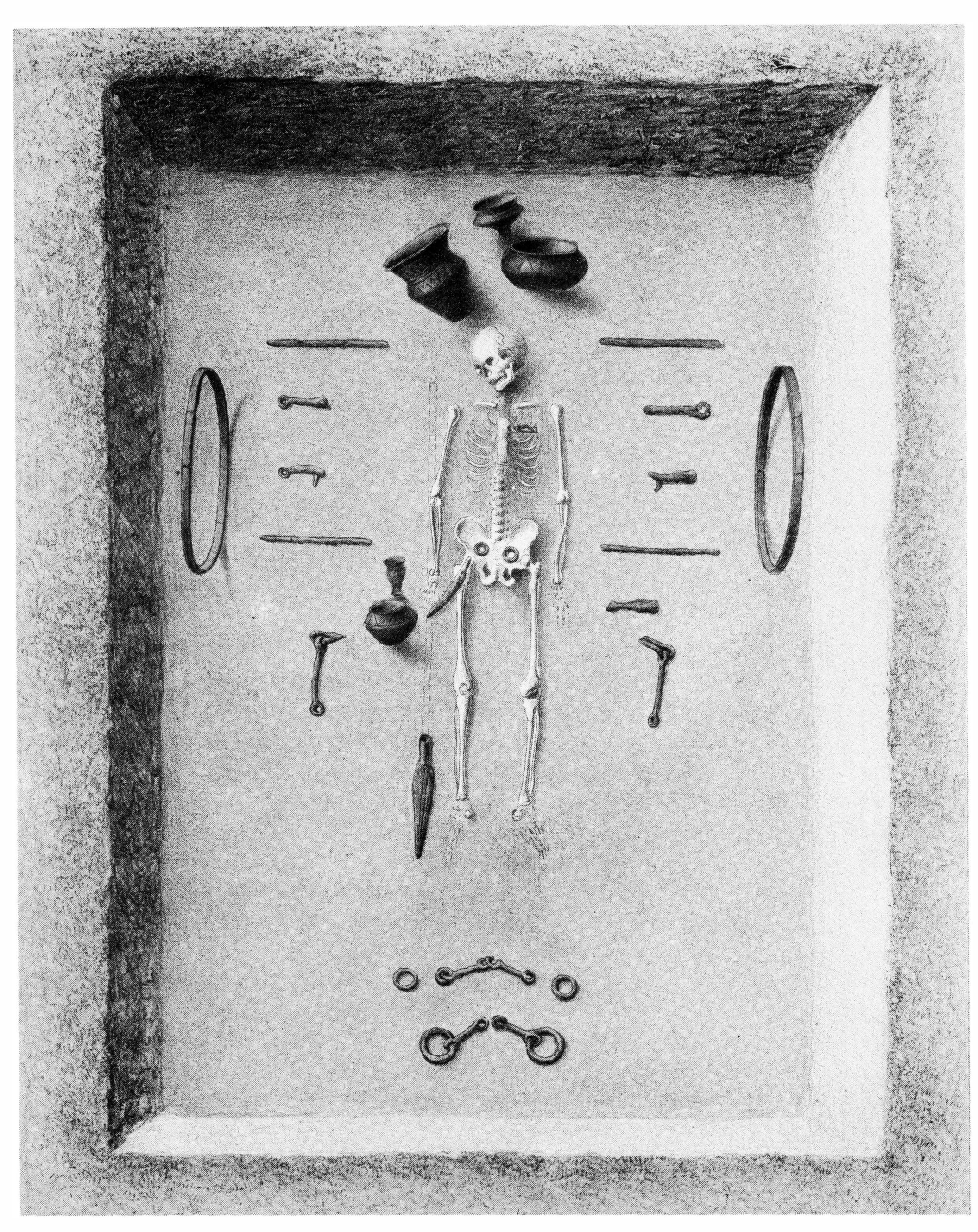
Guerrier de Vachères (Musée Calvet, Avignon).

Deux épisodes rapportés par César illustrent le poids des armes dans les assemblées publiques. Dumnorix obtenait le monopole des péages et des douanes des Eduens, en entretenant à ses frais une cavalerie composée de ses clients qui, en retour, votaient pour lui. De son côté, Orgétorix, convoqué devant un tribunal public parce qu'on le soupçonnait de conjuration, s'y rendit avec toute sa suite, dix mille hommes en armes. Il put ainsi se soustraire au jugement. Mais les juges ne s'en tinrent pas là. Reprenant à leur compte le procédé, ils levèrent une armée pour lui faire entendre raison. Il n'eut d'autre recours que le suicide.

La puissance du guerrier ne se limitait pas à son seul équipement. Depuis l'époque de Hallstatt, il avait l'habitude de s'entourer de servants d'armes, porteurs de son bouclier et de sa lance. Dans les récits de César et de Polybe, on peut même voir des grands chefs accompagnés de leur troupe personnelle, la plupart du temps une cavalerie qu'ils entretiennent, comme Dumnorix, à leurs propres frais. Ainsi l'Atrébate Commios, longtemps après la soumission de sa cité, continue de guerroyer avec sa propre cavalerie.

Ces guerriers-serviteurs, César les appelle « soldures ». Ils sont l'équivalent sur le plan militaire, des clients. Leur idéologie est la même, peut-être plus rigide. Garde personnelle du chef, entretenue par lui, elle est dévouée totalement, jusqu'à la mort puisque les soldures s'engagent à périr avec lui.

C. Jullian pensait que ce « régime du poing » remettait en cause la loi, la justice, en un mot l'État : « ceux des nobles autour desquels leur richesse ou leur puissance groupe une pareille foule de compagnons et de serviteurs, tiennent en échec cette justice, ces lois, ce magistrat. ». Cette contradiction n'est peut-être qu'apparente et ne concerne qu'un moment de l'évolution de cette société. La plupart des peuples antiques en multipliant les guerres, furent amenés à élargir la base sociale sur laquelle ils s'appuyaient. Les nobles, seuls dans les temps anciens combattaient ; ils durent s'allier les classes inférieures qui, par le jeu des armes, prirent part progressivement au destin de la cité. Chez les Celtes, le phénomène est repérable au début de la Tène moyenne où les chefs de la Tène ancienne (véritables petits princes) sont remplacés par des guerriers plus nombreux qui désignent eux-mêmes celui à qui on remet le pouvoir. Même si la fortune et la puissance de la clientèle entrent pour une grande part dans le choix de ces nouveaux chefs, la valeur guerrière et la renommée sont des critères de grande importance. Ce sont eux que César cite le plus souvent.



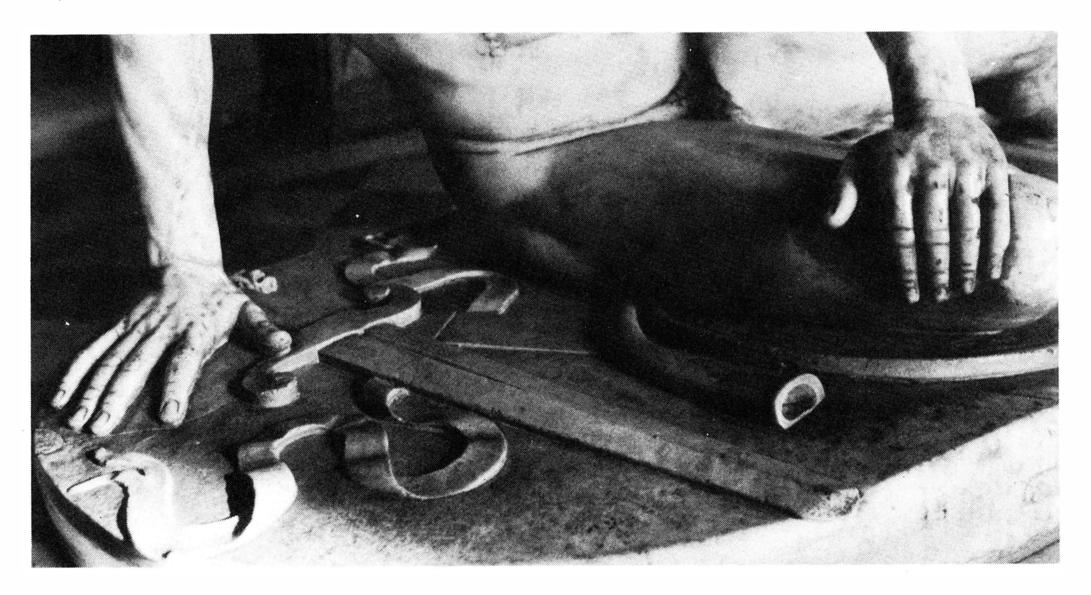
Ce sont les sépultures et parmi elles celles dites « à char » qui expriment le mieux le prestige des chefs du Ve siècle. Sépulture de Sablonnières (Aisne) (d'après F. Moreau).

Cet élargissement de la masse des combattants n'a jamais cessé de progresser. Les *Commentaires* en donnent une idée certainement excessive, mais pourtant significative quand ils livrent les chiffres des combattants dans chaque cité. Ceux-ci vont du simple au décuple d'une cité à l'autre. La Gaule que nous décrit César est une région du monde celtique en pleine mutation où le développement de la société n'a pas chez tous les peuples atteint le même stade.

Le pouvoir des armes favorisait tout d'abord le pouvoir de l'aristocratie mais celle-ci, en s'alliant des forces moins nobles, devait finir par le partager. Le droit héréditaire cédait peu à peu devant le contrat. C'était un pas vers la démocratie, tout autant que vers la tyrannie. Ces chefs dont César nous montre l'ascension spectaculaire ressemblent à des tyrans.

Dans certains cas, l'augmentation du nombre de guerriers correspond à un élargissement du corps des citoyens que l'on constate dans la nature exceptionnelle de quelques assemblées. César les appelle « sénat » ; elles existent chez les Nerviens, les Eduens, les Bellovaques. Elles sont régulières et spécifiques du temps de paix. Elles restent exceptionnelles en Gaule et ne se rencontrent que chez les peuples qui, proportionnellement à leur nombre d'habitants, ont le plus grand corps d'armée. Nouvel indice de l'équation citoyen-guerrier.

Ces assemblées trouvent leur origine dans les conseils de guerre qui avec la régularité des conflits étaient devenus le lieu où le peuple pouvait prendre part aux décisions. Au



Les armes accompagnent le guerrier jusque dans la mort. Musée du Capitole.

moment de la Guerre des Gaules, c'est encore vrai. Et César prend plaisir à décrire ces réunions tumultueuses où se noue le destin d'une nation, où la valeur d'un chef se trouve tour à tour confirmée ou contestée.

Peut-être la tradition explique-t-elle que les citoyens devaient y paraître en armes, en souvenir des premiers conseils de guerre. La distinction entre toutes ces assemblées n'était pas encore faite. Mais les armes que le citoyen exhibait pouvaient être la preuve ostensible de son droit à participer. La thèse de T. Mommsen concernant les débuts de la République romaine, selon laquelle le service militaire donnait droit au vote, semble applicable à la Gaule du Ier siècle avant notre ère. Le droit civique du combattant y est en voie de généralisation. C'est sur lui que s'appuient des chefs comme Vercingétorix ou Corréos qui, en acceptant la plèbe dans les armées, lui reconnaissent sa place dans la société.

La puissance militaire et la guerre n'avaient pas que des conséquences bénéfiques. Si elles pouvaient effacer certains clivages, il leur arrivait surtout de les entretenir. Excepté quelques nations qui prenaient en charge l'équipement et la solde des soldats issus de la plèbe, la plupart les appelaient sans leur donner les moyens de s'intégrer véritablement à l'armée. Sans armement, défensif tout au moins, ces derniers demeuraient des auxiliaires, des fantassins dits « légers » qu'on mêlait à la cavalerie pour l'appuyer et la défendre. La plupart du temps, cette infanterie de fortune faisait les frais du combat. Ainsi, en 57, lors de la fuite des confédérés belges, les cavaliers et les fantassins légers sont chargés des bagages, à l'arrière. Quand ils sont taillés en pièces par les Romains, les guerriers en armes ne reviennent pas en arrière pour leur prêter secours.

La noblesse n'échappait pas à des aventures aussi funestes. Comme elle seule était armée, si la guerre s'éternisait, l'honneur de combattre lui revenait plus souvent qu'il n'eût fallu. Et il n'était pas rare qu'ainsi la noblesse de tout un peuple soit décimée après quelques affrontements. Les Eduens connurent pareil sort. Dans un cas comme dans l'autre, le manque de cohésion sociale à la guerre nuisait à la société tout entière.

Si la participation à la guerre a favorisé l'accession au statut de citoyen, les métiers des armes ont joué un rôle corollaire de stratification sociale. On aurait tort en effet de voir dans la guerre une situation d'exception qui mettait la nation en péril.

C'était tout le contraire : elle était une véritable institution nationale et internationale qui réglait le rythme de la société. La règle était un entraînement incessant à la guerre et aux pillages annuels dans les cités voisines. Ces derniers ne remettaient pas plus en cause l'avenir de la cité des pillés que celui de la cité des pilleurs. Il y avait donc une partie de la population qui se consacrait quasi exclusivement au métier des armes. Il semble bien que les *equites,* ces nobles « chevaliers », n'avaient d'autre souci que d'entretenir leur forme physique et leur adresse aux armes. Riches propriétaires fonciers le plus souvent, ils pouvaient même entretenir autour d'eux ces ambacts ou soldures, clients qui s'adonnaient au seul art militaire.

Ces derniers, issus de la plèbe, étaient parfois des esclaves qui obtenaient ainsi la liberté. Liberté limitée et relative, puisque la dévotion au maître ne connaissait pas de limite. Liberté cependant qui s'assortissait d'un confort de vie. Leur maître s'engageait à subvenir à leurs besoins. S'ils ne faisaient pas figure d'hommes libres à part entière, ceux que César appelle « gens de bien », leur condition les faisait respecter et les plaçait au dessus de la plèbe parmi les strates moyennes, avec les artisans et les petits paysans.

Moins claires sont la fonction et la situation sociales de ceux que Polybe appelle Gésates : leur nom signifie qu'ils perçoivent un salaire pour combattre. On les assimile aux mercenaires qui, à partir du IIIe siècle, se répandirent dans la plus grande partie du monde antique. On comprend mal quels liens ils entretenaient avec la cité dont ils étaient issus. Erraient-ils dans les régions destabilisées par la guerre ? Ou au contraire, jouaient-il le rôle de mercenaires réguliers, partis le temps de la saison des guerres, comme ceux que Marseille recrute chez ses voisins pour les affronter aux troupes d'Hannibal ? Les textes sont flous et il est loisible d'imaginer différents cas de figure, entre un *ver sacrum* comme celui de Bellovèse et de Sigovèse, des expéditions longues et tourmentées comme celle des Volques et un mercenariat organisé et régulier.

Une appropriation de la nature

L'arme n'est pas seulement l'instrument privilégié de la guerre conçue comme un affrontement entre des tribus ou des peuples entiers. Elle fut longtemps l'outil majeur de pillage, razzias, chasse, auxquels on peut donner l'appellation

collective d'appropriation de la nature. Les armes avant d'être utilisées pour asservir et combattre des communautés d'hommes, le furent pour acquérir des biens fonciers et animaux et les conserver. On le remarque dans la composition même de l'armement où figurent des éléments dont l'origine relève de la chasse. Ainsi en est-il de l'arc, de la fronde, de l'épieu, du javelot même qui se distinguent radicalement des trois armes nobles (épée, lance, bouclier) conçues pour l'affrontement entre humains.

La chasse, loisir traditionnel réservé aux plus hautes strates de la société, a régressé depuis la préhistoire. En Gaule cependant, elle est toujours restée une activité prépondérante au point qu'encore aux premiers siècles de notre ère, les Gaulois étaient considérés comme les meilleurs chasseurs de tout l'Empire romain. En Gaule, comme dans la Grèce archaïque, la chasse était intimement liée à l'art de la guerre. Par les moyens mis en oeuvre tout d'abord. Non seulement les armes étaient les mêmes, mais aussi de nombreux accessoires. La pierre à jeter, les pièges, le filet, le lasso qui est utilisé contre les faux romaines avaient été mis au point pour la capture du gibier. Les animaux que l'on emmène à la guerre, le cheval et le chien, accompagnent aussi le chasseur.

Dans l'Antiquité, la chasse est un affrontement direct entre l'homme et l'animal. Sarcophage de Deols (Indre).





Le chasseur est un guerrier qui s'entraîne. Sarcophage de Deols (Indre).

Cette mise en oeuvre des mêmes moyens rend la chasse et la guerre corrélatives : la seconde est le prolongement dans la pratique de la première. L'initiation en est le meilleur exemple : la chasse est l'école de la guerre. Le symbole le plus extraordinaire de ce lien entre les deux activités, on le trouve dans la plus habituelle des enseignes militaires, celle, quasi universelle, qui avait forme de sanglier. Elle nous donne une idée de la place de ce gibier noble, par excellence, dans la mythologie gauloise.

Il est difficile de se faire une juste idée de la part que pouvait représenter le gibier dans l'économie domestique du second âge du Fer. Les textes à cet égard sont muets et les données fournies par les études archéo-zoologiques restent pauvres. Il n'est pas sûr que la consommation de l'animal sauvage ait jamais été importante dans l'alimentation du Gaulois. Celle-ci devait être définie par des règles strictes que dictaient la religion et les prééminences des classes supérieures. La manducation de l'animal sauvage comme celle de l'animal domestique n'avait rien d'un acte courant et banal.

Le gibier n'était pas le seul objet de convoitise que le Celte pouvait s'approprier avec ses armes. L'autre bien vivant,

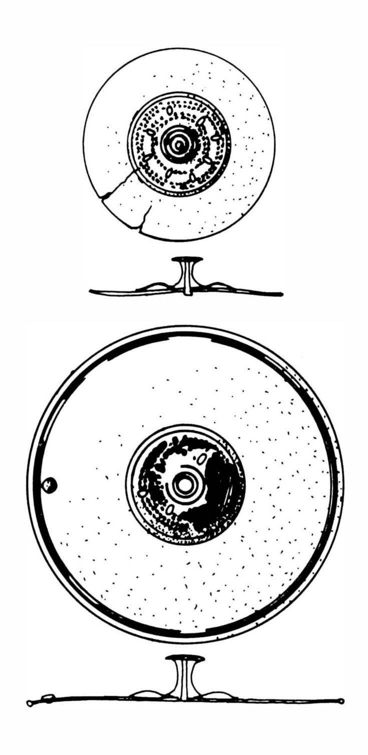
particulièrement recherché, était le troupeau. Il représentait la plus grosse part du butin. Deux animaux y occupaient une place de choix, le cheval et le boeuf. Il est d'ailleurs fort probable, d'après les textes, que c'était là le seul bien que les guerriers pussent se partager puisque les armes et les objets manufacturés étaient réservés aux dieux.

Bien de ces petites guerres annuelles entre peuples voisins, dont nous parle César, mais qui datent peut-être de deux ou trois siècles avant son arrivée devaient n'avoir d'autre but que de telles razzias, comme celles que nous conte l'épopée homérique. Ces raids, difficiles à se représenter étaient admis par tous. Les peuples s'y rencontraient, faisaient assaut de puissance guerrière. Forme d'échange qui précéda et doubla longtemps le commerce introduit très tard en Gaule. Auparavant, les biens n'y circulaient que de deux façons, par dons et échanges parentaux et par le pillage.

Les troupeaux de chevaux et de bovidés entraient avec la guerre dans un circuit économique fermé. Les chevaux étaient nécessaires à la guerre essentiellement. Les bovins capturés devaient remplacer ceux que la saison de la guerre avait empêché de produire et ceux qu'elle avait elle-même consommés. Le système s'alimentait comme il se justifiait, de lui-même.

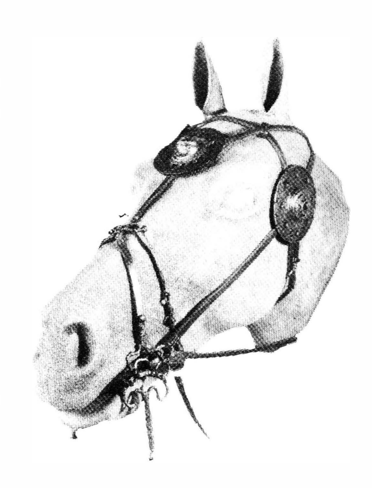
Les animaux n'étaient pas les seuls à participer de ce vaste échange que les armes favorisaient. Les humains y entraient également sous deux formes. Des expéditions à caractère militaire permettaient d'écouler le trop plein de population vers d'autres territoires. Une institution, commune aux Celtes et aux Latins régissait même ces migrations. Il s'agit du *ver sacrum* dont Tite-Live a gardé le souvenir sous forme quasiment mythique, la double migration de Bellovèse et de Sigovèse, neveux du roi Ambigat, chacun partant avec une moitié de la nouvelle génération. Il n'est d'ailleurs pas impossible que cette coutume soit à l'origine même de la pratique du mercenariat dont il existe des exemples à date très haute. Dès 369 avant J.-C., des Celtes furent employés par Denys de Syracuse, ainsi que le rapporte Xénophon dans les *Helléniques*.

L'autre forme d'échange, à l'inverse de la première, est centripète. Il s'agissait d'attirer à soi d'autres individus, telle la capture de prisonniers. Ils alimentaient la cité en esclaves qui remplaçaient les forces vives perdues dans des combats précédents.



Phalères de Champagne (Musée de Reims).

Le cheval est l'animal noble par excellence. Comme le guerrier, il est parfois richement harnaché. Landesmuseum, Zürich.





La place du cheval transparaît à travers de multiples représentations, sur les monnaies mais aussi sur les armes. Epée d'Acy-Romance.

Les armes n'avaient pas toujours un rôle agressif. Les biens, terres, ou animaux, devaient être protégés, défendus. Les guerriers y pourvoyaient. En défendant la paysannerie, ils lui permettaient d'entretenir et de faire prospérer la communauté tout entière. Le symbole de cette prospérité, les troupeaux, comptaient parmi les biens les plus sacrés, ils servaient de monnaie d'échange et on les enfermait jalousement dans les oppida.

Le prestige qui entourait le bétail et plus spécialement celui qui touchait au cheval, noble monture, véhicule privilégié du guerrier, rejaillissait sur la corporation qui avait mission de s'en occuper, les éleveurs. Les Vénètes, peuple celtisé de la Cisalpine orientale, nous en donnent une image éloquente : leur réputation dans le monde antique vient de leur rôle d'éleveurs de chevaux. Cette activité comme l'indique C. Peyre à propos des Boïens, était peut-être « un privilège traditionnel de l'aristocratie, à la fois signe de caste et activité économique spécialisée »

Les Gaulois étaient passionnés par les chevaux. Ils n'hésitaient pas à donner des fortunes pour en acquérir certains. Le prestige du cavalier s'accompagnait de celui de l'animal dont la littérature offre de nombreux exemples. Le cheval était un objet de récompense, il pouvait remplacer la solde. Polybe nous rapporte qu'il était un prix, à côté de riches sayons, accordé au vainqueur d'un combat singulier qu'Hannibal avait organisé entre des Gaulois.

Le cheval est non seulement au centre de la société, mais encore de la vie militaire et du combat lui-même. La tactique s'organise toujours en fonction de sa présence et de son utilisation. La cavalerie a toujours eu le beau rôle et une partie des fantassins a pour mission de s'occuper des cavaliers et de leur montures.

Mais le meilleur exemple de cette prééminence du cheval se trouve dans le fait que, lors des dénombrements, on compte parallèlement les guerriers d'élite et les montures. Il apparaît ainsi que le cheval est aussi important que le guerrier.

Une économie du métal

Ce n'est pas un hasard si les premiers objets métalliques sont toujours des armes. Les pointes de flèches sont confec-

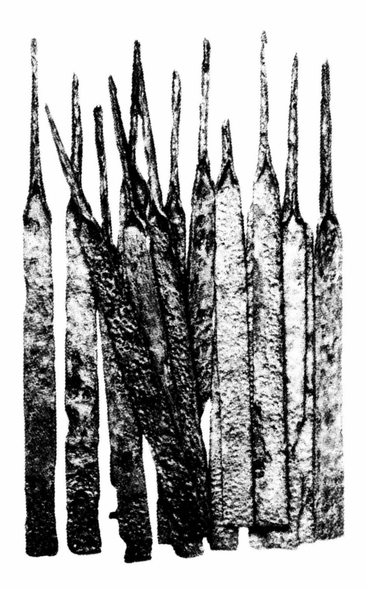
tionnées dans la tôle de bronze, l'épée ou le poignard sont les premiers résultats de la métallurgie de fer. Les différentes sociétés humaines se contentent des ressources naturelles locales pour la fabrication des parures, mais sont prêtes à se déplacer à distance, à guerroyer, à favoriser l'échange pour obtenir les armes métalliques ou la matière qui servira à les confectionner. La recherche de la plus haute technologie a toujours semblé pouvoir assurer la suprématie guerrière.

En ce sens, la guerre — ou à un niveau moins généralisé, la simple utilisation des armes — a favorisé les échanges entre peuples et de façon plus large le développement d'une économie liée au métal. La technologie et le commerce découlent directement de l'utilisation des armes.

L'apparition du fer plus que tout autre métal, a constitué une véritable révolution technologique et économique. Pour l'ensemble de la Gaule le nouveau métal a signifié la fin d'une sujétion liée à l'approvisionnement en minerai. La plupart des régions de l'Europe occidentale en possèdent suffisamment sur place pour la simple production de l'armement. On assiste même à un renversement de situation : des régions autrefois dépendantes, au temps de la technologie du bronze, deviennent prépondérantes à l'âge du Fer, c'est le cas du Norique, de la Bourgogne, du Berry.

La pauvreté de nos connaissances sur les ressources minières et l'extraction du minerai en Gaule sont la conséquence d'un double manque d'intérêt, de la part des auteurs antiques et des historiens et archéologues modernes. Il est à peu près reconnu que l'ensemble du pays recelait du minerai sous des formes et des quantités variables. On ignore quasiment tout des mines gauloises ou des autres formes d'extraction. On sait cependant, par les diverses citations que fait César des qualités des sapeurs gaulois, que les Celtes devaient avoir une grande pratique des mines. La multiplication des fouilles de ces installations, telles celles de l'époque hallstattienne en Autriche, permettra à nos connaissances d'avancer.

Le commerce du minerai est essentiellement attesté pour le premier âge du Fer, époque pour laquelle on connaît de nombreux lingots. Ceux, allongés, de l'époque de la Tène n'ont peut-être pas la même signification. On hésite entre un produit semi-fini et une forme de monnaie qui a incité les Anglais à les désigner par le terme de « currency bar ».



Lingots de fer appelés par les Anglais « currency bar ».

Le minerai pouvait être traité à peu près partout en Gaule puisque cela ne nécessitait que du bois en grande quantité et de l'argile pour la réalisation des fours. Les rivalités guerrières qui animaient les cités les unes contre les autres ont certainement favorisé l'indépendance technologique. Chaque peuple devait pouvoir fabriquer ses propres armes, même si quelques uns préféraient, en temps de paix les imposer. On a cru, dans les premiers temps de l'archéologie celtique, qu'il existait des grands centres de production des armes, tels la Champagne, la Hongrie, les Iles Britanniques et la Suisse, à cause du site de la Tène. Il est facile de se rendre compte que ces centres présumés correspondent en réalité aux principales concentrations de trouvailles celtiques à l'époque de ces premières recherches. De nos jours, de telles découvertes se multipliant, il faudrait également multiplier ces centres et force est de constater que le travail du fer s'est développé sur un vaste territoire qui correspond à toute la zone d'expansion de la civilisation celtique.

L'habileté des forgerons gaulois était un des lieux communs de l'Antiquité. Elle s'est développée et a acquis une solide réputation dès cette phase ancienne du second âge du Fer, appelée encore récemment « l'époque marnienne ». Les produits de la technologie du fer auraient été alors les premiers biens échangés avec les peuples de la Méditerranée. C'est ce que laisse entendre un mythe ancien, rapporté par Pline. On racontait qu'un Helvète du nom d'Hélicon était allé exercer son métier à Rome, et qu'à son retour, ayant rapporté avec lui des raisins, du vin et de l'huile, il aurait excité la convoitise de ses compatriotes.

Les Gaulois, à cette époque des environs du IVe siècle étaient en avance technologiquement sur beaucoup d'autres peuples de l'Antiquité. Ainsi Plutarque écrit que les Romains, sur les conseils de Camille, durent revoir et créer un nouvel armement en fonction de celui des Gaulois menés par Brennus qui les menaçaient. Pour imager cette habileté, il est traditionnel d'évoquer quelques prouesses auxquelles parvenaient les forgerons Gaulois comme la fabrication de lames d'épée à partir d'assemblages de lingots de différentes duretés, la composition extrêmement complexe des fourreaux des mêmes épées, leur décoration, la réalisation des célèbres casques d'apparat ou encore l'invention de la cotte de mailles qui, aux dire de Varron, serait attribuable aux Gaulois. Cette réputation n'est nullement exagérée.

Comme dans toutes les sociétés guerrières, la fabrication des armes se traduisait par un statut élevé du forgeron. Chez

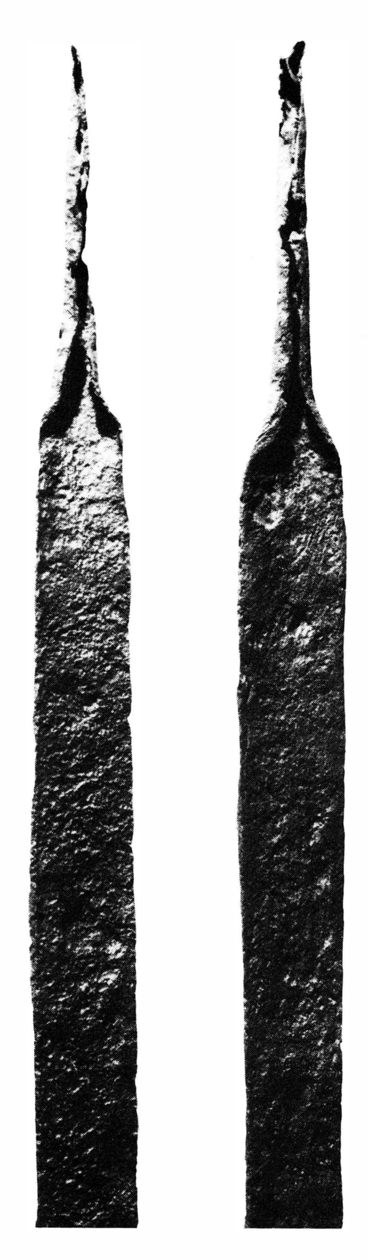
les Gaulois, il ne pouvait en être autrement mais les textes antiques restent muets sur le sujet. Le seul témoignage est indirect, il nous vient des sanctuaires où les produits métalliques représentent la très grande majorité des offrandes. Leur présence y a peut-être une double explication. A leur caractère militaire qui ne pouvait qu'être plaisant aux dieux s'ajoute la croyance en des rapports directs mais invisibles entre magie et métallurgie. L'usage du feu, la fusion du métal sont universellement reconnus comme de nature divine. Aussi n'est-il pas impossible que les forgerons aient participé aux rites destructeurs dans les temples celtiques. Si ce n'était pas eux, les prêtres qui s'en chargeaient avaient tout acquis de leur technique.

La fabrication des armes est la plus ancienne technologie du fer. Elle a précédé mais aussi favorisé celle des outils qui connaît son apogée à la dernière phase de La Tène, précisément sur les oppida où on les fabriquait par milliers. Là encore les témoignages historiques font défaut et on ne sait si ce sont les mêmes artisans qui produisaient indifféremment armes et outils ou si, au contraire, il y avait une spécialisation autant qu'une ségrégation entre les uns et les autres.

Comme le mythe d'Hélicon le suggère, ce développement remarquable de la métallurgie s'est traduit par une avancée commerciale non seulement vers les peuples méditerranéens mais aussi vers les régions du nord, vers les Germains notamment. Le Picénium s'armait avec des produits gaulois, Rome probablement en partie. L'armement du Romain avait été fortement influencé par celui des Celtes, au point qu'à l'époque de Varron on ne savait plus très bien qui avait inventé la cotte de mailles : le mot lance lui-même était emprunté à la langue celtique ; il avait fallu créer de nouveaux casques susceptibles de résister à l'épée gauloise. Si du côté germain on manque de témoignage écrit, l'archéologie nous enseigne que les armes avaient été, à quelques différences près, directement copiées sur celles de leurs voisins.

On aurait tort cependant de croire que cette influence fut à sens unique. Les Celtes n'ont pas inventé leur armement de toutes pièces. Ils ont hérité d'armes plus anciennes qui remontent à l'époque de Hallstatt et même du Bronze final et qu'ils ont su adapter aux différentes formes de combat . Cependant, avec raison, on a pu dire qu'à cet égard ils étaient conservateurs, abandonnant avec regret le char puis l'épée pointue, bricolant la forme du bouclier plutôt que d'en créer un nouveau adapté aux nouvelles stratégies. Nous verrons

Les épées étaient fabriquées directement à partir de tels lingots. Musée de Chalon-sur-Saône.



qu'ils furent toujours plus enclins à modifier l'utilisation de leurs armes, les utilisant même à contre-pied, qu'à changer ou ces armes ou leur forme.

Cette économie du métal ne se limitait pas à la production et au commerce des armes, elle entretenait d'autres échanges plus vastes. Celui sur lequel nous sommes le mieux renseignés est sans nul doute le mercenariat. Il n'est pas propre aux peuples celtiques. On connaît son origine : le formidable développement des conflits dans le monde grec à partir du IVe siècle a attiré des guerriers de toutes les régions du monde antique.

Comme le fait remarquer P. Ducrey, le terme de mercenaire n'est pas approprié et la fonction de ces soldats étrangers ne correspond pas à ce que nous pourrions entendre aujourd'hui. Il ne s'agit certainement pas de combattants individuels mais de troupes alliées, engagées par des traités d'amitié ou avec contrepartie financière. On ne sait pas comment cela se passait dans la pratique, comment ces accords étaient conclus, comment la solde était versée. Il n'y avait en tout cas pas de règle générale et il semble que beaucoup de ces troupes auxiliaires, au lieu de repartir la guerre finie restaient à errer dans les régions limitrophes comme l'Illyrie, la région du Pont et toute l'Asie Mineure.

De ces troupes celtiques à l'étranger certaines tenaient du *ver sacrum*, d'autres d'une émigration saisonnière. Elles effectuaient leur travail de mars à octobre, période de guerre pour la plupart des peuples de l'Antiquité. Ces échanges se traduisaient pour les Gaulois par une arrivée de biens de l'étranger, produits rares, de prestige même, qui ne manquaient pas d'influencer durablement ceux qui les recevaient. Depuis le XIXe siècle, les historiens d'art s'attachent à montrer que ces oeuvres rapportées en Gaule auraient non seulement enrichi le style celtique mais, selon certains, l'auraient même fait naître. De telles interprétations sont excessives en ce qu'elles sont incapables de définir ce qui fait la beauté et l'originalité de ce style, elles sont également trop restrictives. L'influence grecque a certainement été plus sourde, mais aussi plus générale, s'étendant à toutes les formes d'expression, l'art, la langue, le culte, les mythes. La philhéllénie des Celtes, véritable lieu commun des auteurs antiques, ne s'explique pas seulement par les bons rapports des deux peuples. Elle trouvait matière dans cette proximité des deux cultures que de tels échanges entretenaient.

L'autre forme de commerce entre les peuples à laquelle on pense moins est celle des pillages et des rapines, activité courante des peuples antiques. Les expéditions guerrières se présentaient la plupart du temps comme d'authentiques razzias, brèves, sans conséquences, et bien incapables de mettre en péril le destin de la cité. Ainsi, l'allusion de César aux combats annuels que se livrent les peuples voisins. Comme dans la Grèce archaïque, la motivation principale — en dehors du plaisir de se battre — était de faire du butin, de bétail et peut-être d'hommes.

On ne sait dans quelle mesure exacte ces prises entraient dans une économie familiale ou princière. Il est sûr qu'à la Tène moyenne la part matérielle du butin échappait aux hommes pour enrichir les demeures des dieux : des dépouilles, il était fait des trophées suspendus aux murs des sanctuaires ; avec l'or on confectionnait des offrandes somptueuses, grands torques notamment, pour les divinités. Cependant ces activités guerrières contribuaient à l'enrichissement des chefs par la capture de bétail et très certainement d'esclaves et surtout elles rehaussaient le prestige du chef, base même du système de la clientèle. Les victoires, les hauts faits d'armes constituaient le crédit personnel du guerrier qui ne man-

Représentation des Gaulois belliqueux tels qu'on se les représentait au XIXe s. (d'après M. Guizot, 1870).





L'oppidum de La Chaussée-Tirancourt (cliché R. Agache)

quait pas de lui attirer toute une population appauvrie sans défense qui, en contrepartie, lui apportait le seul bien qui lui restât, sa main d'oeuvre.

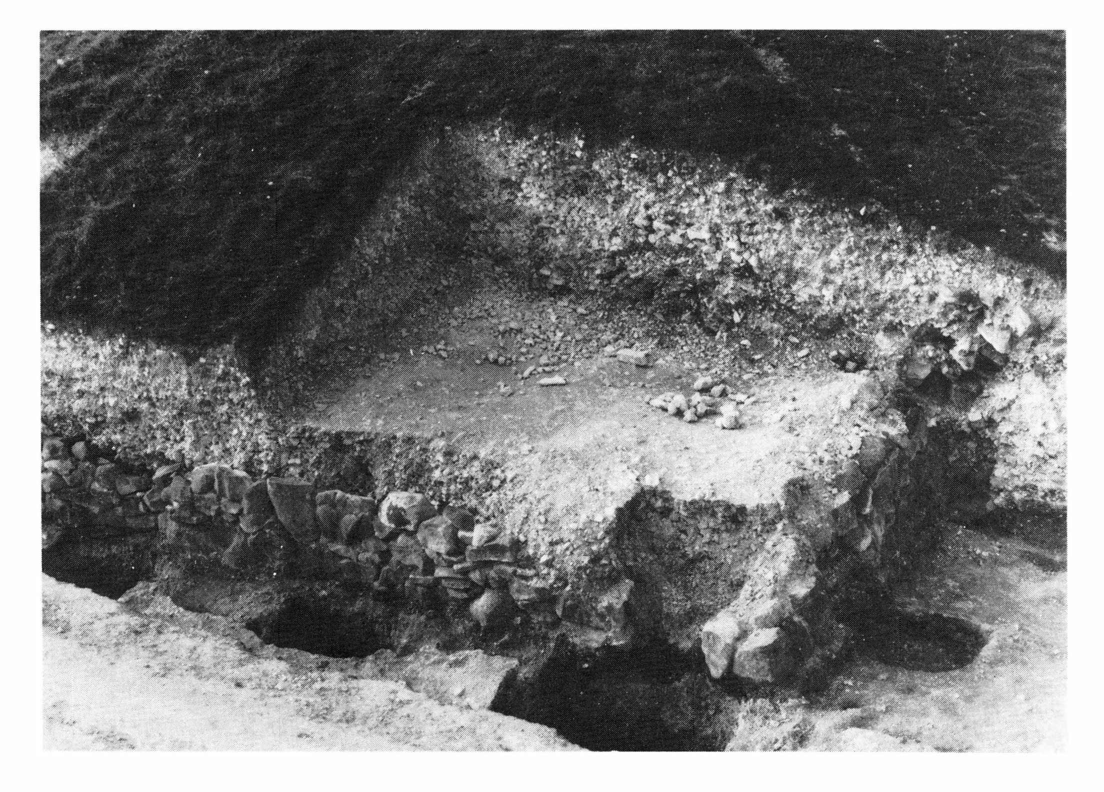
Si la conquête des terres ne fut pas le but principal des guerres celtiques, elle en fut cependant, au Vᵉ et IVᵉ siècles le résultat le plus tangible. La pression démographique, le petit nombre des terres labourables, obligeaient des populations entières à se déplacer, à chercher une terre qui fît vivre. Il était difficile de combattre continuellement et de subsister de rapines. La mauvaise période de l'année était longue et la nourriture acquise à la bonne saison ne permettait pas de franchir l'hiver. Par ailleurs, le Gaulois comme le Germain aimait posséder une terre. L'organisation sociale n'aurait jamais atteint le stade où une répartition équitable des nouvelles terres fût possible, au titre de la solde. Chaque guerrier devait plutôt s'approprier un domaine qu'il cultivait par la suite. Comme dans la Rome ancienne, il y avait superposition des deux fonctions, du guerrier et du paysan, apparemment contradictoires. Cette association était nécessaire car la propriété ne reposait sur aucune base légale mais sur le simple rapport de forces. Le guerrier paysan gérait ses terres, entretenait ses troupeaux, les armes protégeaient cheptel et terres,

elles permettaient même d'agrandir ses richesses. Cette situation demeura en Gaule fort longtemps. Strabon, au début de notre ère, indique que les hommes y sont plutôt guerriers qu'agriculteurs.

Ces guerres étaient avant tout des démonstrations de force, aussi brèves que factices et elles n'entraînaient jamais de grandes pertes d'hommes. Elles présentaient même un intérêt : contribuer à la fédération des cités, à l'établissement de rapports d'entraide ou de domination entre les tribus primitivement isolées. C'est certainement de cette manière que se sont formées les grandes cités, des Eduens, des Arvernes, des Helvètes, qui en plus de leur territoire propre, avaient dans leur mouvance, comme des fiefs, des cités plus petites ou des tribus clientes.

L'arme fut donc chez les Celtes non seulement l'instrument de pouvoir qu'elle est habituellement mais elle fut aussi une formidable machine d'enrichissement. Entre le Ve et le IIe siècle, les guerriers laissent progressivement la place aux agriculteurs mais ce mouvement ne devient perceptible qu'après la Guerre des Gaules.

Les fortifications de ces oppida sont parfois puissantes et leurs entrées monumentales. Celle de La Chaussée-Tirancourt, plusieurs fois détruite violemment, a joué un rôle stratégique évident.



La part des dieux

C'est un truisme que d'affirmer que l'activité guerrière dans l'Antiquité s'accompagne obligatoirement du consentement et du secours divins. Les dieux décident la guerre, la font auprès des hommes, en partagent le fruit au point que toute cette activité ne semble s'organiser qu'en fonction de leur plaisir.

Les dieux

Chez les Celtes le panthéon, pour autant qu'il ait constitué une réalité commune à tous les peuples, n'a pas l'évidence de celui de la Grèce. Les dieux n'y ont pas une spécialisation systématiquement définie. Leurs fonctions sont multiples et elles ont comme leurs attributs, changé au cours de la période laténienne. Par ailleurs, les auteurs antiques, avant même la romanisation de la Gaule, ont brouillé leurs images en donnant à ces dieux des comparaisons, aléatoires et souvent superficielles, qu'ils tiraient de leur propre panthéon.

De ce flou se dégagent néanmoins plusieurs figures guerrières qui sont les personnalités divines les plus marquantes. La première est celle du Mars celtique qui, malgré sa prédominance dans les descriptions du panthéon gaulois par les auteurs antiques, est encore l'objet d'incessantes controverses. On ne sait quel est son nom, Esus ou Taranis, ni s'il était le même pour tous les peuples celtiques. L'analyse de son iconographie au début de l'époque gallo-romaine montre qu'il était assimilé ou confondu à la figure de Mercure. L'imprécision des traits de cette divinité, l'une des plus importantes pourtant, ne doit pas nous étonner. Le Mars de la Rome archaïque se présentait de la même manière et ses attributions étaient aussi multiples. L'un et l'autre avaient en commun l'absence de forme humaine ; ils étaient seulement symbolisés, le romain par une lance, le gaulois peut-être par une arme aussi, comme cette épée qui, aux dires de Plutarque, était accrochée dans un temple des Arvernes et censée avoir appartenu à César lui-même.

S'il ne fut pas toujours le premier dans le panthéon — dominé par la grande figure de Dis Pater — le Mars celtique l'était peut-être dans la mythologie et assurément dans le culte, vu la place qu'il occupe dans les sanctuaires. La consécration systématique des offrandes guerrières obligeaient à

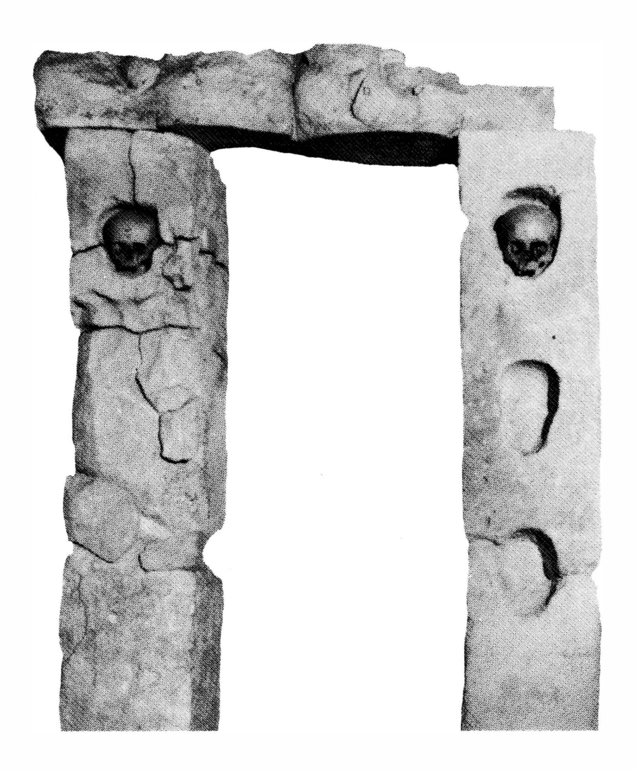


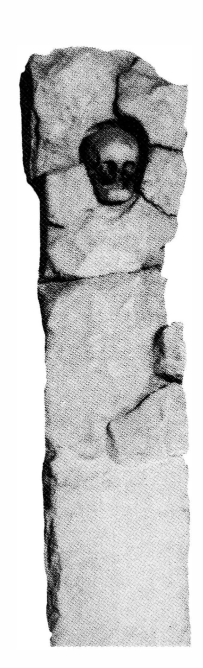
Si l'on connaît approximativement le panthéon gaulois, la mythologie demeure dans le flou. Une des scènes du chaudron de Gundestrup.

lui aménager des enclos sacrés considérables, comme celui de Gournay-sur-Aronde et peut-être celui de Ribemont-sur-Ancre.

Si le Mars des Gaulois, comme l'indique César, dirigeait les guerres, il n'était pas le seul à veiller sur le monde du combat et de la victoire. D'autres dieux partageaient ce privilège, ainsi que le fruit des conquêtes humaines. Un correspondant de Vulcain, le dieu des forges, recevait parfois les dépouilles des guerriers. Elles faisaient pendant aux armes à la fabrication desquelles il avait présidé.

Chez quelques peuples, il y a eu d'autres entités guerrières. Ainsi, chez les Insubres, il existait une Athéna dont l'importance cultuelle semble avoir été grande puisque lors d'un péril qui menaçait directement la cité on déplaça ses attributs en grande pompe. Était-elle la déesse empruntée aux Grecs par l'une des nations situées le plus près du monde hellénique ? Ou, au contraire, était-elle la traduction par Polybe d'une divinité propre aux Celtes mais comparable à la grande figure mythique ? Il n'existe pas d'autres exemples de sa présence dans d'autres régions du monde celtique. Si les Gaulois ne cherchaient pas spécialement à attirer chez eux les





Le sanctuaire guerrier de Gournay-sur-Aronde, avec son porche orné de crânes humains, devait ressembler à celui, celto-ligure, de Roquepertuse.

dieux de leurs voisins ou de leurs ennemis (les aventures de Brennus à Delphes sont un exemple éloquent de leur comportement religieux à l'étranger), une autre divinité grecque avait trouvé place dans le panthéon celtique, celle d'une sorte d'Héraclès, proche de lui aussi du monde guerrier, est remarquable.

Par delà les personnalités, les figures que pouvaient prendre ces divinités, l'importance de la guerre nécessitait une idéologie appropriée dont la traduction la plus claire était ce panthéon guerrier. C'est chez les Belges, Bellovaques et Ambiens notamment, dont la littérature antique a retenu les moeurs belliqueuses qu'ont été retrouvés les seuls sanctuaires purement guerriers. Là aussi, les dieux de la guerre y étaient plus puissants qu'ailleurs.

L'annonce divine de la guerre

Cette idéologie de la guerre était si forte chez les Gaulois qu'elle n'avait plus besoin de justification particulière sur le plan théologique. Bien des peuples, à des moments divers de leur histoire, vécurent en guerre perpétuelle. Il ne leur semblait plus qu'il fallût chaque fois l'accord de leurs dieux. Ces derniers étaient censés être toujours avides du spectacle des

hommes à la guerre. C'est pourquoi les druides avaient surtout à coeur d'empêcher les combats, de régler les conflits par des méthodes plus douces, à défaut d'en retarder l'échéance.

Les Gaulois étaient superstitieux et sensibles aux signes naturels qui pouvaient être la manifestation d'une volonté divine. Polybe rapporte que les Galates Aegosages qui accompagnaient Attale en Eolide refusèrent de continuer leur marche quand ils virent dans le ciel une éclipse. Le vol des oiseaux, des rencontres fortuites, étaient considérés comme des présages, bénéfiques ou maléfiques.

La légitimité de la guerre, hormis les cas où le ciel se manifestait directement, leur était acquise. Et il ne leur était pas nécessaire, comme aux Romains, de prendre luxe de précautions et de conseils préventifs auprès des dieux. Les auteurs antiques sont muets sur l'existence de sacrifices avant la bataille. Ils ne seraient pas forcément justifiés puisque le produit de la victoire était voué aux dieux, ce qui n'était pas le cas à Rome.

La guerre n'était décidée, semble-t-il, qu'au sein du conseil armé, cette décision n'était affaire que de politique et non de religion. Une fois la guerre décrétée, la mise en marche était immédiate et ne paraît pas avoir fait place à quelque rite que ce soit, ou tout au moins, digne d'être rapporté par les historiens antiques.

Rites guerriers

Si en Gaule les rites publics de la cité, que l'on peut observer dans les sanctuaires, peuvent trouver des comparaisons ou quelque affinité avec ceux de la Grèce, incontestablement les moeurs guerrières sont fort proches de celles des Romains. Essentiellement la morale sacrée du guerrier celte montre une étroite parenté avec l'attitude du Romain de l'époque archaïque. L'un et l'autre sont entièrement voués à leurs dieux, même si chez le second c'est plutôt la patrie qui s'incarne en eux. Le rite commun de la *devotio*, don de sa propre personne aux dieux pour l'obtention de la victoire, en est l'illustration parfaite. A Rome, elle est un véritable rite, solennel, plutôt propre aux chefs, mais qui ne leur est pas exclusivement réservé. Chez les Celtes, c'est l'attitude du guerrier à tous moments qui participe d'une *devotio* et dont l'exemple le plus significatif est le sacrifice que Vercingétorix fait de sa vie pour éviter le massacre de ses troupes.



Guerrier gaulois. Cabinet des médailles, Bruxelles.

Le guerrier gaulois comme le Romain de l'époque archaïque et, sous la République, le général, ont en commun un contact direct et individuel avec les divinités. Ils les savent avec eux, ils combattent pour elles. Mais cette même raison qui aiguillonne leur courage et les entraîne vers la victoire, imagine un échec dans lequel ils donnent l'impression de se précipiter eux-mêmes, au moindre revers de fortune. Pour eux il s'agit de signes dont la seule interprétation est l'abandon des dieux.

Tandis que les Romains palliaient cet instinct autodestructeur du guerrier par l'apprentissage des nécessités patriotiques et une plus grande cohésion du corps d'armée, les Gaulois ne réussirent jamais à s'armer psychologiquement de cette façon. Ils auraient cru alors perdre une fougue meurtrière, d'essence divine. Ainsi pourraient s'expliquer les étranges batailles que rapportent les textes antiques où l'on voit un combat bien engagé se muer soudainement et contre toute attente en une défaite accablante.

L'individualisme du guerrier celte au combat s'observe à travers un autre rite, commenté à de multiples reprises, celui de la tête prélevée au cadavre de l'ennemi. Il n'est pas propre aux Gaulois et aux Celtes, mais il se rencontre chez tous les peuples de la Gaule au Tibet, et également chez les Romains encore au temps de la Guerre des Gaules. Il est le symbole exacerbé, par delà la mort, de ce duel magique par lequel s'opposent les deux combattants. Mais chez les Celtes, cette tête coupée prenait une dimension particulière. Elle était, contrairement à tout le reste du butin, l'apanage du guerrier. A en croire de nombreuses représentations, elle faisait plus spécialement la gloire du cavalier.

Les rites de la guerre ne devaient pas manquer mais leurs traces en sont relativement rares. La symbolique y tenait une place de premier ordre. Tel le récit d'une cérémonie guerrière que rapporte César qualifiée de « la plus sacrée chez les Gaulois ». La scène se passe chez les Carnutes, dans leur célèbre forêt. Les chefs gaulois sont réunis et proclament la révolte contre Rome. César poursuit , se glissant dans la peau des personnages : « Parce qu'on ne peut pas échanger des otages pour se donner une garantie mutuelle, qu'on s'engage solennellement, autour des enseignes militaires réunies en faisceau, à ne pas les abandonner quand la guerre sera commencée, ce qui dans leur coutume, constitue la cérémonie la plus solennelle. » Chaque enseigne représentait une tribu ou une composante de la cité et leur enchaînement sous

forme de faisceau signifiait le pouvoir quasi magique de cet engagement. On songe inévitablement au tableau de David représentant le *Serment des Horaces*. Les trois frères jurent, mains tendues au dessus des trois épées tenues par le roi.

Nous avons de l'existence de ces rites guerriers qui, comme dans toute société très militarisée, étaient nombreux, des indications indirectes. Nous les retrouvons dans la mentalité particulière du combattant gaulois à travers des traits comme le *furor* ou la propension au suicide.

Les sanctuaires

L'illustration la plus marquante de cette part des dieux, se trouve sans aucun doute dans les sanctuaires, plus précisément nommés « sanctuaires belges » dans le livre *Les Gaulois, sanctuaires et rites* (J.-L. Brunaux, 1986). Nous signalerons seulement ici l'apport des récentes découvertes qui touchent justement au côté militaire de ces ensembles.

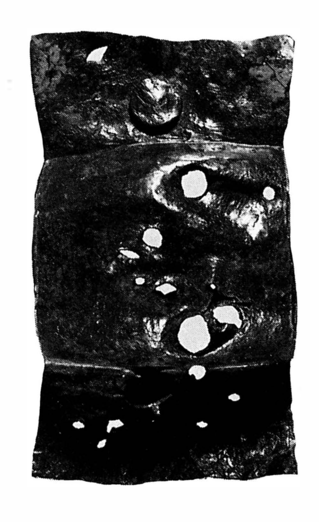
Tite-Live et César nous l'ont appris : tout le butin était réservé aux dieux. Le sanctuaire de Gournay- sur-Aronde le confirme de la façon la plus éclatante : La totalité du matériel découvert a une origine belliqueuse : dépouilles prises à l'ennemi et provenant de presque toutes les régions du monde celtique : armes, équipement, bétail, humains peut-être.

Les armes rapportées des champs de bataille étaient immédiatement accrochées aux murs de l'enclos. Ces armes de prestige, la plupart du temps finement décorées, formaient là une sorte de mémoire vivante des anciennes conquêtes, à la fois en l'honneur des dieux et sous leur surveillance. Mais à la différence de ce qui se passait dans les sanctuaires grecs où les armes pouvaient demeurer suspendues jusqu'à cinq siècles, si l'on en croit Pausanias, ce qui signifie qu'elles étaient protégées et entretenues, ici de toute évidence on les laissait exposées aux intempéries jusqu'à ce que leurs parties ligneuses se désagrégeassent totalement, après plusieurs décennies. Une fois tombées au sol, elles étaient sauvagement détruites et enfouies dans le fossé de clôture du sanctuaire.

Le bétail, pour l'essentiel des boeufs qui certainement tiraient les charrois, étaient sacrifiés mais les humains ne les consommaient pas. Les cadavres déposés dans une grande fosse, pourrissaient comme les armes, en alimentant les dieux souterrains.

Offrandes du sanctuaire de Gournay. Crâne de bœuf et umbo de bouclier. Les deux ont subi un traitement rituel étrangement comparable.





Les armes s'ornent souvent de figurations apotropaïques, tels les poignards anthropoïdes.



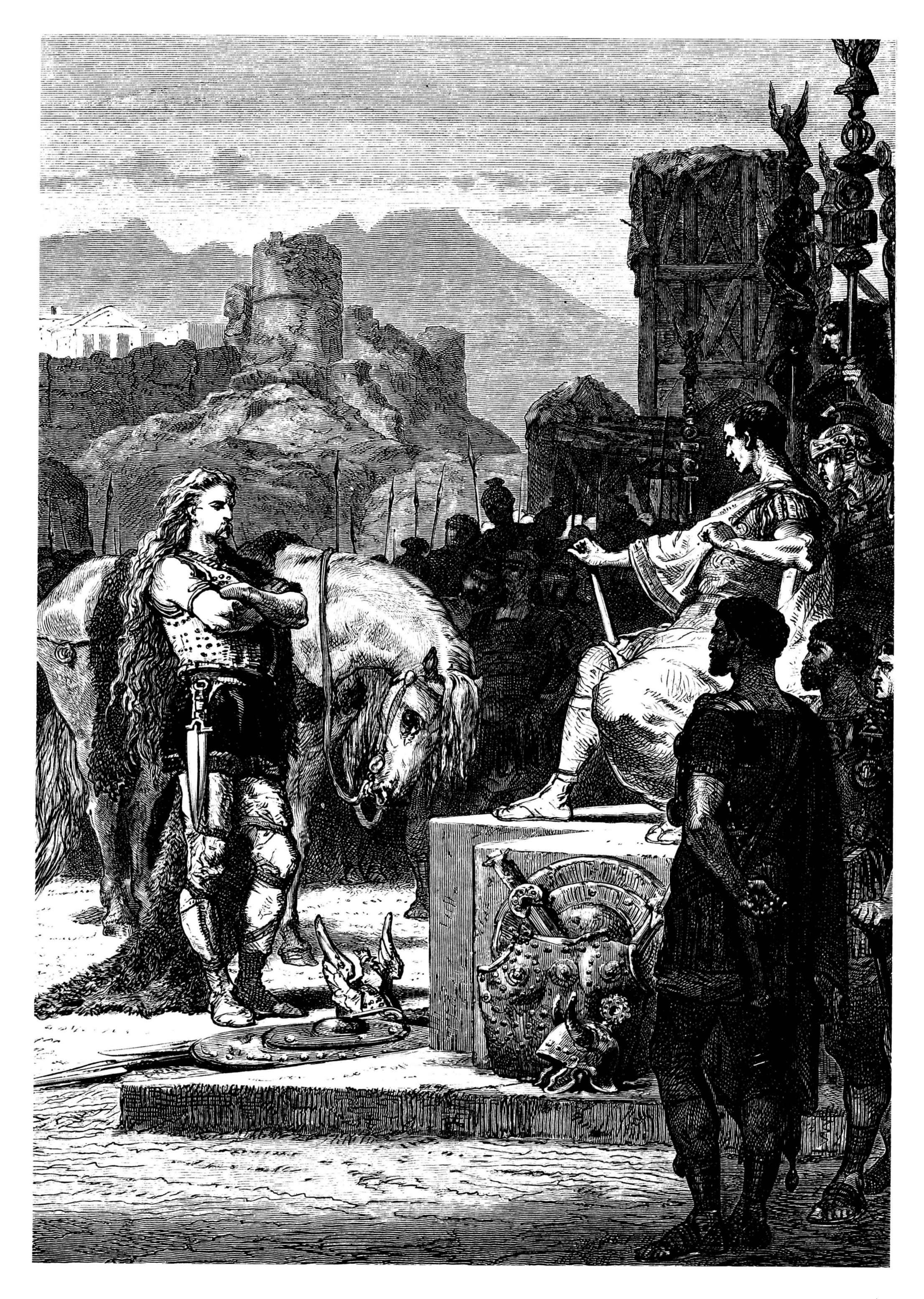
Les os humains qui figurent parmi ces dépouilles tant à Gournay que dans le sanctuaire ambien de Ribemont-sur-Ancre, participent certainement de ce même esprit guerrier, bien qu'il soit encore difficile d'expliquer les raisons de leur présence. S'agit-il de guerriers de la cité tués sur les champs de bataille et auxquels on aurait donné une sépulture spectaculaire, un véritable ossuaire du même genre que notre contemporain Douaumont ? S'agit-il, au contraire, d'ennemis tués au combat ou peut-être capturés et sacrifiés ? Les découvertes archéologiques sont trop récentes et leur étude trop peu avancée pour qu'il soit possible d'apporter une réponse définitive.

En Gaule et plus largement en Europe occidentale, ce n'est qu'à partir de l'âge du Fer qu'on peut parler de sociétés guerrières en ce que la guerre constitue une activité propre, au profit de laquelle d'autres peuvent être délaissées. Cette situation est particulièrement évidente à l'époque de La Tène moyenne, aux IIIe et IIe siècles. Tandis que la production d'armes dans tout le monde celtique connaît un développement prodigieux, les autres productions artisanales et surtout métallurgiques demeurent insignifiantes. Il est clair que la technologie s'est développée en fonction des armes et pour elles seules et que ce n'est que plus tard, lorsque l'expansion des oppida exigea des moyens matériels plus importants que la production des outils connut une évolution normale. Il faut croire que ce sont des contraintes de tous ordres, sociales, religieuses, économiques et politiques qui pesaient sur les forgerons pour qu'ils en viennent si tard à fabriquer ces outils nécessaires.

Ces contraintes forment, en réalité, tout un système dont on a vu les incidences, religieuses, politiques et économiques, Il nous reste à voir comment elles étaient perçues par l'individu — l'idéologie du guerrier — et comment la guerre était perçue dans la vie quotidienne.

L'idéologie du guerrier

Les rapports d'identité entre le Romain, le Germain et le Celte ont suscité l'intérêt des historiens depuis le XIXe siècle. C'est à propos de l'idéologie du guerrier que ces recherches ont le plus avancé grâce à l'apport, considérable en ce domaine, de Georges Dumézil. Si cette identité apparaît essentiellement à travers la mythologie, elle perce également dans des témoignages précis, laissés par les auteurs grecs et latins.



Le trait le plus caractéristique du guerrier est celui que les latins appellent *furor* pour lequel le terme français fureur est une pâle traduction. Ce *furor* que l'historiographie latine, à travers les mythes historicisés de Mucius Scaevola ou de Corvinus, nous a si bien décrit, se retrouve dans la plupart des textes antiques qui décrivent le guerrier celte, dans des tableaux où l'admiration fait souvent place à la crainte. Ainsi Strabon écrit-il « Le caractère reconnu de toute la race gallique est qu'elle est irritable et folle de guerre ». Le Celte à la guerre perd tout sens de la mesure. Il est comme possédé par cette « ubris », cet excès si souvent condamné par les Grecs.

La reddition solennelle de Vercingétorix est souvent considérée par les historiens de la religion comme une *devotio* destinée à sauver ses troupes. (D'après M. Guizot, 1870).

Qu'on ne s'y trompe pas, cette fureur n'a rien de la barbarie dont on a taxé les Celtes de tous temps. Elle est un état second dont la religion ou une idéologie religieuse de la guerre est responsable. Le dépassement de soi qu'elle suppose ne peut se comprendre que si l'on examine la notion d'individu. A la guerre, le guerrier n'est plus un individu pour lui-même, il est lié à son chef et, au delà, aux dieux jusqu'à la victoire ou la mort.

Cette mise entre parenthèses du destin personnel se perçoit clairement à travers un rite propre aux Latins et aux Celtes, la *devotio*, et à travers une institution courante chez les Celtes et présente chez les Germains, la condition de soldure. La *devotio* nous est connue à Rome à l'époque archaïque, comme le serment solennel par lequel un général s'offre aux dieux en échange de la victoire de ses troupes. C'est le témoignage d'un rite plus ancien encore et plus généralisé qui vouait l'armée entière à la victoire ou au sacrifice. Les Gaulois connaissaient encore cette forme exacerbée dans les trois derniers siècles de l'Indépendance, mais elle tendait à disparaître pour être remplacée par la *devotio* du général, comme le suggère la reddition, déjà évoquée, de Vercingétorix.

Le lien qui unit indissolublement le guerrier à la mort ou à la victoire, se retrouve également dans l'institution des soldures. Celles-ci n'est que la version magnifiée et belliqueuse de la clientèle. Les soldures sont des guerriers qui s'attachent à un maître et font serment de le suivre jusque dans la mort, partageant avec lui sa fortune comme sa défaîte. Si cette coutume n'est pas propre aux Celtes c'est pourtant à leur propos qu'elle fut le mieux décrite. C'est donc là, sans doute, qu'elle s'est le plus solidement maintenue. Le témoignage qu'en laisse Nicolas de Damas, d'après Athénée, est des plus explicites :

« Adiatamos, roi des Sotiates — c'est un peuple celtique — avait auprès de lui 600 hommes choisis, de ceux que les Galates appellent « silodures », c'est à dire en grec « eucholimeoi » (dévoués). Les rois ont pour les accompagner dans la vie et dans la mort ces hommes qui en font le voeu. En retour de quoi, ces fidèles partagent leur puissance, portant le même costume, ayant le même genre de vie ; mais en toute nécessité ils meurent avec eux, que le roi ait atteint le terme de sa vie, à cause d'une maladie, d'une blessure à la guerre ou de quelque autre façon. Et l'on ne pourrait citer un seul qui, en voyant partir son roi, ait tremblé devant la mort ou ait cherché à s'y soustraire. »

Ces faits extraordinaires nous obligent à examiner la conception de la mort chez les Celtes, évidemment au coeur de la vie guerrière. Pour la décrypter on examinera trois cas significatifs où la mort courageuse est décrite : la mort au combat, le suicide, le sacrifice.

La mort au combat est glorieuse. Elle est chez les Celtes de même nature que chez les hommes de l'*Illiade* , décrite par Jean-Pierre Vernant. C'est « la belle mort », celle que l'on recherche frénétiquement, au risque ou au mépris de la défaite. Elle n'a évidemment rien de malheureux parce qu'elle est l'accès à l'eden des héros. Délivrance, elle évite les deux pires calamités qui puissent arriver au guerrier, la perte de sa liberté ou d'une partie de ces capacités physiques.

La mort au combat et la capture ne sont pas les seules issues dans la défaite. Le suicide qui occupe une place si grande dans l'Antiquité, tant chez les Celtes que chez les Latins, y joue aussi un rôle. Le vainqueur cherchait avant tout la capture de son ennemi, soit qu'il le destinât à l'esclavage, soit ultérieurement aux dieux. Celui-ci redoutait tout autant les deux solutions. Et souvent, très souvent même, les Gaulois eurent recours au suicide qui tenait plutôt de l'autosacrifice et ne souffrait pas des mêmes interdits qu'en Grèce ou à Rome. Les exemples en sont nombreux et appartiennent à toutes les époques. Brennus s'égorge lui-même après s'être enivré. Drappès, « soit qu'il ne put supporter l'humiliation d'être emprisonné, soit qu'il craignit un cruel supplice, refusa de manger pendant plusieurs jours jusqu'à ce qu'il mourût de faim ». Encore au début du Ier siècle Florus le Trévire et Sacrovir mettent fin à leurs jours.

Chez les Celtes, le suicide tenait plus du sacrifice dans la mesure où la vie, d'avance, appartenait aux dieux. C'était un

moyen de leur rendre et de l'estorquer à ceux des ennemis. Il s'agissait donc d'un sacrifice prématuré. Ce geste, s'il n'était pas encouragé par la société parce que sa généralisation l'eût mise en péril, n'était pas considéré comme infâmant. Il trahissait un ultime sursaut de révolte qui ne laissait aux vainqueurs qu'un corps mort, une dépouille à outrager

Il n'y avait donc pas loin entre suicide et sacrifice et, si ce n'est la différence des divinités honorées, le résultat était le même. Pas plus que le suicide, le sacrifice n'était déshonorant. Il était un hommage que l'on rendait au guerrier qui lui reconnaissait son statut de combattant divin. Le guerrier se savait l'objet de la transaction entre les vainqueurs et leur divinités. A ce sujet, un passage de Diodore est évocateur : « le général des Galates, revenu de la poursuite, rassemble les prisonniers et accomplit un acte bien barbare et d'une complète insolence : il prit les plus beaux, ceux qui étaient le plus dans la fleur de l'âge et leur ayant mis une couronne, il les sacrifia aux dieux. » Diodore parle de barbarie et à sa suite, on s'est servi de ce texte pour accréditer l'hypothèse de la fréquense des sacrifices humains. Comme le signale A. Bayet, les faits relatés témoignent plutôt de leur caractère exceptionnel. Nous verrions, pour notre part, dans le couronnement

La mort du guerrier gaulois est glorieuse, jusque dans la représentation qu'en font les ennemis. Musée du Capitole.



des futurs sacrifiés la marque de l'honneur qu'on leur fait, puisque Polybe nous apprend que ces couronnes étaient chez les Celtes symbole d'amitié. Qu'on ait choisi les plus beaux guerriers semble également aller dans le même sens.

Le sacrifice des prisonniers de guerre ne fut ni systématique, ni cependant exceptionnel puisqu'il est mentionné à plusieurs reprises. Il n'est pas non plus impossible que le sacrifice sur le champ de bataille ait été rare et que le sacrifice habituel se tenait dans la cité, au retour des vainqueurs, au moment du triomphe ou comme à Rome, dans des triomphes retardés. Les os humains des sanctuaires de Gournay et de Ribemont pourraient alors témoigner de telles pratiques.

La conception de la mort chez les Celtes, est caractéristique de tous les peuples guerriers. Elle trouve beaucoup d'affinités avec celle des Aztèques. Ce que Sahagun rapporte, des Gaulois auraient pu le dire en des termes similaires : « Vont au ciel, dans la maison du soleil, ceux qui meurent à la guerre, qu'ils expirent sur le champ de bataille ou qu'ils soient capturés pour être tués plus tard. »

Cette idéologie, une éducation longue et rigide la préparait. Le témoignage le plus significatif à cet égard est celui de César que l'on rencontre dans son célèbre excursus ethnographique. « Leurs enfants, avant d'être assez grands pour porter les armes, ne devaient pas se présenter devant eux en public et ils considéraient comme particulièrement honteux qu'un fils encore dans l'enfance se montre, aux yeux de tous, auprès de son père. » Le texte a été souvent commenté. Il ne trahit pas, comme on a pu l'écrire, le mépris des filles et des enfants en bas âge. On sait, en effet, par ailleurs que les Gaulois tenaient beaucoup à leurs enfants grands et petits et qu'ils étaient à leurs yeux la seule valeur sûre qui garantisse toute tractation. Il paraît signifier, tout au contraire, une séparation extrêmement marquée entre l'enfance et l'adolescence. Le fait que César éprouve le besoin de préciser « assez grands pour porter les armes » suggère que celle-ci se matérialisait dans un rite de passage, rite à forte connotation guerrière.

L'aptitude à porter les armes équivalait directement à celle d'être citoyen. C'était aussi être un homme, être accepté dans le groupe des hommes. On ignore évidemment la nature de ces rites et leur préparation. Peut-on, à l'instar de celui de la Grèce décrit par Vidal-Naquet, parler de « chasseur noir » en Gaule ? Les textes ne semblent pas le permettre.

En revanche trois textes, l'un d'Aristote, l'autre de Diodore, le dernier de Strabon semblent autoriser Bernard Sergent dans son livre sur l'*Homosexualité initiatique dans l'Europe ancienne* à donner comme exemple celui des Celtes. D'après cet auteur, cette homosexualité celtique trois fois mentionnée avec force détails concernerait plutôt les adolescents (« ils n'estimaient pas infâmant que des jeunes gens (néoi) prodiguent les charmes de leur adolescence » et elle serait à mettre au compte de la période initiatique qui fait du jeune garçon un guerrier reconnu. La thèse, si audacieuse soit-elle, est féconde. En refusant de suivre les auteurs antiques qui font de ces moeurs des anomalies, elle relie tout un ensemble de traits communs à de nombreux peuples (peu importe qu'ils soient ou non indo-européens) et les intègre à un système de pensée qui est cette idéologie du guerrier.

Le jeune garçon n'aurait pas seulement à faire ses preuves, il aurait à passer par des états diamétralement opposés à celui auquel il aspire : comme dans de nombreuses civilisations, il lui faudrait symboliquement et pendant une période limitée entrer dans le monde des femmes

MOMENTS D'UNE GUERRE

Entrée en guerre

Beaucoup de peuples gaulois vivaient en un état de guerre quasi permanent. C'est César qui nous le rapporte, à propos des Belges et des Germains d'un côté, et des Helvètes et des mêmes Germains de l'autre. La guerre des Gaules serait l'une des conséquences de ces conflits incessants et surtout de la pression des peuples d'Outre-Rhin. Cet état au Ier siècle avant J.-C. n'était pas nouveau, il poursuivait une tradition beaucoup plus ancienne.

César lorsqu'il pénétra dans le camp des Helvètes, en 58, trouva les tablettes d'un véritable recensement militaire : les noms de tous les hommes capables de porter les armes s'y trouvaient inscrits. Il est difficile de croire que cette précaution fut exceptionnelle et seulement motivée par l'émigration. C'était là une coutume : lors des coalitions chaque chef était capable d'indiquer combien il promettait précisément. C'était même la seule forme de recensement de la population.

Le soldat était toujours prêt pour le combat. Son entraînement était permanent. Et il ne se passait pas beaucoup de

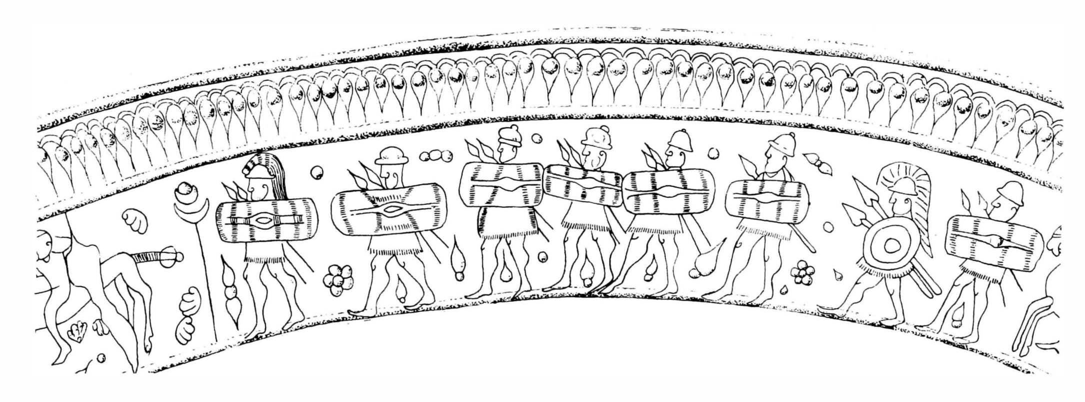
jours sans qu'il mette ses capacités physiques à l'épreuve. La bonne condition physique était soumise à réglementation. Son examen tenait d'un conseil de révision ritualisé, ainsi que le rapporte Strabon d'après Ephore : « Les Celtes s'étudiaient à ne devenir ni gras ni ventrus, et tout jeune homme dont l'embompoint dépassait la mesure marquée par une ceinture était puni. »

Si l'exercice militaire était quasi quotidien et s'étalait tout au long de l'année, la guerre avait une saison propre. Un accord international en quelque sorte, tacite mais accepté par tous, faisait respecter cette règle. On ne combattait pas en hiver, pour de simples raisons pratiques : il était impossible de circuler et difficile de camper. Comme à Rome la saison, belliqueuse devait s'ouvrir en mars pour s'achever en octobre, les deux mois consacrés au dieu de la guerre.

La décision d'une guerre prenait des formes diverses, certainement soumises à la réglementation mais sur lesquelles l'imprécision géographique de la part des auteurs antiques ne permet pas la distinction. Elle pouvait être le fait d'un chef ou d'un prince. Dans ce cas, on procédait à un appel aux armes immédiat. Mais le plus souvent — ce qui ressort de la *Guerre des Gaules* - l'assemblée des chefs décide. Parfois c'est la multitude, selon l'expression de César, comprenant donc des représentants de la plèbe, mais on est en droit de se demander s'il ne s'agit pas d'une exception liée à des événements dramatiques.

Quelle que soit la forme de cette décision, la levée en masse etait toujours immédiate et générale. Les guerriers accouraient littéralement, traînant derrière eux servants d'armes et esclaves Il s'agisait pour eux d'une obligation, ni hésitation ni refus n'étaient tolérés. César laisse à ce propos le témoignage d'une punition qui était infligée au dernier arrivé. Elle a tout l'air d'un sacrifice auquel on aurait donné tardivement une justification, puisque le malheureux était tué par ses pairs.

Certainement dès la fin du III[e] siècle, des coalitions se forment entre peuples amis ou liés par la clientèle. Les conseils de ces coalitions sont secrets et se tiennent en des lieux écartés. Seuls les chefs y prennent part et on craint les espions. Chacun doute de l'autre ; on n'est jamais sûr de ses intentions et se son véritable désir de guerre. La mutuelle livraison d'otages, des cautions (chez les Trévires par exem-



Une armée en marche. Situle Arnoaldi (d'après O.H. Frey).

ple) les serments, le rite des enseignes liées tiennent lieu de confiance.

En cas de coalition, le principal débat qui anime ces conseils concerne le commandement en chef. Qui l'obtiendra ? A qui en revient le mérite ? Si la formation regroupe un peuple leader avec ses tribus clientes, comme il en est des Helvètes en 58, le problème ne se pose pas. Il en va autrement quand plusieurs grands peuples doivent combattre côte à côte. Interviennent alors de subtils arguments sur la puissance militaire, l'influence, la renommée. La première coalition des Belges a ainsi connu la rivalité des Bellovaques, les plus puissants par les armes, et des Suessions, les plus riches et les plus influents. Ce sont finalement ces derniers qui obtinrent la direction de la guerre.

Cependant — et c'est certainement l'une des caractéristiques les plus intéressantes de l'organisation militaire des Celtes — celui qui a obtenu le commandement n'a pas pour autant tous les pouvoirs. Il est assisté d'un conseil armé auquel il doit rendre des comptes et dont il doit s'inspirer. Il arrive même que la masse des guerriers impose son point de vue. Moins qu'un début de démocratisation, il faut certainement y voir un témoignage de l'individualisme du guerrier et de la difficulté de ces armées à se doter d'un minimum de cohésion.

L'armée en marche

« et dans leur marche, chevaux et guerriers, large et confuse multitude, envahissent au loin un espace immense... et cette nation d'humeur bruyante et tumultueuse, fait entendre au loin l'horrible harmonie de ses chants sauvages et de ses bizarres clameurs. » Tite-Live. S'il est un cliché sous la plume des auteurs antiques, c'est celui des difficultés de transport de l'armée gauloise. Elle est indisciplinée, mais le

principal défaut est l'inorganisation qui tient au système lui-même, à la remise en question permanente du commandement, au pouvoir limité du chef, à l'absence de hiérarchie.

Polybe ajoute que l'armée gauloise est lente et peu résistante. Que ce soit aux côtés d'Hannibal ou en Asie mineure les guerriers se montrent peu endurants, vite épuisés et pessimistes. Les méditerranéens attribuent ces faiblesses à l'origine nordique des Celtes. Il est sûr, en tout cas, que les bandes de guerriers celtes, malgré leurs costumes chamarrés et leurs armes étincelantes, ne pouvaient avoir que piètre allure dans leurs déplacements, auprès des armées grecques et romaines, entraînées, conçues même pour les lointaines expéditions.

L'armée gauloise, comme bien des armées protohistoriques, ne fut jamais sinon aux derniers temps de l'Indépendance, une armée au sens propre du terme. Elle était plutôt un groupement de bataillons habitués à des actions aussi brèves que meurtrières. La guerre elle-même n'obéissait pas à une conception logique et délibérée, elle n'était qu'une suite de combats ponctuels, sans plan d'ensemble. Le guerrier ne se considérait pas comme l'élément d'une formation plus large, il était une unité à lui seul qui pouvait s'entourer d'un ou plusieurs servants d'armes.

Si l'infanterie trouvait difficilement sa place dans l'armée, que dire des *impedimenta*,, bagages, bétail, etc. ? Ils l'encombrent littéralement. On ne sait qu'en faire, on les laisse, on les cache, on revient les chercher, on se précipite pour les protéger. Leur marche comme leur défense ne sont assurées par aucune réglementation comme il en est dans l'armée romaine.

A toutes ces difficultés s'en ajoutait une dernière, structurelle. L'armée, qu'elle soit celle d'un peuple ou d'une coalition, demeurait divisée. Le commandement unique n'empêchait pas l'indépendance des différentes composantes. Comme les peuples coalisés, les tribus d'une même cité gardaient leur autonomie à la bataille et dans les déplacements.

Le combat

Les textes antiques décrivent très mal le combat, vu du côté gaulois. Leurs auteurs, même les plus objectifs, ne comprennent guère, en effet, la logique qui l'anime. Ils nous montrent des guerriers se précipitant au combat, fondant

littéralement sur l'ennemi comme une bombe, vainquant très vite ou s'avouant vaincu tout aussi rapidement. Il est difficile de faire la part de l'imagination de ces écrivains qui se sont plus attachés à décrire les façons de combattre des Celtes qu'à comprendre leur stratégie. Les généralités qu'ils nous livrent ne permettent pas de définir des types de combat ni même les moments essentiels de celui-ci. D'autant que les batailles décrites sont exceptionnelles : les Celtes affrontent un adversaire inhabituel, dont ils subissent la façon de combattre plutôt qu'ils n'imposent la leur.

Combats entre Gaulois et Romains. Arc d'Orange (d'après Esperandieu).



On sait comment le guerrier maniait son épée, comment il se déplaçait en char, mais rien de la façon dont les Gaulois concevaient cet événement majeur, comment ils l'organisaient. Il est sûr, en tout cas, que la bataille, au sens de bataille rangée, n'était pas pour eux une conception habituelle. Ils la rencontrèrent et durent s'y adapter mais, guère plus que nous aujourd'hui, ils n'en comprirent le sens. Chez les Celtes, les règles du combat se limitaient à quelques points d'honneur incontournables : se battre à outrance jusqu'à la mort, offrir sa victoire aux dieux, ne fuir ni devant l'ennemi ni devant la mort. Le combat n'avait pas subi cette codification extrême qu'il a connue en Grèce où tous les détails jusqu'au choix du champ, obéissent à des règles.

Le guerrier dans le combat demeure seul. Musée de Trèves.

La victoire

Dans toutes les guerres antiques les adversaires se préoccupent moins d'exterminer l'ennemi que d'exiber les signes de la victoire. Contrairement aux guerres contemporaines, le plus souvent des guerres d'anéantissement, la guerre antique garde une grande part de symbolique. Pour les Grecs la victoire se traduit par l'érection du trophée. Chez les Celtes la prise du butin et le prélèvement des crânes ont la même fonction, comme si finalement l'obtention de ces biens est préférable à la mise hors jeu de l'ennemi. Le déséquilibre entre le fruit de la victoire et les forces mises en branle est incompréhensible si l'on ne mesure pas l'importance de ces signes magiques et de la renommée universelle qu'ils engendraient.

Polybe rapporte que, quelque temps avant la bataille de Télamon, les Gésates préfèrent abandonner la poursuite de l'ennemi par peur de voir le butin leur échapper. Cette précipitation à s'emparer du butin était d'autant plus forte que celui-ci n'était pas collectif même si sa destination l'était. Le nombre et la qualité des dépouilles que le guerrier rapportait traduisait directement sa valeur et la place qu'on lui reconnaissait dans la société. C'est pourquoi, à l'issue de bien des batailles qui ne marquent pas pour autant la fin de la guerre, on voit les Gaulois s'occuper tranquillement de dépouiller l'ennemi mort tandis que l'ennemi vivant profite de l'occasion pour s'enfuir.

Le retour du butin dans la cité prenait des allures de triomphe, un triomphe qui se trouvait démultiplié par autant de guerriers venant porter, aux dires de César, ses propres prises de guerre. Chaque soldat trouvait donc sa part d'honneur, contrairement à Rome où le général récupérait le fruit de la victoire sur sa propre personne. Cela s'accompagnait de solennité, de rites multiples par lesquels la cité témoignait sa reconnaissance aux défenseurs. Mais les historiens de l'Antiquité n'ont jamais eu le loisir d'assister à pareille cérémonie.

La défaite

De la défaite on sait peu, sinon qu'elle pouvait tenir à un rien : le moindre revers de fortune désespérait les Gaulois, les anéantissait au figuré avant de le faire réellement. Elle avait pour le guerrier trois issues. La mort était la plus noble à défaut d'être la plus courante. La fuite était plus habituelle. Elle n'était pas forcément honteuse. Car les Celtes n'en avaient pas la même conception que les Grecs ou les Romains. Comme ils ne défendaient pas une idée sacrée de la

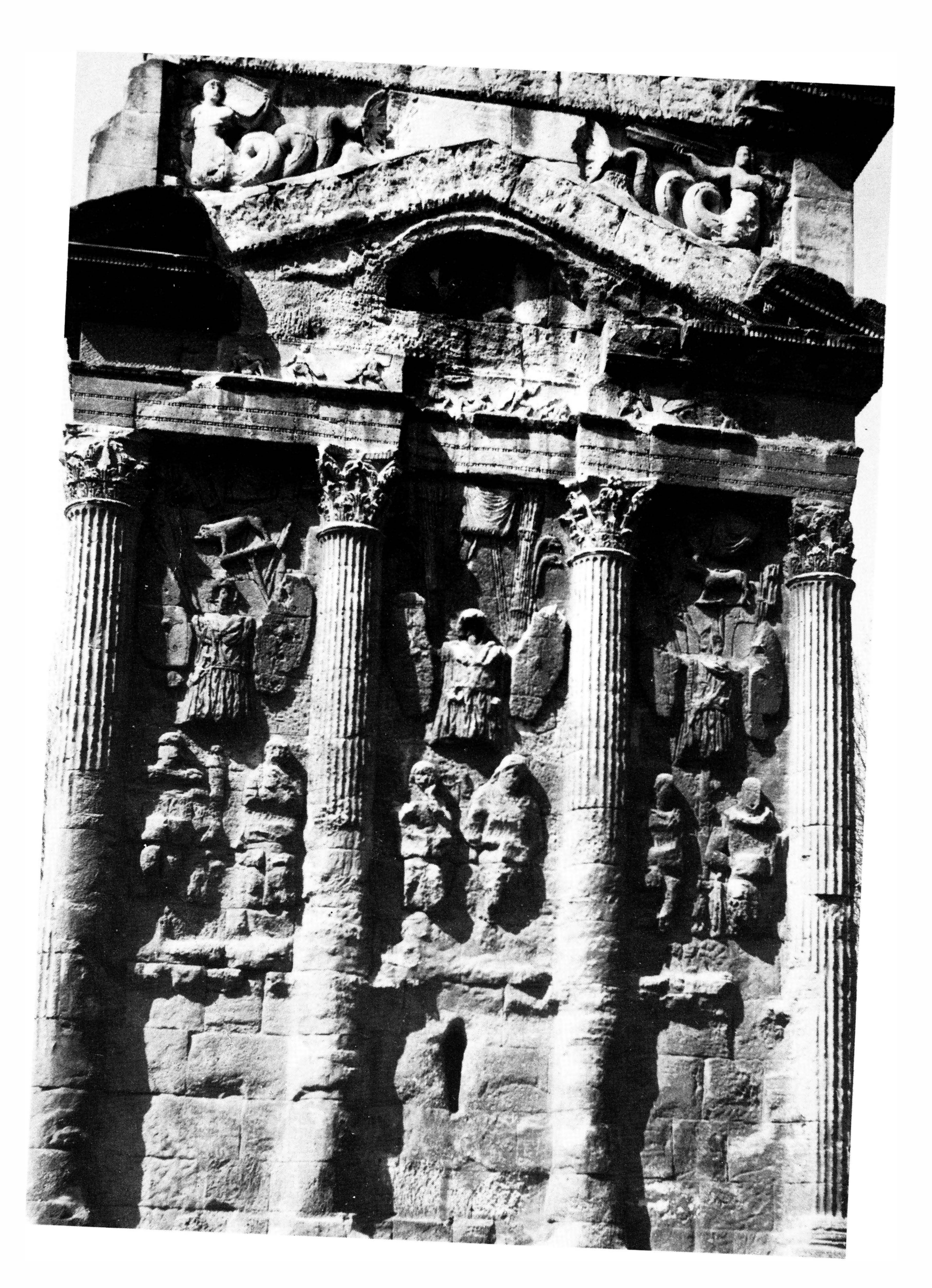


Guerriers gaulois avec leurs boucliers. Musée de Cluny (d'après Esperandieu).

bataille rangée, la fuite ne faisait que retarder l'échéance d'un nouveau combat. Si l'affrontement était mal engagé, on préférait entraîner l'ennemi dans des lieux plus favorables ou le rencontrer avec des troupes mieux adaptées. L'armée celtique avait souvent cet avantage sur ses rivales, une souplesse de mouvement au combat qui tenait pour l'essentiel à sa cavalerie.

La fuite à l'allure de désertion — non suivie d'un nouveau combat — était plus rare. Elle était contraire à l'idéologie du guerrier, à son honneur. Si ce dernier devait choisir cette solution, il savait qu'il perdait tout crédit dans sa cité, il se condamnait lui-même à l'exil. Un exemple qui ne concerne pas directement les Gaulois mais un peuple parent, les Cimbres, montre à quel point les sentiments pouvaient s'exacerber sur ces délicates questions. Dans une bataille où ils perdaient la partie, leurs femmes, à l'arrière, juchées sur des chariots tuèrent les guerriers de leurs propres mains plutôt que de les laisser reculer devant l'ennemi.

Enfin il arrivait qu'on demandât la paix, qu'on fît un traité. Les Celtes avaient évidemment des ambassadeurs. Ils disposaient également de signes, connus de leurs voisins et dont le sens était clair pour tous : arrêt du combat, demande de négociation. Polybe rapporte ainsi que dans les Alpes les tribus gauloises désirant la paix s'approchèrent d'Hannibal, en tendant des rameaux d'olivier et des couronnes. La paix monnayée n'avait pas toujours un aspect déshonorant. Elle mettait souvent un terme à une longue incertitude des combats. Elle pouvait aussi être une fin en soi. Car les expéditions n'avaient pas qu'un côté négatif, elles avaient aussi pour but la recherche de nouvelles alliances. Le rapport belliqueux entre les deux cités ne servait alors qu'à déterminer laquelle serait cliente de l'autre.



HISTOIRE DU GUERRIER GAULOIS JUSQU'A LA GUERRE DES GAULES

On ne peut comprendre la spécificité de la guerre et de l'armement chez les Gaulois si on ne tente de les replacer dans un développement historique : le poids des archaïsmes, de ce qu'on appelerait aujourd'hui « conservatisme » est ici considérable, autant que dans le domaine religieux. Aussi, est-ce la seule façon d'éclairer des caractéristiques qui nous semblent autant d'anomalies : rôle dominant de la cavalerie, usage quasi exclusif de l'épée, adoption tardive de la formation groupée et des règles élémentaires de la stratégie, par exemple.

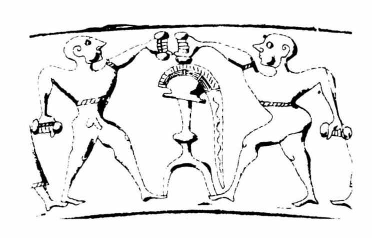
Les textes manquent cruellement. Il n'y en a pas pour la période de La Tène ancienne. Ceux qui concernent La Tène moyenne, paraissent se contredire souvent, au moins en apparence car bien souvent ils trahissent des différences géographiques. Pour l'époque la plus récente, si les textes abondent, personne n'ignore qu'il s'agit le plus souvent d'écrits de propagande.

Une histoire événementielle serait dérisoire puisque les faits conservés ne sont pas ceux que les Gaulois ont choisi de retenir mais ceux que leurs voisins ont gardé en mémoire, à leur place, pour des raisons politiques ou colonisatrices. Recherchons à travers les événements, les représentations iconographiques, l'armement retrouvé, comment au cours de leur histoire les Celtes ont conçu le guerrier, le combat et, d'une manière générale, la guerre.

Persistances hallstattiennes

La civilisation laténienne n'est pas née *ex nihilo*, elle est l'héritière directe de la civilisation de Hallstatt, même si elle a reçu et mêlé au cours des cinq siècles de son existance des influences autres et diverses. Cette filiation de l'une à l'autre

← Trophée d'armes gauloises. Arc d'Orange.



Gymnastique, peut-être rituelle, du guerrier. Situle de Watsch (d'après O.H. Frey).



Groupe de cavaliers. Situle de Kuffarn (d'après O.H. Frey).

est si marquée que nulle part en Gaule n'existe un phénomène assimilable à un hiatus entre le Hallstatt final et La Tène ancienne.

Le guerrier est le même et il est aisé de s'en rendre compte à la simple analyse des situles : dans une culture typiquement hallstattiennne apparaissent les premiers exemplaires d'un armement qui est celui de La Tène. Mais surtout ces objets nous décrivent de façon particulièrement réaliste le guerrier et sa vie quotidienne, beaucoup mieux que ne peuvent le faire toutes les sépultures princières. On y voit de vrais combattants, qui s'entraînent, se livrent à une gymnastique très semblable à celle que l'on peut voir sur les vases grecs, gymnastique peut-être sacrée. Et s'ils sont en armes, ce n'est pas uniquement dans les parades, mais parfois dans des expéditions guerrières. Il arrive même qu'ils soient montrés au combat, ramenant des prisonniers.

C'est une toute autre vision que nous offre le matériel des tombes princières. Les armes trouvées ne sont pas réellement adaptées au combat. Leur efficacité paraît bien relative. Certainement leurs possesseurs les utilisaient-ils plutôt dans des parades ou à la chasse. On peut même se demander si ses princes allaient à la guerre. Ce n'est pas, en tout cas, sous l'aspect de guerriers qu'ils se voulaient inhumés. La guerre n'avait pas ce prestige qu'elle a acquis plus tard à l'époque de La Tène.

Sur les représentations des situles trois sortes de combattants se distinguent. Les cavaliers y sont représentés le plus fréquemment. Leur armement ne répond à aucune règle stable : tantôt le guerrier porte une hâche de combat, tantôt le bouclier et la lance, tantôt la lance dans la main droite et sur la tête le casque. Enfin, sur quelques situles on peut voir des combattants montés sur des chars.

Cette présence extrêmement précoce de chars à deux roues dans cette région vénéto-illyrienne où se rencontrent les situles suggère une influence assez puissante de la civilisation étrusque. Les Vénètes auraient eu des contacts avec cette civilisation, directement par voie de mer, et lui auraient fait de nombreux emprunts. De là, le char à deux roues se serait diffusé extrêmement rapidement dans le monde celtique.

Les situles sont contemporaines des tombes princières du Hallstatt final, il faut donc croire que les princes qui furent

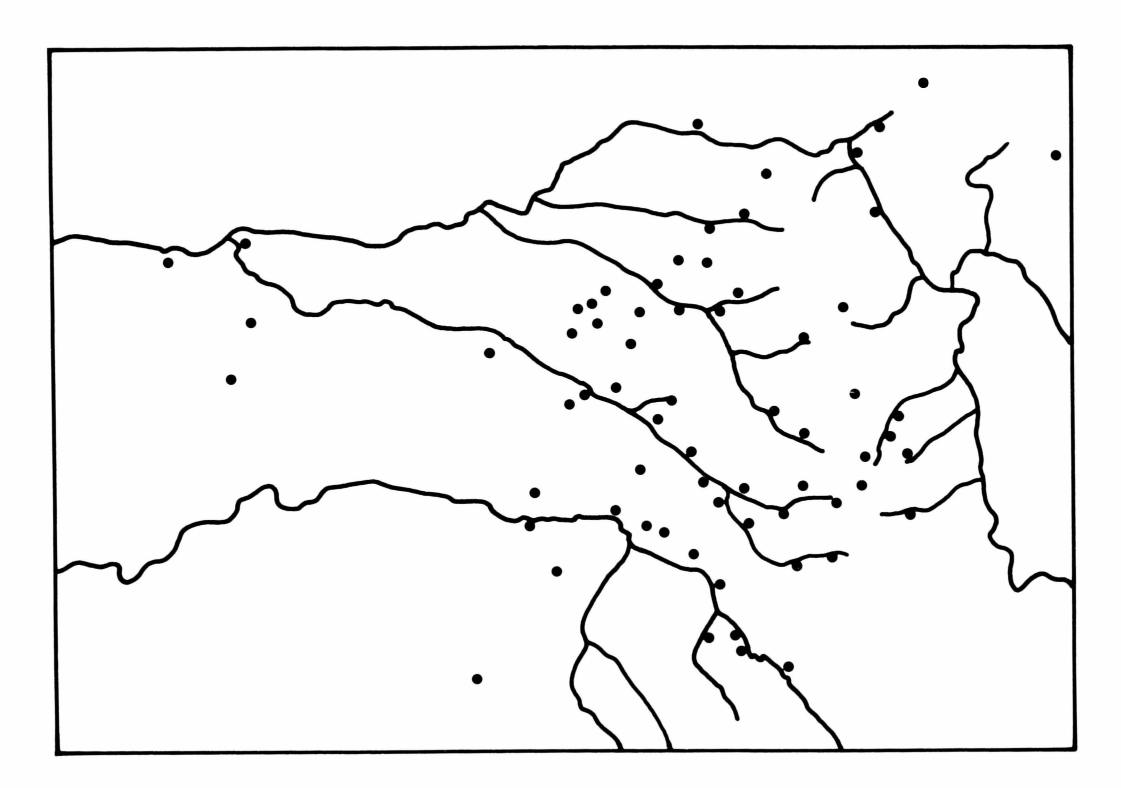
ensevelis dans ces sépultures s'entouraient de guerriers tels ceux qui viennent d'être décrits. Ceux-ci formaient des groupes vraissemblablement peu nombreux qui avaient pour mission d'assurer la protection du prince autant que sa prédominance. Leur rôle consistait à surveiller les voies commerciales par où transitaient la richesse du maître autant que son pouvoir. On ignore si ces guerriers étaient eux mêmes des nobles, mais ils étaient certainement d'une haute extraction.

A la même époque et pour les mêmes raisons apparaissent et se développent les forteresses dites princières dont les représentants les plus célèbres sont la Heuneburg, Vix et Chatillon--sur-Glâne. Leur petite taille indique qu'elles étaient le centre de territoires limités et occupés par des populations peu nombreuses, à l'image de ces « petits » princes qui viennent d'être évoqués. Elle suggère également qu'elles ne durent jamais être au centre de conflits importants, même si leur rôle purement stratégique ne doit pas être négligé (la Heuneburg était fortifiée à la manière grecque avec un rempart de pierres en grand appareil surmonté d'un mur en briques crues). Elles étaient à la fois des points de défense des grands axes commerciaux, des refuges contre les pillards et une matérialisation du prestige princier.

Pourquoi ces forteresses ont-elles toutes périclité au cours du V[e] siècle ? La question est toujours débattue. Les raisons en sont certainement économiques mais à elles s'en sont ajoutées d'autres, consécutivement peut-être, d'ordre social et politique. Les chefs qui figurent dans les tombes de la Marne moins d'un siècle plus tard n'ont en effet plus grand chose de commun avec les princes hallstattiens, bien qu'on ne constate pas de grand changement dans la culture matérielle.

Les chefs marniens

Il n'y a pas, hormis ce phénomène, de coupure franche entre Hallstatt final et La Tène ancienne, il est remarquable que les régions représentatives des deux cultures ne soient pas exactement les mêmes. La première est marquée par les sites et la production de la Bourgogne, de la Franche-Comté et de l'Allemagne du Sud, la seconde par les régions limitrophes et périfériques de la Champagne, des Ardennes françaises et belges, de l'Unsrück-Eiffel. Comment expliquer ce déplacement géographique ? On a parlé de migration vers l'ouest et le nord. Si l'archéologie confirme amplement la progression du peuplement dans une direction occidentale (Champagne dès le début de La Tène ancienne, Picardie dès



Répartition des tombes à char en Champagne (d'après van Endert).

le début de La Tène moyenne par exemple), les recherches ne sont pas suffisamment avancées pour qu'on puisse confirmer cette hypothèse.

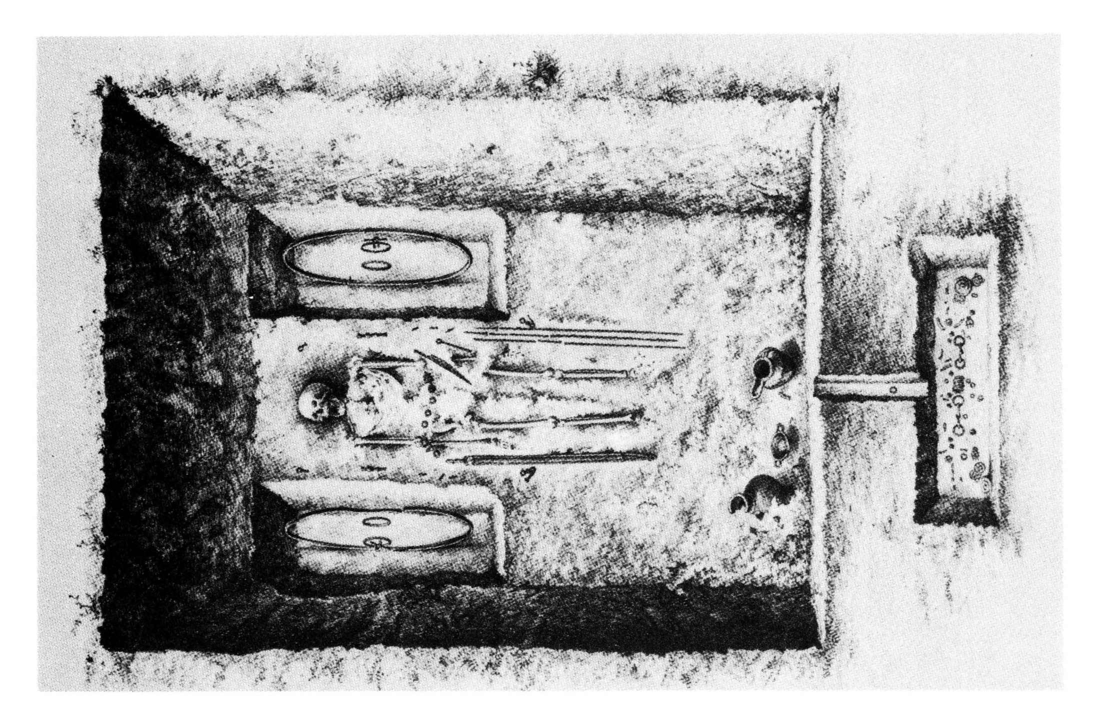
La fouille de centaines de nécropoles et de milliers de sépultures dans les départements de la Marne, de l'Aisne, des Ardennes et de la Haute Marne permet d'avoir une idée des débuts de la civilisation laténienne en Gaule et d'approcher le monde du guerrier. L'abondance de ces vestiges dans le seul département de la Marne fit appeler cette première phase du premier âge du Fer « marnienne ». L'appellation n'est plus retenue aujourd'hui, on lui préfère celle, éponymique, de « La Tène ancienne ». Cependant pour les sépultures de Champagne on continue à parler de « marnien ».

Dans ces nécropoles les sépultures les plus remarquables sont, sans conteste, celles dites « à char », parce que le guerrier y est enseveli avec son char, entier ou représenté par quelques pièces. Leur répartition générale est significative : on rencontre en moyenne une de ces sépultures dans chaque nécropole. Ces dernières se distribuent densément dans le paysage, à raison d'une à quatre pour le territoire d'un village actuel. Elles contiennent, pour autant qu'on puisse le savoir,

une moyenne d'une centaine de tombes, parfois beaucoup plus (jusqu'à mille). Si l'on tient compte de la chronologie de ces ensembles qui s'étalent généralement de la fin du Ve au IIIe siècle, on peut reconnaître une population relativement dense qui se répartissait en unités de population moyennes, voire petites.

Le rapport entre tombes à char et nécropoles peut être cerné approximativement : au moins 150 pour 400 nécropoles connues. Le même rapport ne peut être établi pour les tombes de guerrier sans char, faute de données. On peut cependant estimer que dans chacun de ces groupes il y avait un chef, celui qu'on retrouve enterré avec son char. Ce véhicule étant le signe distinctif de son pouvoir, mais pas le seul. Les armes, plus nombreuses que dans les sépultures de guerriers y sont aussi plus belles, ce sont parfois des objets d'apparat. De même, il est le seul à posséder des parures en or et des objets d'importation, assiettes, vases, oenochoes grecs ou italiques. Moins que par la forme de sa sépulture ou la place de celle-ci dans le cimetière, le chef se signale par les objets dont il est le seul possesseur, essentiellement trois, le char, le casque et l'objet d'importation. Ces derniers présentent parfois une antériorité sur le reste du matériel. Ils ont dû

Sépulture de Somme-Bionne (d'après Morel).



être transmis de génération en génération. On peut donc croire que ce pouvoir avait une nature héréditaire. Elle accréditait peut-être déjà la revendication d'une noblesse ou elle permettait que ces privilégiés en jettent les bases.

La place des guerriers de condition plus modeste rencontrés dans ces nécropoles est moins aisée à définir. Il est probable qu'ils étaient également nobles, tout au moins des « chevaliers ». Mais on ignore s'ils entouraient le chef ou gardaient une certaine indépendance. Il est sûr que le chef les dominait pour des raisons héréditaires, religieuses ou les deux à la fois, comme le laisse entendre le mot « rix » (littéralement « roitelet ») dont usent les auteurs latins pour les désigner.

Ce pouvoir, partagé entre chef et guerriers, entre *rix* et nobles, se traduisait avant tout sur le plan foncier. L'un et les autres étaient de riches propriétaires terriens qui faisaient travailler paysans et artisans. Leurs seules activités, comme le montrent quelques décennies plus tôt les images des situles, étaient de nature religieuse, guerrière et ludique.

L'absence de recherches anthropologiques ne permet pas de savoir s'il y a des différences ethniques entre les porteurs d'armes et ceux qui en sont dépourvus, si les premiers sont des conquérants venus de régions limitrophes ou lointaines et les seconds des autochtones. Sur le plan proprement militaire nos connaissances sont limitées. Peut-on déjà parler de guerre, ce qui supposerait que ces petites communautés étaient capables de s'allier et de s'organiser militairement sous la conduite d'un chef unique ? Il est certainement plus raisonnable d'imaginer des coups de main limités, des razzias, de brèves incursions chez les voisins qui ne mettaient en mouvement que des poignées d'hommes.

Poseidonios donne la meilleure image de ce monde guerrier de La Tène ancienne, à la fin du IIe siècle avant J.-C. mais d'après des documents relatifs à une situation plus ancienne. Il nous montre des guerriers partant au combat, entourés de bardes qui les amusent et les couvrent de louanges. « Les Celtes parfois pendant leurs repas organisent des vrais duels. Toujours armés dans leurs réunions ils se livrent à des combats simulés et luttent entre eux du bout des mains ; mais parfois aussi ils vont jusqu'aux blessures ; ils en viennent à se tuer. » C'est un monde qui fait penser à celui des romans de chevalerie où l'on se livre des duels à mort pour des questions de préséance, où l'on fait assaut de dons réciproques, jusqu'à

celui de sa vie. Poseidonios continue son récit, en décrivant un repas digne des chevaliers de la Table-Ronde. « Quand les convives sont nombreux, ils s'asseyent en cercle et la place du milieu est au plus grand personnage qui est comme le choryphée du choeur : c'est lui qui se distingue entre tous par son habileté à la guerre, par sa naissance ou ses richesses. Près de lui, s'assied celui qui reçoit et successivement de chaque côté tous les autres, selon leur rang plus ou moins élevé. Les servants d'armes, — ceux qui tiennent le bouclier — sont derrière et, en face, les *doryphores* ou porte-lances, assis en cercle comme les maîtres, mangent en même temps. Ceux qui servent font circuler la boisson dans des vases qui ressemblent à nos ambiques et sont de terre ou d'argent... l'esclave fait circuler de droite à gauche... »

La ressemblance entre ces scènes et celles qui figurent sur les situles est frappante. La société entre le VIe siècle et la fin de La Tène ancienne a donc peu changé.

L'invasion de la Cisalpine

Des légendes tenaces chez les Romains du Ier siècle avant J.-C. témoignent d'une invasion de la Cisalpine par les Gaulois à une époque mal définie mais qu'on place généralement, à la phase ancienne de La Tène. Tite-Live (V,3) et Plutarque (Camille 15) se font l'écho de ces belles histoires que tout le monde connaît : les neveux du roi Ambigat auraient au cours d'une sorte de *ver sacrum* emmené avec eux toute la population jeune, l'un vers la forêt hercynienne, l'autre vers l'Italie. Autre légende non moins poétique : un certain Aruns, étrusque, voyant sa femme séduite par Lucumon de Clusium, aurait, de dépit, et par l'appât du vin, attiré les Gaulois dans sa patrie.

Faire la part du vrai et du faux dans ces mythes étiologiques est un exercice voué à l'échec, qui nous renseignerait plus sur la réinterprétation latine des événements que sur les motivations des Gaulois. Il vaut mieux s'adresser à Justin (XX,5) qui, compilant Trogue-Pompée, déclare à ce propos : « Ce furent des bouleversements intérieurs qui poussèrent les Gaulois hors de leur pays ». Il fait sans doute allusion à une poussée démographique dont le mythe du *ver sacrum* des Bituriges pourrait également témoigner. Les Celtes de la Gaule seraient descendus en Italie à la recherche de nouvelles terres. Le morcellement et la diversification du peuplement du nord de la péninsule à cette époque était un terrain favorable à l'expansion des Celtes. Ils se seraient insérés dans les territoi-

Gravure du XIXe illustrant le texte de Tite-Live : les Gaulois à Rome (d'après M. Guizot, 1870).

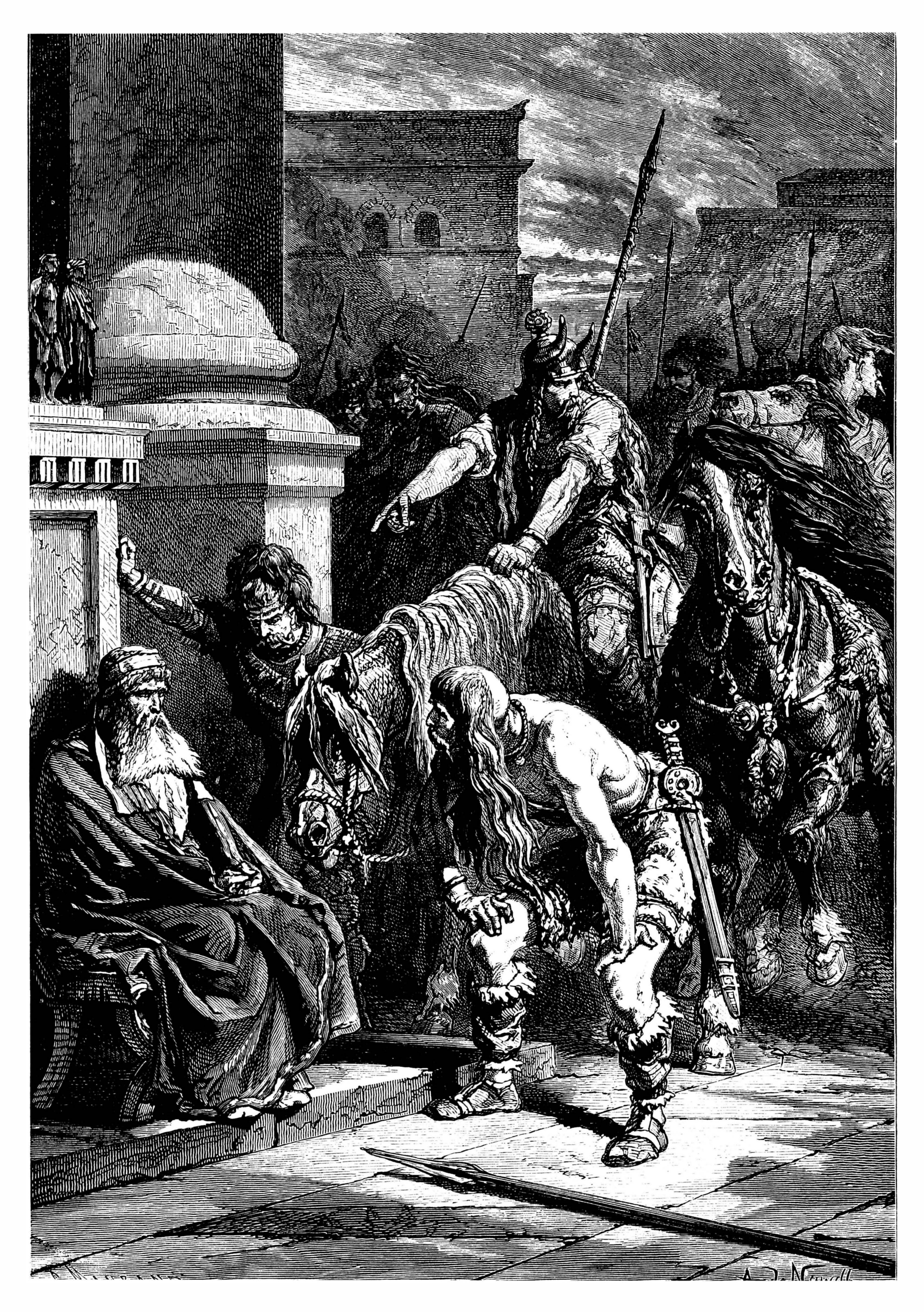


res inoccupés, repoussant au besoin les populations indigènes. Batailleurs, pilleurs, plus nomades que sédentaires, ils n'eurent aucun mal à se faire une place. Telle la description de Polybe (II, 17) « Ils habitaient des bouges sans murailles, manquant de meubles, dormant sur l'herbe ou sur la paille, ne se nourrissant que de viande, ne s'occupant que de la guerre et d'un peu de culture : là se bornaient leur science et leur industrie. L'or et les troupeaux constituaient à leurs yeux toute la richesse parce que ce sont les seuls biens que l'on peut transporter avec soi en toute occasion. »

Ces groupes humains, mobiles et guerriers pouvaient facilement piller les paisibles et opulentes cités étrusques ou les établissements de la Grande Grèce. Dans cette expansion, les Gaulois de Cisalpine et plus particulièrement les Sénons rencontrèrent un autre impérialisme non moins agressif mais mieux organisé, celui de Rome. Les villes étrusques en furent l'enjeu, objets de pillages ou d'une protection monnayée. Les Celtes ne furent pas alors seulement les ennemis de Rome, ils en devinrent les alliés objectifs, nouveau prétexte à l'avancée romaine.

Mais la menace romaine servit également les peuplades celtiques, disséminées, souvent rivales et inorganisées. Le péril les rapprocha et favorisa un embryon d'organisation militaire. Après avoir constitué des nations indépendantes les Sénons et les Boïens purent même s'allier. Ensemble ils tentèrent de s'installer en Étrurie septentrionale, à Clusium au tout début du IVe siècle. Les Étrusques étaient prêts à leur consentir quelques terres mais les Romains, appelés à leur défense, ne l'entendirent pas de cette oreille. Le résultat fut la descente des Gaulois vers Rome et la première grande bataille qu'ils connurent, celle de l'Allia en — 390. Les Romains, mesurant mal le danger, mal préparés, furent littéralement écrasés. La victoire fut même si prompte que les Gaulois en demeurèrent étonnés, comme « hébétés » disent les commentateurs antiques. Ils ne poussèrent pas immédiatement jusqu'à Rome, éloignée de seulement douze milles.

Les Romains, de leur côté, étaient accablés. Chacun connaît la suite des événements : l'entrée des Gaulois dans Rome silencieuse et comme abandonnée, les guerriers romains réfugiés dans le Capitole, le siège du Capitole, les oies, le traité de paix entre Gaulois et Romains. L'historiographie romaine a tellement retravaillé et embelli tous ces événements qu'on ne peut plus espérer une juste idée de la réalité. Le légendaire Camille réussit-il ensuite à vaincre les Gaulois ?



D'après la version la plus plausible, les Celtes rentrèrent chez eux, ayant obtenu tout ce qu'il désiraient : se venger de Rome, se gorger de butin, le droit de demeurer sur les territoires du Nord. A leur retour en Cisalpine, ils se contentèrent de repousser un peu plus loin les Vénètes et les peuples alpins.

La paix instaurée régna jusqu'au IIIe siècle, à peine troublée par quelques échauffourées qui alimentèrent les annalistes et nous laissèrent les belles histoires de Manlius Torquatus et de Corvinus.

Mutations au IIIe siècle

Les événements de Cisalpine durent avoir un retentissement considérable en Gaule. Des liens très forts existaient entre tribus en-deçà et au-delà des Alpes. Les besoins de la guerre et les relations de parenté étaient par ailleurs l'occasion pour les guerriers de Gaule de venir en Italie. Ils découvrirent des civilisations qu'ils ne connaissaient que par un commerce limité aux objets de prestige. Ils apprirent là de nouvelles façons de se battre et même rencontrèrent pour la première fois la guerre. Ces nouvelles expériences étaient rapportées consciencieusement en Gaule où le peuple était avide de récits de voyage, d'aventures extraordinaires.

Des relations plus stables s'instaurèrent entre Gaulois et peuples de la Méditerranée. A cette époque se développa la pratique du mercenariat. Les Étrusques comme les Grecs ou les colons de Grande Grèce manquaient de guerriers mais disposaient de richesses substantielles, Gaulois et Celtes leur offraient en échange une source inépuisable d'hommes.

Dans ces expéditions autour de la Méditerranée, les Gaulois qui connaissaient principalement le combat individuel, eurent à s'adapter à des formations plus groupées, dans les affrontements comme dans les déplacements. Plus tard, ils copièrent la phalange. Apprirent-ils la discipline qu'on a dit si souvent leur manquer ? On l'ignore car les documents sur les mercenaires sont peu nombreux. Il est certain qu'ils durent se plier aux règles élémentaires de conduite : les armées les utilisaient de façon appropriée et eurent toujours à se féliciter de leurs services. Les Gaulois étaient employés pour terroriser : leur premier assaut était redoutable et plus d'une fois dans une grande bataille il décida de son issue.

Parallèlement, dans la Celtique continentale, d'importants mouvements de population reprirent, motivés peut-être par

les événements de Cisalpine. De Tolosa partit une émigration en direction de la forêt hercynienne (Justin XXIV,4), nouveau *ver sacrum* ou suite à des querelles intestines. Strabon (1,4) penche pour la seconde solution : « Il s'éleva chez les Tectosages de violentes dissensions par suite desquelles un grand nombre d'hommes furent chassés et contraints d'aller chercher fortune ailleurs. »

Dans le nord de la Gaule, des mouvements contraires se produisaient. Des peuples celtiques, venus d'Outre-Rhin s'installaient dans les vallées de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, appelés Belges. Les récentes découvertes archéologiques indiquent que l'arrivée de ces peuples ne fut pas massive ; des groupes arrivèrent les uns après les autres, entre la fin du IVe et le milieu du IIIe siècle. Ils rencontrèrent un peuplement autochtone assez lâche et leur intégration se fit sans heurt, qui aurait laissé de quelconques traces archéologiques.

Alors que les peuples celtiques de Champagne, du Sénonais et de Bourgogne continuaient à vivre sur le modèle de La Tène ancienne, ce qui s'observe principalement dans les coutumes funéraires, (guerrier encore inhumé isolément avec ses armes), les Belges opéraient une profonde mutation de la société celtique dans la seconde moitié du IIIe siècle. Ces nouveautés sont observables sur trois plans : L'armement se diversifie. L'épée s'allonge ; le cavalier peut désormais l'utiliser comme le fantassin ou même le combattant sur son char. L'usage du bouclier se généralise et prend une forme standard à l'usage des trois types de combattants. Enfin les modes de harnachement se multiplient et se spécialisent ; les grosses chaînes, nouveauté, sont peut-être réservées au fantassin. Ces modifications dans la panoplie indiquent que, dès cette époque, deux types de combattants ont eu un statut privilégié : le cavalier et le fantassin lourdement armé.

Cette structuration de la société où apparaissent les premiers comportements collectifs cohérents se traduit nettement sur le troisième plan, religieux. Les populations de la Belgique au début du IIIe siècle mettent en oeuvre une nouvelle forme de culte qui, se développe dans toute la Gaule. Sa meilleure expression se découvre dans les grands sanctuaires guerriers, de Gournay-sur-Aronde et de Ribemont-sur-Ancre. Ces architectures monumentales et leur dépôt sacré signifient manifestement que les butins et les dépouilles, buts de la guerre, ne sont plus un bien individuel mais un patrimoine collectif, la richesse et la mémoire du groupe

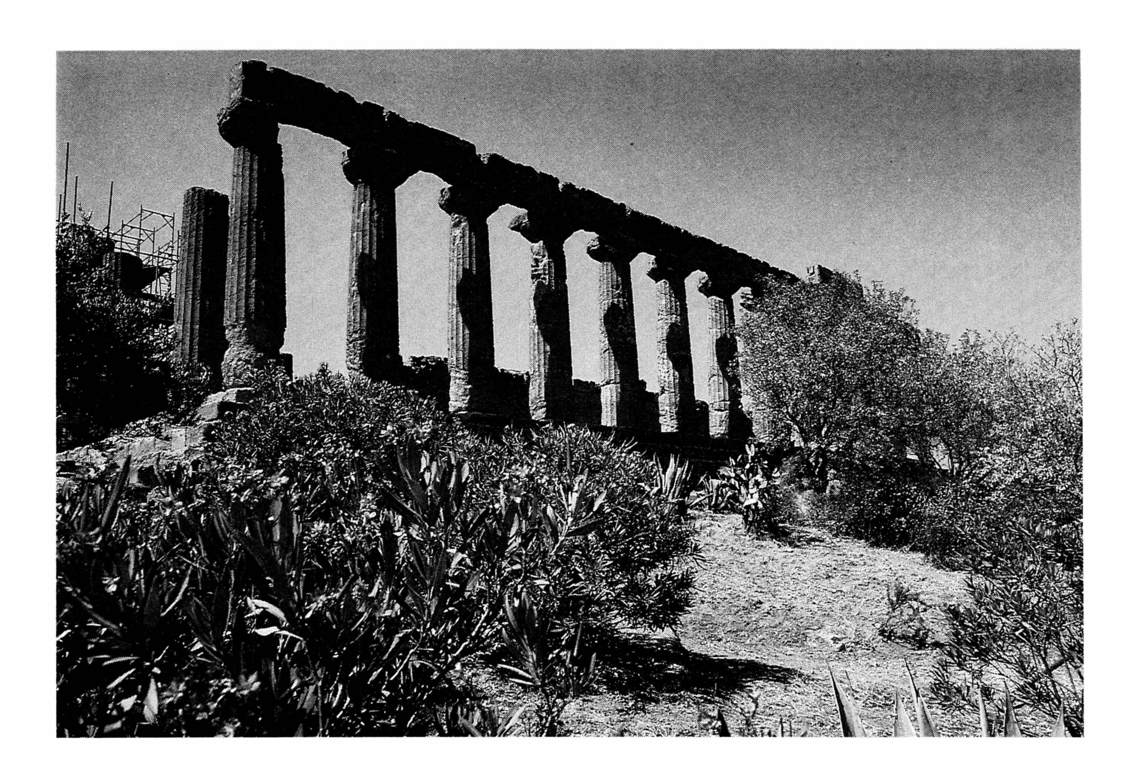
Cette mutation, outre de tels prolongements dans la structure sociale, eut des conséquenses radicales dans la conception et la pratique de la guerre. Elle devenait l'oeuvre de la communauté tout entière et plus seulement celle d'une classe supérieure et de ses héros. Corrélative à la construction de la cité, la guerre ou sa préparation, se conçut comme un service, un véritable impôt. Ceux qui ne partaient pas y contribuaient par la fabrication d'armes, de chariots, par l'élevage des chevaux et des animaux de transport, par la livraison de vivres. La guerre, dans toutes ses incidences (combat, expédition, fortification), pour la première fois mobilisait toutes les couches de la société dans une entreprise où elles se reconnaissaient toutes.

L'organisation de l'armée et la tactique s'en trouvèrent consécutivement changées. On peut l'observer dans les grandes batailles des IIIe et IIe siècles. Les corps des guerriers sont alors solidaires, une même stratégie les réunit. Et surtout ils ne sont plus seuls : une infrastructure de servants d'armes, de tirailleurs armés légèrement, les soutient.

Pour rendre à ce tableau son épaisseur historique, il convient de tenir compte des nombreux archaïsmes qui subsistèrent en Gaule. Le récit de César, deux siècles plus tard en donne l'image. La noblesse, en s'opposant aux roitelets de La Tène ancienne, a favorisé une modernisation de l'appareil militaire, mais elle lui fut parfois un frein. La tyrannie, le retour à des royaumes héréditaires ont souvent affaibli des peuples en pleine expansion. Malgré l'élargissement de ses bases sociales, le monde guerrier était encore dominé aux IIIe et IIe siècles par une hiérarchie toute puissante.

Les guerres puniques et la conquête de la Cisalpine par les Romains.

Les Gaulois transalpins participèrent activement à la première guerre punique, comme mercenaires en Sicile, en Corse et en Sardaigne, à la solde de Carthage. Tant qu'ils furent payés régulièrement, les Gaulois s'acquittèrent de leur tâche le mieux du monde. Quand ce ne fut plus le cas, ils commencèrent à déserter. Les Carthaginois les réprimèrent souvent cruellement, tandis que les Romains les accueillaient en grand nombre dans leurs troupes. Plus tard, lors de leur reddition, les Carthaginois avaient encore des dettes auprès de leur mercenaires. Les Gaulois n'hésitèrent pas à aller chercher leur solde à Carthage même. Ce fut l'occasion d'une guerre de cinq ans entre 241 et 237 qui fit courir les



L'un des temples de Grande Grèce que les mercenaires gaulois purent voir. Selinonte.

plus grands risques à cette cité déjà bien amoindrie (Polybe I, 85 ; II, 7).

Si l'on songe à ces événements qui ont entraîné les troupes gauloises sur tous les bords de la Méditerranée, jusqu'en Afrique, on s'étonne qu'ils n'aient eu aucune influence sur l'armement des Celtes continentaux. Bien sûr, très peu de mercenaires sont revenus dans leur patrie. Mais ceux qui ont pu le faire ont forcément rapporté des pièces de l'équipement grec, romain ou carthaginois, qui auraient dû provoquer des innovations ou, pour le moins, des modifications dans la panoplie gauloise. Or il n'en est rien. L'armement gaulois, une fois stabilisé au début du IIIe siècle, évolue relativement peu par la suite et n'emprunte quasiment rien aux civilisations périphériques. Nouvelle marque de ce conservatisme, très fort, évoqué déjà plus haut.

Parallèlement, les Romains continuaient leur offensive, vers le nord de l'Italie cette fois. Leur but était le pays des Sénons. Ils réussirent à le contrôler en créant deux colonies, Sena Gallica et Ariminium. En effet, au début du IIIe siècle, une coalition formée par les Samnites contre Rome avait entraîné les Sénons dans une nouvelle aventure qui fut pour

Armement typique du IIIe siècle. Sépulture de Bewaix. Musée de Neuchâtel.



eux sans lendemain. Les Romains, fins diplomates et habiles stratèges, surent briser cette coalition qui groupait, en plus des premiers, les Ombriens et les Étrusques. Ravageant l'Ombrie et l'Étrurie, ils obligèrent les guerriers de ces deux pays à revenir défendre leur patrie. Les Samnites et les Sénons, une fois isolés, furent attaqués à Sentinum en 295 avant J.-C. (Liv. X, 26-29). Ce fut l'une des premières grandes défaites des Celtes devant les Romains. Les Gaulois occupaient la droite de l'ordre de bataille, leur infanterie était flanquée de mille chars de guerre. L'infanterie de Décius chargea les Gaulois, sans parvenir toutefois à les ébranler. En revanche, sa cavalerie vint à bout de celle des Gaulois. Alors, l'infanterie s'entrouvrit pour laisser sortir les chars qui écrasèrent la cavalerie romaine puis pénétrèrent dans la masse des légions. La victoire était acquise aux Gaulois. Cependant, sur l'autre front, Fabius l'emportait sur les Samnites. Apprenant la mauvaise posture des Romains face aux Gaulois, il envoya une division de son armée. Les Gaulois en furent réduits à la défensive. Ils se formèrent en carré en se protégeant de leurs boucliers joints les uns contre les autres. Ils ne purent cependant résister plus longtemps aux deux armées romaines qui s'étaient réunies. La coalition gallo-samnite perdit 25 000 hommes d'après Tite-Live, 40 000 d'après Orose et 100 000 selon Diodore.

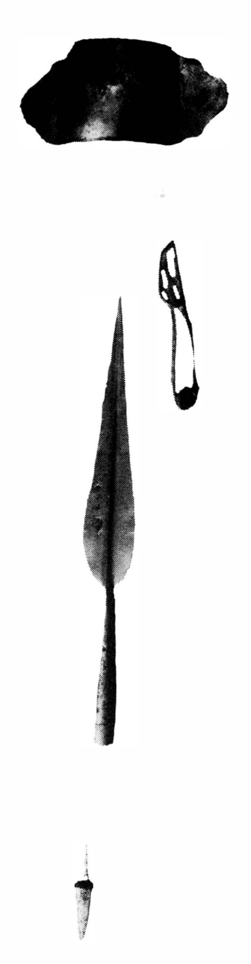
Les Sénons, dégoûtés de ces coalitions, n'en continuèrent pas moins à travailler pour les Étrusques. Ils vinrent en 283 reprendre la ville d'Arretium, en massacrant le prêteur Coecilius Metellus et 13 000 hommes. Forts de cette victoire, ils entraînèrent les Étrusques vers l'Urbs. Mais cette nouvelle coalition fut arrêtée au lac Vadimon. Les Romains en profitèrent pour envahir le pays Sénon, ravager son armée et créer la colonie de Sena Gallica.

Pour les Romains demeurait encore la menace des Boïens, qui de leur côté sentaient peser celle de Rome. A partir du milieu du IIIe siècle, ils tentèrent de reformer une confédération des peuples de la Circumpadane, mais les Vénètes et les Cénomans refusèrent de s'y joindre. Boïens, Insubres, Lingons, Gésates, mirent sur pied une armée de 50 000 fantassins et 20 000 cavaliers. La frayeur fut si forte à Rome qu'on enterra deux Gaulois et deux Grecs vivants sur le *Forum Boarium*. On se mit aussi à enrôler. La rencontre eut lieu en Étrurie au cap Télamon en 225 avant J.-C.

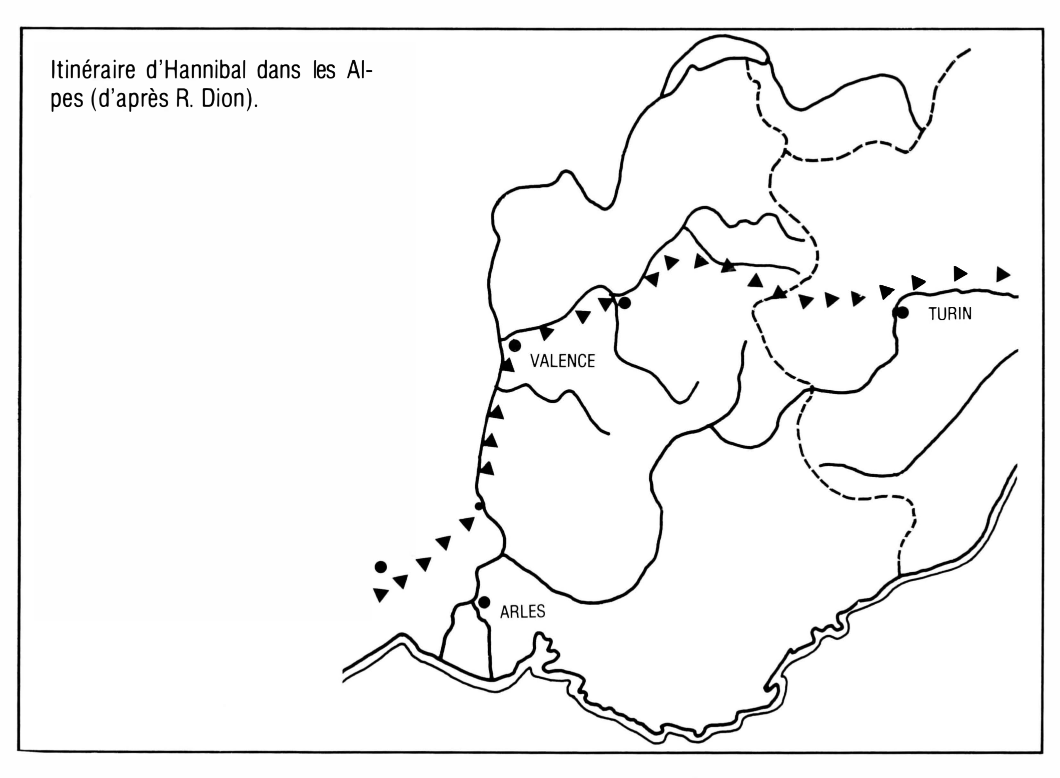
Polybe (II, 26-31) fait un récit circonstancié de la bataille. Les Gaulois pris en tenailles par deux armées, donnèrent à

leurs lignes un double front. Les Gésates et les Insubres faisaient face à Aemilius, les Boïens et les Taurisques à Regulus. Les chars de guerres, également présents, étaient placés aux deux ailes. Les archers romains attaquèrent les premiers. Les Gésates, nus et protégés seulement de leurs étroits boucliers, ne résistèrent pas longtemps et vinrent trouver refuge derrière la ligne des Insubres. En revanche, quand les légions romaines avancèrent, elles furent reçues à grands coups d'épée par les fantassins gaulois, et ne purent entamer leurs lignes. C'est finalement la cavalerie romaine qui, attaquant à l'improviste l'une des deux ailes, emporta la victoire.

Deux ans plus tard les enseignes romaines franchissaient le Pô et s'installaient sur le territoire des Insubres. Pressentant le danger, ceux-ci emportèrent les enseignes les plus sacrées, dites « inamovibles » de leur temple dédié à Athéna. Les enseignes ne parvinrent pas à aider l'armée insubre dans sa juste cause. Une bataille qui eut lieu sur les rives du Pô laissa 8 000 Gaulois face contre terre (Poybe II, 42-34). L'aide des Gésates ne fut d'aucun secours, ils perdirent la bataille de Clastidium un an plus tard. Dans ce combat Marcellus tua de ses propres mains le roi Viridomar et rapporta donc à Rome pour la troisième fois de son histoire des dépouilles opimes (Plutarque, *Marcellus*, 6, 7). Les Gésates retournèrent chez eux et les Insubres durent laisser Rome installer ses colonies.



Les hostilités avaient à peine cessé en Cisalpine qu'elles devaient bientôt reprendre sous une autre forme. Une nouvelle fois, les Gaulois furent entraînés dans une guerre punique avec leurs parents transalpins. Rappelons le passage d'Hannibal, l'un des grands moments de l'histoire gauloise. Les peuples situés des deux côtés des Alpes furent sollicités par les deux partis. Les Carthaginois les soudoyèrent pour faciliter leur passage, les Romains pour l'interdire aux premiers. Cependant les ambassadeurs de Rome n'eurent aucun succès : la colonisation de la Cisalpine rendait Boïens et Insubres défavorables aux intérêts romains, elle excitait également la colère des Aquitains, solidaires de leur frères de race et qui voyaient dans celle-ci un précédent fâcheux et de mauvais augure. Les seconds laissèrent passer Hannibal qui avait déjà franchi les Pyrénées. Les premiers harcelèrent les Romains qui s'étaient postés sur la frontière ligure. En revanche, les Volques s'opposèrent à la traversée du Rhône par Hannibal. Un stratagème lui permit cependant le franchissement du fleuve et la défaite des Volques. Il ne put néanmoins gagner les bords de la Méditerrannée où déjà s'amassaient les Romains qui avaient débarqué leur flotte. Une délégation



Itinéraire d'Hannibal dans les Alpes (d'après R. Dion).

boïenne vint offrir au général carthaginois ses services en lui suggérant le passage des Alpes.

Chacun de nous connaît l'odyssée de cette armée, à la fois contre les difficultés naturelles et climatiques et contre l'hostilité des peuples montagnards. Hannibal mit quinze jours pour accomplir cette traversée. A son arrivée il ne lui restait que 26 000 hommes (Liv XX, 39). En Cisalpine, le général de Carthage ne trouva pas l'aide qu'il avait escomptée. Les Insubres et les Boïens étaient assez réticents : venant de disperser les colons de Crémone et de Placentia en 218, ils ne tenaient guère à s'engager dans une nouvelle aventure contre les Romains. Hannibal put cependant trouver des alliés chez les Gaulois mais il lui fallut toujours s'en méfier. Les Romains se trouvaient dans la même situation.

A la bataille de la Trébie, les 4 000 auxiliaires gaulois donnèrent une victoire à Hannibal. Elle suscita également un regain de confiance chez les Boïens et les Insubres : au nombre de 60 000, ils vinrent le rejoindre. Hannibal avait alors une armée presque entièrement gauloise. Elle lui rapporta deux victoires considérables, celles du lac Trasimène et celle de Cannes, les deux plus grands succès du général

punique, mais aussi deux effroyables boucheries. Les auteurs antiques sans doute avec exagération parlent de 15 000 Romains tués à la première et de 70 000 à la seconde.

Ces deux victoires étaient pourtant le signal d'une lente chute du général. Son armée s'était progressivement transformée. Les Gaulois eux-mêmes avaient péri en grand nombre, plus de maladie et de fatigue que des coups reçus au combat. Les Romains surent couper l'armée gallo-punique, installée à Capoue, de la Cisalpine où elle recrutait ses meilleures troupes. Asdrubal, frère d'Hannibal vint au secours de ce dernier en empruntant la même route que lui. Il rallia des Gaulois de Cisalpine, mais toute cette armée fut décimée à la bataille du Métaure en 207 avant J.-C. Une dernière tentative d'un second frère, Magon, n'eut pas plus de succès. Les Gaulois n'abandonnèrent pas pour autant Carthage, ils regagnèrent l'Afrique avec le reste de l'armée dont ils formaient à peu près le tiers lors de la bataille de Zama où Scipion défit Hannibal.

Tous les Carthaginois n'avaient pas quitté l'Italie du Nord. Hamilcar, un officier de Magon, était notamment demeuré en Ligurie d'où il réussit à pousser Celtes et Ligures à reprendre les armes contre Rome entre 201 et 187. Ce fut une suite de victoires et de revers dont les actes les plus importants sont le siège et le sac de Placentia en 200, suivi immédiatement d'un nouveau siège à Crémone qui tourna à l'avantage des Romains cette fois. En 196, les Romains prirent Côme mais furent ensuite battus par les Boïens. Le Sénat Romain jeta toutes ses forces dans la bataille. Les Boïens furent moins battus par l'issue malheureuse de ces batailles que par l'usure d'une guerre interminable. Le peuple s'était vidé de sa sève. A partir de 192, il demandait la paix, mais la puissante nation boïenne ne fut vraiment soumise qu'en 190. le reste de ses 112 tribus se leva en masse et quitta la Cispadane (Polybe II, 35). Les Romains étaient désormais les maîtres de l'Italie du Nord.

Ce résumé fort abrégé ne prétend pas faire récit d'événements complexes, sur lesquels les sources sont de qualité inégale. Comme souvent dans l'histoire romaine, bien des victoires de l'ennemi sont passées sous silence ou transformées en demi-victoires. Même l'issue de grandes batailles engageant des dizaines de milliers d'hommes n'était pas toujours décisive pour la suite des événements. On le constate avec évidence dans les conflits qui mettent en scène les Insubres et les Boïens. Leurs ressources en guerriers paraissent inépuisables, comme l'est le pays en vivres. Dans

Prisonniers gaulois et leurs armes. Trophée de La Turbie.

cette lente conquête de la Cisalpine par les Romains, les Gaulois rencontrent pour la première fois une vraie guerre, longue, où l'« arrière » joue un rôle au moins aussi important que le front. On perçoit alors ce qui fait la force de ces nations cisalpines : leur incroyable richesse en hommes et en biens, plus que leur véritable puissance militaire.

L'autre résultat majeur est l'évolution de la tactique gauloise. On est loin du rôle de bélier, qui produit — telle leur épée décrite par Polybe — un premier coup foudroyant et se trouve ensuite inutilisable. Dans toutes ces guerres, avec les Samnites, les Étrusques ou les Carthaginois, les Gaulois, au même titre que leurs coalliés, sont intégrés dans l'ordre de bataille. Ils gardent leur rang. Très souvent ce sont eux qui emportent la victoire. Aussi souvent, ils forment le dernier carré. D'une façon générale, ils ont appris ce qu'est une bataille rangée, ils ont compris l'importance d'une position et la nécessité de la tenir. Leur malheur est de découvrir cette stratégie classique au moment où les Romains reconnaissent l'utilité de la souplesse, de la rapidité et du stratagème. Il y a quelque chose de contristant dans le spectacle des derniers combats des Boïens où on les voit, de bataille rangée en bataille rangée, se faire décimer par la cavalerie romaine. Furent-ils vaincus parce qu'eux-mêmes n'avaient pas de cavalerie ? C'est probable objectivement. Mais s'ils l'avaient eue, il n'est pas certain qu'ils l'aient accompagnée de la discipline qu'exigeait son emploi dans de telles batailles

Ce demi-siècle de guerre eut un fort retentissement en Gaule transalpine. La confiance aveugle qu'avaient les Celtes en leur puissance militaire depuis Brennus faisait place à une crainte de Rome, pas moins panique que celle qui avait étreint les Romains pendant deux siècles.

La création de la *Provincia* et la civilisation des oppida

Le IIe siècle et le début du Ier ne présentent pas d'innovations techniques importantes dans le domaine de la guerre. Celles qui l'ont été sur le plan de la tactique viennent d'être évoquées. Elles furent le fruit d'une double rencontre avec d'autres façons de se battre, celle des ennemis autant que celle des alliés, mais elles furent surtout la conséquense directe d'une expérience prolongée de la guerre. Ces transformations sont de taille mais elles ne sont peut-être que secondaires auprès d'un autre phénomène, difficile à situer dans le temps, dont le développement fut lent mais puissant et auquel on donne le nom de « civilisation des oppida ».



Si ce phénomène n'est perceptible archéologiquement qu'au début du Ier siècle et ne connaît son apogée qu'au moment de la guerre des Gaules, ses origines sont certainement plus éloignées. La fortification n'était pas inconnue des Celtes puisque le VIe siècle avait été marqué par une floraison de sites de hauteur fortifiés. Cependant tous avaient été délaissés à La Tène ancienne et restèrent inutilisés pendant la plus grande partie de La Tène moyenne. Dans cette redécouverte de l'intérêt de la fortification, l'influence de la Gaule Cisalpine fut certainement détermimante. Sur les bords de la Méditerranée se trouvent les constructions les plus proches de l'oppidum qui ont pu lui servir de modèle, les villes fortifiées de Grande Grèce découvertes par les Cisalpins au cours de la Iere guerre punique et imitées peut-être à leur retour. En effet, en Cisalpine, dès le IIIe siècle on rencontre les plus anciens oppida du monde celtique

De là, les oppida ont pu se développer dans la Gaule du Sud-est, sous la pression romaine notamment, pour gagner enfin la Gaule tout entière. On pense également que l'invasion des Cimbres et des Teutons a favorisé ce mouvement de fortification. Si elle a permis sa diffusion dans des régions qui en étaient démunies, il serait excessif de croire qu'elle en marque l'origine. Le phénomène est plus ancien mais il lui fallut de tels événements pour se généraliser. Ce nouvel élément de la géographie humaine et militaire allait totalement bouleverser la conception guerrière des Celtes. On s'en rend compte aisément à la lecture des récits de César.

Mais revenons à la Iere conquête de la Gaule transalpine, du territoire qui allait devenir la Province. Comme la « Guerre des Gaules », cette conquête a commencé sous un prétexte qui permit à la volonté d'expansion des Romains de s'exercer en toute légitimité. Marseille appela Rome en 154, à propos d'un différent avec les Ligures. Deux petites tribus, les Oxybiens et les Décéates bloquaient Marseille. Elles furent vite soumises et leur territoire lui fut octroyé. Rome avait trouvé une solide alliée. Marseille prit elle-même goût à l'expansion. Elle attendit que Rome fût à nouveau prête à l'aider, pour s'emparer du territoire des Salyens. Ce fut chose faite en 124 avec la prise d'Entremont par les Romains. Du même coup, le territoire des Voconces tomba dans l'escarcelle. Et Aquae Sextiae (Aix) fut créé en 122.

Mais le roi des Salyens, Tutomotulus, avait réussi à fuir chez les Allobroges, qui étaient en guerre contre les Eduens. Les Allobroges, dans, l'affaire, étaient soutenus par les Arver-

nes. Marseille persuada les Eduens de réclamer l'aide de Rome. Celle-ci exigea des Allobroges le roi des Salyens. Ce fut l'occasion d'une guerre qui opposa les Allobroges à l'armée de Domitius Ahenobarbus. Une première bataille se solda par la perte de 20 000 Gaulois. Pendant ce temps, Arvernes et Rutènes se rassemblaient pour porter secours à leurs alliés. Une nouvelle bataille fut livrée le 8 août 121 au confluent de l'Isère et du Rhône. Elle fut mémorable : 200 000 Gaulois contre deux armées romaines appuyées par les Massaliotes et les Eduens. Le roi Arverne commandait à bord d'un char d'argent, tandis que les Romains, pour effrayer les Gaulois, avaient amené des éléphants. Ce fut un grand carnage de Gaulois, entre 120 000 et 150 000.

Rome signa la paix avec les Arvernes. Le territoire des Allobroges joint à celui des nations ligures fut transformé en *Provincia Romana*. Entre 121 et 118, celle-ci fut encore agrandie des anciennes cités Helves, Volques Arecomiques et Sordes. Licinius Crassus créa la colonie de *Narbo Martius* qui devint la concurrente de Marseille et exerça avec elle une influence profonde sur la Gaule chevelue.

L'invasion des Cimbres et des Teutons

A peine cette conquête était-elle achevée, à peine les Gaulois de la *Provincia* découvraient-ils leur nouvelle condition que l'Occident vit fondre sur lui l'une des plus terribles invasions qu'il ait connues, menaçant vaincus comme vainqueurs, Gaule et Italie.

On ne sait ni qui étaient exactement les Cimbres et les Teutons, ni quelles étaient les raisons de leur invasion. Ils n'étaient peut-être pas des Germains à proprement parler. Leurs chefs portent des noms celtiques. Les Helvètes se joignent à eux sans difficulté. Les Belges qui sont les seuls à les avoir repoussés signent un traité d'amitié avec eux. On doit croire plutôt qu'ils sont apparentés aux Germains et aux Celtes et se trouvent dans une situation ethnique, comparable à celle des Belges.

Ils venaient de la péninsule cimbrique et descendaient vers le sud. Ils se heurtèrent aux peuples celtes du Danube puis aux Scordisques de la région de Belgrade. Ils franchirent le Rhin et pénétrèrent en Gaule en 109, après que trois tribus helvètes les eussent rejoints. Les Belges les repoussèrent (César B.G. II, 4) et traitèrent avec eux puisque les envahisseurs obtinrent des Eburons un lieu de dépôt pour leurs



L'équipement du légionnaire romain (d'après H.R. Robinson).

bagages, Aduat. De là, Cimbres et Teutons descendirent vers la Gaule centrale qu'ils ravagèrent pendant un an, mais c'était la province romaine qui les intéressait. Ils s'arrêtèrent au Rhône qu'ils n'osèrent franchir. L'armée de Silanus essaya de les repousser. Elle fut défaite.

Pendant une année, les hordes tentèrent en vain de franchir le fleuve défendu par les peuples gaulois. Enfin ils décidèrent de se diviser, les Tigurins se dirigèrent sur Genève. Le consul Cassius tenta de les arrêter. Il eut son armée taillée en pièce en 107. Divico, chef des Tigurins, fit même passer les rescapés romains sous le joug afin de les humilier. Dans le même temps, Aurélius Scaurus tombait aux mains des Cimbres.

Une année plus tard les Volques Tectosages rejoignirent les hordes germano-celtiques, pour se venger des Romains qui avaient installé une garnison à Toulouse. Ils mirent aux fers les Romains. Et Servilius Caepio dut venir les délivrer, avant de saccager la ville et de lui subtiliser ses légendaires trésors.

En 105, Rome fit une nouvelle tentative pour repousser les Cimbres. Mais Manlius fut vaincu par les Cimbres et les Ambrons à la bataille d'Orange qui fut une véritable boucherie. Seuls dix hommes en réchappèrent (Orose V, 16). Cette victoire ouvrait aux Cimbres la porte du littoral méditerranéen jusqu'aux Pyrénées. Ils ravagèrent cette région avant de descendre en Espagne. La consternation fut si terrible en Italie qu'exceptionnellement Rome nomma au consulat un général absent qu'elle confirma trois ans dans sa charge, Marius. Ce dernier prépara la défense de la Province, en faisant creuser les fosses dites Marianes, avec raison car en 102 les Cimbres et les Teutons revenaient d'Espagne pour tenter une nouvelle fois d'envahir l'Italie. Cette fois le consul les arrêta. Ils furent vaincus en 102 à Aix.

Pendant ce temps, d'autres Cimbres et les Tigurins franchissaient les Alpes. Le proconsul Catulus ne put leur barrer la route et dut se replier sur le Pô. Et ce n'est qu'à Verceil que les armées réunies de Marius et de Catulus purent interrompre leur marche. Comme à Aix ce fut un véritable anéantissement. Les historiens antiques parlent de 100 000 voire 160 000 morts, ce qui est certainement exagéré mais qui donne une idée de l'ampleur de la défaite. Ainsi s'acheva le périple de ces hordes qui avaient ravagé la plus grande partie de l'Occident, sept fois battu les armées de Rome et ajouté un jour de plus à ses anniversaires funestes.

Il est difficile d'apprécier l'influence exacte de ces événements sur la société gauloise. Il est très probable, qu'ils favorisèrent bien souvent, après coup, la fortification de nombreux habitats. L'archéologie nous donne une idée de cette frénésie de défense qui s'empara alors des Celtes : beaucoup d'oppida présentent de mulitples reconstructions de leur rempart qui s'échelonnent sur toute la première moitié du Ier siècle. On peut croire César quand il rapporte que dans les années 60 en Gaule le passage des Cimbres et des Teutons était encore dans tous les esprits.

A l'aube de la guerre des Gaules

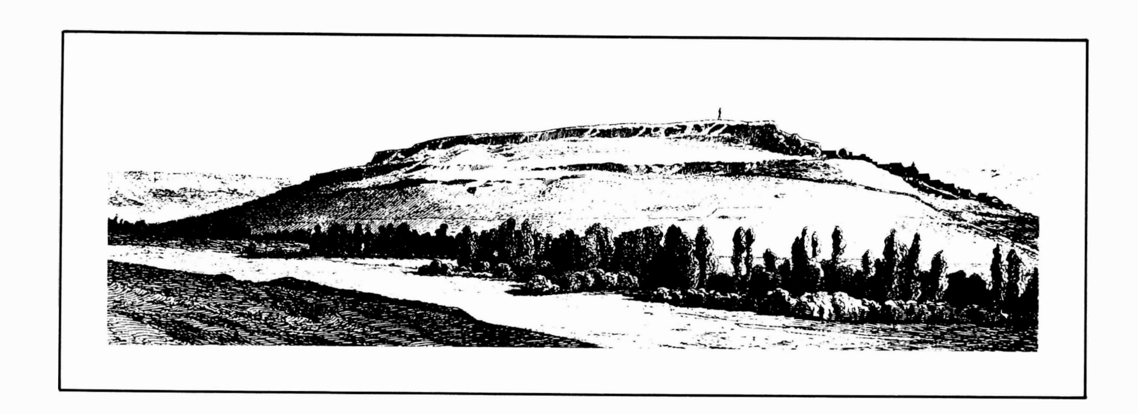
La menace germaine ne s'est pas éteinte avec l'extermination des bandes cimbres et teutonnes. Tout le début de La Tène finale fut marqué par les poussées des tribus auxquelles on donne le nom collectif de Germains. Quelques unes réussirent à franchir le Rhin et à s'installer en Gaule. Les Belges faisaient la même chose, mais dans l'autre sens. L'archéologie, jusqu'à présent discrète sur ces questions, semble donner raison au témoignage de César sur ces passages incessants du Rhin par les tribus celtiques ou germaines. Les dépouilles d'armes entassées dans un sanctuaire comme celui de Gournay-sur-Aronde montrent que l'activité guerrière des Bellovaques entre le IIIe et le Ier siècle était principalement dirigée vers l'Orient. De tels sanctuaires sont plus nombreux chez les Belges qu'ailleurs en Gaule. Les oppida existent également en grand nombre. Ainsi se confirmeraient les relations concordantes des auteurs antiques : à l'aube de la guerre des Gaules, les tribus Belges étaient les plus guerrières, cultivaient régulièrement l'art de se battre, s'opposaient au commerce et à l'incursion des douceurs de la civilisation suivant les paroles mêmes de César.

L'activité guerrière n'est pas la seule à être intense, le sont également celles qui lui sont périphériques. Les sanctuaires regorgent littéralement des dépouilles militaires. Les oppida sont nombreux et on les entretient avec un véritable luxe. Ainsi le rempart et la porte de l'oppidum de La Chaussée-Tirancourt sont-ils reconstruits au moins à cinq reprises en quelques décennies. La production d'armes n'en est pas pour autant délaissée. Elle prend des allures quasi industrielles. Lors de la première campagne chez les Atuatuques, les assiégés de l'oppidum principal se rendent et jettent leurs armes dans les fossés. Les armes sont si nombreuses qu'elles les comblent. Et pourtant il en avait été dissimulé un tiers.

L'importance des choses de la guerre dans le nord de la Gaule tenait à une situation sociale et politique différente de

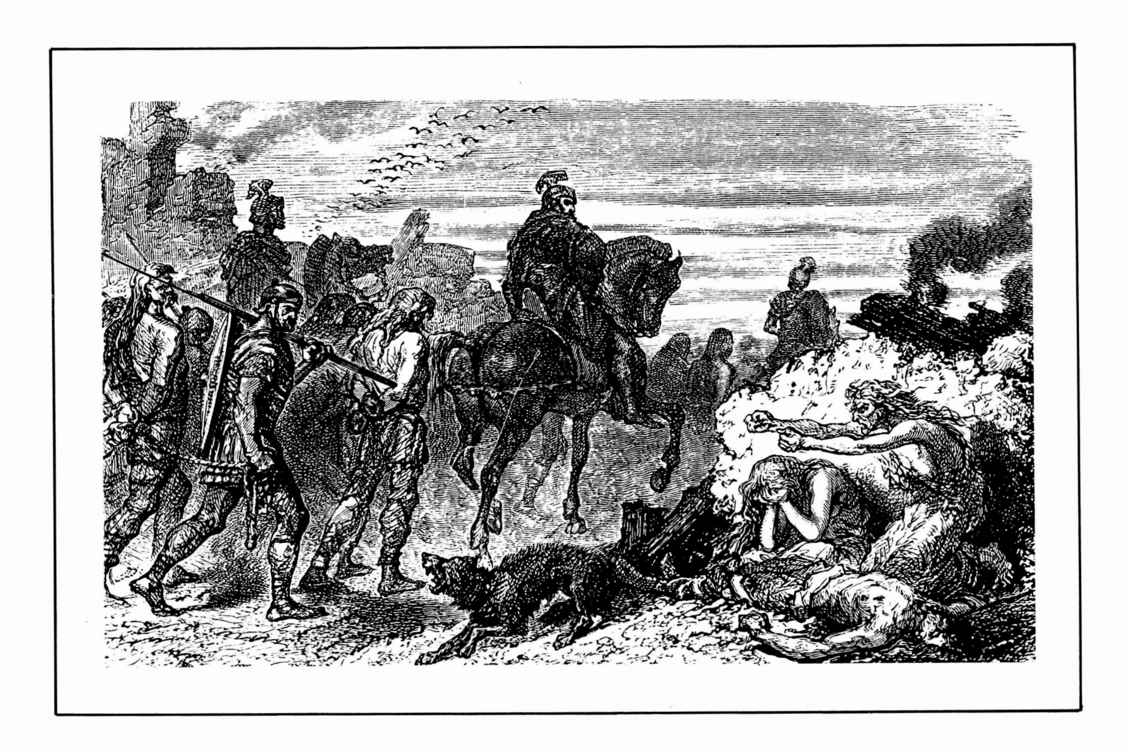
Auxiliaires gaulois (d'après Espérandieu). Musée de Worms.





Alésia à l'époque des fouilles de Napoléon III.

Vue aérienne de l'oppidum d'Alésia (Collection Chevallier).



La Gaule sous le joug romain (d'après M. Guizot, 1870).

celle du reste du pays. L'aristocratie y était encore forte mais elle avait su s'adjoindre des structures « démocratiques » (pour autant qu'on puisse parler de démocratie dans la Gaule indépendante), telles que le sénat des Nerviens ou celui des Bellovaques. Mais surtout les peuples ne s'y livraient pas à de cruels et incessants affrontements pour l'hégémonie. Même les peuples les plus puissants, Bellovaques, Suessions, Ambiens furent capables d'alliances devant César.

Il n'en allait pas de même en Gaule celtique. Les Eduens, fer de lance de Rome, étendaient leur puissance sur une grande partie du pays, tandis que les Séquanes, leurs ennemis, s'étaient rapprochés des Arvernes, nostalgiques de leur ancien empire. Comment cette situation s'est-elle traduite militairement ? Par l'appel au secours du Germain Arioviste, l'intrusion de celui-ci dans l'est de la Gaule, l'émigration des Helvètes, enfin l'intervention de Rome.

Dans cette partie de la Gaule, la lutte d'influence, l'hégémonie, l'allégeance, les jeux de la diplomatie avaient émoussé les qualités guerrières de la population, préparant le terrain à une nouvelle conquête de Rome.

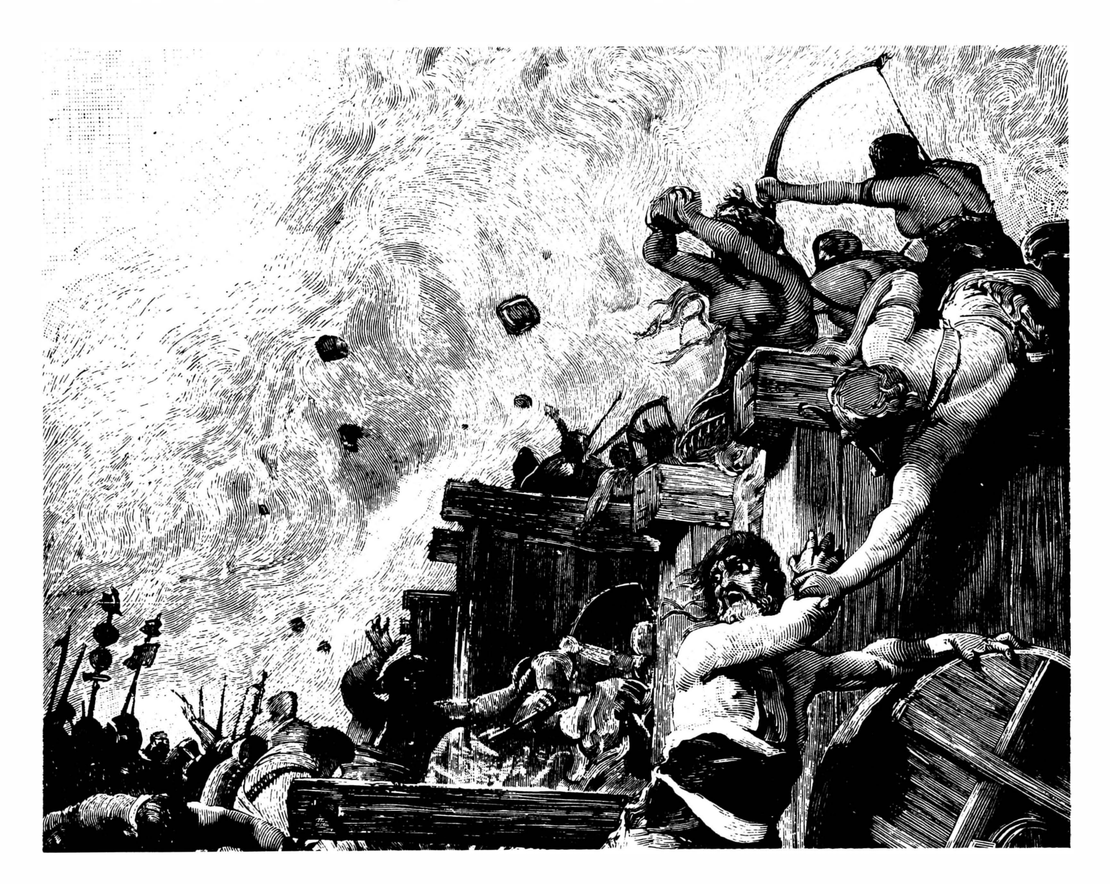
Et les femmes...

Les femmes sont absentes de cette histoire militaire des Gaulois, comme si elles étaient exclues du monde guerrier. Aucun texte ne mentionne leur présence dans l'armée et sur les champs de bataille. Il est encore moins question de leur place.

Il appartenait à l'archéologie de nous interpeller à ce sujet. Patrice Lancelin, qui fouille le sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre et en étudie les os humains, nous signale qu'environ un tiers des os de cet immense charnier militaire appartient à des femmes. Que signifie la présence de celles-ci (dans la fleur de l'âge, comme l'ensemble des individus découverts sur le site) dans ce sanctuaire exclusivement consacré à la guerre ?

Il faut certainement revoir l'image que nous donnent d'elles les auteurs antiques. A Ribemont, elles jouaient un rôle éminent dans les choses de la guerre, au point que leurs cadavres démembrés prenaient place au coté de ceux des guerriers et de leurs armes.

Les Cimbres qui étaient des Germains étaient à la guerre accompagnés de leurs femmes. En était-il de même des Gaulois ?



L'épée et son fourreau

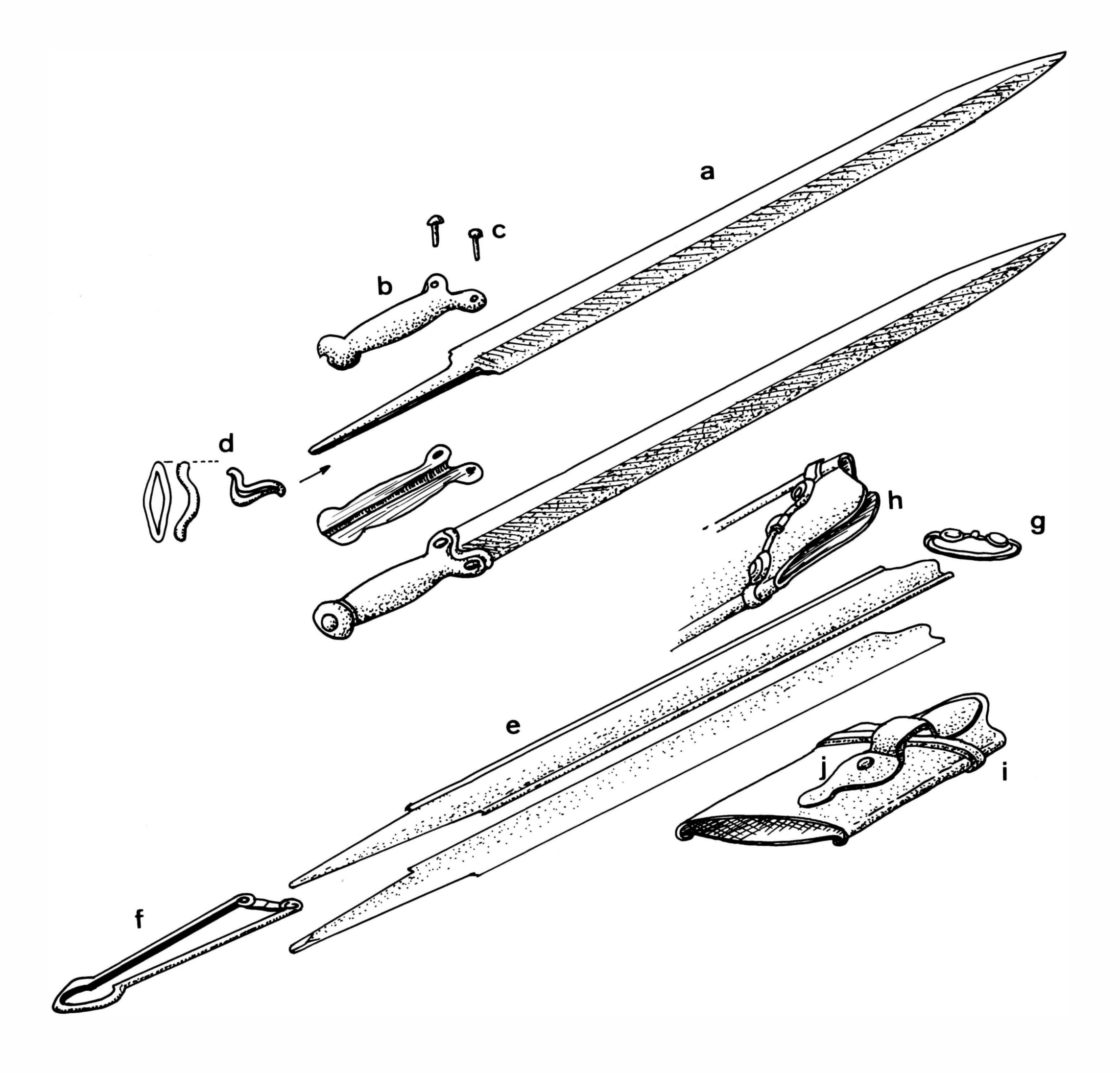
Pendant tout le second âge du fer, l'épée fut, par excellence, l'arme des Celtes. Il est loin cependant d'être établi qu'elle fut la plus utilisée sur les champs de bataille. Si l'on en croit la vision qui nous est donnée par les nécropoles, peu d'hommes la possédaient. Même les riches sanctuaires ne permettent pas de remettre en cause cette analyse. L'épée est l'apanage des plus puissants, elle est l'arme suprême, celle qui bénéficie le plus au cours de l'histoire d'améliorations techniques. Cette place prestigieuse le fourreau la matérialise de la façon la plus manifeste : il n'est plus une simple gaine de cuir ou de bois, il devient un objet à part entière, plus précieux même que l'arme dont il a la protection.

L'épée au second âge du fer, est une véritable innovation, elle constitue ce qu'on appelle un « fossile directeur » de l'époque laténienne. En effet, elle se dissocie radicalement du poignard hallstattien, par la forme comme par les dimensions. Difficile de chercher une filiation entre les armes de poing de l'époque de Hallsatt et de l'époque de La Tène. Très tôt, dès la période de La Tène A, quelques exemplaires précoces comme celui de Somme-Bionne montrent déjà la taille et les détails qui caractérisent les épées de La Tène.

Cependant et, comme cela se produit pour pratiquement tous les types d'objets, c'est au début de la période où ils sont utilisés que les formes sont les plus diverses, comme si la découverte d'un nouvel objet — ici une nouvelle arme — s'accompagnait automatiquement d'une prolifération des types. Ainsi, à côté de glaives courts, proches encore du poignard de l'époque précédente, se trouvent des épées plus longues, pointues, pour le fantassin ou le guerrier sur son char, mais aussi des épées plus longues qui déjà pouvaient être utilisées par le cavalier.

Un fourreau magnifiquement décoré. La Tène. Musée de Neuchâtel.



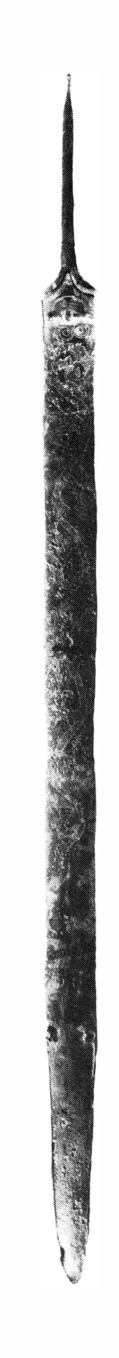


Nomenclature de l'épée et de son fourreau (d'après A. Rapin).

a) lame
b) poignée en bois
c) rivets
d) croisière
e) plaque de tôle
f) bouterolle
g) frette
h) entrée du fourreau vue avers
i) entrée du fourreau vue revers
j) pontet ou pièce de suspension

A La Tène moyenne, avec l'abandon du char, l'épée devient l'arme essentielle et quasi unique du cavalier. Elle continue de l'être jusqu'à la fin de l'âge du fer. Elle s'adapte donc à ce type de combat extrêmement particulier où l'on se donne surtout des coups de taille, à une distance plus importante que celle d'un duel au sol. La lame s'allonge, s'élargit et perd progressivement sa pointe.

Epée dans son fourreau. La Tène. Musée de Neuchâtel.



A La Tène finale, c'est-à-dire au premier siècle avant notre ère, l'épée, si l'on en croit son aspect, n'est plus l'arme exclusive que des cavaliers. Elle n'a plus de pointe mais un bout arrondi tendant à devenir même carré, grande latte dont les dimensions, en longueur comme en largeur, sont impressionnantes.

La morphologie de l'épée est simple : elle consiste en une pièce métallique d'un seul tenant. Fabriquée le plus souvent à partir d'un lingot, sa plus grande partie se trouve aplatie, c'est la lame dont les deux bords sont tranchants. L'autre partie, conservée quasiment sous sa forme brute, est la soie sur laquelle vient s'appliquer la poignée. Cette dernière, rarement conservée, comprend la croisière et la fusée, en os ou en bois, que vient saisir la main. La croisière apparaît dès La Tène ancienne. C'est à l'origine une sorte de bracelet de fil de fer, de section carrée ou rectangulaire qui pince le sommet de la lame à la jonction de celle-ci avec la soie. La croisière est destinée à arrêter les coups d'une épée adverse ; elle protège la garde qui, comme la fusée, est fabriquée en os ou en bois. A La Tène ancienne, sa forme est légèrement arquée. Progressivement cet arc s'élève, devient campaniforme à La Tène moyenne. A la fin de cette époque, la partie supérieure de la cloche s'élargit pour prendre la forme caractéristique dite « en chapeau de gendarme ». Au moment de la Conquête, ce profil campaniforme disparaît presque totalement pour être remplacé par une forme rectiligne.

Sur certains exemplaires, les différentes parties de la poignée étaient assujetties à l'aide de rivets que l'on retrouve en position fonctionnelle dans les sépultures. Cependant ce ne fut jamais une règle : la soie et l'écrasement de son extrémité pouvaient suffire à maintenir l'ensemble.

La simplicité morphologique de l'arme pourrait laisser croire qu'elle s'accompagnait d'une simplicité similaire sur le plan technologique. Si cela est vrai à La Tène ancienne, à La Tène moyenne les techniques de forgeage se diversifient

Fourreau décoré de gravures. La Tène. Musée de Neuchâtel.



considérablement, avec une rapidité surprenante. C'est même le lieu des expérimentations en ce domaine. En effet, pour forger l'épée les Celtes inventent une nouvelle technique qui est aussi une grande innovation, le corroyage. Elle consiste à replier plusieurs fois sur lui-même le lingot très allongé, de façon à rendre l'arme plus souple tout en lui conservant sa résistance. Très vite, la méthode a été améliorée par l'emploi simultané de fers de qualité diverse ; les forgerons associèrent le fer doux pour l'âme et le fer dur pour les tranchants. De telles prouesses techniques contredisent les allégations de Polybe (II, 33) « Leurs épées, en raison de leur fabrication, ne portaient qu'un seul bon coup de taille, après lequel elles étaient émoussées, courbées comme des strigiles dans le sens de la longueur et de la largeur, au point que si on ne donnait pas à ceux qui s'en servaient le loisir de les redresser avec le pied contre la terre, un second coup de ces sabres était absolument sans effet ». Si le fait est suffisamment bien décrit pour être plausible, il serait excessif d'en bâtir une généralité démentie par toutes les analyses paléométallurgiques : les techniques de forgeage connaissent la plus grande diversité et les réalisations les plus avancées ne se sont jamais généralisées à l'ensemble du monde celtique. Au contraire, certaines techniques sont restées limitées à leur région d'origine. Ainsi deux particularités, la marque de forge imprimée sur la lame et le décor de celle-ci, le chagrinage, sont cantonnés en Suisse et dans les régions périphériques.

A l'opposé, le fourreau est un objet composite dont la réalisation, dans tous les cas, était complexe. A l'origine, au tout début de La Tène ancienne, il était le plus souvent en cuir ou en bois, parfois en bronze, plus rarement en fer. Vers la fin de cette même période, au cours du IVe siècle, l'emploi du fer se généralise pour devenir exclusif et il faut attendre les temps qui suivent la Conquête pour voir le bronze utilisé de nouveau.

Le fourreau comprend pour l'essentiel, trois pièces : la gaine elle-même, faite de deux tôles lorsqu'elle est en métal, la bouterolle, garniture rapportée sur la gaine pour protéger son extrémité et un crochet, situé à l'autre extrémité du fourreau et destiné à sa suspension.

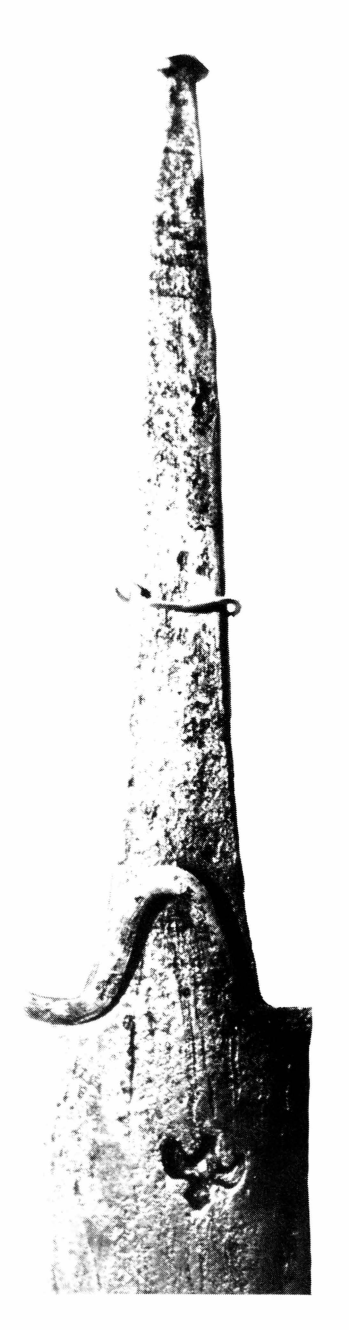
Relativement simple à réaliser avec des matières périssables, le fourreau exige la plus grande habileté si on doit le fabriquer avec du métal. Les tôles sont coupées sur mesure, ajustées à la lame de l'épée et serties, une tôle sur l'autre. La bouterolle et une ou plusieurs viroles aplaties viennent ren-

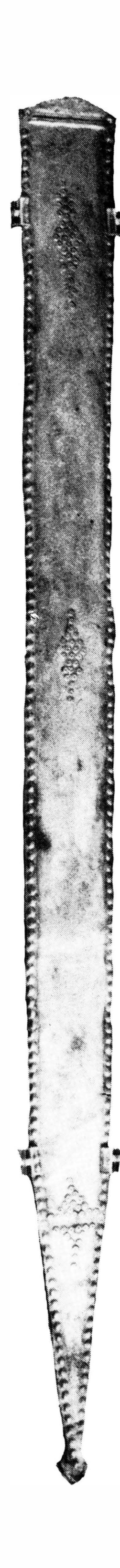
forcer ce montage. La pièce de suspension est fixée à l'aide de rivets souvent si discrets qu'il est maintenant difficile de les localiser sur beaucoup d'objets. Mais c'est dans la décoration que la technique des forgerons gaulois atteignait ses sommets. De nombreux fourreaux — et probablement le plus grand nombre d'entre eux — présentent un décor localisé à la bouche du fourreau mais qui peut aussi couvrir toute la surface de la gaine. Réalisé à la pointe sèche, parachevé au repoussé, parfois rehaussé d'émail ou de tôle rapportée, il est souvent, malgré les motifs répétitifs (paires de dragons ou d'oiseau, triscèles, etc...) prétexte aux réalisations les plus exceptionnelles de l'art celtique. Cette décoration apparaît dès la phase ancienne de La Tène sur les objets tels que ceux de Marson ou de Somme-Bionne. Néanmoins, c'est à la fin de La Tène ancienne (LT B2) et pendant la plus grande partie de La Tène moyenne (LT C1 et dans une moindre mesure LT C2) qu'elle connaît la plus grande vogue.

Comme les marques dites « de fabrique » sur les lames, la gravure du fourreau semble avoir eu une fonction symbolique, apotropaïque : elle était censée détourner toutes les forces contraires. Rien ne permet, en revanche d'y voir des sortes de blasons. Le répertoire des thèmes est beaucoup trop fermé. On trouve en effet, trois grands types de décors. Le premier, le plus ancien, apparaît au LT B2 et perdure jusqu'au LT C2 ; il se compose de deux animaux affrontés, dragons ou oiseaux ou les deux qui se fondent l'un en l'autre. Le second est dit « des épées » ou « hongrois ». Il est le prolongement ou la traduction sur une surface plane du célèbre style plastique. Son répertoire se compose de courbes, contre-courbes et de l'ensemble des motifs typiquement celtiques. D'une aisance et d'une liberté rares, il a tendance à s'épanouir largement sur la gaine et à la couvrir totalement. Le représentant le plus célèbre est le fourreau de Cernon-sur-Coole. Le troisième type peut être qualifié de « suisse » parce qu'il est le plus abondant sur la station éponyme de La Tène, ainsi que dans les régions limitrophes. Comme la décoration du premier type, celle-ci se borne à la partie supérieure, le reste du fourreau étant chagriné. L'inspiration y est moins libre que dans le type précédent. Assez souvent des motifs ternaires trahissent une réalisation relativement rapide, en tout cas de série.

C'est là un schéma extrêmement général qui ne tient pas compte de nombreux sous-groupes et de leur originalité. Styles régionaux, parfois limités dans le temps comme le style des épées yougoslaves.

Marque de forge sur une épée de La Tène. Musée de Bienne.





On peut difficilement concevoir une typologie pour l'épée seule sans son fourreau. Elle ne comprendrait que quelques grands types : épée courte et pointue, épée à extrémité en langue de carpe, épée longue et légèrement pointue, épée très longue à extrémité mousse. Une classification aussi générale n'apporte évidemment rien à la chronologie. Le fourreau, en revanche, avec ses nombreuses variantes, permet une typologie beaucoup plus détaillée dont les incidences chronologiques sont sensibles. A l'heure actuelle, la typologie générale des épées et des fourreaux du second âge du fer reste encore à faire. Les archéologues s'accordent seulement pour reconnaître qu'un certain nombre de détails morphologiques ou technologiques sont caractéristiques d'une époque. Ainsi, la bouche du fourreau de La Tène ancienne serait très basse et de forme grossièrement triangulaire, arrondie au début de La Tène moyenne elle s'élèverait progressivement pour prendre la forme du « chapeau de gendarme » au début de La Tène finale. La bouterolle serait également un élément chronologique important : fortement marquée à La Tène ancienne, d'allure cordiforme et souvent ajourée, elle tendrait de manière générale à se faire plus discrète, sa forme reprenant celle de l'extrémité de la lame. Cet examen peut être étendu à l'attache de suspension, aux différents décors, à la forme de petites pièces appelées frettes. Tous ces éléments seront présentés de façon figurative dans les planches situées à la fin de ce volume.

Poignard et couteau

Comme l'écrit J. Dechelette il est difficile de faire une distinction très nette entre le poignard et l'épée très courte du début de La Tène ancienne, la seconde pouvant être la copie du premier et vice versa, le poignard étant parfois la version miniature de l'épée. Une seule certitude concerne l'origine des poignards qu'il faut chercher dans les exemplaires antérieurs du Hallstatt final.

On peut même douter, tant pour le poignard que pour le couteau, de leur qualité d'arme. Sauf peut-être au tout début du second âge du fer où ils furent des accessoires du guerrier sur son char et peut-être du cavalier. Pour les périodes suivantes, leur connotation guerrière s'estompe ; ils font figure d'armes de chasse, d'objets de prestige, probablement d'instruments rituels.

Le poignard est une véritable réduction de l'épée, sa morphologie est la même. Il s'accompagne aussi d'un fourreau. Il

ne présenterait aucune originalité s'il n'existait une série qui, comme les épées à rognons, s'inspire directement des armes de Hallstatt. Il s'agit des poignards anthropoïdes. Ils doivent ce nom à la forme de leur poignée qui évoque, avec plus ou moins de réalisme, le corps humain. Directement inspirés des poignards à antennes du Hallstatt, ils en ont gardé les excroissances, les deux inférieures qui forment la garde et les deux supérieures qui encadrent le pommeau. Ces tiges, arquées et généralement terminées par des boules, offrent une vague ressemblance avec des jambes et des bras écartés. Pour l'accentuer, il suffisait de donner au pommeau l'allure d'une tête humaine. On distingue deux séries de ces poignards suivant que le pommeau représente ou non la tête humaine ; la première est appelée anthropoïde, la seconde pseudo-anthropoïde. La seconde série serait la plus ancienne et appartiendrait à La Tène moyenne. La première daterait du début de La Tène finale (LT D1) et plus précisément de l'horizon des oppida où l'on en a rencontré d'assez nombreux fragments, en place dans les couches archéologiques.

Fourreau entièrement réalisé en bronze. Musée de Chalon-sur-Saône.



Les couteaux sont nettement moins caractéristiques. Ils ne font d'ailleurs partie que très occasionnellement de la panoplie guerrière. En majorité, leur forme est « atypique ». Quant aux exemplaires plus originaux, leurs formes occupent un éventail très large qui, de plus, correspond à une répartition géographique également étendue. Il n'est donc pas possible actuellement de dégager des séries qui pourraient constituer une typologie se prêtant à des conclusions d'ordre chronologique.

Armes d'hast

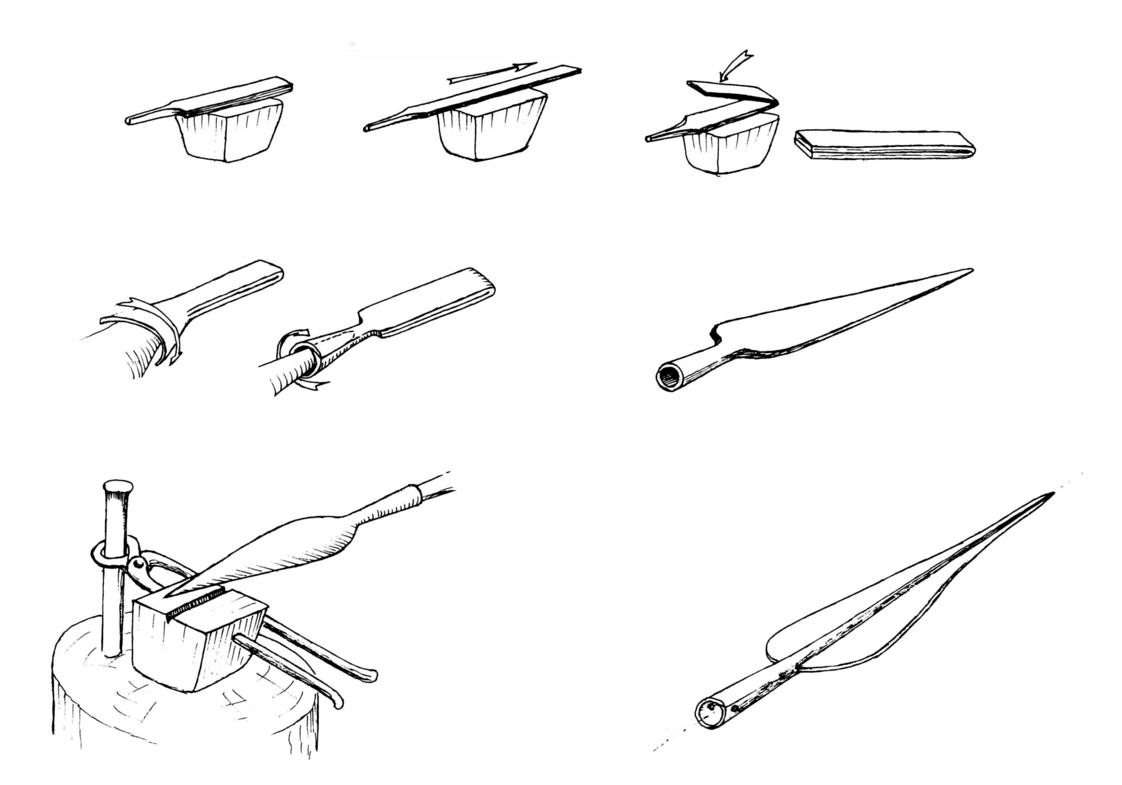
Cette formule, à la résonnance médiévale, peut sembler trop technique ; elle est pourtant préférable à la classification plus courante de « lance et javelots » qui manque de précision et introduit des risques de confusion.

Si ces armes ne furent jamais aussi prestigieuses que l'épée dans son fourreau, forgée pour le guerrier et exemplaire unique, elle furent par leur emploi l'arme principale des Celtes, certainement la plus efficace et la mieux partagée parmi les combattants.

Parmi ces armes il faut distinguer trois catégories, correspondant chacune à une fonction bien particulière. La première est une lance d'estoc qui était toujours gardée à la main. La seconde est une lance plus courte, à fonction mixte, elle pouvait estoquer mais aussi être jetée. La troisième est ce

Fer et talon d'une pique. Musée de Neuchâtel.





Fabrication d'un fer de lance (d'après Fluzin et *alii*).

qu'on appelle, d'une formule très générale, javelot où il faudra également distinguer plusieurs types. Si l'on peut procéder à une taxonomie, à la vue de l'ensemble du matériel métallique il est beaucoup plus difficile de placer un objet particulier dans l'une de ces cases. Les lances rarement conservées entières, car principalement constituées de bois, ne donnent plus d'indication sur leur longueur originelle, élément principal de distinction entre arme de jet et arme d'estoc. Heureusement il existe d'autres critères moins pertinents mais dont l'association peut pallier l'absence de la hampe. Si le fer est très long, de forme effilée et s'accompagne d'un talon pesant, on a affaire à une arme d'estoc. Au contraire, si la flamme est relativement courte avec des ailes larges, la finalité du jet ne fait aucun doute.

La lance d'estoc ou pique apparaît dès La Tène ancienne. Elle se différencie des armes de jet par la forme de son fer très allongé, effilé même, qui atteint des longueurs situées entre 30 et 50 cm. La hampe est longue en proportion, elle excède la taille humaine — il a fallu la briser avant de la mettre en tombe auprès du guerrier mort —. Diodore décrit cette arme : « Ils portent, la pointe en avant, des piques qu'ils appellent « lancies » dont le fer a une coudée de long avec

l'appendice encore plus grand et qui n'a guère moins de deux palmes de large. » (V, 30, 8).

Il est probable qu'à l'origine cette arme était une lance à fonction mixte. Le nom gaulois qui la désignait, *lancia*, n'avait aucun correspondant en grec et en latin. Il évoque cette arme particulière et assez lourde qu'on pouvait, en désespoir de cause, jeter sur l'adversaire. Elle fut peut-être conçue pour le combattant à char. On en retrouve dans sa sépulture de nombreux exemplaires, jusqu'à huit pour une seule tombe. Le guerrier devait pouvoir frapper avec elle de son char et, quand il le désirait, la lancer. La contrainte du poids était alors inexistante puisque ces armes n'étaient pas fixées au corps du combattant mais accrochées à la caisse du char.

Morphologie de la lance.

Fer

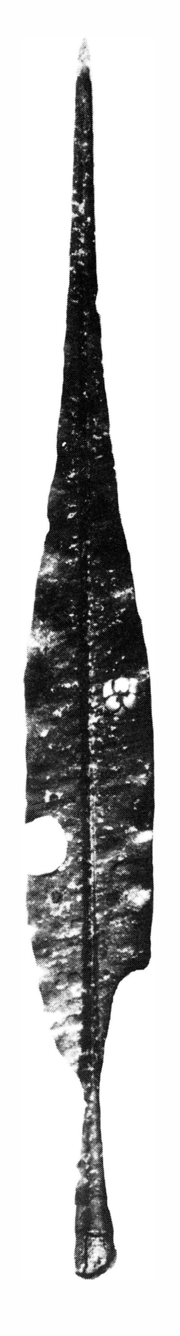
Hampe

Talon

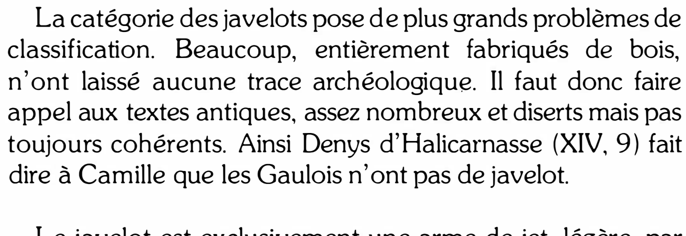
La transformation de ce prototype à fonction double en une pique longue et lourde n'a pu se produire que parallèlement et corrélativement aux changements de la façon de combattre et de l'armée elle-même. Une telle arme n'est concevable que pour un fantassin à l'intérieur d'une formation nombreuse et groupée, une phalange, modèle adopté par les Celtes au cours de La Tène moyenne. L'usage s'en est surtout répandu pendant le IIe et le premier siècle et était devenu général au moment de la guerre des Gaules.

La lance proprement dite, qui pouvait être lancée, est l'héritière directe des armes utilisées par les combattants à char. Son usage ne fut jamais abandonné, ni lors de la disparition du char ni avec le développement des corps de fantassins. Elle devint alors spécifique du cavalier qui frappait et pouvait la lancer sur une cible précise. Elle fut également très employée au moment de la guerre des Gaules. César décrit son utilisation ainsi : « Commios éperonne furieusement son cheval, le pousse contre celui de Quadratus et, se jetant sur ce dernier, la lance en avant avec une grande violence, il lui transperse la cuisse. » (VIII, 48).

Cette lance, malgré une hampe de grande taille puisqu'elle était utilisée à cheval était moins longue que la pique et surtout moins lourde. Il fallait pouvoir la tenir d'une main. Elle n'en possédait pas moins un talon qui servait à l'équilibrer. De taille moindre, il ne l'alourdissait guère et permettait des gestes plus précis. Le fer gardait également des dimensions estimables : la flamme pouvait être assez large de façon à faire planer l'ensemble lors du jet. La pointe était acérée et la nervure présentait un angle très vif, comme les bords de la flamme aiguisés. Le tout provoquait de cruelles blessures (Diodore V,30, 4).



Grand fer de lance au décor ajouré. Gumefens. Service archéologique cantonal de Fribourg.



La catégorie des javelots pose de plus grands problèmes de classification. Beaucoup, entièrement fabriqués de bois, n'ont laissé aucune trace archéologique. Il faut donc faire appel aux textes antiques, assez nombreux et diserts mais pas toujours cohérents. Ainsi Denys d'Halicarnasse (XIV, 9) fait dire à Camille que les Gaulois n'ont pas de javelot.

Le javelot est exclusivement une arme de jet, légère, par conséquent propre au vol à longue distance et capable surtout d'une plus grande précision dans le tir. Il faut certainement distinguer deux sortes de javelots, suivant l'usage qu'on en faisait et le type de combattant qui l'utilisait. Elle pouvait être une arme auxiliaire du guerrier d'élite. Sa fabrication était encore soignée, tels les exemplaires à pointe métallique retrouvés dans des sépultures. Ce pouvait être aussi l'arme principale de combattants légèrement équipés tels que les frondeurs ou archers. Il s'agirait alors de projectiles de bois, fabriqués en séries dont l'utilisateur disposait de bottes entières. On ne les rencontre évidemment pas dans les couches archéologiques.

Il est difficile de savoir quel type de javelot on doit reconnaître derrière les termes de *materis*, *mataris*, *matara ou madaris* mentionnés par Tite-Live, Strabon et César. Ce dernier décrit le javelot utilisé par les Belges (I, 26 et VII, 24, 3) qu'il appelle *materis*. Il ressemble à la lance et possède un fer large. C'est le type qui est représenté sur les deniers romains. Il apparaît et se développe au cours de La Tène moyenne. Sa forme particulière lui permet de mieux planer et de garder la précisison. Il est encore utilisé à La Tène finale dans le nord de la Gaule. Ce javelot à fer métallique était apparu dès La Tène ancienne et on le retrouve dans quelques sépultures. Il devrait être l'une des armes des guerriers montés sur des chars.

Du second type nos seules informations sont les textes. Il pouvait être lancé à la main ou propulsé à l'aide d'une courroie. Les techniques de lancer étaient nombreuses et surtout variables d'une région à l'autre. Arrien dans son traité *De la tactique* décrit les différentes manières et indique leur nom gaulois. L'utilisation de ce projectile était très diverse à la guerre. On innondait l'ennemi sous une grêle de ces traits. On s'en servait pour incendier des bâtiments et même pour transporter des messages.

L'archéologie donne une bien mauvaise image de l'importance de cette arme. Au cours des combats, on en consom-

mait des quantités extraordinaires. L'orme servait à leur confection, le frêne pour les lances. La réalisation de cet arsenal entraînait souvent de grandes dépenses. Strabon (IV, 6, 7) mentionne que Messala paya le bois des javelots pour les auxiliaires gaulois.

Comme les couteaux, les armes d'hast n'ont fait l'objet d'aucune typologie générale. Les raisons de cette absence sont totalement différentes : si les parties métalliques ont des formes et des dimensions variables qui se prêtent donc à une répartition en types, manquent ici les indications sur la taille originelle de l'arme (hampe comprise) et sur sa fonction. Si cette typologie est parfaitement réalisable avec les seuls fers, son intérêt en est d'avance limité. Les illustrations de la fin du volume indiquent les principaux types que l'on peut isoler.

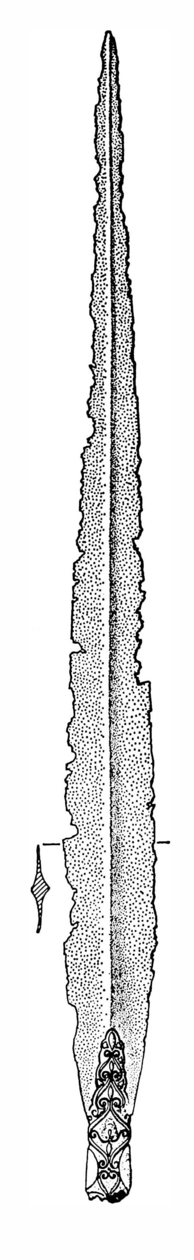
La chronologie souffre de ces carences. D'une manière générale, on remarque qu'à La Tène ancienne, les fers sont de petites dimensions, de formes assez effilée en feuille de saule, sans nervure. A la fin de cette période (LT B2) ces fers, s'allongent sensiblement et s'accompagnent d'une nervure qui les renforce, relativement épaisse et caractérisée par une section molle. A La Tène moyenne, on assiste à une mutliplication spectaculaire des types : des flammes très larges, parfois excessivement longues avec des formes très originales (lancéolées en partie concaves, ajourées, ondulées etc.). Les deux sites de La Tène et de Gournay-sur-Aronde sont les plus représentatifs. Cette prolifération de formes se poursuit pendant toute la période et atteint son maximum dans la seconde phase (LT C2). La Tène finale voit un développement exactement inverse. Le répertoire s'appauvrit. La nervure disparaît. On retouve les formes frustres de La Tène ancienne.

L'arc et la flèche

L'arc est avec la lance l'arme dont l'origine remonte le plus haut, vers cette préhistoire mal définie qu'on englobe sous l'expression « la nuit des temps ». Son usage est resté constant mais, l'archéologie en livre un témoignage singulièrement pauvre. L'arc, les flèches et même le carquois étaient dans la majorité des cas fabriqués en matière périssable et les vestiges ne sont pas aisément identifiables.

L'arc est, en temps de paix, une arme de chasse, la plus usuelle même. Son utilisation à la guerre est cependant courante, surtout à partir de La Tène moyenne quand les guer-

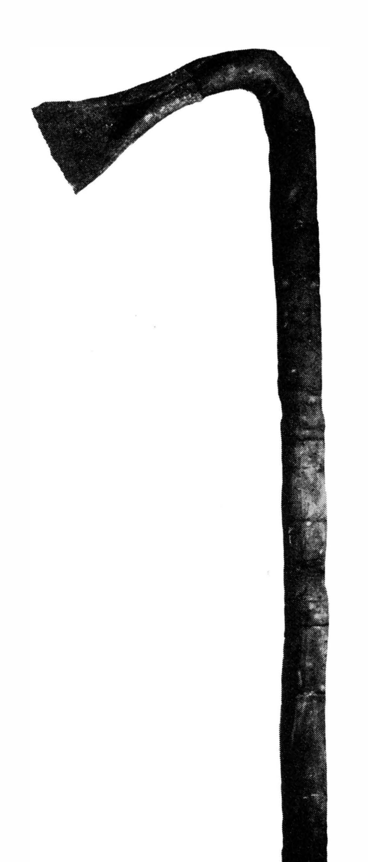
Fer de lance décoré de Saunières (d'après A. Bulard).





riers s'entourent d'un ensemble de corps de troupes auxiliaires. L'archerie a été propre à certaines régions. Cependant l'usage de l'arc à la fin de la période gauloise et précisément pendant la Guerre des Gaules fut véritablement intensif — textes de Strabon (IV, 4, 3) — et César (VII, 31, 4). Le conquérant romain apprécia à tel point les archers gaulois que pendant la Guerre civile (I, 51, 1) il enrôla les archers Rutènes.

Les vestiges archéologiques sont rares. Aucune trace des arcs entièrement en bois. Les carquois, dans les sépultures de Hallstatt, relativement courants sont absents dans celles de La Tène : s'ils se trouvent dans les couches archéologiques, ils sont difficilement reconnaissables. Les pointes de flèches, au contraire, sont mieux connues : rares dans les sépultures de la Marne, elles sont nombreuses sur les oppida de La Tène Finale. Ces pointes, en fer, sont munies d'une ou plusieurs barbelures, aiguisées ou non. A. Duval, s'appuyant sur ces critères, a esquissé la typologie des exemplaires d'Alésia.



Hache emmanchée. La Tène. Musée de Neuchâtel.



La fronde

Arme de chasse encore, la fronde en cuir ou en matière végétale, ne laisse aucune trace archéologique. Elle a été utilisée à la guerre pendant les périodes tardives, lors d'une généralisation des conflits. César cite son usage et l'existence de combattants spécialisés dans son maniement, les frondeurs (V, 35, 8 et VII, 81, 2).

On suppose que la fronde consistait en deux lanières reliant une poche où la balle venait prendre place. On trouve en revanche cette balle sur les habitats et plus particulièrement sur les oppida. Elle peut être en pierre, grossièrement taillée ou cassée, mais le plus souvent en terre cuite. Dans ce second cas, sa forme est ovoïde et sa taille varie entre 4 et 10 cm. On se doute qu'il n'y a aucun intérêt à faire la typologie de pareils projectiles.

La hache

Elle ne paraît pas avoir fait partie de l'armement des Gaulois, bien que les auteurs antiques parlent d'une *cateia* propre aux Celtes. Cette arme, courante au Hallstatt final, semble avoir été abandonnée au début de La Tène. En Gaule les sépultures de cette époque n'en livrent aucun exemplaire. En Cisalpine seulement des haches ont été rencontrées, dans les

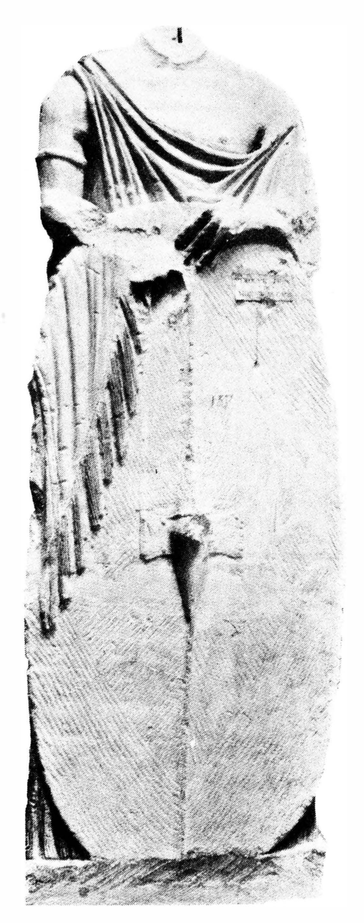
sépultures d'Ornavasso par exemple. Il n'est d'ailleurs pas prouvé que leur fonction ait été guerrière.

Le bouclier

Il est la principale arme défensive des Gaulois, sinon la seule, à quelques exceptions près. Contrairement à l'épée, à la lance ou à l'arc qui s'inscrivent dans une longue tradition, le bouclier est pour l'ensemble des Celtes une innovation du second âge du fer.

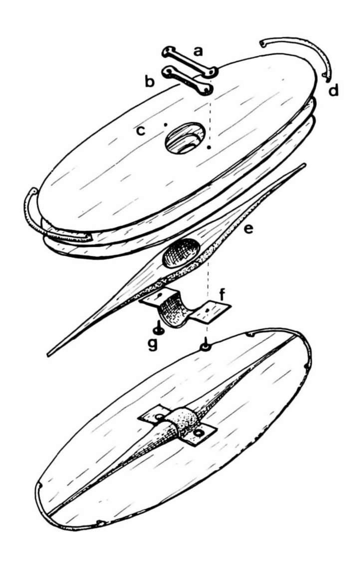
Etant constitué pour sa plus grande partie de bois — à l'origine et pour les troupes à l'armement léger souvent exclusivement — le bouclier nous est connu dans la grande majorité des cas par ses garnitures métalliques, insuffisantes pour donner idée de sa forme initiale. Il en résulte un phénomène étrange : on se trouve face à des séries de garnitures, ces umbos, de formes diverses qui appartiennent à des boucliers certainement aussi divers dont on ne connaît ni la forme ni la fonction. Il faut donc recourir une fois de plus aux textes qui nous enseignent comment et par qui étaient utilisées ces armes défensives. Ils ne nous permettent pas pour autant de reconnaître le bouclier et son utilisateur, à la seule vue d'un umbo découvert en fouille.

Guerrier de Mondragon (d'après Esperandieu).



L'usage du bouclier fut inspiré par les peuples des régions méditerranéennes, suivant plusieurs modèles. L'exemple hoplitique a été repris par les Hallstattiens de l'Europe de l'Est qui ont reproduit les trois éléments de l'armure : casque, bouclier, cnémide. Les Samnites qui possédaient un bouclier long, déjà à l'origine des *scuta* romains, ont pu le transmettre aux Gaulois lors de leurs coalitions avec les Gaulois de Cisalpine. De là, l'arme défensive a été transmise vers l'ouest au cours du deuxième âge du fer. Etrange est le décalage chronologique entre les représentations graphiques que l'on en trouve sur les situles ou sur le fourreau de Hallstatt au Ve et au début du IVe siècle et l'apparition de l'objet lui même dans les sépultures, surtout à partir du IIIe siècle. Primitivement, le bouclier était entièrement en bois, en cuir et en osier, et il n' a laissé que de rares traces, telles celles de la sépulture de Dürnnberg. Il était alors si petit qu'il couvrait partiellement le corps du guerrier. Plutarque mentionne également la présence de boucliers chez les Gaulois lors de la bataille de l'Anio en 387 avant J.-C.

Dès le début de La Tène, le bouclier était utilisé indifféremment par tous les corps d'armée. On le voit, sur les situles, employé par les cavaliers, sur le fourreau de Hallstatt aux



Assemblage du bouclier (d'après A. Rapin).

a - manipule de fer
b - poignée en bois
c - planche
d - orle
e - spina
f - umbo
g rivets



Casque et bouclier gaulois. Arc d'Orange.

mains des fantassins. Et l'on peut penser que les guerriers l'utilisaient sur leur char. Des usages si différents se sont traduits par l'adoption de formes et de tailles variables, sans que jamais une forme particulière se soit imposée pour chaque type de guerrier. Comme pour l'épée, il semble que le bouclier du cavalier ait été utilisé indifféremment par le fantassin, jusqu'à une époque tardive.

L'une des particularités du bouclier gaulois est la multiplication de ses emplois. Le cavalier le portait, c'est sûr ; mais également tous les types de fantassins. L'infanterie légère, à La Tène finale possédait son bouclier propre, certainement de petites dimensions, qui lui permettait de faire la tortue (B.G. II, 6 ; V, 38-49 ; VII, 68-90). L'infanterie lourde, de son côté, avait depuis longtemps un bouclier long et lourd, caractéristique. Ainsi Poseidonios dans la description de son célèbre repas mentionne les *doryphores*, les servants porteurs du long bouclier. Diodore (XII, 9, 1) rapporte que l'armée de Brennus, roi des Galates qui descendirent sur Delphes, était composée de 15 myriades d'hommes armés de grands boucliers et de 10 000 cavaliers. Enfin on a en mémoire le vers le l'*Énéïde « scutis protecti corpora longis »* (leurs corps sont protégés de longs boucliers). La plupart des mentions de ce grand bouclier chez Polybe et Tite-Live concernent les Galates d'Asie : cet armement leur était sans doute propre et fut occasionnellement transmis à leurs congénères occidentaux.

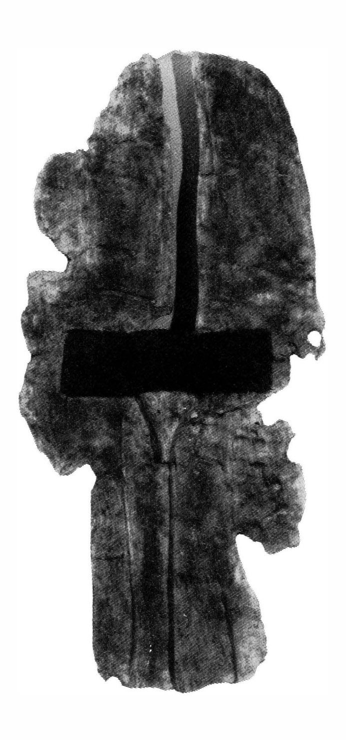
Une telle diversification dans l'emploi d'une arme a donné lieu à des descriptions qui peuvent paraître contradictoires. Diodore (V, 39, 2) : « Ils ont des boucliers de la hauteur d'un homme ». Tite-Live à propos des Gallo-grecs, XXXVIII, 21 : « les boucliers longs et plats des Galates, trop étroits, pour leur vaste corps, les couvrent mal. » César. B.G.II, 33 : « Les Atuatuques avaient fabriqué leurs boucliers avec de l'écorce ou en tressant de l'osier et qu'ils avaient sur le champ, vu l'urgence, recouverts de peaux. »

Les trouvailles archéologiques reflètent ces différences. On l'a vu pour les petits boucliers décrits par Polybe. On a également des grands boucliers sur les représentations augustéennes de Mondragon ou de Vachères. Un grand bouclier très étroit a également été découvert à la station de La Tène, bien conservé par la tourbe ; il avait plus d'un mètre de long et 28 cm de large. Curieusement de tels écarts de taille ne s'accompagnent pas de modification sensible dans la morphologie de l'objet. Il est toujours constitué des mêmes

pièces, assemblées de la même manière. Il faut y voir une nouvelle preuve de conservatisme.

Par sa morphologie, le bouclier est une arme composite comprenant de nombreuses pièces, elles-mêmes pouvant être déjà un assemblage d'éléments plus petits. La partie principale est ce qu'on appelle le plat qui a la forme d'une planche, plane ou plus ou moins convexe. Il pouvait être fabriqué d'une planche pour les fantassins lourds ou d'un lattis de feuilles minces de bois, sorte de contre-plaqué, ajustées de façon esthétique comme on peut le voir sur le bouclier de Mondragon ou sur les représentations de certaines monnaies. Mais il pouvait y avoir des assemblages plus légers de cuir ou d'osier.

Une pièce centrale et longitudinale, du nom de *spina* donnait au bouclier sa solidité et sa rigidité. Cette épine ou arête centrale était faite d'un bois très dur, le chêne certainement. Elle pouvait se développer sur toute la longueur du plat mais parfois n'occupait que sa partie centrale. Elle servait de véritable ossature au bouclier ; sur elle venaient prendre place les pièces du plat, la poignée et la garniture métallique. En son centre et du côté intérieur, la *spina* était évidée ; la main y prenait place, autour de la poignée fixée sur la spina, le plat et l'umbo.



Moulage d'un bouclier de La Tène. Musée de Neuchâtel.

La poignée ou manipule était en bois mais assez souvent consolidée par une tige de fer qui renforçait encore l'umbo. L'emplacement et la forme de cette poignée s'expliquent aisément pour les petits boucliers que l'on pouvait tendre à bout de bras dans des duels notamment, tels ceux que décrit Tite-Live (VII, 10) : « Le gaulois tend son bouclier de la main gauche... Le Romain heurte de son bouclier le bas du bouclier gaulois et il pénètre de tout son corps sous cet abri. » En revanche, il s'explique moins bien, sinon par une tradition contraignante pour des boucliers de plus grandes dimensions. La position du bras imposée par un tel emplacement était fatigante et inapropriée. Le moindre coup devait faire dévier le bouclier, au risque même de briser le poignet qui le tenait. Les Grecs qui avaient connu au VII[e] siècle un bouclier semblable, à poignée centrale l'avaient transformé en brassard où s'engageait l'avant-bras tandis que la main venait saisir une poignée placée sur le bord de l'arme. Le guerrier pouvait alors donner des coups avec son bouclier sans risque. Les Gaulois paraissent ne pas avoir adopté ce système. Il est inconcevable pourtant qu'ils n'aient pas aménagé le maintien du bouclier, en fixant une ou plusieurs courroies à d'autres

emplacements. C'est ce que suggère un passage de César (B.G. I, 25, 3) « N'ayant pas le bras gauche libre, ils étaient gênés pour se battre : aussi plusieurs, après avoir secoué le bras longtemps, préféraient-ils laisser tomber leurs boucliers. »

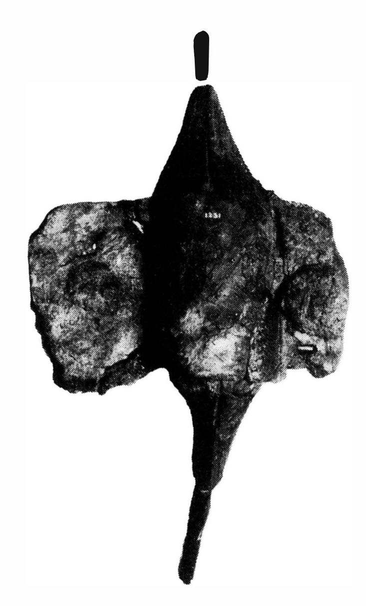
Solidaire du manipule et de la *spina*, apparaît, à la fin de La Tène ancienne, une pièce qui devient très rapidement caractéristique du bouclier, l'umbo, nom latin qui signifie ombilic, bosse. C'est une armature qui se présente sous la forme d'une tôle recouvrant partiellement la *spina*, au niveau de la poignée, et au plat. Le tout forme un ensemble solide maintenu par un double rivetage. La fonction de cette armature n'est pas évidente. Elle avait plusieurs fonctions : protéger la partie de la *spina* fragilisée par l'évidement de la poignée, assembler poignée, *spina* et plat ; fonction tactique peut-être pour frapper et dévier les coups. Elle avait aussi d'autres rôles moins pragmatiques mais aussi dissuasifs. Le métal par son polissage, rehaussait l'éclat du bouclier et permettait la production d'un bruit qui avait son importance dans les batailles — puisque Tite-Live (XXXVIII, 17) et Denys d'Halicarnasse (XIV, 9) le signalent —.

La dernière pièce du bouclier est l'orle. C'est une garniture en fer qui borde totalement ou partiellement le plat. Cette pièce avait deux fonctions, maintenir assemblés les ais fragiles du plat et les protéger des coups d'épée qui pourraient les fendre.

Un élément n'entrait pas dans l'assemblage matériel mais avait la plus grande importance, le décor. Porter une image était une fonction des plus importantes du bouclier, ce que suggèrent la fragilité de cette arme défensive et la vision qu'en ont eu Grecs et Romains. Diodore (V, 30, 2) en livre le meilleur témoignage : « Leurs boucliers portent des ornements variés et tout à fait particuliers ; quelques uns montrent des animaux d'airain en haut relief, et ces figures qui ne sont pas là seulement une parure mais une défense, sont d'un beau travail. »

La recherche archéologique n'a pas permis de trouver des pièces qui correspondent à cette description, excepté quelques rares boucliers de bronze somptueusement décorés découverts dans la Tamise et qui ne portent pas cependant de telles figures animales. L'imagination de Diodore a-t-elle transfiguré la réalité ? Elle a certainement généralisé une exception. Polybe parle, en effet, de l'existence de panoplies





Vue interne et externe de la partie centrale d'un bouclier de La Tène. Musée de Neuchâtel.



Umbo de bouclier de La Tène. Musée de Genève.

royales que les princes celtes revêtent lors des duels. Les boucliers devaient être richement ornés. Cependant, le plus souvent, la décoration consistait en gravures et en peintures. Les mentions littéraires, nombreuses, s'accordent sur ce point. L'iconographie antique le confirme et en a gardé des traces évocatrices. Les plus anciennes représentations figurent sur l'autel de Pergame et correspondent aux pièces de La Tène moyenne. Mais le plus grand nombre de ces représentations se touve sur les arcs de triomphe et les trophées de l'époque augustéennne ; ils montrent des exemplaires de La Tène finale. Sur tous ces bas-reliefs, les motifs sont assez simples, mais on peut se demander si ce n'est pas une facilité que se sont accordée les sculpteurs : l'ornementation celtique, du type des fourreaux, extrêmement fine et subtile, se prête mal à une reproduction sur la pierre. Quelques boucliers à en croire Diodore ou l'exemple du bouclier de Witham portaient des figures réalistes, animaux et peut-être autres symboles. Il s'agit peut-être d'une influence grecque (les boucliers grecs sont toujours peints de figures animales ou divines) qui aurait été vite abandonnée, certainement avec le développement de l'umbo qui prenait la place de ces images.

Si la morphologie, grâce au concours de ces trois types d'informations (textes, iconographie, vestiges archéologiques) est bien connue, la typologie, paraît actuellement inconcevable. Elle est réduite à celle des umbos que l'on commence maintenant à bien appréhender, notamment avec les travaux d'A. Rapin sur l'importante collection de Gournay-sur-Aronde. Les données essentielles figurent dans les planches.

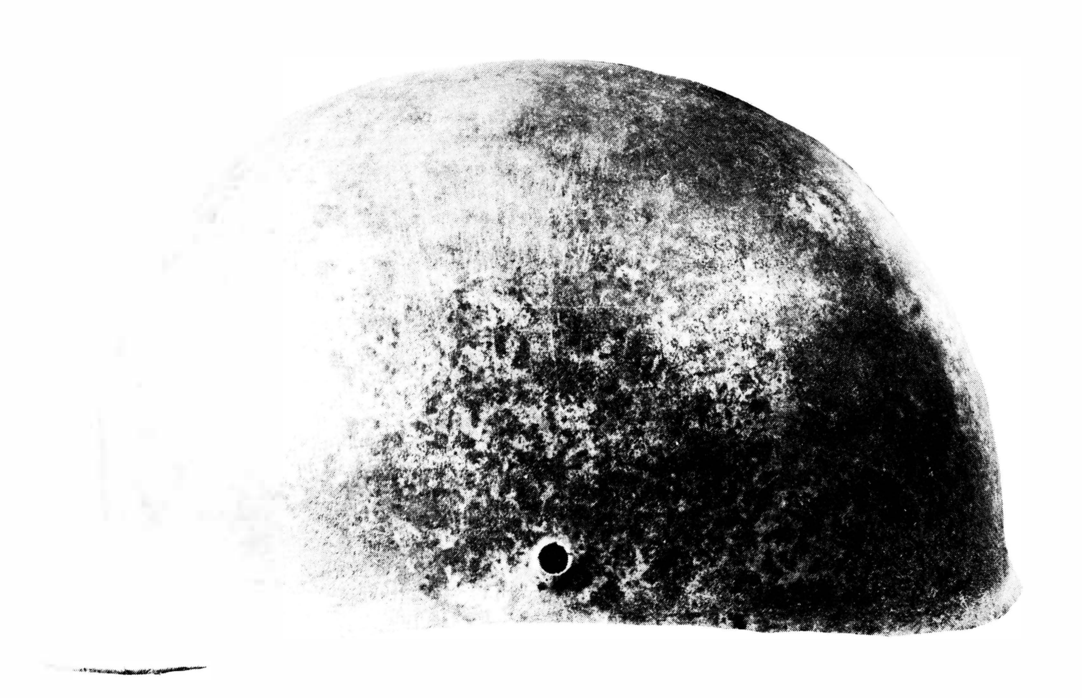
Le casque

Dans l'armement celtique, le casque occupe une position paradoxale. L'importance qu'on lui accorde dans la littérature antique comme dans la littérature archéologique est, en effet, imméritée. Les casques sont rares et très souvent ne sont pas une production indigène.

Le casque a deux particularités : une utilisation extrêmement anarchique et un rôle de support d'image. Avec l'épée, il a le privilège rare pour une arme d'avoir une représentation archéologique en rapport avec sa représentation réelle : comme elle, il est fabriqué d'une matière non périssable. L'usage du casque chez les Celtes n'est pas véritablement justifié — ce que confirme le petit nombre de trouvailles archéologiques —. Il le serait si ces derniers avaient adopté à un quelconque moment l'armure ou l'équivalent de l'armement hoplitique. Or, le plus grand flottement a toujours régné dans l'armement défensif et les Celtes n'en ont jamais eu une conception d'ensemble bien définie.

A l'époque de La Tène, le casque n'est pas une nouveauté. Il a déjà été utilisé au Bronze final et pendant l'époque de Hallstatt, mais toujours sporadiquement et par emprunt à des

Casque trouvé dans la Saône. Musée de Chalon-sur-Saône.



civilisations périphériques. Le même shéma se reproduit au second âge du fer : son usage est limité dans le temps comme dans le nombre d'exemplaires, il est entrecoupé par des périodes d'absence complète dont la conséquence est un manque de filiation entre les divers modèles utilisés.

On doit faire appel aux trois types habituels de documents : trouvailles archéologiques, représentations iconographiques, littérature antique. Cette dernière donne une idée assez juste de la réalité : rares sont les textes qui mentionnent le port de couvre-chef. Comme pour les boucliers, Diodore mentionne des exemplaires exceptionnels : « Ils se coiffent de casques d'airain avec de grands ornements en hauteur, lesquels donnent à ceux qui s'en servent une apparence gigantesque. A quelques uns de ces casques sont fixées des cornes de même nature et à d'autres des masques en relief d'oiseaux ou de quadrupèdes. ». (V, 30, 3). A l'opposé, Denys d'Halicarnasse (XIV, 9) note que les Gaulois qu'affronta Camille avaient la tête nue. Et force est de constater que des auteurs, comme Polybe, Tite-Live, Strabon, généralement diserts sur la description physique, passent totalement sous silence cette question du couvre-chef.

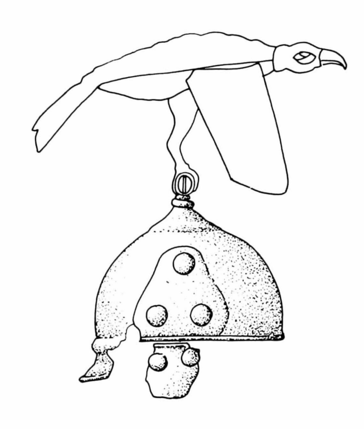
La morphologie du casque est très variable suivant les types. Les exemplaires les plus anciens ne sont formés que d'une pièce, le timbre ou la calotte qui est une tôle martelée de forme hémisphérique. Cette calotte est alors percée de deux trous opposés où venaient s'attacher les courroies de la mentonnière. La plupart des types possèdent une autre pièce également importante qui protège l'arrière de la tête et le cou, le couvre-nuque. Il s'agit d'une pièce rapportée, fixée sur le rebord du timbre.

Les paragnathides modifient considérablement l'aspect et la fonction du casque qui n'est plus simplement un couvre-chef mais devient véritablement une armure de la tête. La face, le nez et le menton se trouvent alors protégés, sans que la vue en soit amoindrie. Sur les casques dits « italo-celtiques » celles-ci, de forme triangulaire, ont une efficacité relative. Sur ceux de type romain elles épousent la forme de la mâchoire et présentent deux excroissances au niveau du nez et du menton. Dans les deux cas, elles sont mobiles et maintenues au timbre par des charnières.

Les casques de La Tène finale possèdent souvent une visière, de forme assez semblable à celle du couvre-nuque. Souvent les deux pièces n'en font qu'une, rapportée au

timbre par un sertissage qui se traduit par une cannelure entourant la base de la calotte.

Les modèles anciens présentent à leur sommet un bouton. Celui-ci est assez souvent décoré plastiquement. Il pouvait parfois servir à porter un cimier. Enfin quelques exemplaires étaient surmontés de figures — tel le célèbre casque de Ciumesti, découvert en Roumanie, et qu'ornait un grand oiseau de fer aux ailes articulées —. Cette décoration plastique semble s'être développée surtout à La Tène finale. Sur bien des bas reliefs augustéens ou du début de l'Empire prolifèrent des casques surmontés de cornes et de grandes rouelles. Mais les objets correspondant à ces représentations ne sont jamais retrouvés.





Casque de Ciumesti (Roumanie) (d'après U. Schaaff) et chaudron de Gundestrup.

Il est difficile de retracer l'histoire de l'usage du casque chez les Gaulois. Il n'est pas une nouveauté laténienne : les modèles du Hallstatt final, ceux qui sont représentés sur les situles sont encore utilisés à l'époque de La Tène. Il apparaît cependant des nouveaux types que l'on trouve dans les sépultures à char — casques à pointe du « type Berru » et des casques italo-celtiques —. Ils devaient être portés par des princes ou des chefs. Ils n'avaient d'ailleurs qu'un rôle défensif extrêmement limité. Certains sont si étroits qu'ils étaient difficilement portables, sinon sans calotte intérieure. C'était surtout un objet de prestige, signe distinctif d'une classe supérieure.

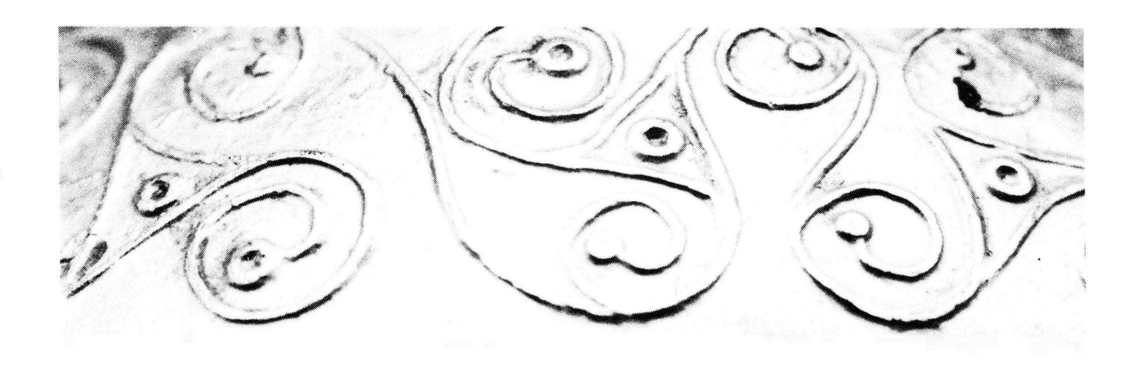
A La Tène ancienne appartiendraient trois types, plus ou moins successifs, mais entre lesquels il est difficile d'établir une filiation. Le plus ancien serait un casque parfaitement hémisphérique, sans couvre-nuque ni paragnathides. L'héritier direct des casques du Hallstatt que l'on voit sur les situles, à l'époque de La Tène, ce type est appelé de Böckweiler. Il était alors totalement fabriqué en fer.

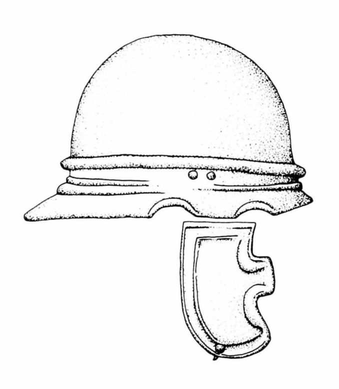
Dès le début du IVe siècle, apparaît un nouveau casque très original parfaitement différent de ses prédécesseurs dans la région. On lui donne le nom de casque type Berru, parce que l'exemplaire le plus significatif provient de la tombe à char. Casque à pointe, le timbre en forme de calotte, à la base, se transforme dans la partie supérieure en un cône aigu surmonté d'un bouton. C'est sur ce type qu'apparaît en Gaule le couvre-nuque qui a la forme d'une visière, mais placée à l'arrière. Ce casque est entièrement en bronze et porte une décoration typiquement celtique. Les représentants les plus célèbres sont ceux de Berru, de La Gorge-Millet, de Cuperly.

On a longtemps cru pouvoir rapprocher le type de Berru du type suivant appelé italo-celtique. Le premier aurait été un sous-type, une version proprement celtique, du second. Dans une étude récente, reprenant l'ensemble de la documentation archéologique, U. Schaff montre que le type de Berru, trouvé en Champagne et en Autriche est plus ancien que les casques de la série italo-celtique trouvés en Gaule et surtout en Cisalpine. Ceux-ci ne pourraient donc avoir influencé ceux-là. Reprenant une hypothèse émise au siècle dernier par A. Bertrand, le même auteur propose une origine perse au type de Berru. Des casques très semblables existent dans le nord de l'Iran ; on peut également les voir sur de nombreux bas-reliefs assyriens. Ils dateraient du VIII[e]-VII[e] siècle mais auraient persisté jusqu'au V[e] siècle. L'un d'eux, pris aux Perses par les Grecs, a été déposé en offrande dans le sanctuaire d'Olympie où les archéologues l'ont exhumé. Si la filiation entre les deux types est imaginable, la question du parcours qu'ils auraient emprunté en Europe occidentale, n'est pas résolue.

Le casque du type Berru pourrait être à l'origine du casque italo-celtique. Les deux sont relativement proches par la forme. La principale différence tient à l'absence de la partie

Casque d'Amfreville. M.A.N.





Casque de Notre-Dame-du-Vaudreuil (Eure) (d'après G. Verron).

pointue qui subsiste cependant à l'état de vestige fantômatique, sur les casques d'Amfreville et d'Agris. Il pourrait s'agir alors de formes intermédiaires. Sur ces casques une nouvelle pièce importante fait son apparition, la paragnathide. De même, ils sont l'objet d'une innovation technique qui révèle la grande maîtrise de ceux qui les fabriquaient : quelques exemplaires ont un timbre en fer, recouvert de feuilles de bronze, elles-mêmes portant des décors somptueux d'or et d'émail.

S'agit-il d'objets typiquement italiques dont on aurait des imitations locales en Gaule ? Cette question est l'objet de débats passionnés et qui n'ont abouti, pour l'heure, à aucune certitude. La documentation archéologique est statistiquement trop faible. Ces casques, plus que les précédents encore, sont extrêmement rares : ce sont des curiosités qui, en Gaule, ne figurent même plus dans les sépultures. Ils entraient peut-être dans des dépôts sacrés. Chez les Sénons de Cisalpine ils semblent avoir été assez couramment utilisés et ils auraient connu une certaine célébrité. Silius Italicus (Pun. I, 627) mentionne, en effet, ces *Galeae Senonum* conservés dans le temple de Rome où furent reçus les ambassadeurs de Sagonte. Les exemplaires provenant du pays des Sénons et de Carniole portent une décoration proprement italique, à base de tresses, de torsades et de palmettes, tandis que les casques de Gaule traduisent ce répertoire sur le mode celtique.

La Tène moyenne est marquée par l'absence presque totale de cette arme défensive. Récemment, l'un d'eux a été découvert dans le sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre. Il est proche du type de La Tène finale. C'est une calotte hémisphérique avec un couvre-nuque, des paragnathides découpés à la façon romaine et un motif ressemblant à de gros sourcils au-dessus de la visière. Ces casques, très mal connus et rares, paraîssent avoir une origine romaine, et même hellénistique.

A La Tène finale, les casques sont inspirés des modèles romains. Il est probable que dans bien des cas ce soient des importations directes. Dans les autres cas, il s'agit de copies plus ou moins fidèles où seule la décoration est celtique (présence de rivets émaillés par exemple).

Calotte de cuir

A côté de ces couvre-chefs prestigieux et rarissimes existaient des calottes de cuir qui avaient aussi un rôle de casque

dans les combats. Si on ne les retrouve pratiquement jamais en fouille (il y a quelques exceptions célèbres comme l'homme de Tollund dont le crâne en est encore couvert), ils sont, en revanche, très couramment représentés sur les monnaies gauloises. Une telle calotte, si elle n'offrait qu'une protection relative, évitait quand même les coups les plus meurtriers.



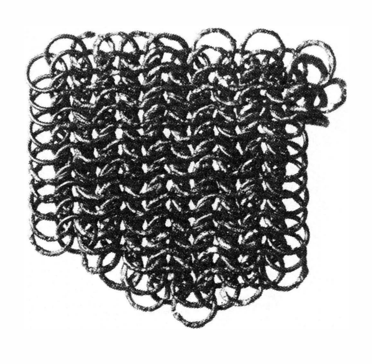
Guerrier portant une cotte de mailles. Entremont. Musée Granet, Aix-en-Provence.

Cuirasse, cotte de maille

Ces éléments essentiels, dans les panoplies grecque et romaine, montrent une fois de plus, par leur faible représentation, le goût peu développé des Celtes pour l'armement défensif. La cuirasse est quasi inexistante en Gaule, alors qu'elle y était connue à l'âge du bronze. Les mentions de son utilisation, par les Celtes, ne concernent que les Galates (Lucien, *Antiochus*, 8) ou les Gésates (Plutarque, *Marcellus*, 7-8). Dans les deux cas, on peut d'ailleurs se demander s' il ne s'agissait pas seulement de cuirasse en cuir ornée de pièces de bronze. La cuirasse de cuir semble, en effet, avoir été employée couramment à la fin de l'âge du fer. On la voit représentée sur quelques sculptures, notamment celle de Brumath où elle semble rehaussée d'éléments métalliques. Comme la calotte de cuir, elle ne laisse aucune trace archéologique et les pièces décoratives pouvant en provenir sont difficilement identifiables.

On ne sait si la cote de mailles fut plus répandue chez les Gaulois car les découvertes archéologiques n'en sont guère nombreuses. En revanche, les sources historiques à son propos sont plus riches. Diodore (V, 30, 5) signale :« les uns portent en guise de cuirasse des cottes de mailles en fer. » D'après Varron (*De lingua latina*, V, 24, 116) les Gaulois seraient les inventeurs de cette armure que les Romains auraient ensuite copiée. Bien des auteurs ont mis en cause cette attribution. L'habileté des forgerons gaulois, en particulier pour la réalisation des chaînes leur permettait de fabriquer des pièces qui exigent une telle maîtrise. Quelques exemples de ces objets, appartiennent à des milieux de La Tène finale.

Cotte de maille en fer du dépôt de Tiefenau près de Berne.



Les représentations de cette armure sont assez nombreuses. Le guerrier de Vachères en porte une en même temps qu'une épée de La Tène finale. Sur cette statue, la cotte de maille est réduite à ce que Déchelette appelle un haubert, simple pectoral maintenu par des bretelles.

Le harnachement

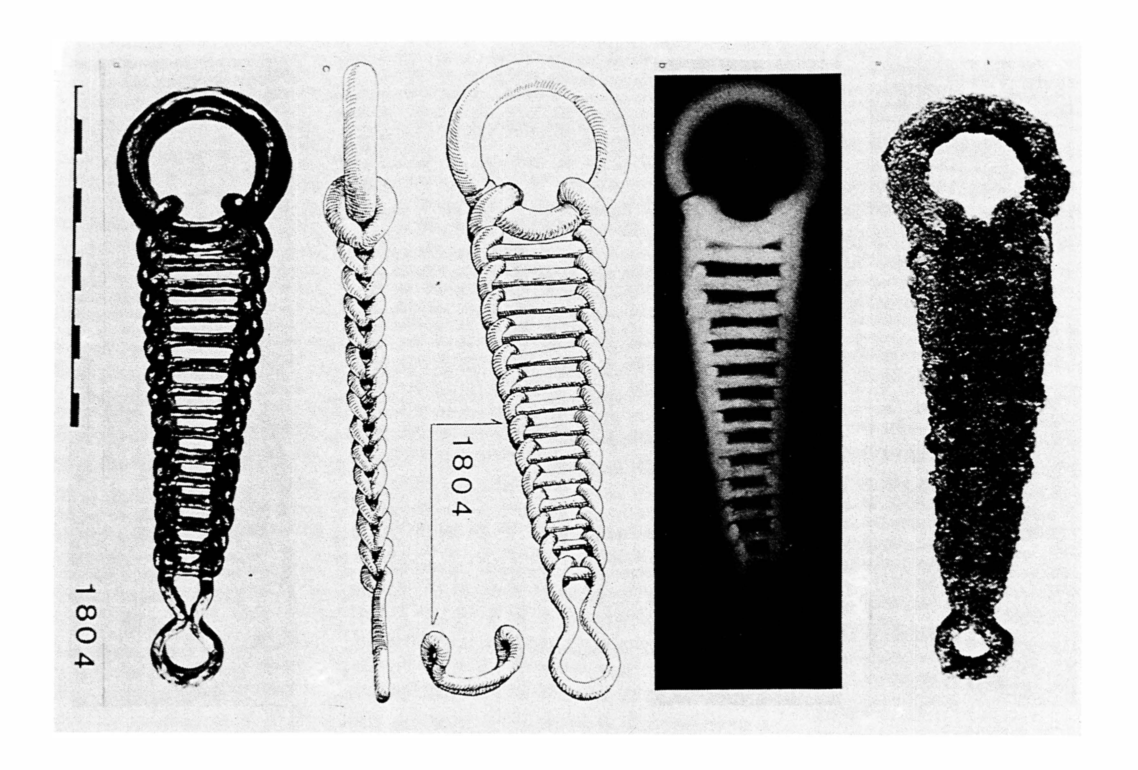
La panoplie du guerrier comprend aussi sa tenue et ce qui permet de fixer les armes. Sur le vêtement du guerrier gaulois on sait peu de choses. Si les Gésates combattaient nus, ce ne fut pas le cas des Gaulois, de façon générale tout au moins. En effet, Tite-Live (XXII, 46) signale que les Celtes venus de Gaule ont combattu nus à la bataille de Cannes. C'est également nu qu'est représenté le Celte sur les bas-reliefs de Pergame, ainsi que sur toutes les oeuvres statuaires d'inspiration pergaménienne. Ce n'est pas seulement une convention esthétique, même si par la suite cette façon de représenter le Celte a tourné à la caricature. Des raisons religieuses contraignantes poussaient le guerrier à se battre dans ce simple appareil. Quand aux explications rationalistes de Polybe (plus grande liberté de mouvement, chaleur, etc.), on ne peut évidemment les retenir.

Cependant les textes antiques laissent entendre que, dans la plupart des cas, le Gaulois combattait habillé et qu'il aimait dans ce cas porter des vêtements colorés. Polybe renchérit à ce sujet en indiquant (III, 62, 5) à propos des Galates que les panoplies royales s'accompagnaient des sayons les plus riches.

Le guerrier portait des sandales, certainement proches de celles des légionnaires romains, mais à la différence ne possédaient pas de pièces métalliques. Les Latins les appelaient *Gallicae*. Et on les voit représentées sur les scènes du sarcophage de la vigne Ammendola.

Cependant l'essentiel de l'équipement consistait en un harnachement, ensemble de courroies, de chaînes qui assuraient la fixation du fourreau de l'épée, éventuellement du poignard et peut-être d'autres armes, bouclier, arc et carquois. Pour des questions de poids, de souplesse et certainement de prix, le cuir entrait pour la plus grande part dans sa confection. Les rivets, anneaux et crochets étaient réduits au strict nécessaire.

L'historien doit donc faire appel aux représentations statuaires pour avoir une idée de l'allure que tout cela pouvait avoir. Deux difficultés se présentent alors. Les représentations les plus anciennes ne sont guère réalistes : elles entretiennent la convention esthétique qui veut que le Gaulois soit nu. Les images les plus précises sont toutes tardives, elles datent au plus tôt de l'époque augustéenne.



Une chaîne de ceinture de Gournay-sur-Aronde (d'après CDDP Oise).

Les textes antiques sont assez discrets à ce propos. L'observateur prêtait plus attention aux armes qu'aux liens qui les maintenaient. L'épée était fixée sur le flanc droit. Cette position de l'arme nous paraît inappropriée : elle n'en permettait pas la préhension rapide. Elle se conçoit bien, si le port de l'épée s'accompagnait de celui du bouclier, tenu de la main gauche afin que les deux ne se heurtent pas constamment ; surtout si le guerrier tenait encore dans la main droite une ou plusieurs lances. L'épée était la dernière arme dont le guerrier se servait au combat.

Diodore (V, 30, 6), décrivant un armement correspondant à celui de La Tène moyenne, est le seul qui mentionne les chaînes dans le système de suspension de l'épée. Elles pouvaient être de fer ou de bronze, ce qui est parfaitement corroboré par les découvertes archéologiques, tant dans les sépultures que dans les sanctuaires.

A La Tène ancienne, le harnachement n'a pas laissé de traces archéologiques. Il était constitué sans doute de matière périssable. S'agissait-il de ceinture ou de baudrier ? On l'ignore. Plusieurs types ont dû être utilisés en même temps.



A La Tène moyenne apparaissent les chaînes métalliques dont parle Diodore. Dans les sépultures on les trouve toujours par deux, auprès de l'épée. L'une est longue, elle atteint couramment 50 cm ; l'autre, sensiblement plus courte, dépasse rarement 20 cm. La première se termine, à chacune de ses extrémités, par des anneaux, un gros et un petit. La seconde a l'une de ses extrémités en forme de crochet. Celui-ci venait prendre place dans le petit anneau de l'autre chaîne. Néanmoins les deux n'étaient pas suffisamment longues pour enserrer la taille d'un guerrier, même en pleine forme physique et le ventre plat. Les différentes reconstitutions proposées font appel à des courroies de cuir qui prolongeaient les chaînes ou formaient une ceinture où elles étaient accrochées.

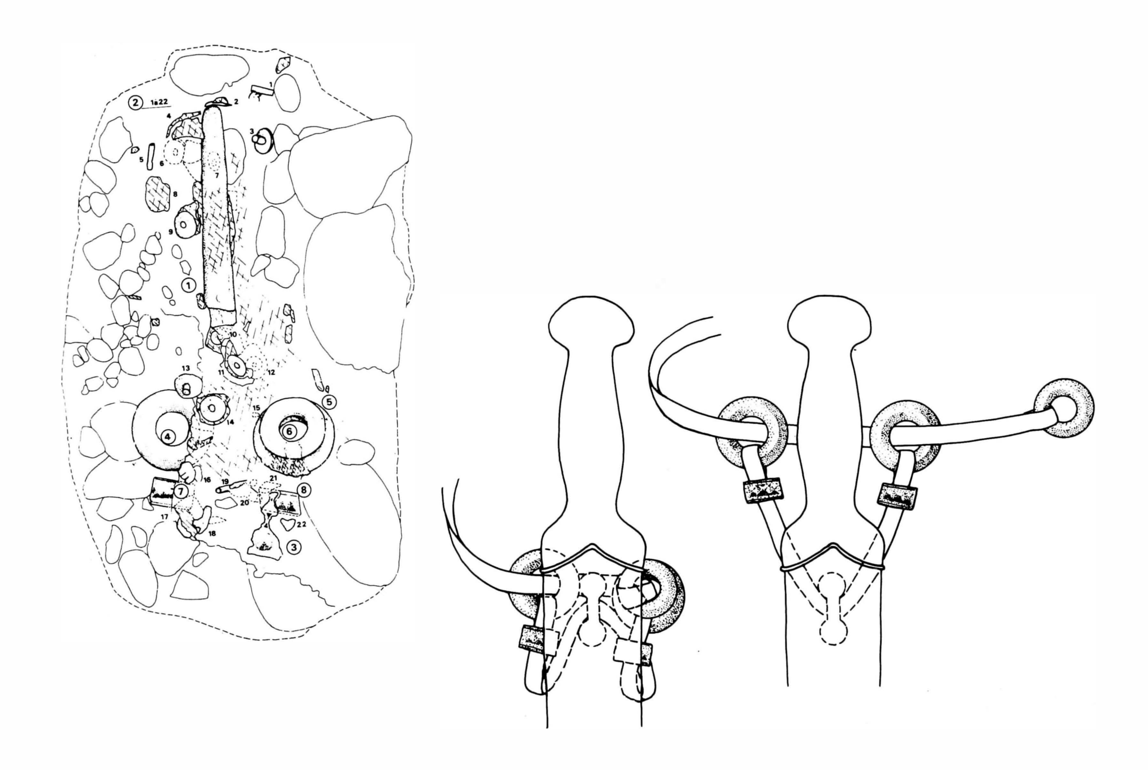
La fixation de l'épée à une ceinture est certainement l'un des archaïsmes les plus tenaces qui ont marqué l'armement gaulois. Toutes les représentations classiques nous montrent le Celte, nu ou vêtu, avec cette ceinture. Or, à l'évidence, un tel harnachement était peu commode, l'épée déjà longue se trouvait trop basse, le fourreau ballotait. Mais le principal inconvénient était le poids de l'arme et de ces chaînes, beaucoup trop important pour une ceinture. Une idée nous en est donnée par la fameuse anecdote de Brennus qui pour faire payer plus les Romains jette dans la balance son épée et sa ceinture (Plutarque, *Camille*, XLIX).

Crochets de ceinture de La Tène ancienne. M.A.N.

L'archéologie semble accréditer le fait. Dans les tombes, l'épée se trouve presque toujours sur le côté droit du squelette, à proximité d'éléments de harnachement disposés à la taille, comme le serait une ceinture. On doit pourtant se méfier de telles évidences funéraires : la position des pièces dans la sépulture ne reflète pas forcément celle de ces mêmes pièces sur le corps vivant, mais elles peuvent être la conséquence d'une mise en scène funéraire, un habillage après coup, plus ou moins approximatif, du cadavre. Parfois le dépôt de ces éléments est évident : l'épée se trouve à gauche, relativement loin du corps et la ceinture est posée à la place du ventre du mort.



La prudence dans ces reconstitutions de harnachement est d'autant plus recommandable que les représentations statuaires font également apparaître à ce propos des étrangetés. Ainsi sur toutes les statues pergaméniennes, sur celles de la frise de Civitalba ou sur le petit bronze du musée de Berlin, la ceinture ne se trouve pas serrée à la taille mais sensiblement plus haut, au niveau des dernières côtes, comme si elle



Fouille et reconstitution du système de suspension de l'épée de Gempenach (d'après G. Kaenel).

était maintenue par des éléments non figurés, courroies de cuir, sorte de bretelles qui seules expliqueraient que la ceinture puisse conserver cette position anormale. Il se pourrait donc qu'à La Tène moyene soit apparu un nouveau système de suspension, conciliant les avantages de la ceinture avec ceux du baudrier et permettant le port des nouvelles épées, fort longues.

Les chaînes qui couvrent toute la période LT C1 et une grande partie de LT C2 sont remplacées à la fin de cette dernière phase par des éléments de cuir reliés par des anneaux de fer ou de bronze et terminés par un crochet également métallique. Ce type de harnachement, le plus simple et le plus léger, est utilisé pendant toute la période finale de La Tène et même après la Conquête

Enseignes militaires

Tous les auteurs antiques, de nombreuses représentations iconographiques de combats ou de trophées s'accordent pour souligner l'importance des enseignes dans l'équipement militaire des Gaulois. Cette prolixité des sources n'a d'égal que le mutisme des vestiges archéologiques : aucun objet n'est attribuable, avec certitude, à cette catégorie. Le

seul témoignage serait la grande flamme de bronze, du site de La Tène : la douille, qui la termine, laisse supposer qu'elle était emmanchée à une hampe. Sa ressemblance avec un fer de lance peut nous amener à voir en elle l'élément d'un étendard.

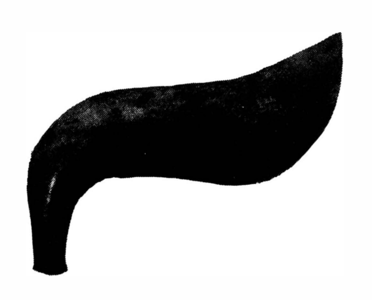
Leur absence presque complète des couches archéologiques trouve une explication assez simple. Ces objets étaient doublement sacrés et protégés, par leurs possesseurs eux-mêmes qui les défendaient et se les transmettaient de génération en génération, par leurs ravisseurs, également pour qui ils devenaient les dépouilles les plus sacrées, de véritables talismans.

Les enseignes ne sont pas une nouveauté de l'époque de La Tène. Connues sous leur forme métallique, au moins depuis l'âge du bronze, on les rencontre aussi en Italie et chez Germains et Scytes. En Gaule, elles sont utilisées pendant toute la période de La Tène et jusqu'à son extrême fin puisque César les mentionne à de nombreuses reprises.

A part Valerius Flaccus (*Argonautiques*, VI, 89-90) qui, à propos d'une tribu scythe celtilisée indique qu'elles ont la forme de sangliers et de roues, les auteurs antiques ne les décrivent jamais. Elles ne différaient sans doute guère de celle des Romains. Des représentations sur les bas-reliefs d'Orange et de Narbonne accréditent cette hypothèse : les enseignes gauloises sont des images de sangliers fixées à une hampe. Ces représentations se retrouvent également sur les monnaies où on les voit brandies par des cavaliers ou des fantassins.

Leur fonction est peut-être plus difficile à saisir qu'il n'y paraît. Certes, il s'agissait de signes de reconnaissance. Labienus reconnaît les Gaulois à leurs armes mais aussi à leurs enseignes (B.G. I, XXII), lors de la campagne contre les Helvètes. Mais plus qu'à identifier les adversaires, ces images permettaient d'individualiser les différents corps d'une même armée. Chaque troupe avait son enseigne, peut-être même chaque pagus. Lorsque le consul P. Cornélius remporta sa grande victoire sur les Boïens, ses hommes lui rapportèrent 124 de ces enseignes (Tite—Live, XXXVI, 38). A César, lors de la bataille d'Alésia, il en échoit 74. Le nombre de ces enseignes ne correspond évidemment pas à celui des tribus engagées. L'enseigne symbolisait plus vraissemblablement leur subdivision. Mais ces deux exemples évoquent un autre rôle, purement accidentel, de ces images : leur capture tra-

Objet énigmatique de La Tène qui pourrait être une enseigne. Musée de Neuchâtel et de Genève.



duisait directement la destruction des corps d'armée qui les possédaient.

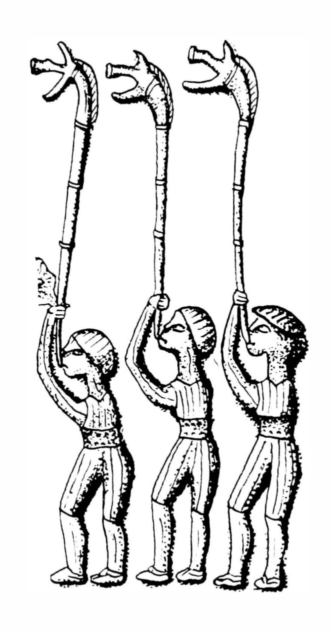
Ces caractères se surimposaient à une fonction plus profonde, plus sacrée, déjà évoquée avec la cérémonie du serment solennel des coalisés, au-dessus des enseignes réunies en faisceau. Les enseignes jouaient à part entière le rôle de *sacra* sur les champs de bataille. Elles traduisaient l'identité et l'union des guerriers même au delà, celle de la tribu toute entière. Cela leur conférait une puissance quasi magique, en laquelle croyaient également les Germains. Une de leurs tribus n'avaient qu'elles pour toute arme et défense (Tacite, Germ. XLV).



Guerrier tenant une enseigne . Cabinet des Médailles de Bruxelles.

Trompettes de guerre

Le bruit dans les batailles antiques avait une place qu'il nous est maintenant difficile d'imaginer. Tout concourait à sa production, la foule des guerriers et de leurs servants d'armes, le fracas des chariots, les cris de guerre, les armes que l'on heurtait les unes contre les autres, enfin la formidable rumeur que produisaient les cors et les trompettes.



Sonneurs. Chaudron de Gundestrup (d'après Powell).

De ce vacarme qui les accompagnait, qui les précédait et dont le souvenir restait longtemps dans les oreilles des témoins de leur passage, les Celtes avaient fait leur image de marque. Depuis les invasions du IVe siècle, leur nom chez les peuples de la méditerranée était associé à cette évocation sonore dont l'expression *tumultus gallicus* a gardé quelque chose.

Si l'effroi de l'ennemi était le but premier de cette clameur, il n'était pas le seul. Comme dans les danses armées, le métal entrechoqué, les cris étaient censés exciter le courage mais aussi appeler les divinités et se les rendre favorables. César signale ainsi qu'assiégés et défenseurs d'Alésia « encourageaient leurs frères d'armes par des clameurs et des hurlements » (B.G. VII, 80).

Les trompes de guerre, comme les enseignes, ne datent pas de l'époque de La Tène mais c'est alors qu'elles ont pris la place la plus importante. Le son rauque des longues trompes a toujours semblé aux hommes avoir une essence divine et, de nos jours encore, en Asie elles sont utilisées à des fins religieuses. Les Gaulois, à ce sujet, n'avaient pas de conception différente. Le caractère inhumain et inquiétant du son ne pouvait être que la voix d'une divinité guerrière.

La meilleure description de l'armée gauloise dans sa fureur sonore, on la doit à Polybe, à propos de la bataille de Télamon (II,29). « Les Romains étaient frappés par l'arrangement et les bruits confus de l'armée des Celtes ; innombrable y était la foule des sonneurs de cors et de trompettes ; et en même temps toute l'armée entonnant son chant de guerre, il en résultait une si grande, une si formidable clameur que, non seulement les trompettes et les troupes mais encore les lieux voisins résonnant de concert semblaient eux-mêmes pousser des cris ». Diodore (V, XXX, 4) estime également nécessaire de décrire l'instrument et son usage : « Ils ont des trompettes d'une nature particulière et bien faite pour des Barbares : ils soufflent dans ces trompettes et en font sortir un son rude qui convient bien au tumulte de la guerre. »

Il existe plusieurs types de ces instruments. Les découvertes archéologiques et l'iconographie permettent de distinguer deux grandes familles. Il y a des trompettes tubulaires courbes terminées par un pavillon en forme de disque ou de cône. Plusieurs de ces objets proviennnent d'Irlande. Les régions proprement gauloises n'en ont livré que des fragments rares et souvent à peine identifiables. L'objet énigmatique que porte sur l'épaule droite la petite statuette de Stradonice

Trompe du Gaulois mourant. Musée du Capitole.

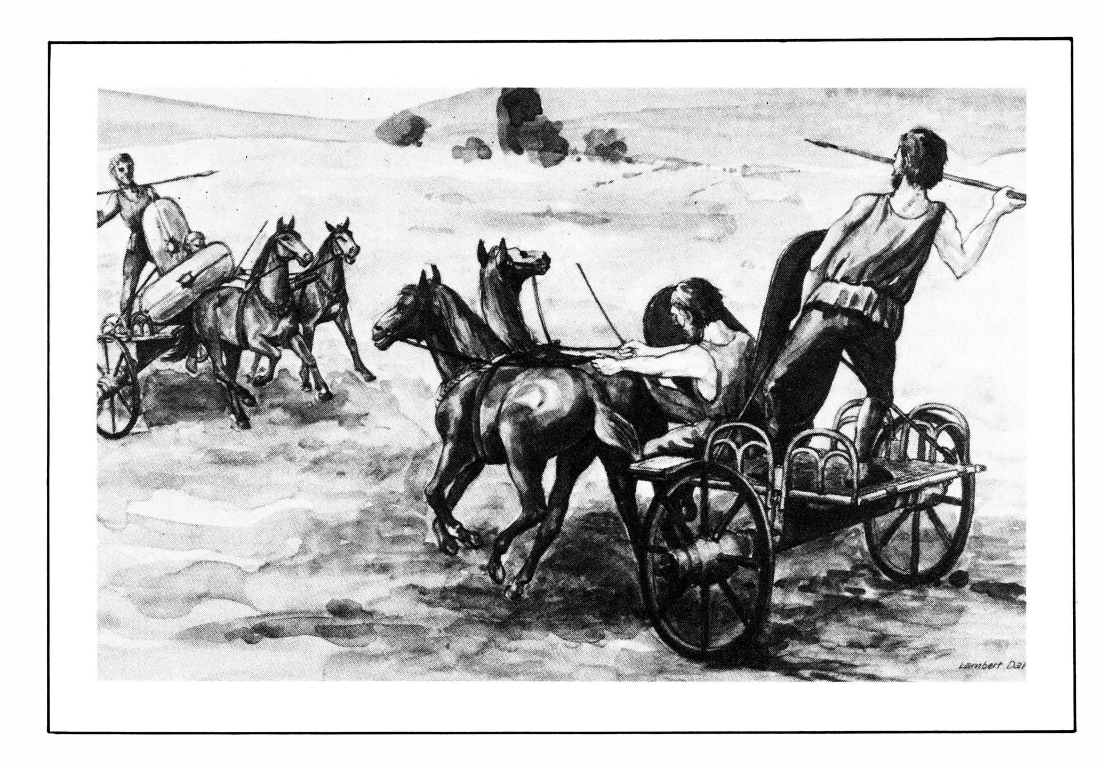


pourrait en être la représentation, comme le fameux carnyx, du nom même que lui donnaient les Gaulois. Il n'en a jamais été retrouvé d'exemplaire complet ni même d'éléments suffisamment importants pour pouvoir être identifiés. Mais les représentations en sont nombreuses, sur les trophées romains, sur les monnaies et surtout sur le chaudron de Gundestrup. Il s'agit cette fois d'une sorte de buccin vertical. Il se présente comme un tube, de 50 cm de long ou même plus que coiffait un pavillon, en forme de gueule d'animal, de sanglier le plus souvent. Cette ornementation plastique, de nature très particulière — elle reprend une fois de plus le thème du sanglier — conférait à l'instrument un pouvoir magique qui expliquerait la rareté des découvertes.

Le char de guerre

Bien qu'il ne soit pas une arme à proprement parler, son utilisation spécifique à la guerre nous oblige à le mentionner. Ce sera seulement sous la forme d'un rappel historique et d'une description fonctionnelle au combat, car les chars posent des problèmes technologiques et typologiques qui exigent de longs développements et sortiraient du cadre de cette étude très générale.

Combat de chars (d'après Haftner).



Le char de guerre est bien une innovation du second âge du fer. On pourrait même l'appeler un « fossile directeur » puisqu'il apparaît au début de la phase la plus ancienne pour ne disparaître qu'après la Conquête. Le char du premier âge du fer est d'un tout autre modèle : à quatre roues, il était d'avantage un moyen de transport pour des processions sacrées ou profanes.

Le char de combat de La Tène est d'une conception diamétralement opposée. Véhicule très léger, composé d'une simple caisse posée sur un essieu reliant deux roues, d'où part, vers l'avant, un timon sur lequel se fixe un joug pour deux chevaux. Pour être plus rapide, ce char est presque tout entier en bois ou en osier. Les seules parties métalliques sont les bandages de roues, les frettes de moyeu, leurs clavettes, quelques fiches, chevilles et crampons destinés à assurer l'assemblage des pièces de bois, enfin un certain nombre d'éléments décoratifs en bronze, ornement de joug, phalère, etc.

Garnitures de char. La Tène. Musée de Genève.



L'allure de ces chars peut être reconstituée à partir d'une iconographie assez importante, due aux monnaies tant gauloises que romaines et à quelques représentations statuaires. Sur toutes ces images, le char est le même, c'est une caisse sur des roues de taille moyenne et ne pouvant contenir qu'un ou deux hommes. Les seules différences tiennent à la fermeture de la caisse. Sur le char de la frise de Civitalba, elle est ouverte à l'arrière, tandis qu'à l'avant elle est surélevée, comme sur les modèles grecs de façon à ce que le guerrier debout puisse s'y appuyer. Sur certaines monnaies la caisse est ouverte à l'avant et à l'arrière et elle ne possède que deux ridelles, sur les côtés, de forme arquée et certainement en osier.

Les sépultures à char de Champagne ne contredisent pas ces représentations : on y trouve, les vestiges des deux roues, du timon, d'un joug pour deux chevaux et quelques éléments métalliques à l'emplacement de la caisse. La plus grande partie du véhicule était donc composée de bois qui a disparu ; ce n'était pas cependant une règle absolue. Le char de Septsaulx était revêtu de plaques de fer qui garnissaient notamment le plancher de la caisse et l'alourdissaient considérablement

Ces chars sont rencontrés, pour la première fois par les Romains aux dires de Tite-Live (X, 28) à la bataille de Sentinum où les Celtes en auraient aligné plus de 1 000. Ils sont mentionnés par Polybe et Tite-Live dans presque tous les combats de la conquête de la Cisalpine. Properce (IV, 10 et 39, 44) indique qu'à la bataille de Clastidium en 222 avant J.-C. le roi insubre Viridomar se battait à l'épée depuis son char, ce qui ne l'empêcha pas d'être tué. A cette période qui est celle de La Tène moyenne, les témoignages archéologiques se font rares. On trouve des éléments de char dans les sanctuaires et dans quelques sépultures à incinération du Bassin Parisien et de Picardie. La mode d'inhumer le guerrier sur son char s'est éteinte.

Lors de son passage chez les Boïens de Cispadane, Hannibal leur déconseille l'usage du char qu'il considère comme une coutume archaïque. Pourtant, en Gaule, ce dernier est utilisé jusqu'à la fin du IIe siècle. Lors de la conquête de ce qui sera plus tard la *Provincia*, Bituit, roi des Arvernes, combat encore sur un char à la bataille de Vindalium. Ce char, d'après Florus (III, 2) était recouvert d'argent.

Anneaux passe-guide en place dans la voie principale de l'oppidum de La Chaussée-Tirancourt.



Diodore (V, 21) décrit de cette façon l'utilisation du char par les Gaulois : « Dans les voyages et les batailles, ils se servent de chars à deux roues portant le conducteur et, à côté, un combattant debout. Dans leurs guerres, ils marchent contre les cavaliers, lancent à leurs adversaires le saunium et descendent ensuite pour continuer le combat à l'épée. »

Dès La Tène moyenne, l'usage, au combat tout au moins, se raréfie. Lors de la conquête de la Gaule, César ne le mentionne jamais. Il existait cependant encore en Belgique, tout en demeurant exceptionnel. On trouve, à nouveau dans cette région, à La Tène finale, des sépultures qui le contiennent. Et surtout à l'époque augustéenne, la charronnerie belge a la plus grande réputation au point que Virgile et Lucain qualifient de « *Belgium* » l'essedum, nom du char d'origine gauloise.

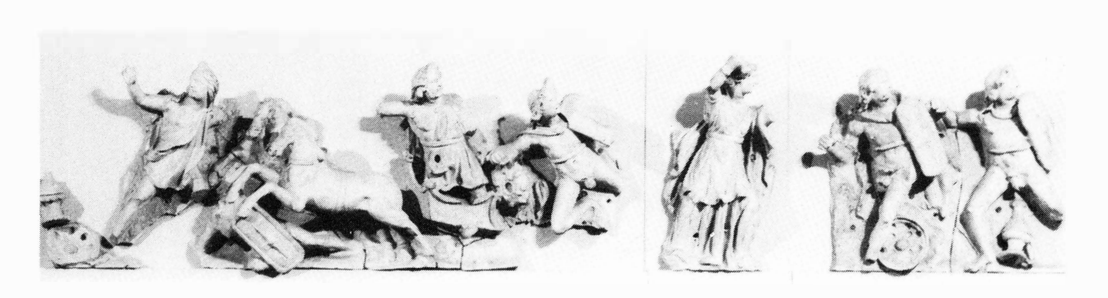
En revanche, l'essedum, comme César le nomme également, est encore en usage en Bretagne sur les champs de bataille. Mais il est en voie de disparition puisque le général romain ne le mentionne qu'une fois.

C'est là la fonction guerrière du char. On aurait tort d'oublier pour autant sa fonction sociale. De l'époque hallstattienne, le char a gardé une marque de prestige, vu son utilisation, curieuse dans les inhumations de guerriers. On la perçoit encore avec l'anecdote du roi Bituit qui, certainement de façon anachronique, persistait à combattre sur un char d'argent que les Romains capturèrent ainsi que son propriétaire et sur lequel ils le firent remonter plusieurs années après, au moment du triomphe. De toute évidence, le char, comme le casque, était un de ces objets, prestigieux entre tous, qui distinguait son possesseur, en faisait un guerrier héroïque, entre hommes et dieux.

Frise de Civitalba (Italie).

TYPOLOGIE





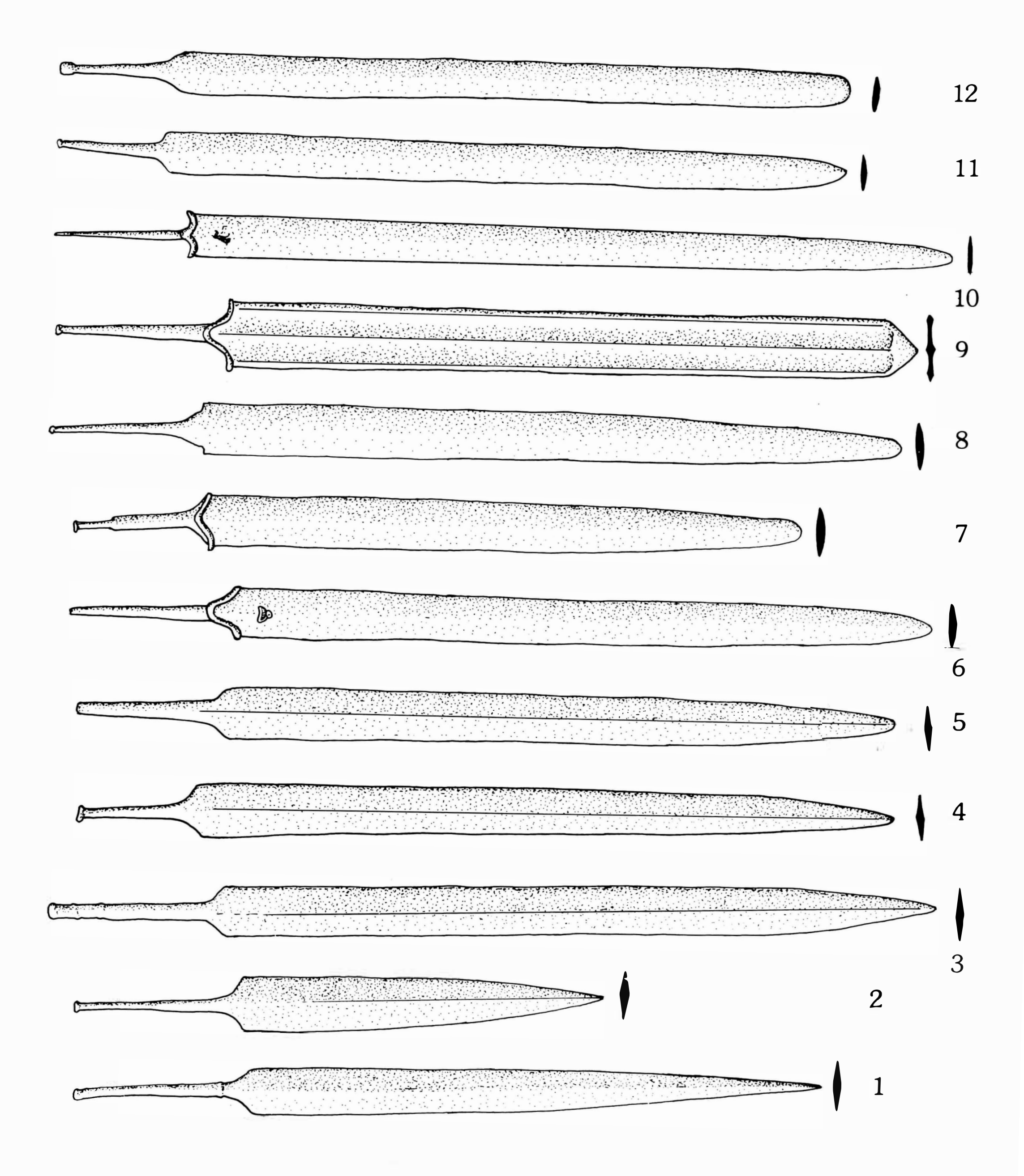
TYPOLOGIE ET CHRONOLOGIE DES ÉPÉES

Bien que le fourreau soit beaucoup plus sensible à toute variation morphologique que l'épée qu'il est censé protéger, il est nécessaire de décrire l'évolution typologique de cette dernière, ne serait-ce que pour comprendre celle du fourreau.

Les variations morphologiques de l'épée au cours du temps s'expliquent essentiellement par des changements dans son utilisation. A La Tène ancienne, on s'en sert d'estoc. La forme générale est effilée et l'extrémité pointue (1, 2 et 3). Les types sont nombreux et il n'y a pas de règle générale. A la fin de cette période, les formes se stabilisent : l'épée est lourde, de longueur moyenne et se termine presqu'en langue de carpe (4 et 5).

A La Tène moyenne, l'utilisation est mixte, l'épée est utilisée d'estoc ou de taille. La lame s'allonge tout en gardant une pointe qui tend à s'émousser (6, 7 et 8). A la fin de cette période apparaissent des exemplaires seulement destinés aux coups de taille (9).

A La Tène finale, ces caractères s'accentuent. L'épée n'est plus utilisée que de taille. La lame s'allonge démesurément, ses bords sont parfaitement parallèles et l'extrémité ne présente plus de pointe (10, 11 et 12).


12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1

TYPOLOGIE ET CHRONOLOGIE DES FOURREAUX D'ÉPÉES

On ne reprendra pas les critères déjà évoqués à propos de l'épée et qui restent valables pour le fourreau.

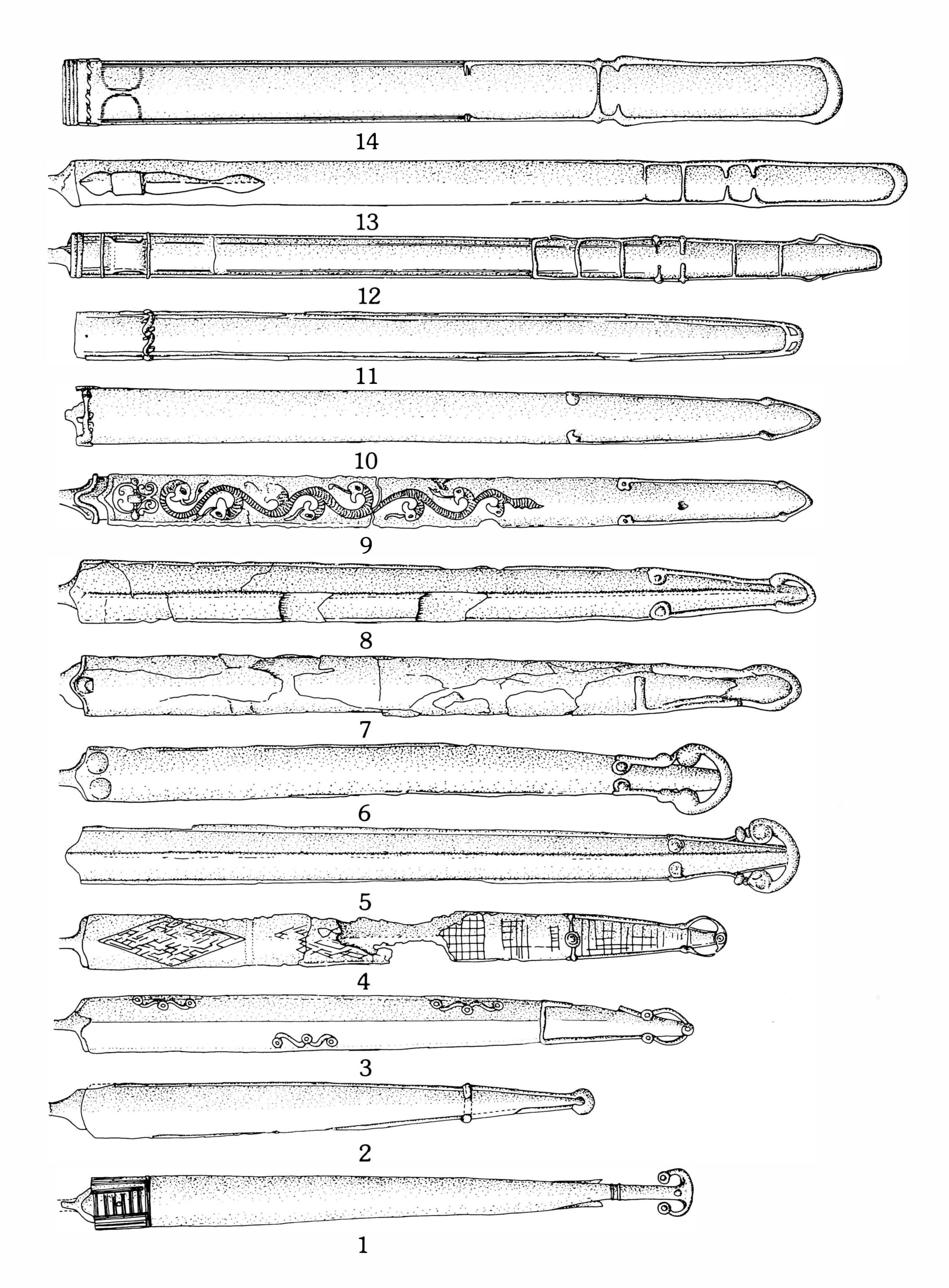
L'entrée ou la bouche du fourreau est significative. Très basse à La Tène ancienne, elle a une forme légèrement arrondie ou celle d'un triangle à peine marqué (1 à 4). Son allure campaniforme, si caractéristique de l'époque de La Tène, n'apparaît qu'à la fin de la phase ancienne (5 et 6). A la phase LT C1, cette entrée campaniforme demeure basse (7 et 8). Au LT C2, elle s'élève de façon importante et sa partie arrondie se resserre (9 et 10). La forme dite en « chapeau de gendarme », variante campaniforme très haute avec le sommet arrondi large, est caractéristique de la fin de C2 et du début de D1. A la fin de cette phase, apparaissent les entrées droites qui sont plutôt typiques de la phase D2 (11 à 14).

La pièce de suspension est aussi sensible chronologiquement. A La Tène ancienne, elle est de petite taille, placée sur le haut du fourreau et fixée par deux rivets ronds. La boucle elle-même est étroite. A La Tène moyenne, cette pièce se modifie considérablement en devenant un élément décoratif propre ou en s'intégrant à la décoration générale du fourreau. Les rivets se transforment en pattes stylisées. Au LT C2, ces pattes s'agrippent sur le bord du fourreau et servent de frettes pour le maintien des tôles. A la fin de La Tène moyenne également la boucle s'élargit. La tendance s'accentue à La Tène finale qui voit ces pièces devenir volumineuses et les pattes de fixation s'allonger démesurément.

Une forte nervure de la tôle du fourreau sur son axe central est courante et représentative d'une période qui va du LT B2 à la fin du LT C1.

Les frettes, ces petites barrettes qui renforcent l'assemblage du fourreau, apparaissent discrètement au LT C1. Elles passent sous la boucle de suspension ou peuvent l'encadrer. Au LT D1, elle se multiplient sur la bouterolle. Au LT D2, elles envahissent l'ensemble du fourreau.

La bouterolle est également un élément important de la typologie du fourreau, comme on peut le voir dans les pages suivantes.


14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1

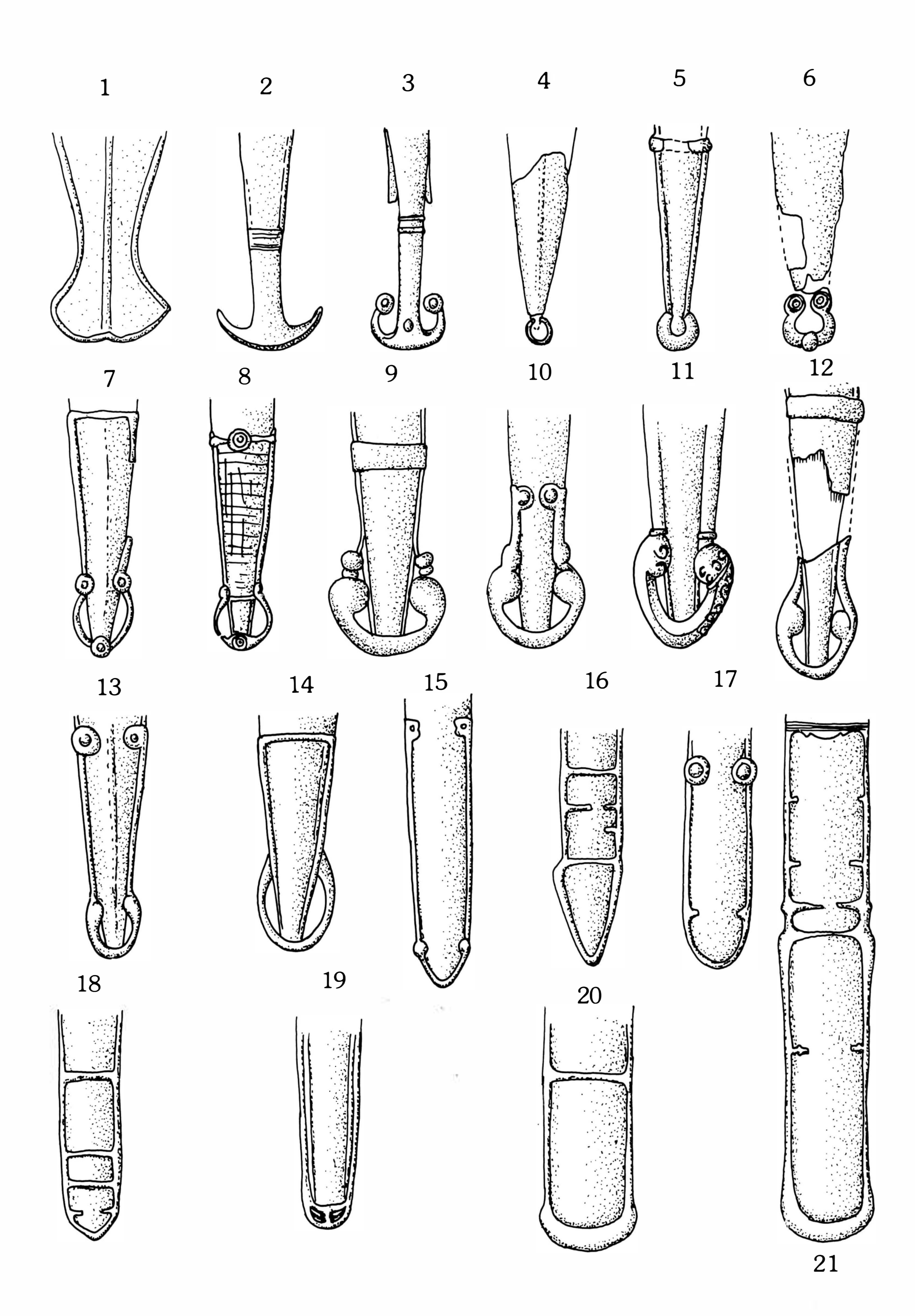
TYPOLOGIE ET CHRONOLOGIE DES BOUTEROLLES DE FOURREAUX

La typologie des bouterolles est extrêmement riche et la planche ci-contre ne prétend pas rendre compte à elle seule de cette diversité.

C'est au tout début de La Tène ancienne que cette prolifération des types est la plus spectaculaire. Ceux-ci sont hérités du Hallstatt, que les modèles en appartiennent à des poignards ou à des épées (1, 2, 4 et 6). Les bouterolles sont alors ajourées. Fabriquées en bronze, elles sont très fines et prennent la forme d'ancre (2 et 3) ou de lyre (7 et 8). Avec l'apparition des fourreaux en fer, ces pièces s'alourdissent tout en restant ajourées (9 à 12) à la fin de La Tène ancienne. Pendant la phase de transition, l'ajour devient plus faible tandis que la partie métallique s'épaissit. La bouterolle est cordiforme (13 et 14).

A La Tène moyenne, la forme est ogivale (15 à 17). Aigüe et courte, dans la phase C1, la bouterolle s'allonge et s'élargit dans la phase suivante. A la fin de cette période l'extrémité, comme celle de la lame, s'arrondit.

A la Tène finale, la bouterolle prend une forme rectangulaire (18 à 21). A la phase D2, elle occupe le tiers, parfois même la moitié de la longueur du fourreau (21).

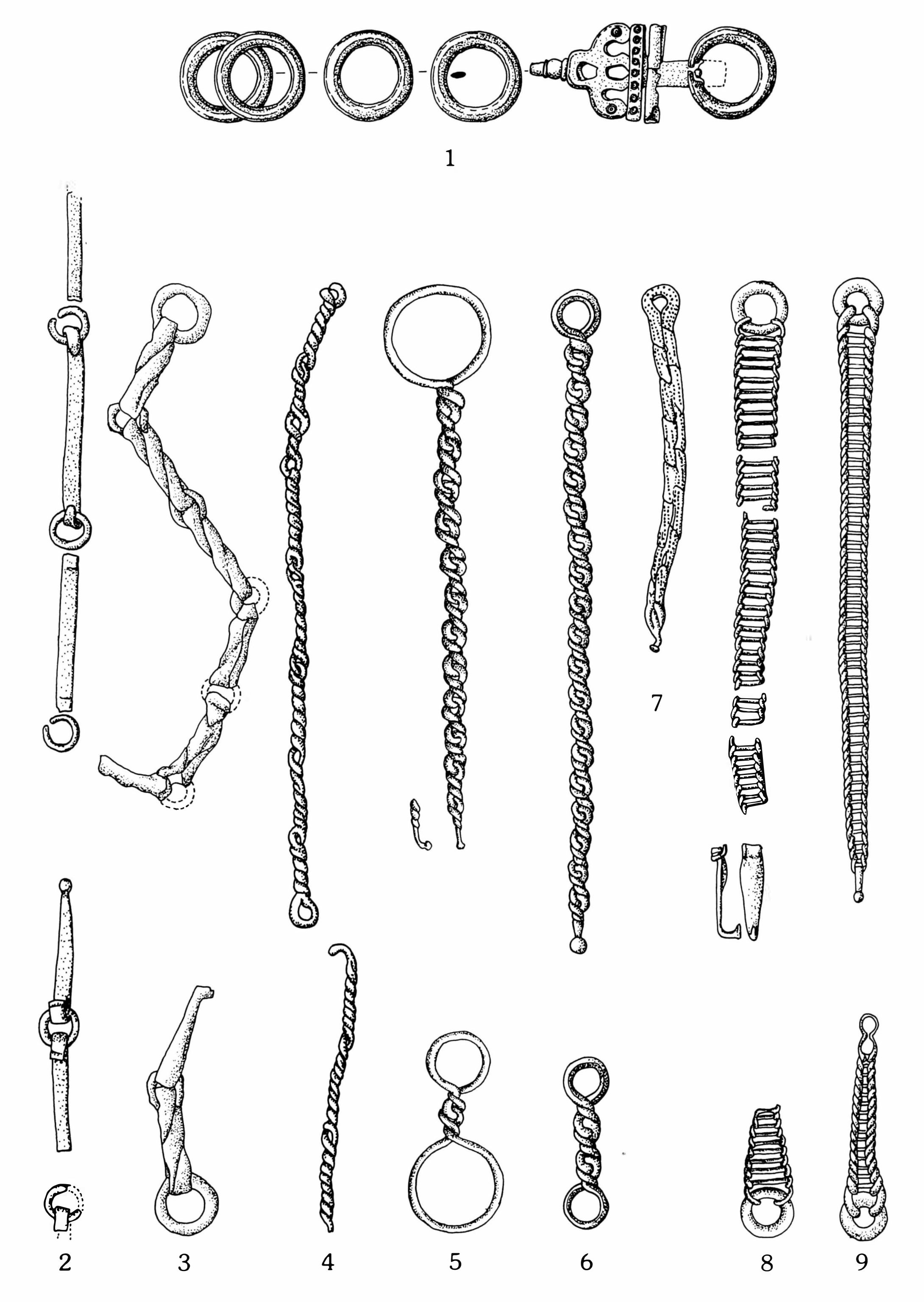

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21

TYPOLOGIE ET CHRONOLOGIE DES CEINTURES D'ÉPÉES

Pendant la plus grande partie de La Tène ancienne, les chaînes ne connaissent qu'un seul type. Elles sont faites de lanières de cuir reliées par des anneaux de bronze ou de fer et terminées par une agrafe (1). Les types de ces agrafes sont nombreux. Mais il est difficile de tirer de cette variété des conclusions chronologiques. Un type se dégage, celui qui porte un motif animalier, deux quadrupèdes affrontés, reproduits plus ou moins fidèlement (1). Courant pendant toute la phase LT A, il est progressivement remplacé par des anneaux simples. (LT B).

A la fin du IV[e] siècle et au début du III[e] apparaissent les premières chaînes métalliques où le cuir est remplacé par des barrettes de fer (2). Très vite, pendant cette période riche en innovations, les types se diversifient. Les barrettes peuvent être torsadées (3), tandis qu'on voit les premières chaînes à maillons. Ces dernières sont en bronze ou en fer et se composent de deux éléments, l'un est long de 40 à 50 cm, l'autre est court, une quinzaine de centimères (4, 5 et 6). Elles sont encore utilisées pendant toute la phase C1. Pendant cette phase s'ajoutent encore de nouveaux types : chaînes plus massives, à chaînons larges (8 et 9). Leur articulation est moins souple, mais elles doivent mieux tenir à la taille. Les Allemands les nomment « Panzer-Gürtel ».

Dès la phase C2, on assiste à un retour des chaînes de cuir, beaucoup moins lourdes. Le système est exactement celui de La Tène ancienne. Comme pour ces modèles anciens, seule l'agrafe ou le crochet est intéressant typologiquement et chronologiquement. (cf pages suivantes).


1
2
3
4
5
6
7
8
9

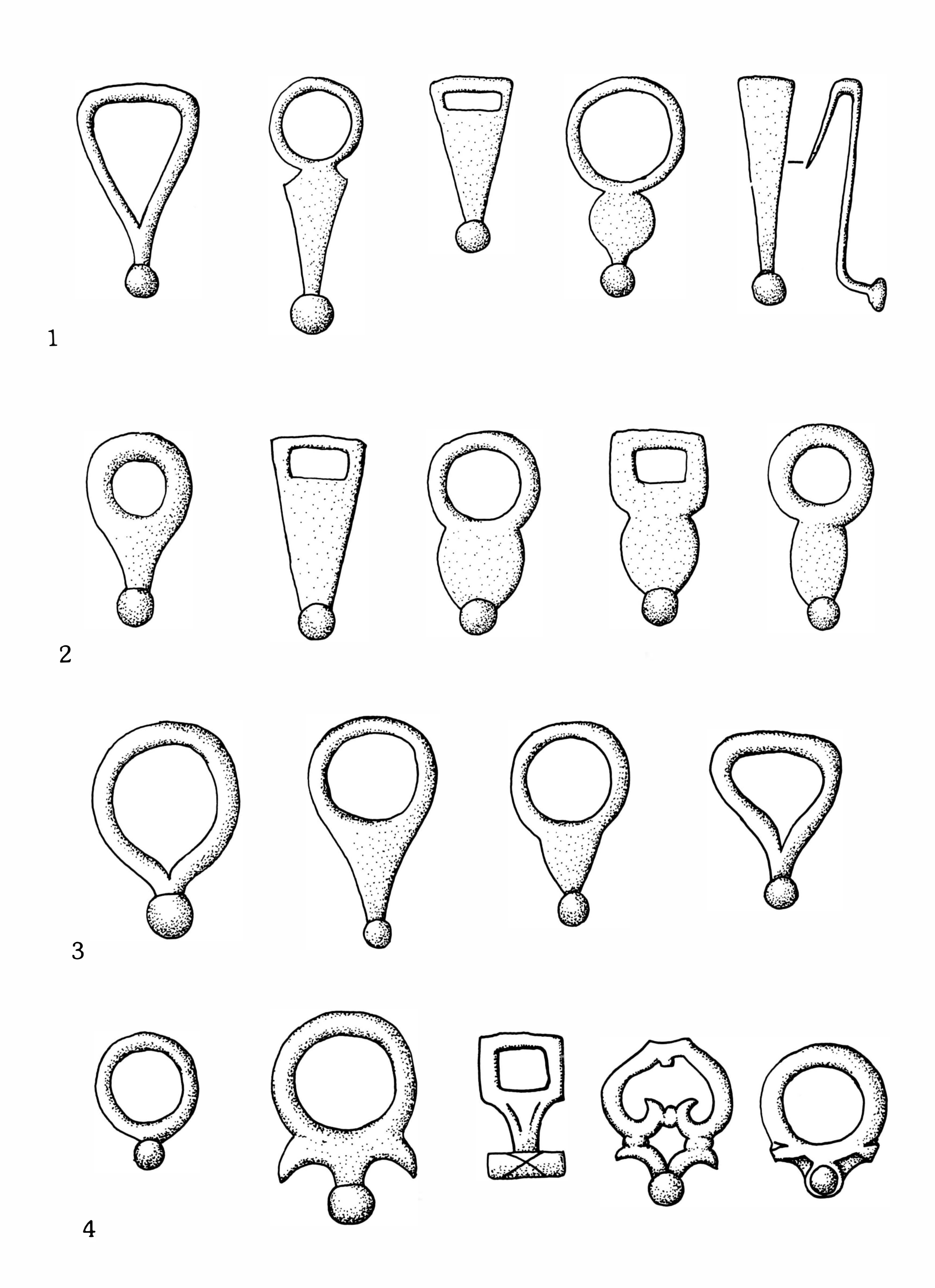
LES CROCHETS DE CEINTURE

Le crochet de ceinture est une pièce de conception simple, composée d'un anneau et d'un crochet en forme de boule propre à se placer dans la fente d'une ceinture en cuir. Étrangement, cet objet prend des formes variées qui peuvent être un critère chronologique

Ces crochets qui, on l'a vu, étaient courants au début de La Tène ancienne, réapparaissent dans la dernière phase de la Tène moyenne (LT C2). Les formes sont nombreuses (1 et 2), elles tiennent à la variété que présente l'attache entre l'anneau et le crochet.

Au début de La Tène finale (LT D1), cette attache se raccourcit, sa forme se simplifie et perd tout son caractère esthétique (3).

A La Tène D2, le crochet est placé sur l'anneau, sans intermédiaire. De nombreux exemplaires portent, sur l'anneau, deux petites cornes qui viennent encadrer le crochet (4). On voit réapparaître aussi des formes plus complexes, souvent uniques.


1
2
3
4

TYPOLOGIE ET CHRONOLOGIE DES UMBOS DE BOUCLIER

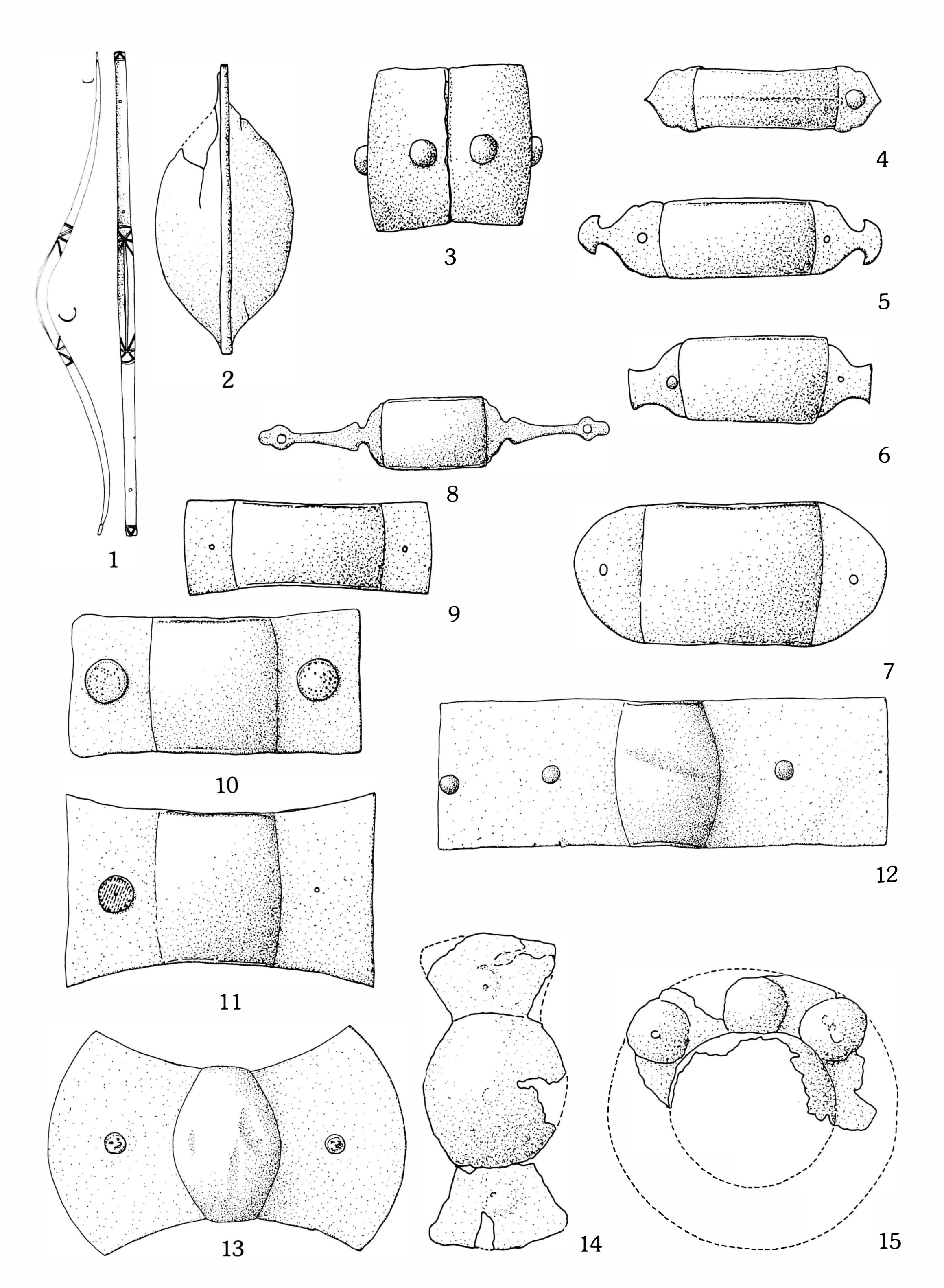
A la fin de La Tène ancienne, moment où il apparaît, l'umbo n'a pas encore acquis ni une forme, ni une fonction stables. Il n'est qu'un couvre-spina, soit qu'il protège l'arête sur sa plus grande longueur (1), soit qu'il n'en protège que la bosse sur laquelle il est directement fixé (2 et 3). Ces exemplaires demeurent rares et sans filiation. Seul l'umbo dit « bivalve » (3) a connu une certaine mode pendant la phase LT B2 en Champagne-Ardennes.

Lors de la transition La Tène ancienne-La Tène moyenne, les types se diversifient. On trouve simultanément des umbos allongés, à la section en bâtière (4 et 5) et déjà l'umbo classique à ailettes rectangulaires. Ce dernier, utilisé à toutes les phases suivantes, est plutôt spécifique de la phase C2. Les exemplaires les plus anciens sont lourds et leurs ailettes sont plus hautes que larges.

De la phase C1 sont représentatifs des umbos à ailettes découpées et ouvragées (5, 6, 7 et 8). Quelques-uns paraissent avoir une fonction plutôt esthétique (8).

Les rivets qui fixent les ailettes sur le plat du bouclier sont aussi un indicateur chronologique. A la phase C1 se rencontrent des gros rivets plats qui peuvent être recouverts d'une feuille de bronze ou martelés, comme le sont les chaînes de ceinture (10). A la phase suivante et pendant La Tène D1, apparaît et se développe l'utilisation de l'émail (11).

Au cours de la phase C2, les umbos à ailettes rectangulaires se transforment. Celles-ci deviennent trapézoïdales et prennent la forme dite « papillon » (13). On les retrouve à la phase suivante, LT D1, avec des exemplaires dont la coque tend à devenir sphérique (14). La forme circulaire s'épanouit pleinement pendant La Tène finale et livre des exemplaires parfaitement circulaires, typiques de la phase D2 (15).

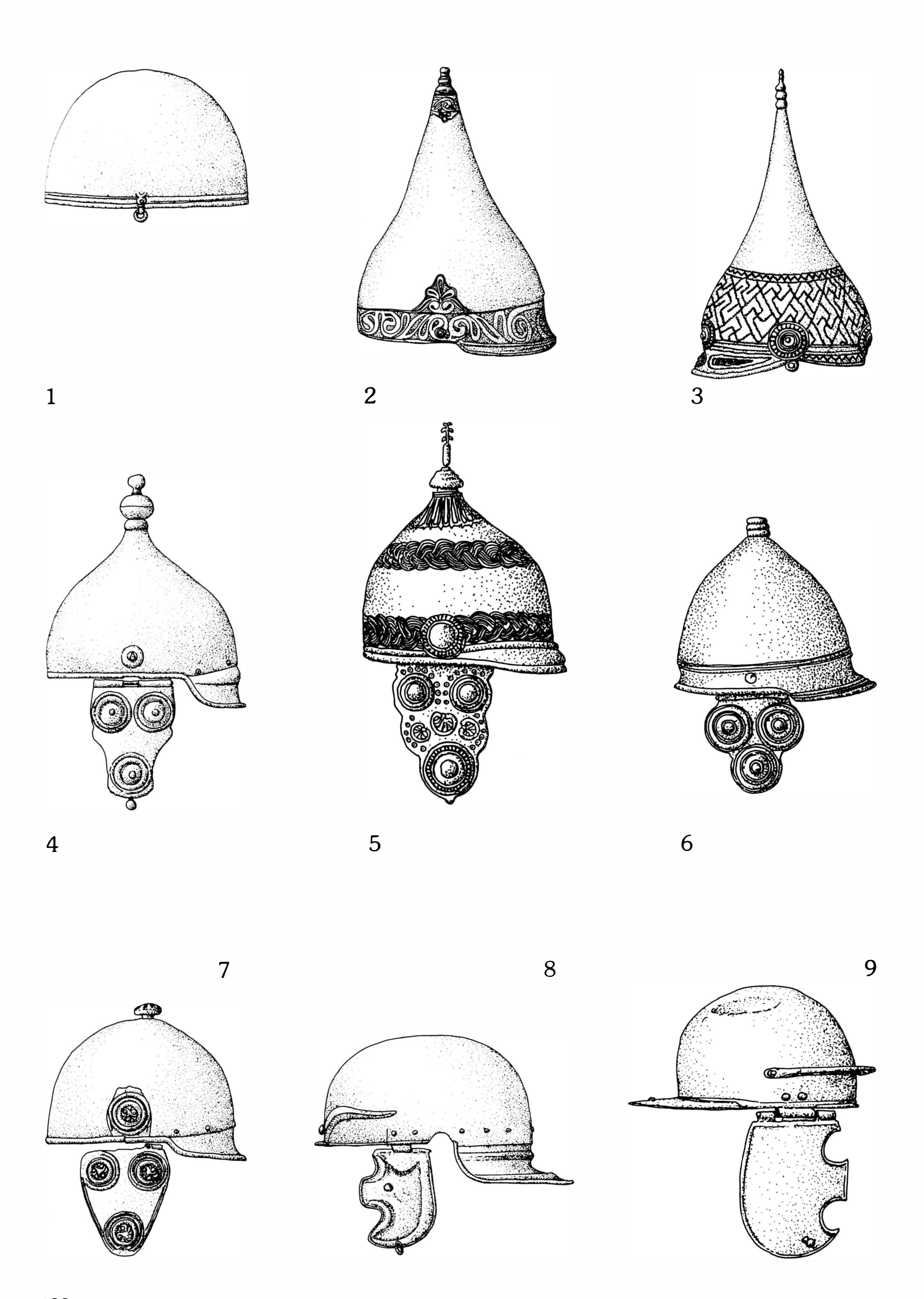

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

LES CASQUES

L'usage du casque à l'époque de La Tène a été limité géographiquement et chronologiquement. Des régions entières n'en ont livré aucun exemplaire. D'autres seulement pendant les périodes relativement courtes (Champagne à La Tène ancienne, par exemple). Il s'ensuit une très grande hétérogénéité dans la fabrication, ainsi qu'une absence de filiation entre les modèles.

L'influence de la période précédente, premier Age du fer, est faible et il n'y a guère que les casques dits du type de Böckweiler qui la trahissent. Ils sont formés d'une simple calotte sphérique (1). Les casques côniques avec pointe (2 et 3) que l'on nomme généralement « type Berru » sont mieux adaptés à la défense du crâne, ils possèdent, en plus de la calotte, un couvre-nuque qui ne doit pas être confondu avec la visière qui apparaît plus tardivement. Les casque dits italo-grecs ou italo-celtiques paraissent dériver des précédents (4, 5 et 6). Ils en conservent l'allure générale, mais la pointe est moins importante. Ils possèdent une pièce supplémentaire, la paragnathide ou protège-joue. Le casque devient alors une véritable armure du crâne. Dans cette série, des exemplaires comme celui de Kastelruth (7) pourraient constituer un type transitoire avec les casques plus récents. La pointe disparaît, elle est remplacée par un bouton, tandis que la calotte devient à nouveau sphérique et que le couvre-nuque se développe.

On connaît mal les casques à La Tène moyenne. Il est possible que des modèles comme celui de Mesnil-sous-Jumièges (8) apparaissent dès cette époque. Quoiqu'il en soit, ces casques, courants en millieu de La Tène finale sont fort proches de ceux de la République romaine ici représentés par le casque de Schaan (9). Comme eux, ils ont une visière et une paragnathide, parfaitement adaptée au visage humain puisqu'elle vient protéger le nez et le menton.


1
2
3
4
5
6
7
8
9



Terres cuites de la frise de Civitalba (Italie).

ATLAS DE L'ARMEMENT GAULOIS



NOTE : Le format de ce volume n'a pas permis de reproduire les dessins à une même échelle.
Les dimensions des objets figurent dans les publications citées en référence.

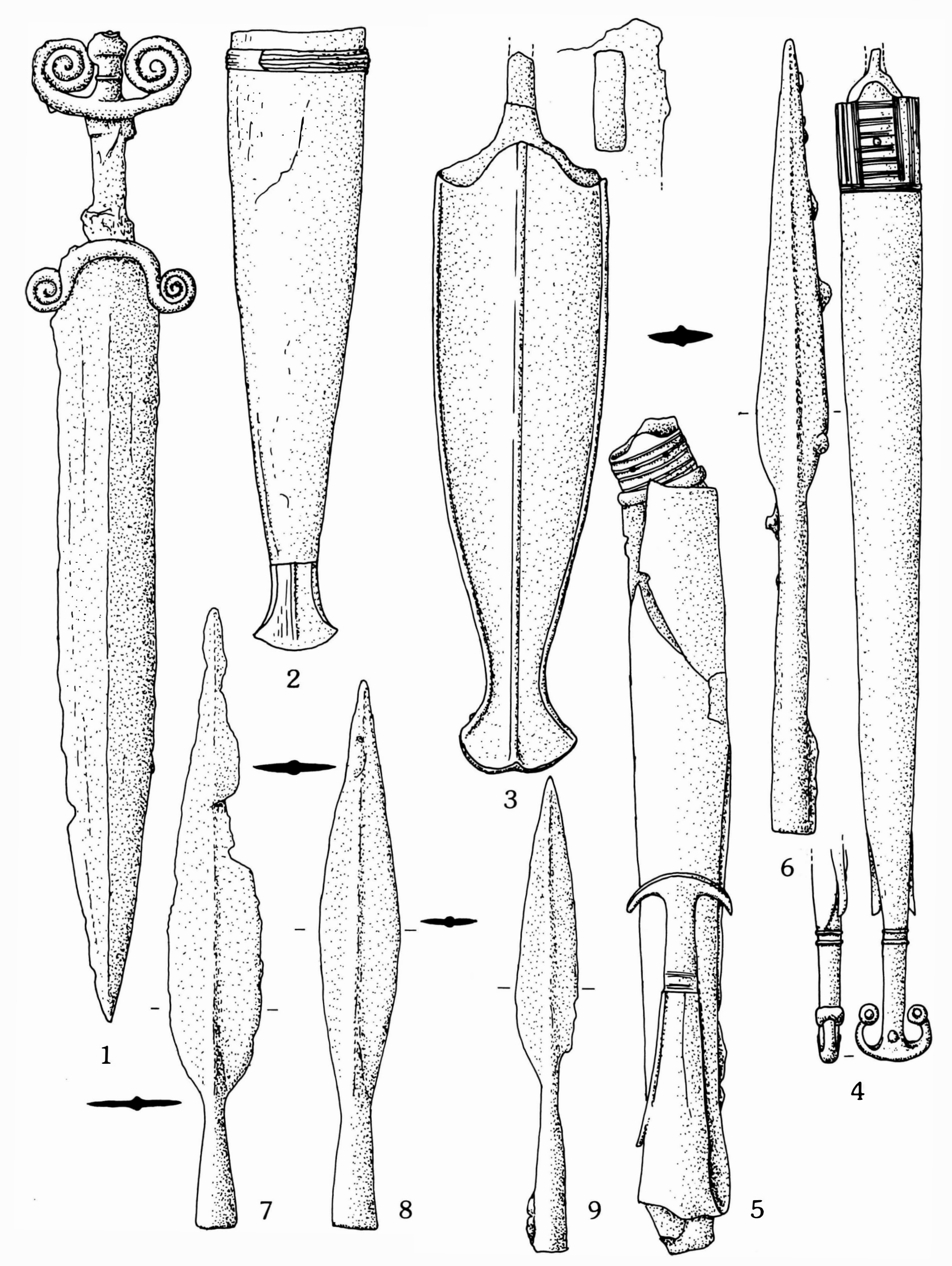


Figure 1 : n° 1-2 HEILTZ L'EVEQUE, CHARVAIS (Marne), L. LEPAGE 1966 — n° 3, t. 129, 4, t. 22, 5, t. 82, 6, t. 80, 8, t. 82, 9, t. 78, CHOUILLY, LES JOGASSES (Marne), J.J. HATT et P. ROUALET 1976.

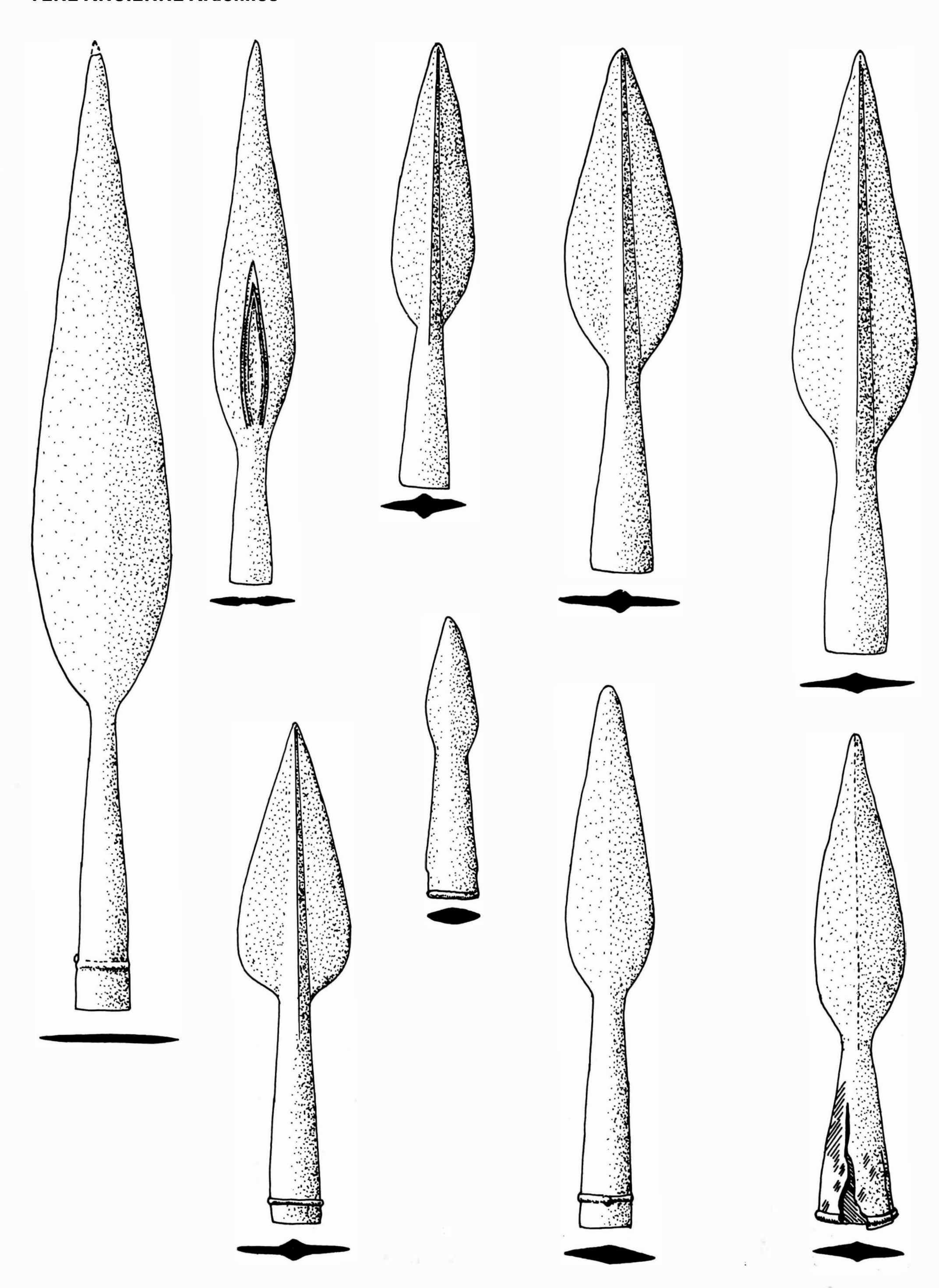


Figure 2 : ACY-ROMANCE (Ardennes) B. LAMBOT, inédit.

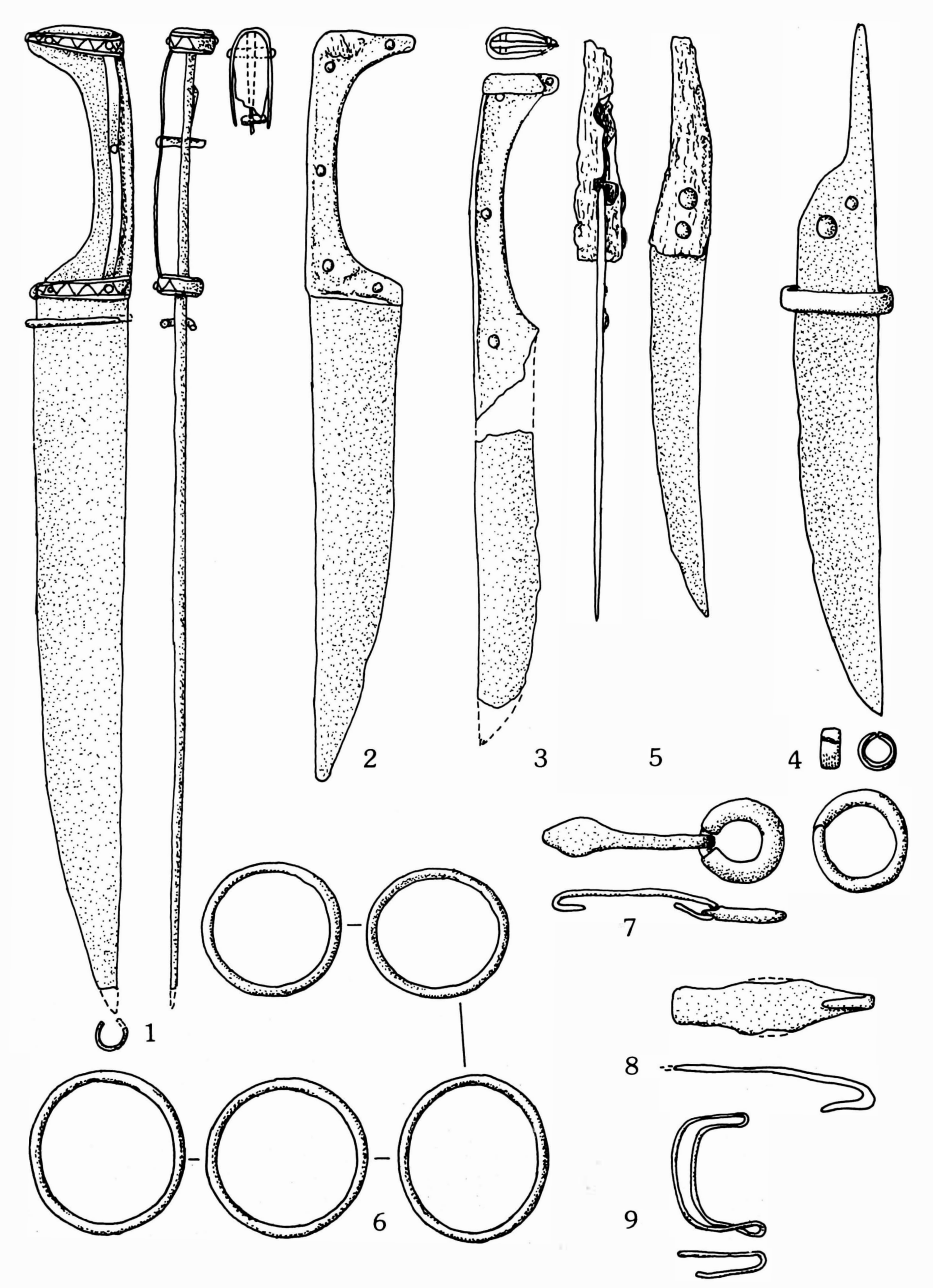


Figure 3 : n° 1-4 et 6-8 ACY-ROMANCE (Ardennes), B. LAMBOT inédit — n° 5. VILLENEUVE-RENNEVILLE (Marne), t. 8, J.J. HATT et P. ROUALET, 1977.

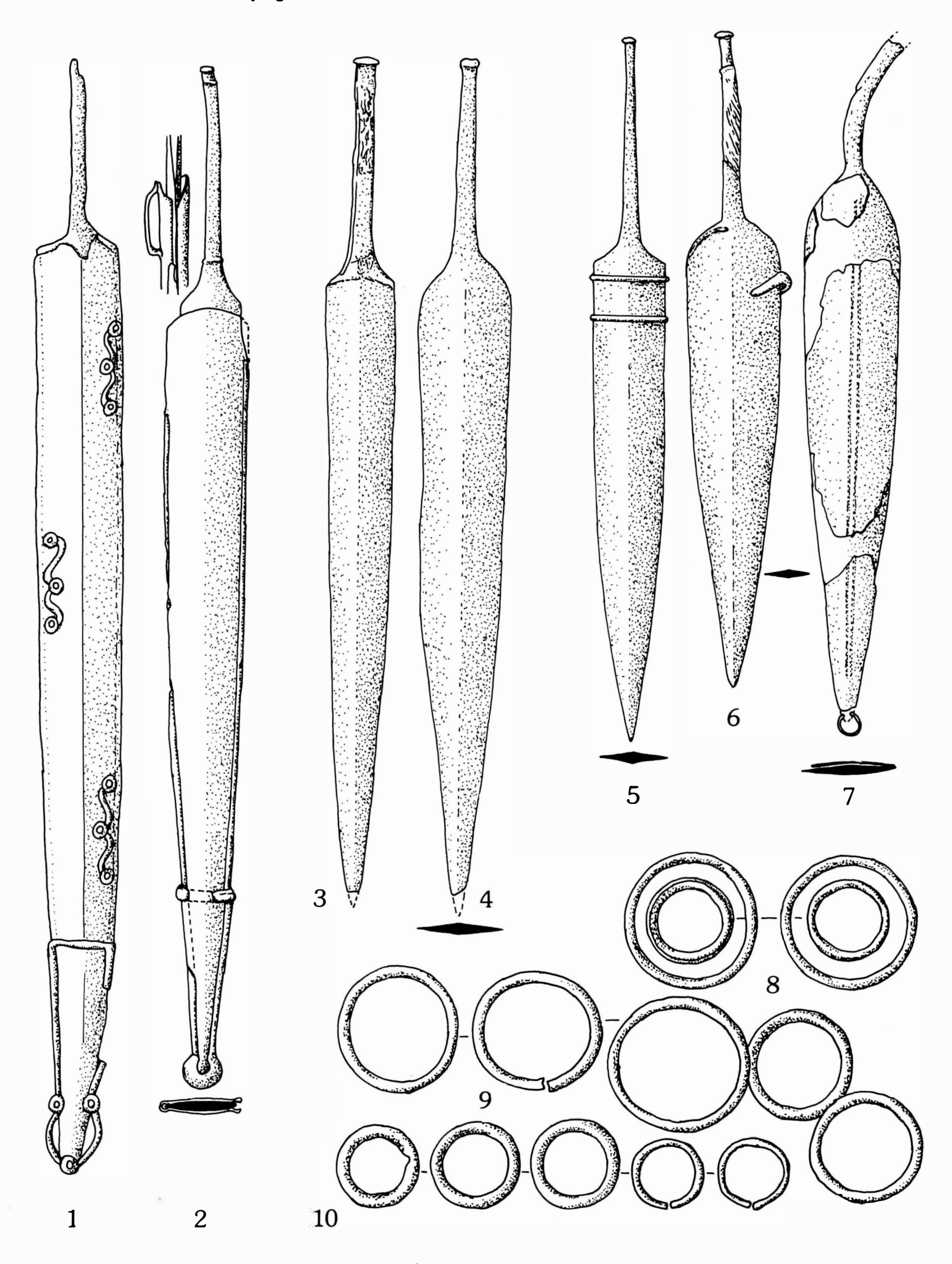


Figure 4 : n° 1 CHOUILLY, LES JOGASSES (Marne), t. 1, J.J. HATT et P. ROUALET, 1976 — n° 2 à 10 ACY-ROMANCE (Ardennes), B. LAMBOT, inédit.

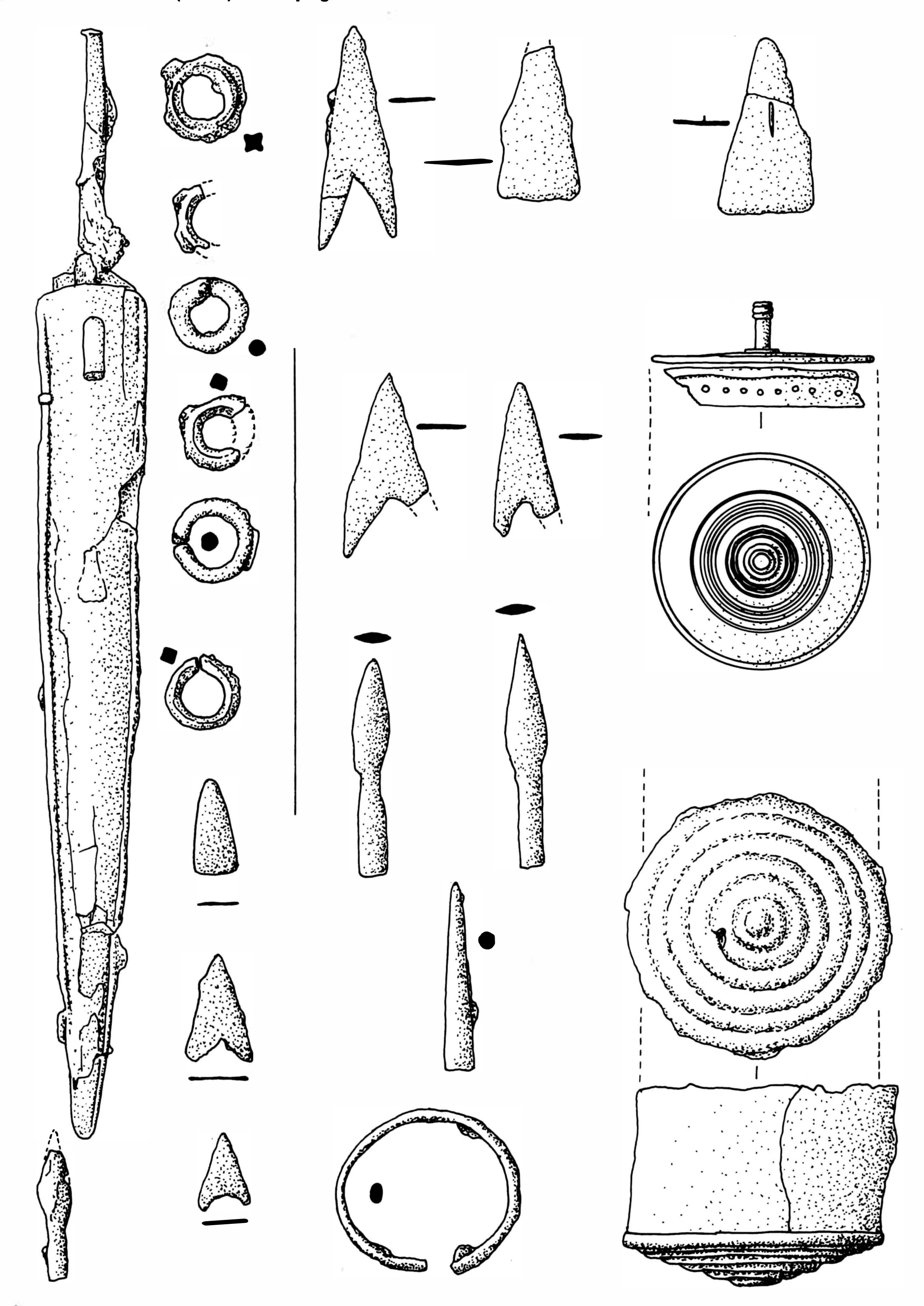
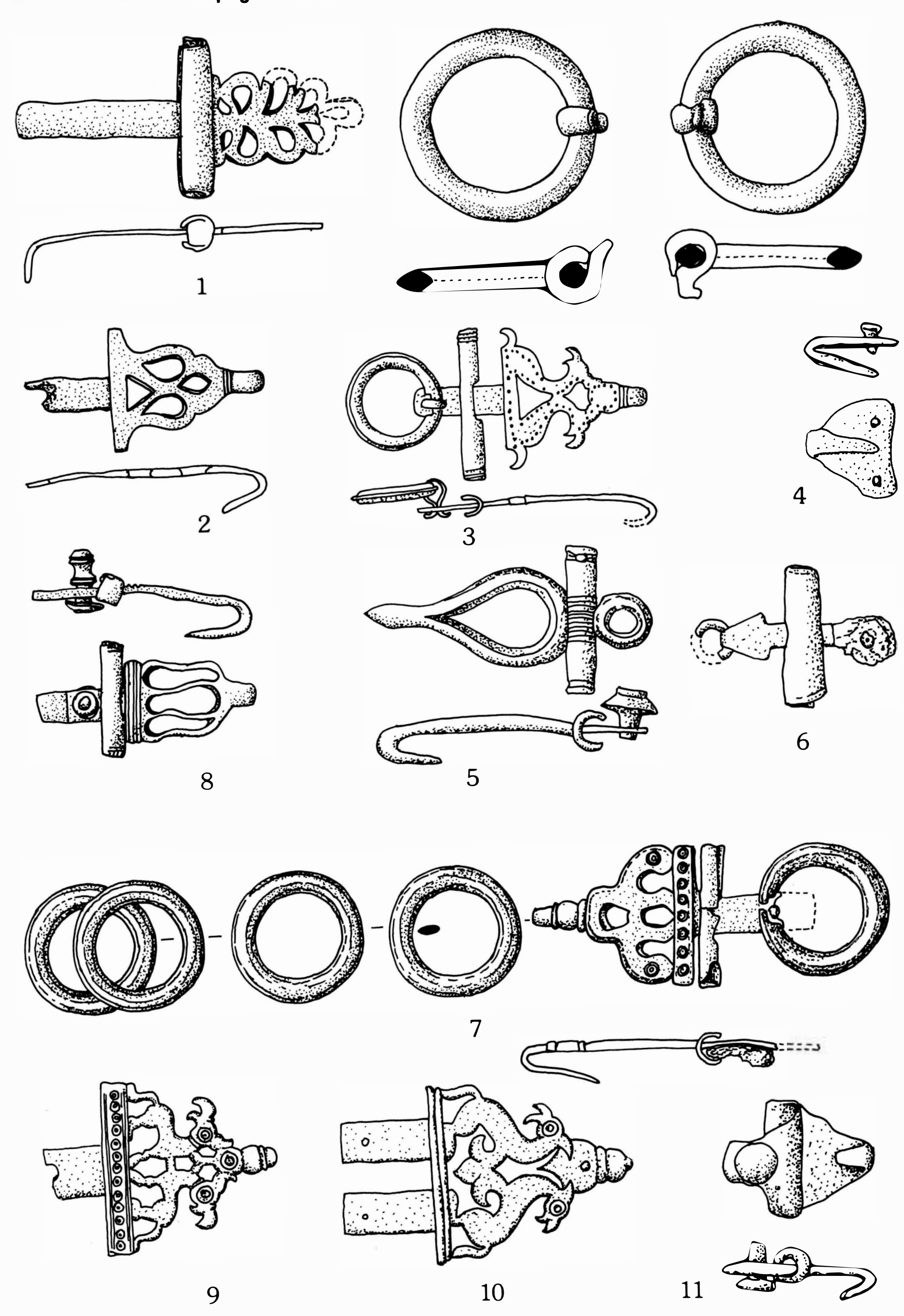


Figure 5 : CHOUILLY, LES JOGASSES (Marne), t. 191 et t. 53, J.J. HATT et P. ROUALET, 1976.


1
2
3
4
8
5
6
7
9
10
11

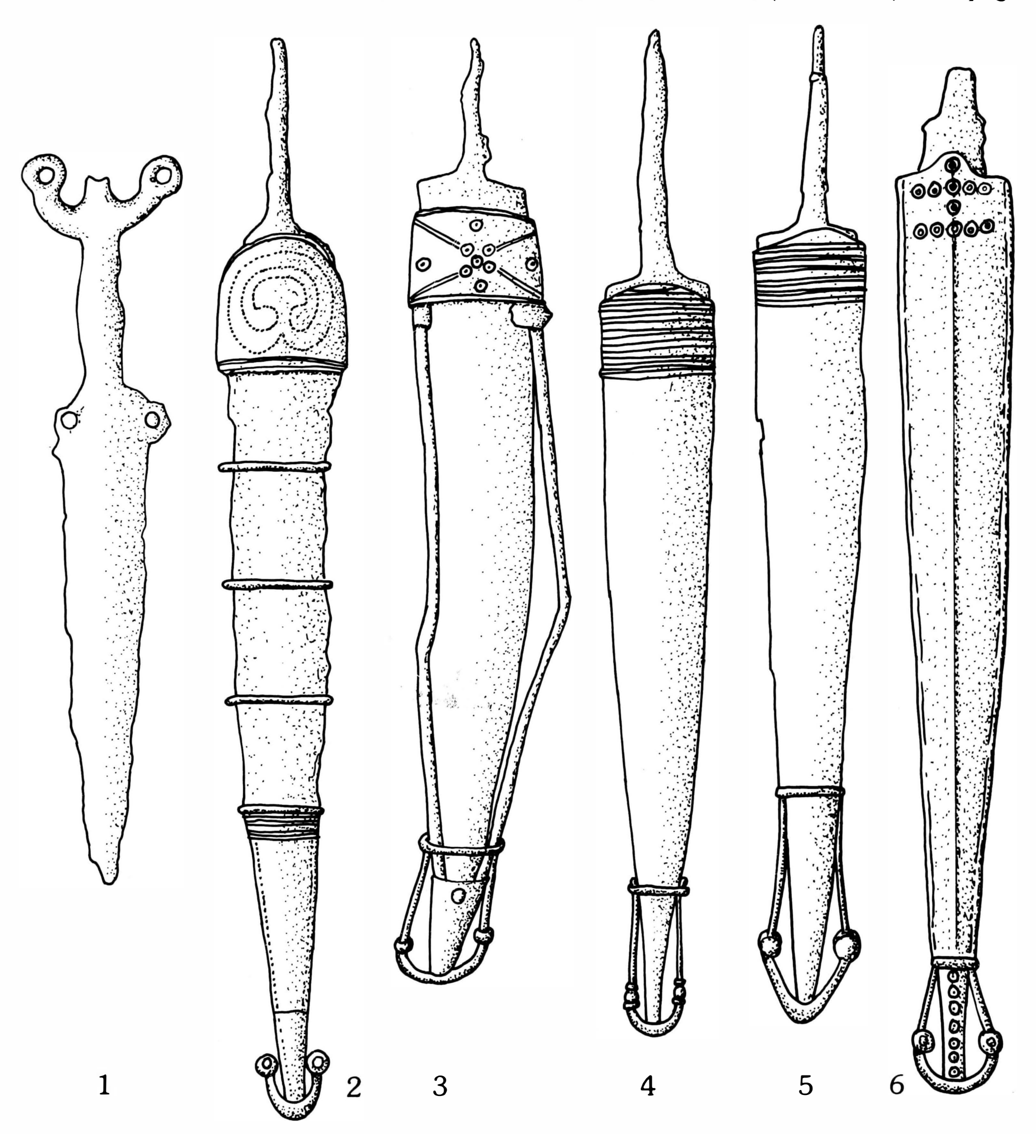


Figure 7: n° 1 SAINT-ETIENNE-AU-TEMPLE — n° 2 BOUY, les Varilles — n° 3 LA CROIX EN CHAMPAGNE — n° 4 BUSSY-LE-CHATEAU — n° 5 BERGERES-LES-VERTUS — n° 6 SAINT-JEAN-SUR-TOURBE, D. BRETZ-MAHLER, 1971.

Figure 6 : n° 1-2 ACY-ROMANCE (Ardennes), B. LAMBOT, inédit — n° 3 SAINT-REMY-SUR-BUSSY (Marne), M.A.N. — n° 4-7 et 11 MANRE, Mont-Troté-AURE, Les Rouliers (Ardennes), J.G. ROZOY, 1986 — n° 8 VRIGNY (Marne), D. CHOSSENOT et alii, 1981 — n° 9 SOMME-BIONNE (Marne), British Museum — n° 10 HAUVINE (Ardennes), DECHELETTE, 1927.

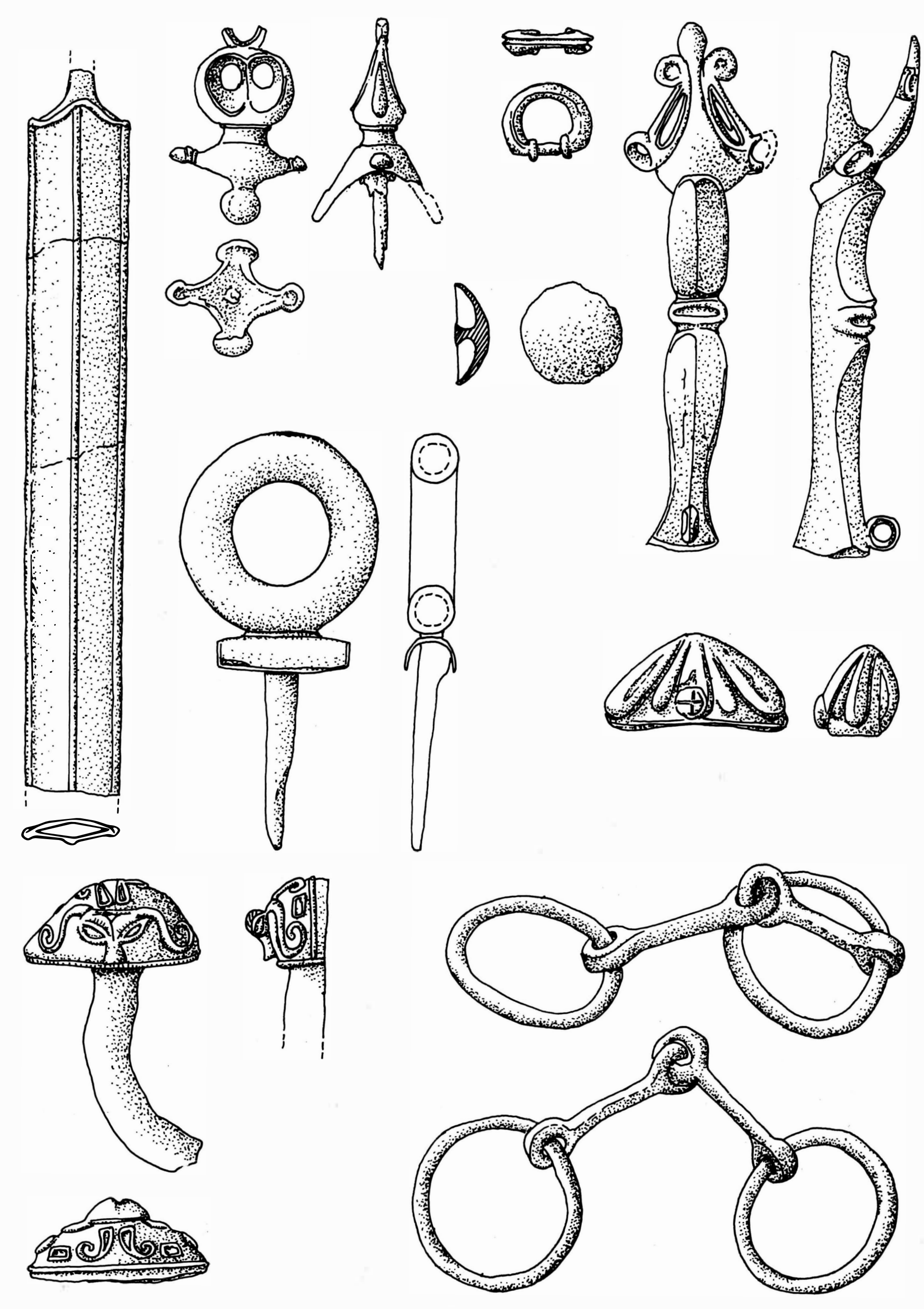


Figure 8 : LA COURTE (Belgique), M.E. MARIEN, 1961.

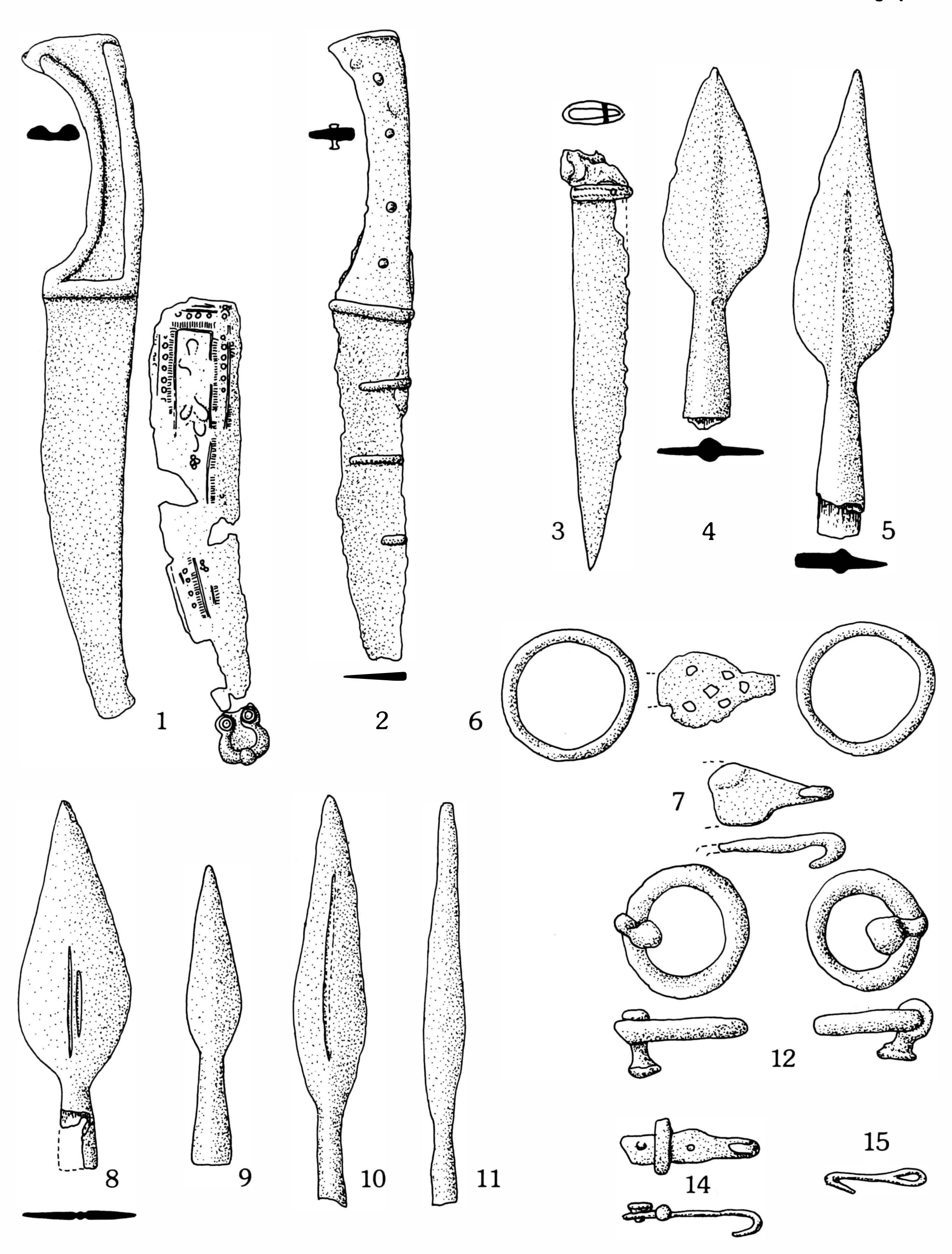


Figure 9 : nº 1 LEGLISE, A. CAHEN-DELHAYE, 1976 — nº 2-3 ORGEO-NEVRAUMONT, A. CAHEN-DELHAYE, 1978 — nº 4-5-8-14 HAMIPRE-NAMOUSSART — nº 7-9-10-12 HAMIPRE HOFFAING. A. CAHEN DELHAYE, 1976 — nº 6-11-13 HAMIPRE, LA HASSE. A. CAHEN DELHAYE. 1974.

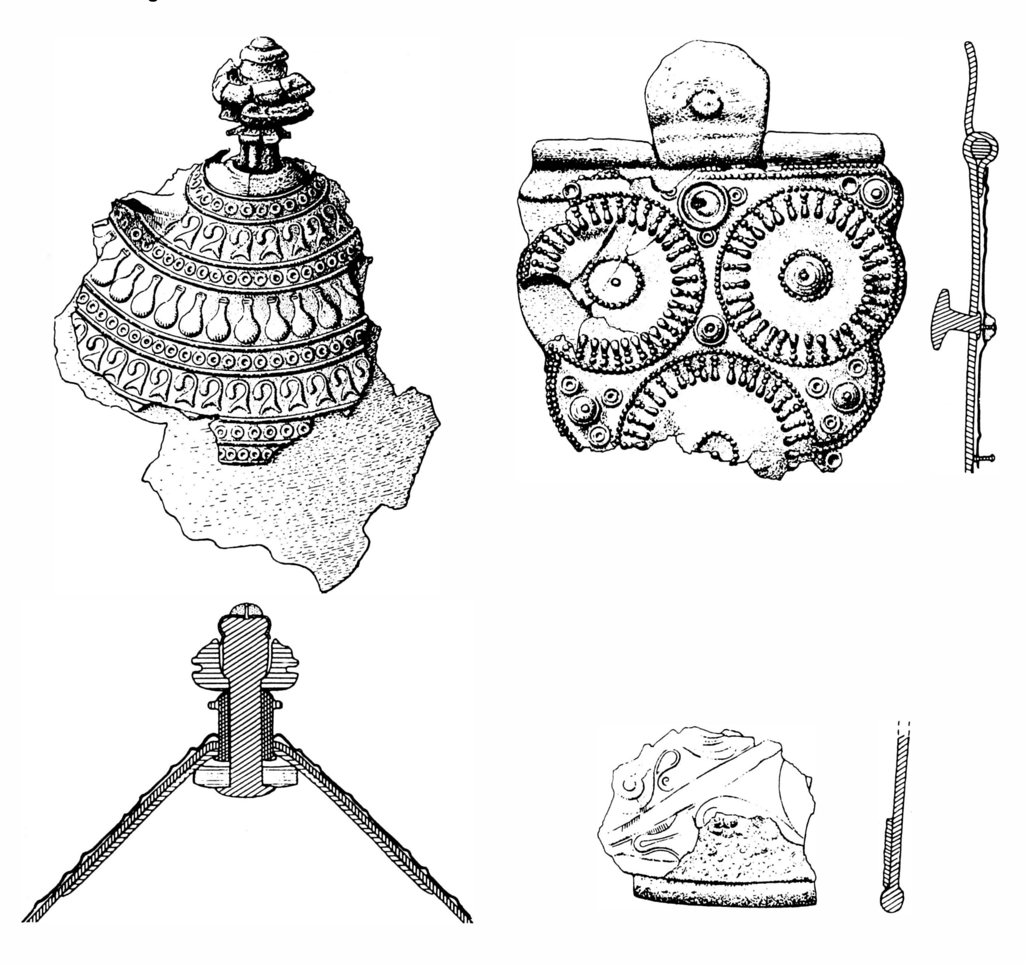
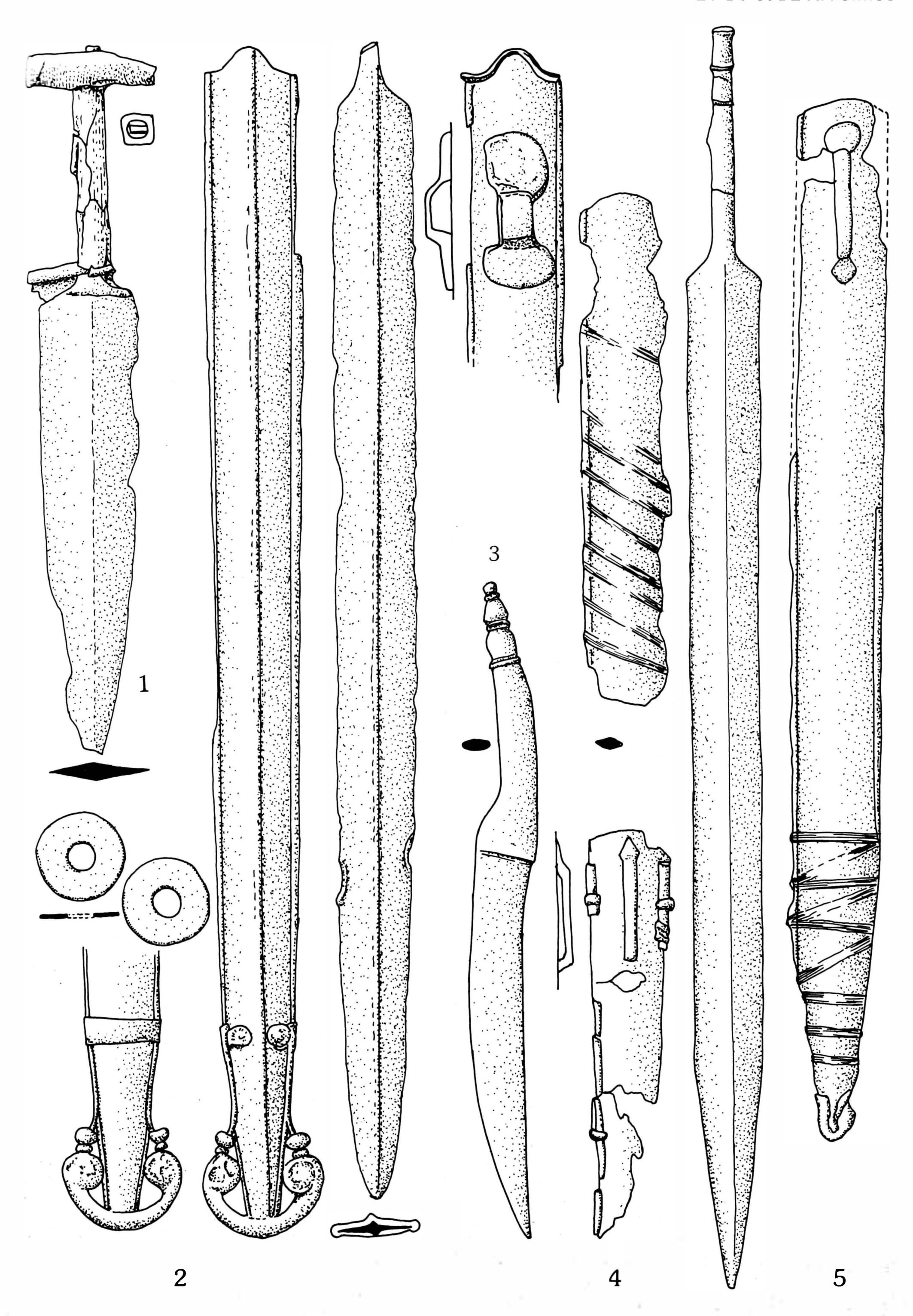
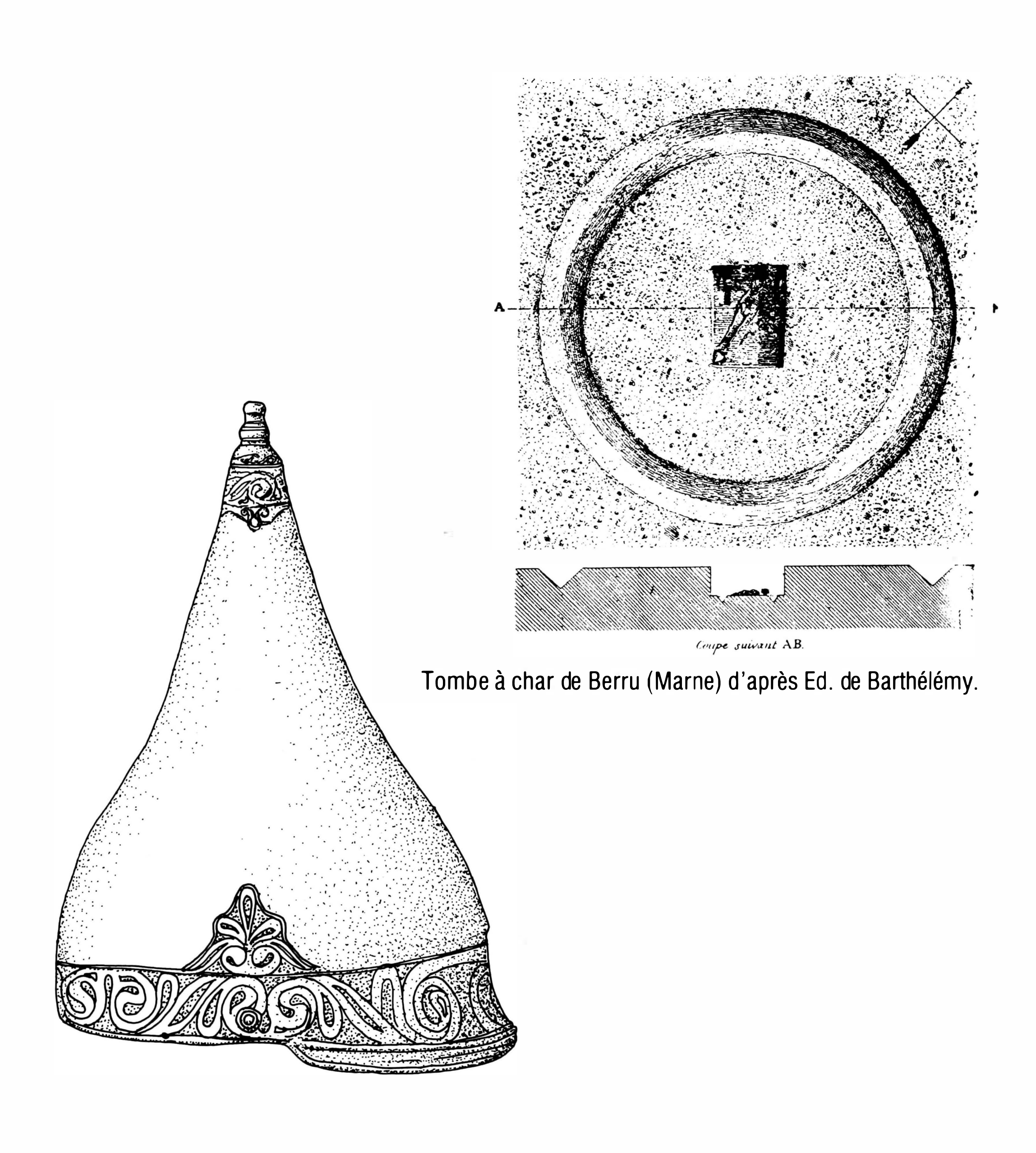


Figure 10 : SAINT-JEAN-TROLIMON (Finistère), E. et F. SCHWAPPACH, 1977.

Figure 11 :MANRE, Mont-Troté — n° 1 t. 102 — n° 2 t. 131 — n° 3 t. 32 — n° 4 t. 154. AURE. Les Rouliers — n° 5 t. 2, J.G. ROZOY, 1986.


1
2
3
4
5



Tombe à char de Berru (Marne) d'après Ed. de Barthélémy.

Figure 12 : BERRU (Marne), R. JOFFROY, 1973.

Figure 13 : BERRU (Marne), R. JOFFROY, 1973.

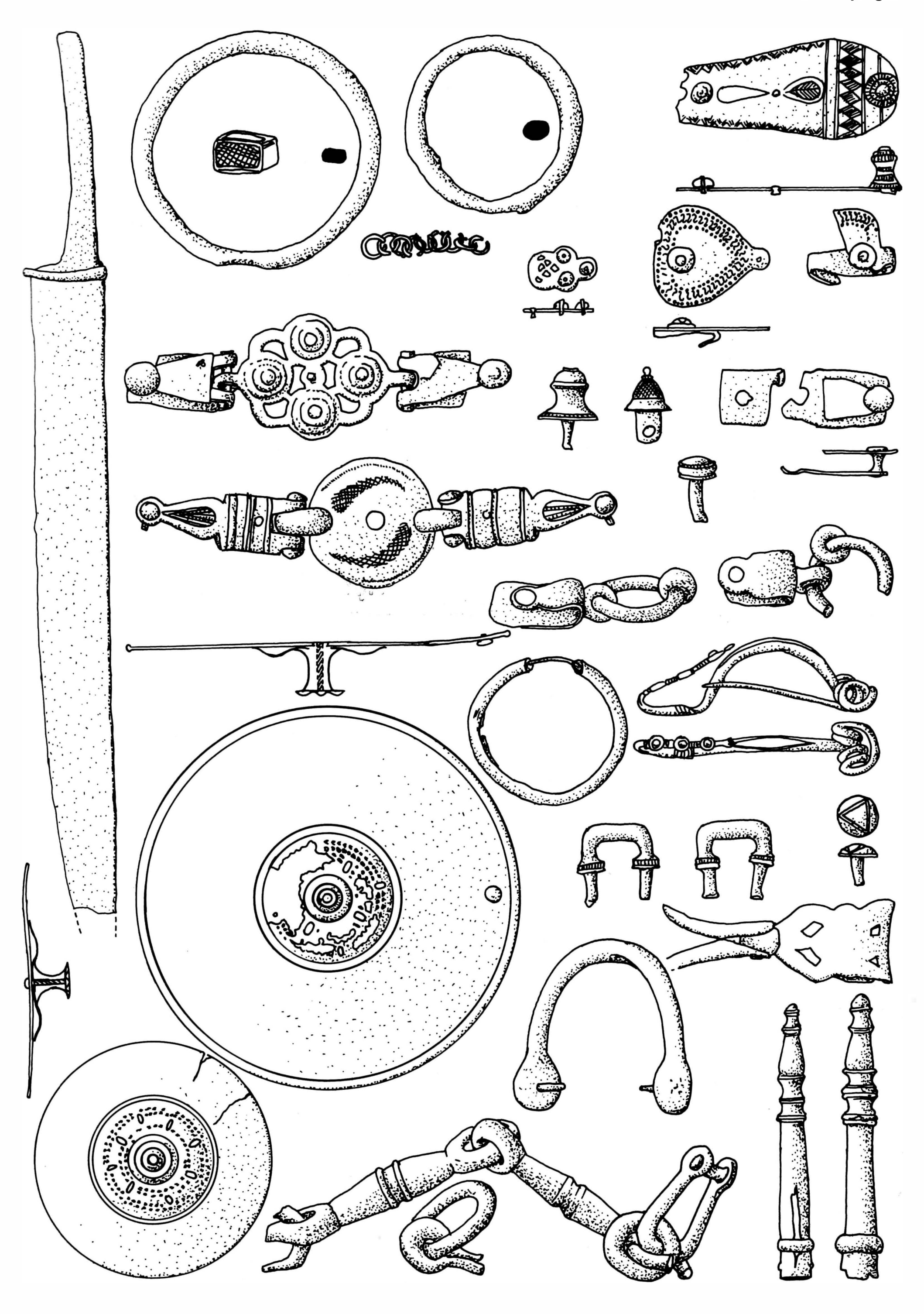
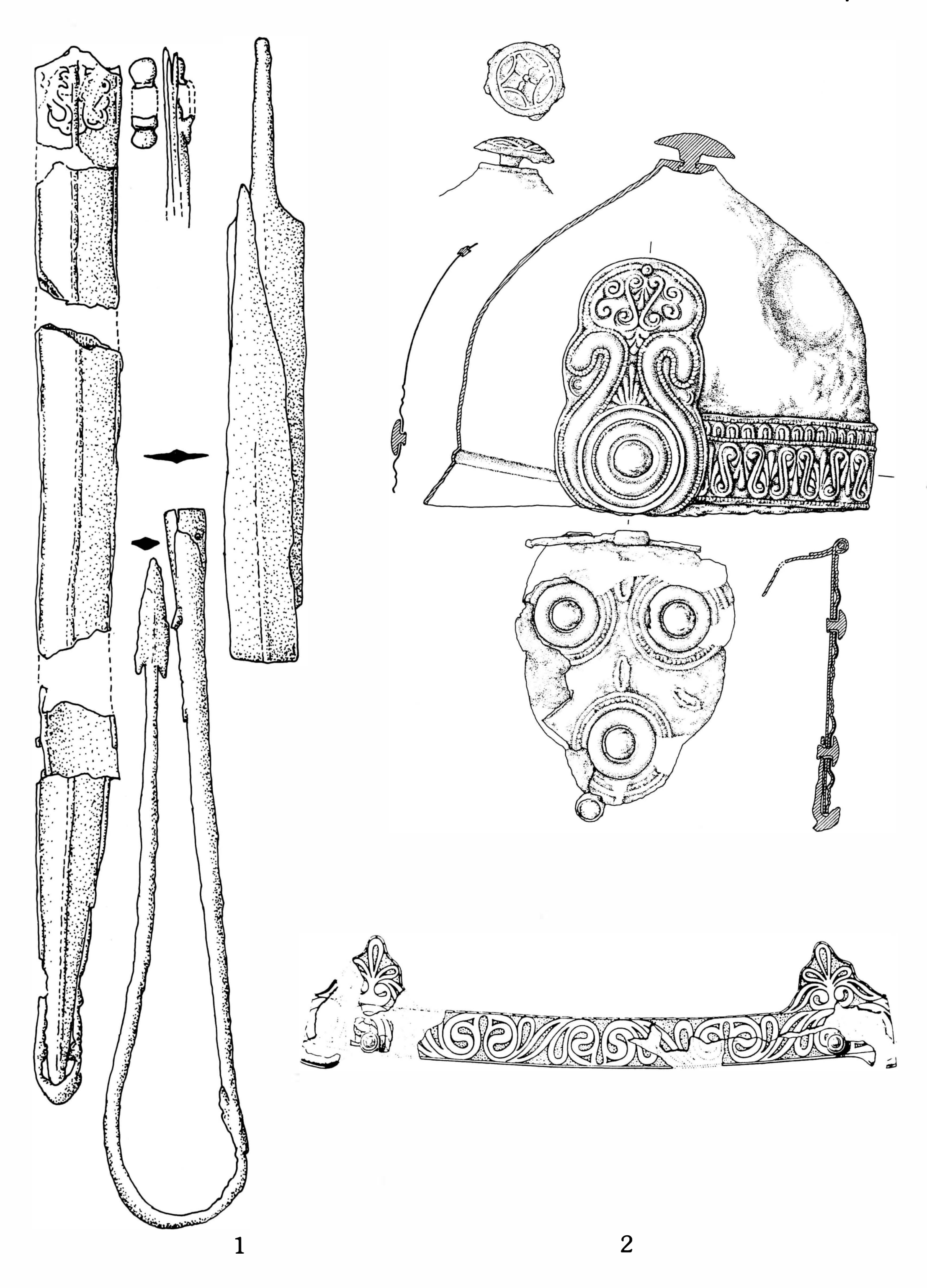




Figure 14 : AGRIS (Charente), dessin d'après photo de J. GOMEZ DE SOTO. (Musée d'Angoulême).

→

Figure 15 : MONTE BIBELE (Italie) t. 6 — n° 2 Casque et développé du décor, D. VITALI, 1987.


1
2

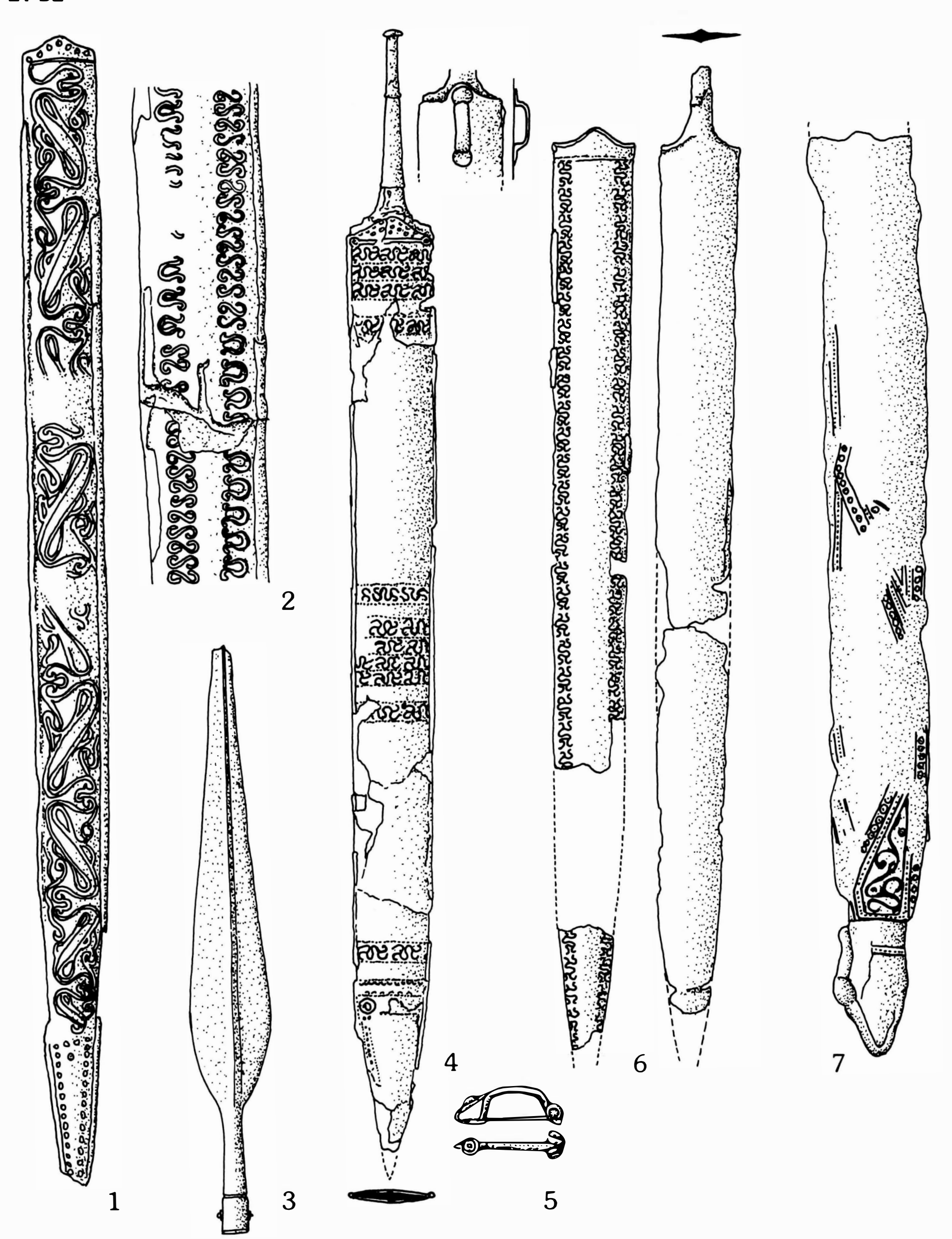


Figure 16 : n° 1 FILOTRANO (Italie) — n° 2 JENISUV-ÚJEZD (Bohème), V. KRUTA, 1987 — n° 3-4-5 EPIAIS-RHUS (Val d'Oise) — n° 6 SAINT-GERMAINMONT (Ardennes) V. KRUTA et alii, 1984 — n° 7 LARCHANT (Seine et Marne), A. DUVAL et V. KRUTA, 1976.
Fourreaux d'épées décorés dans le style de WALDALGUESHEIM.

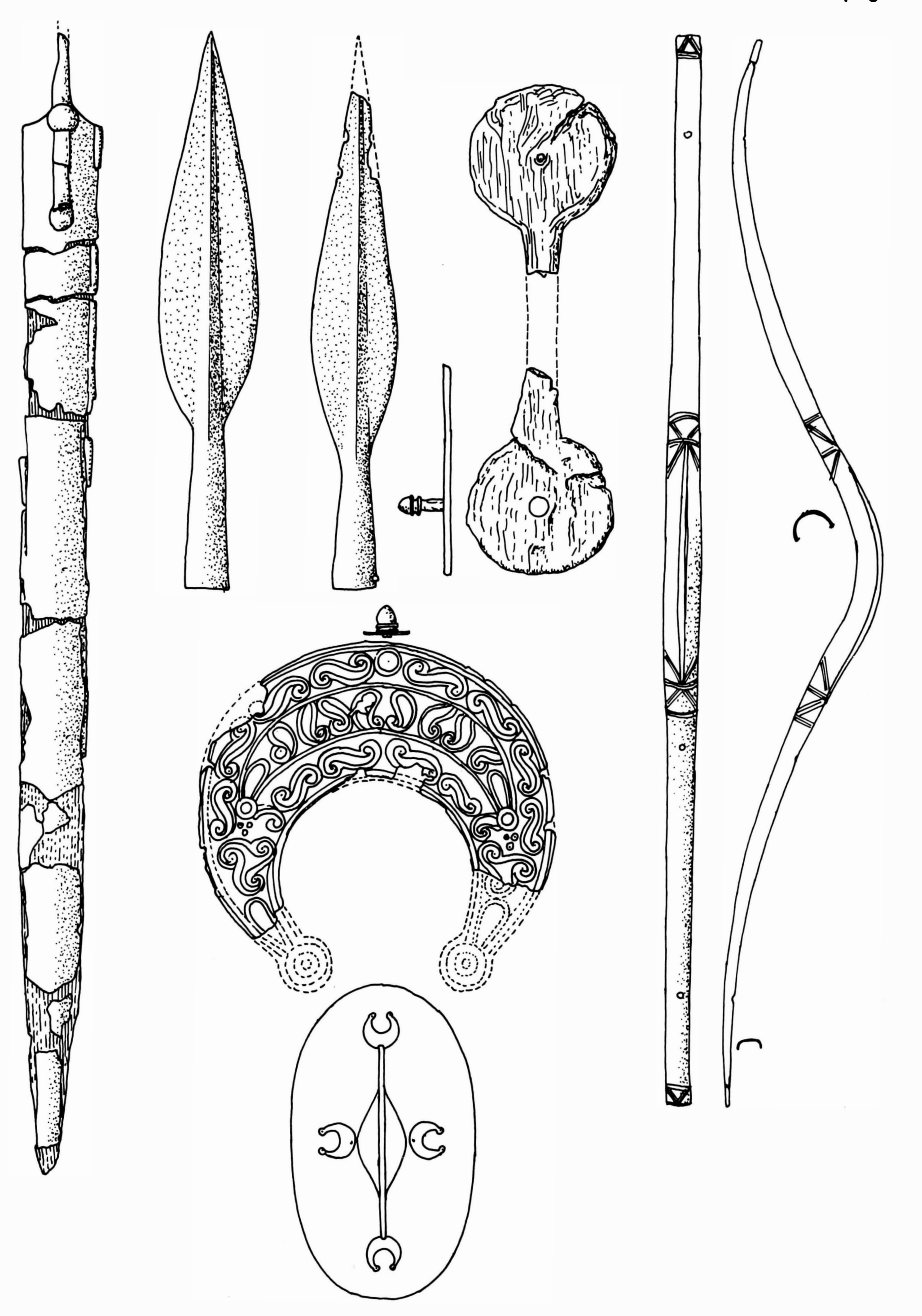


Figure 17 : ETRECHY (Marne), A. RAPIN, 1984.

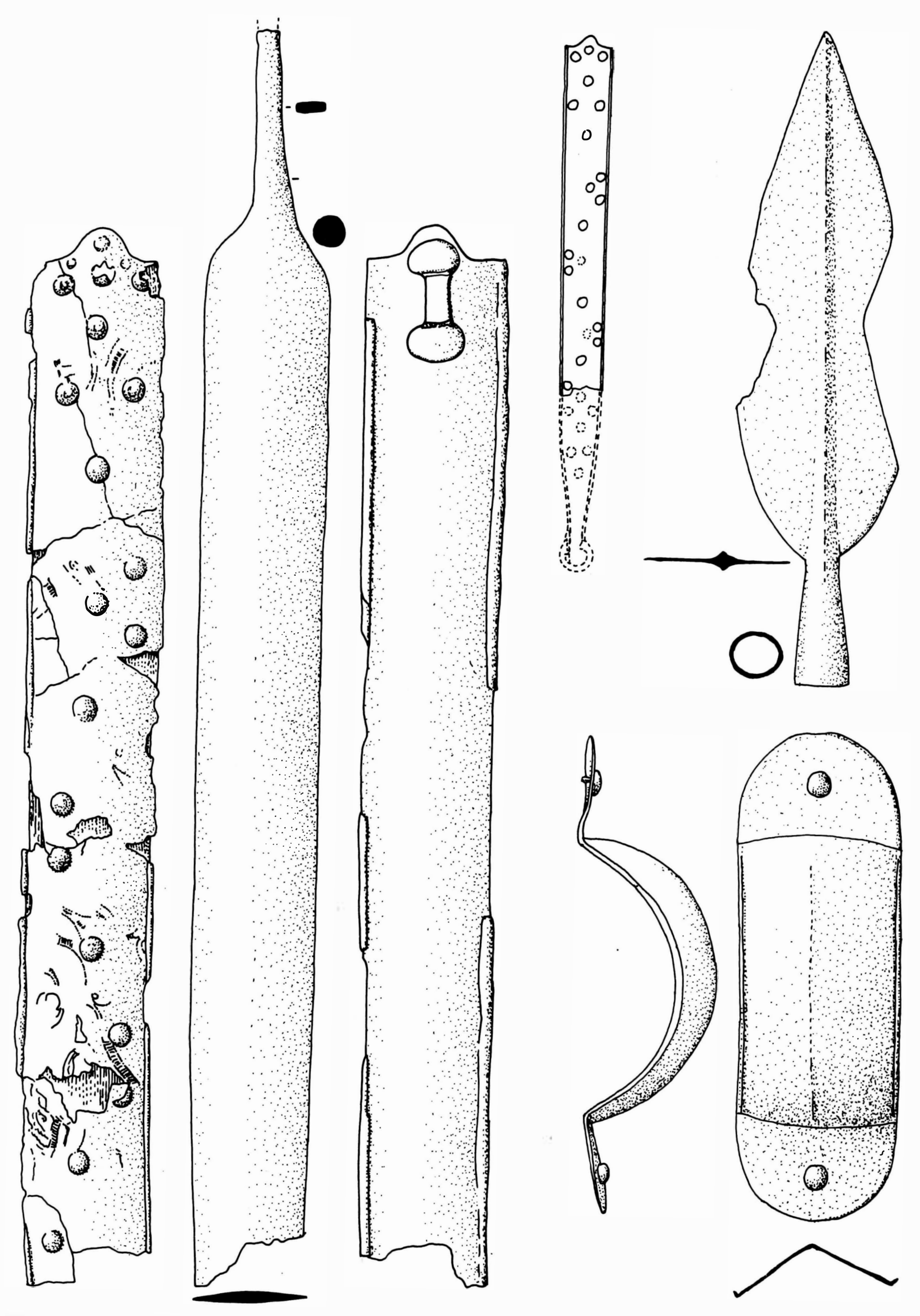


Figure 18 : RUNGIS (Seine et Oise). A. RAPIN 1983.

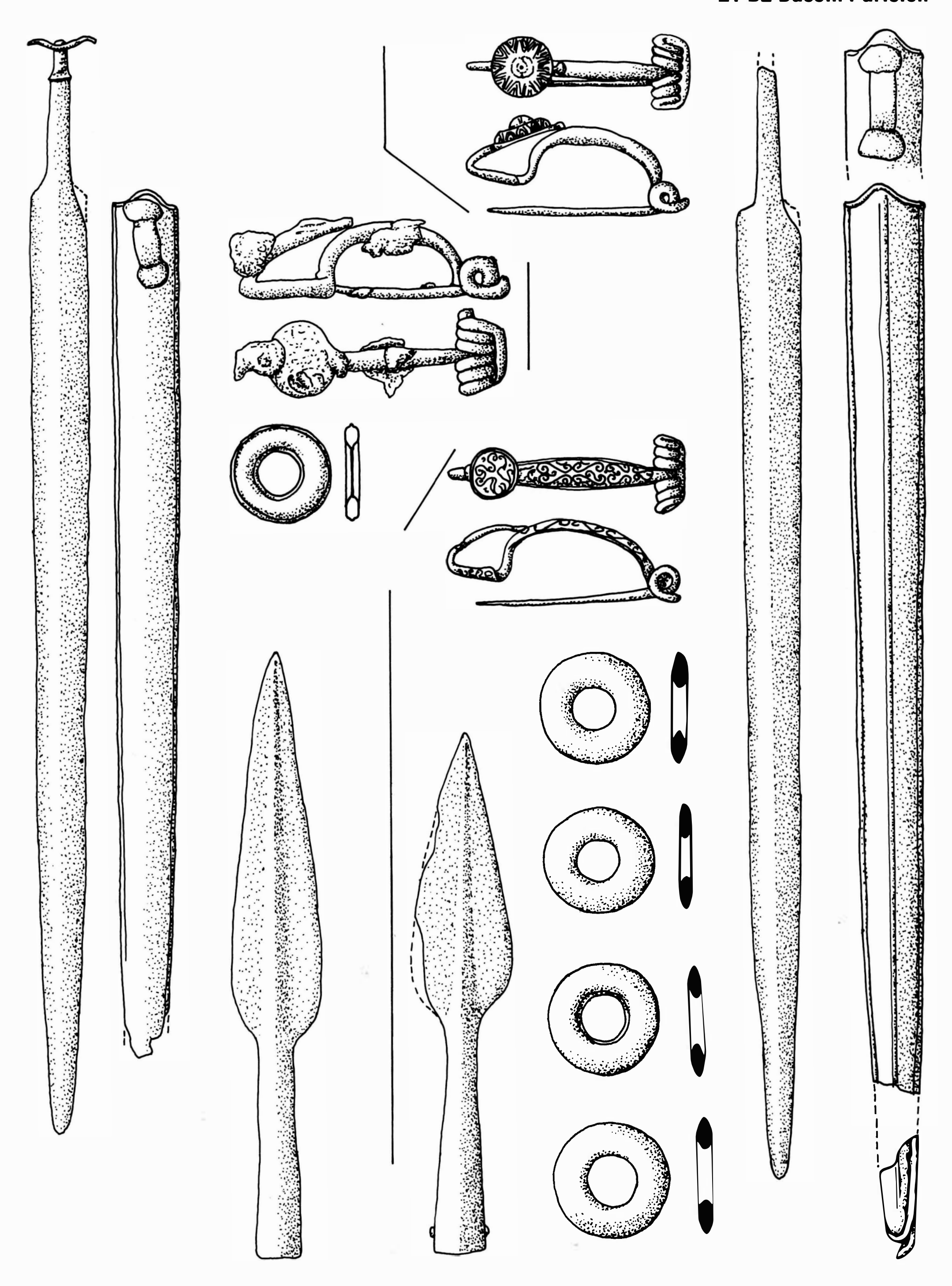


Figure 19 : SERGINES (Yonne) t. B5-I4, t. B5-16, P. PARRUZOT et M. DELINON. 1977

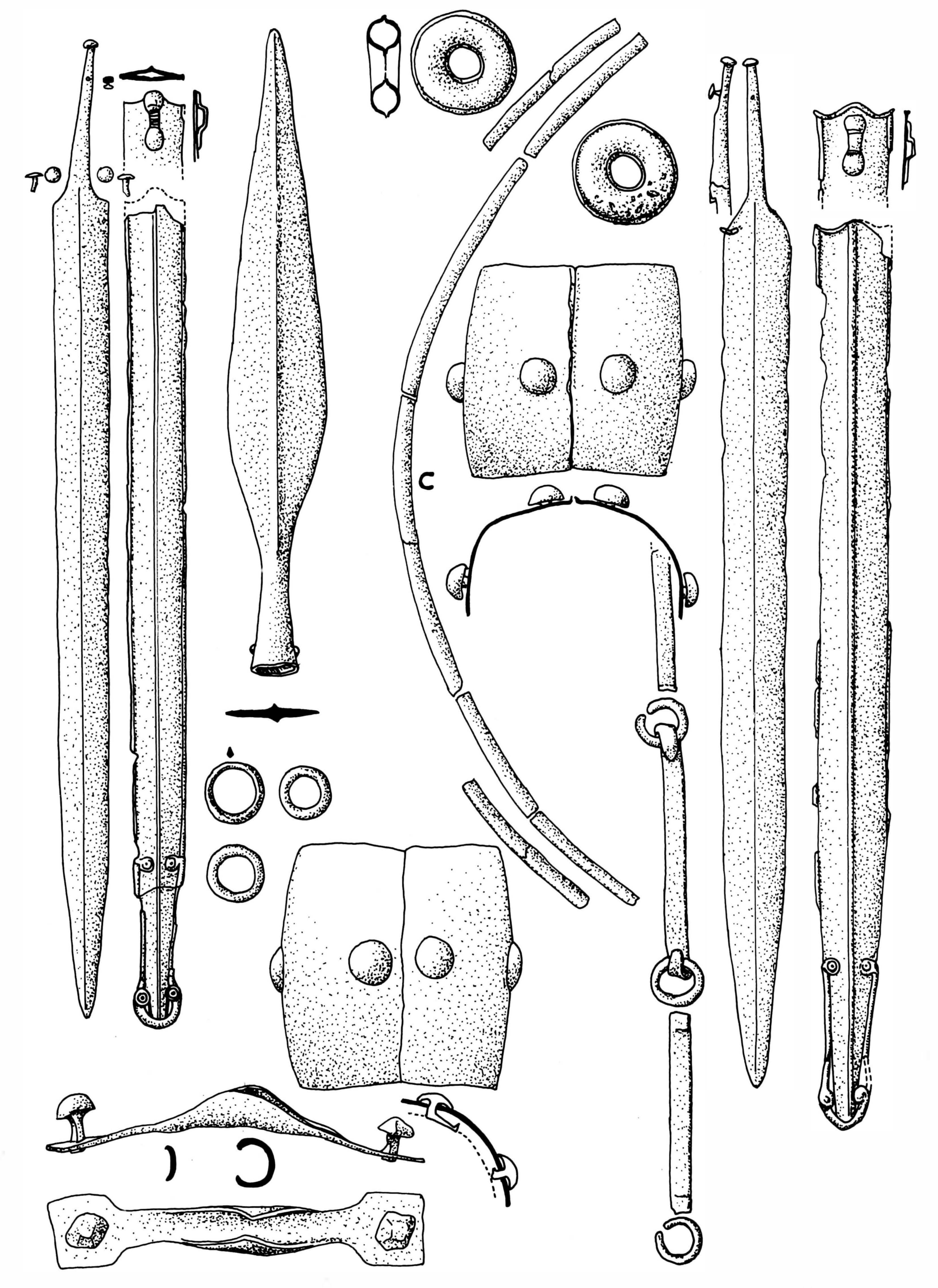


Figure 20 : ECURY-LE-REPOS, Le Crayon (Marne) t. 1 et t. 3, P. ROUALET et alii. 1982.

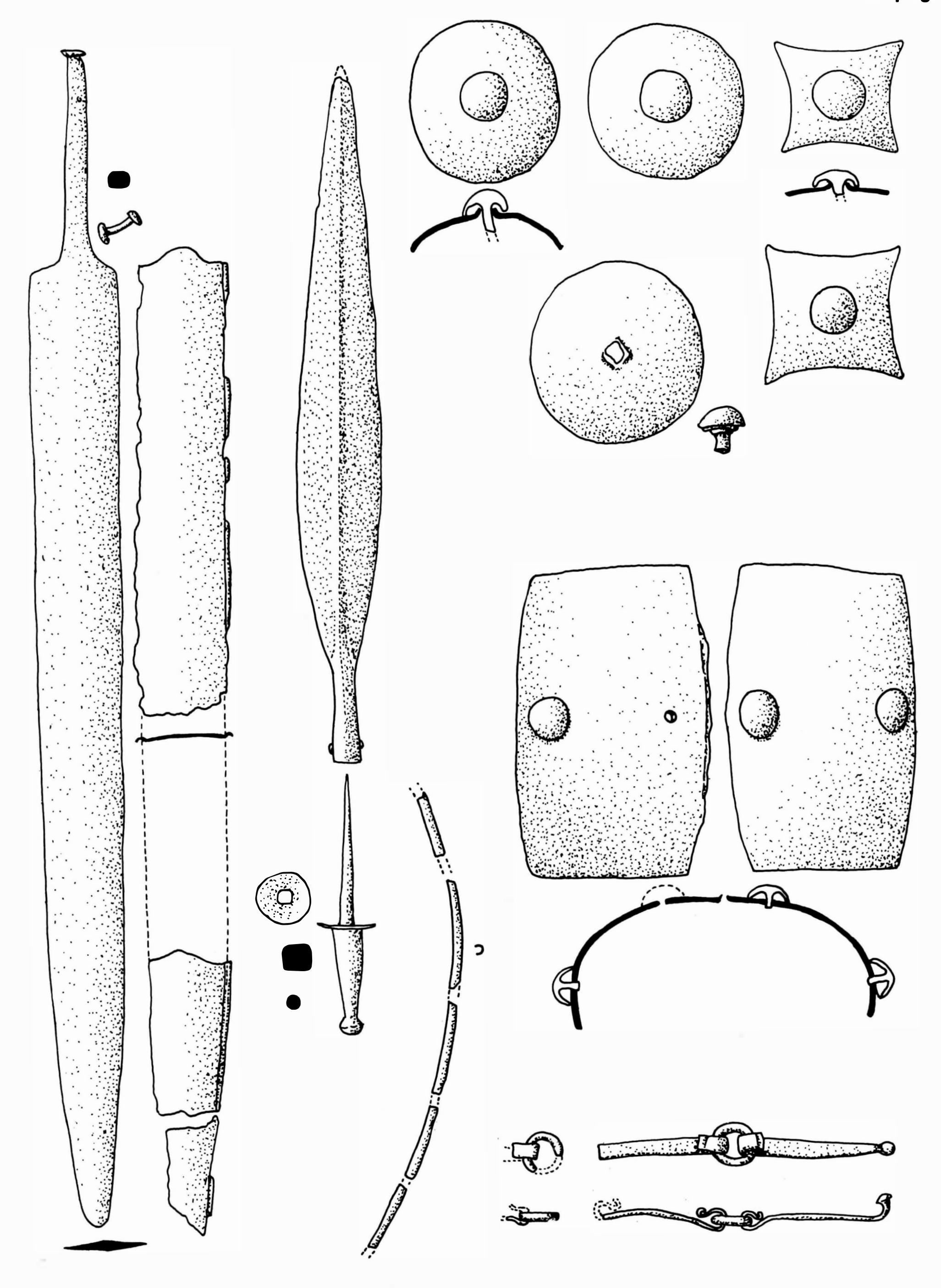


Figure 21 : MORAINS, Les Terres Rouges (Marne), P. ROUALET et alii, 1983.

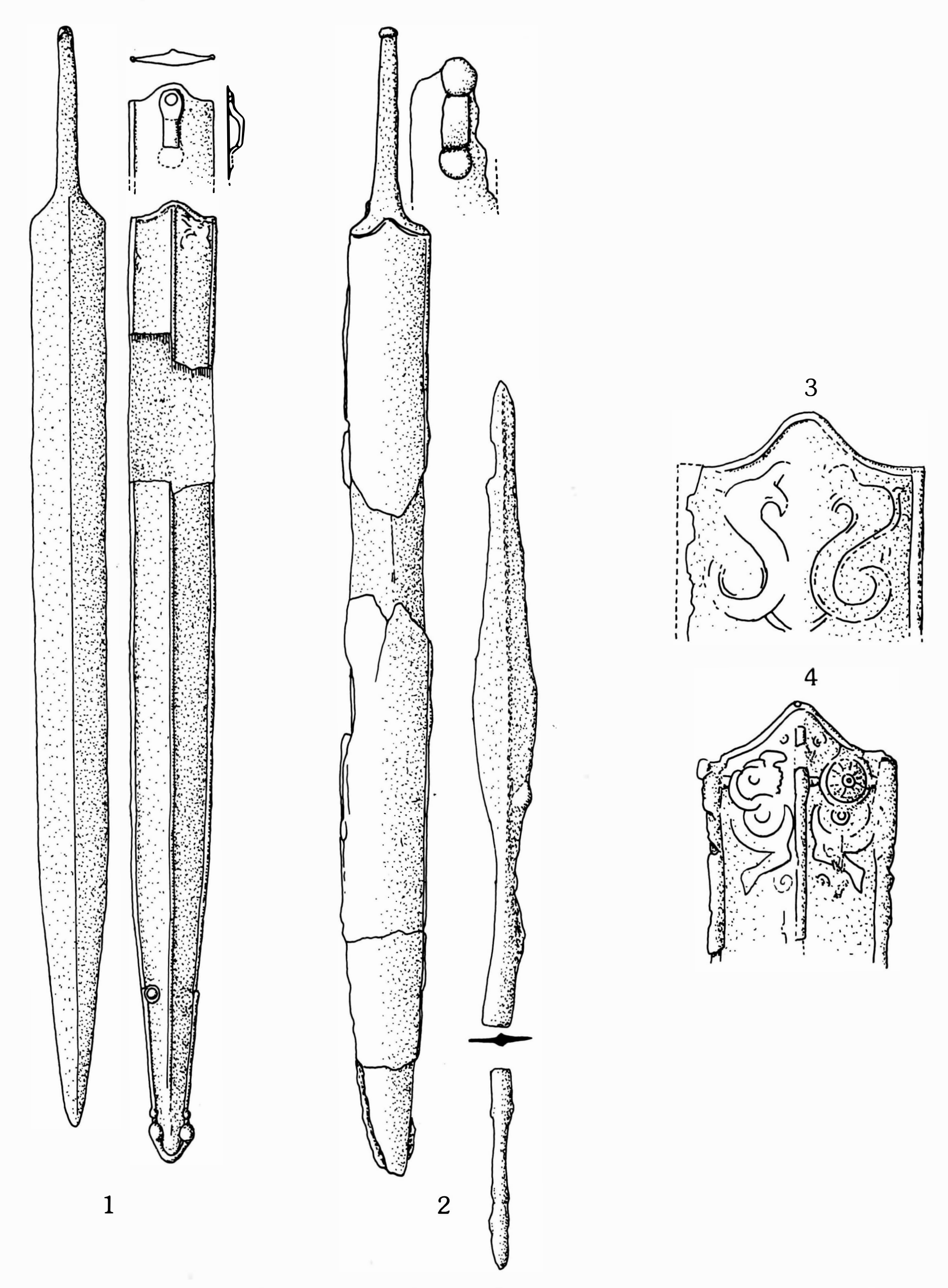


Figure 22 : n° 1 HAUVINE, Verboyon (Ardennes), P. ROUALET et alii, 1985 — n° 2-3 CHOUILLY. les Jogasses, t. 53 — n° 4 VILLESENEUX (Marne), A. RAPIN, 1981.

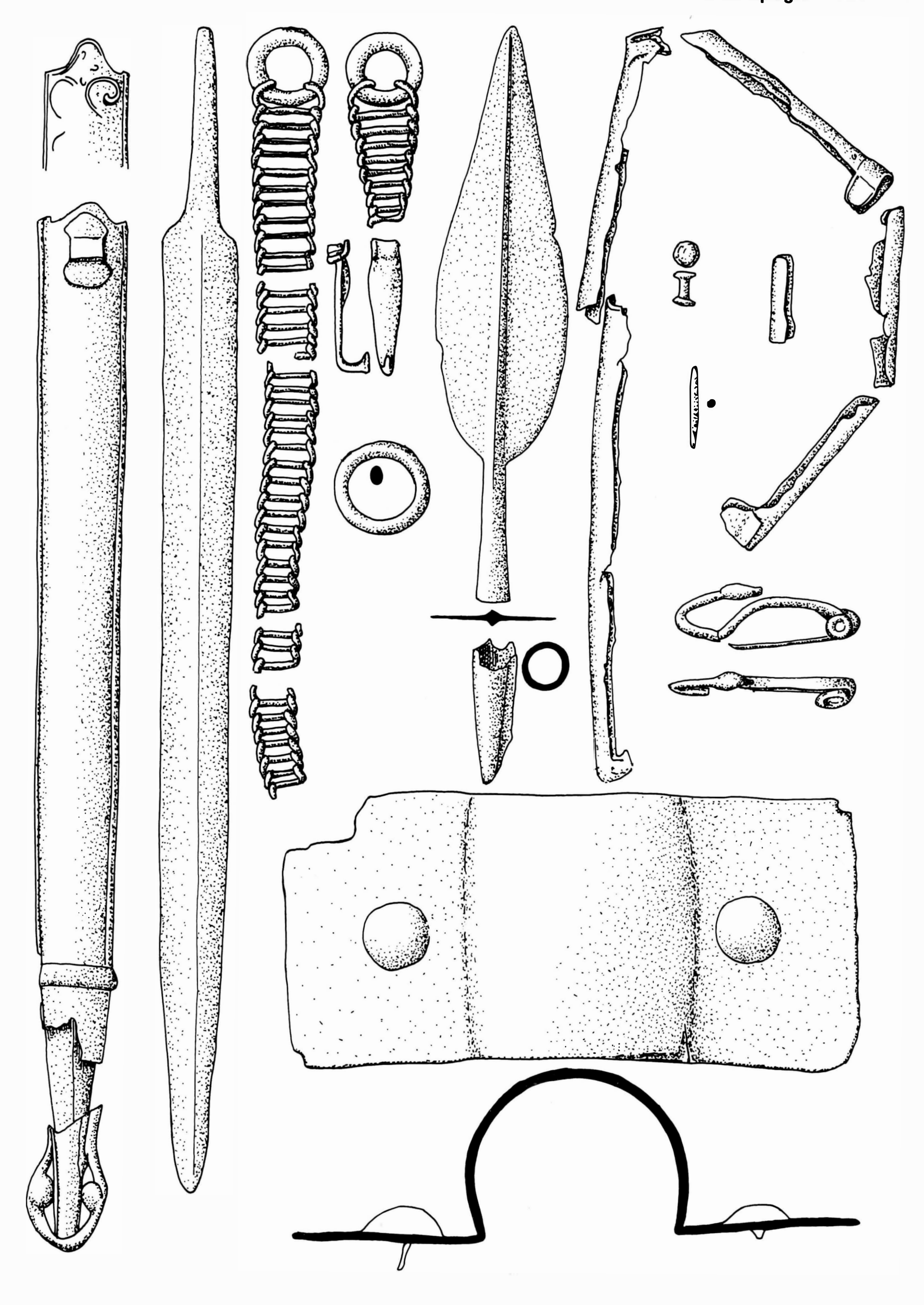


Figure 23 : AURE, les Rouliers, t. 20, J.G. ROZOY, 1986.

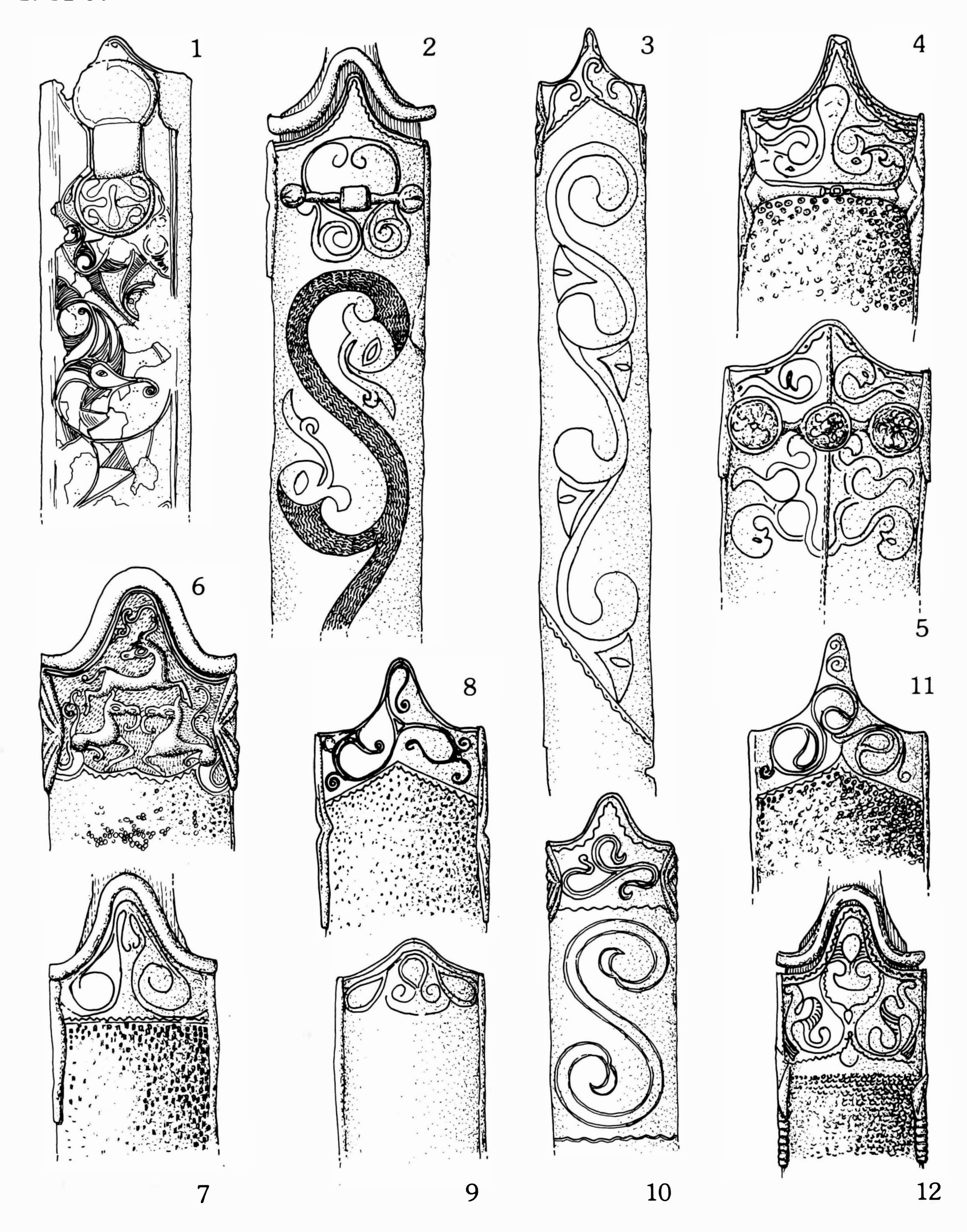


Figure 24 : Décors de fourreaux — n° 1 CERNON-SUR-COOLE (Marne), P.M. DUVAL, 1978 — n° 2-12 LA TENE (Suisse), J.M. de NAVARRO, 1972.

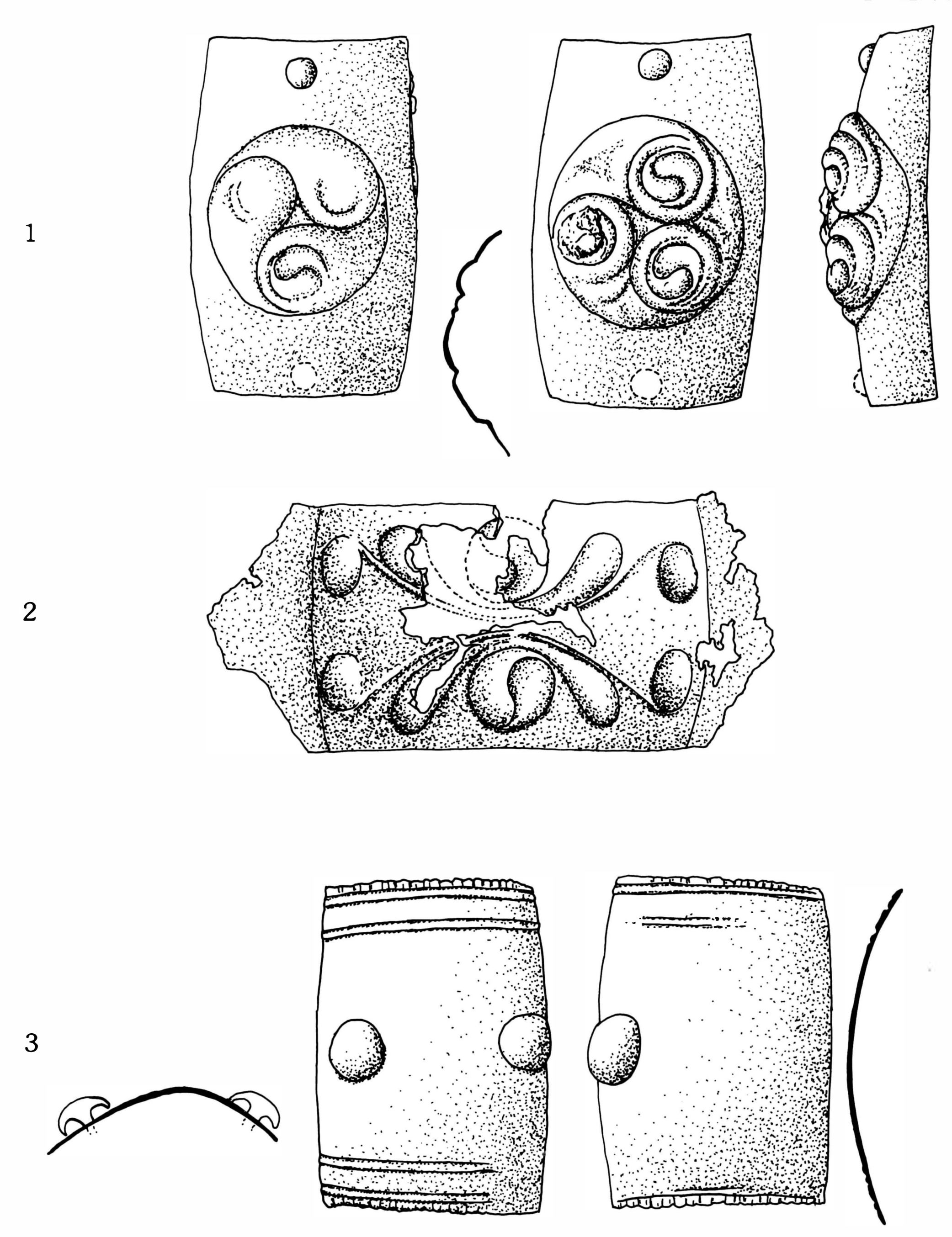


Figure 25 : Umbos de boucliers — n° 1-3 NOGENT SUR SEINE — n° 2 TAPSZNT MIKLOS (Hongrie), A. RAPIN, 1983.

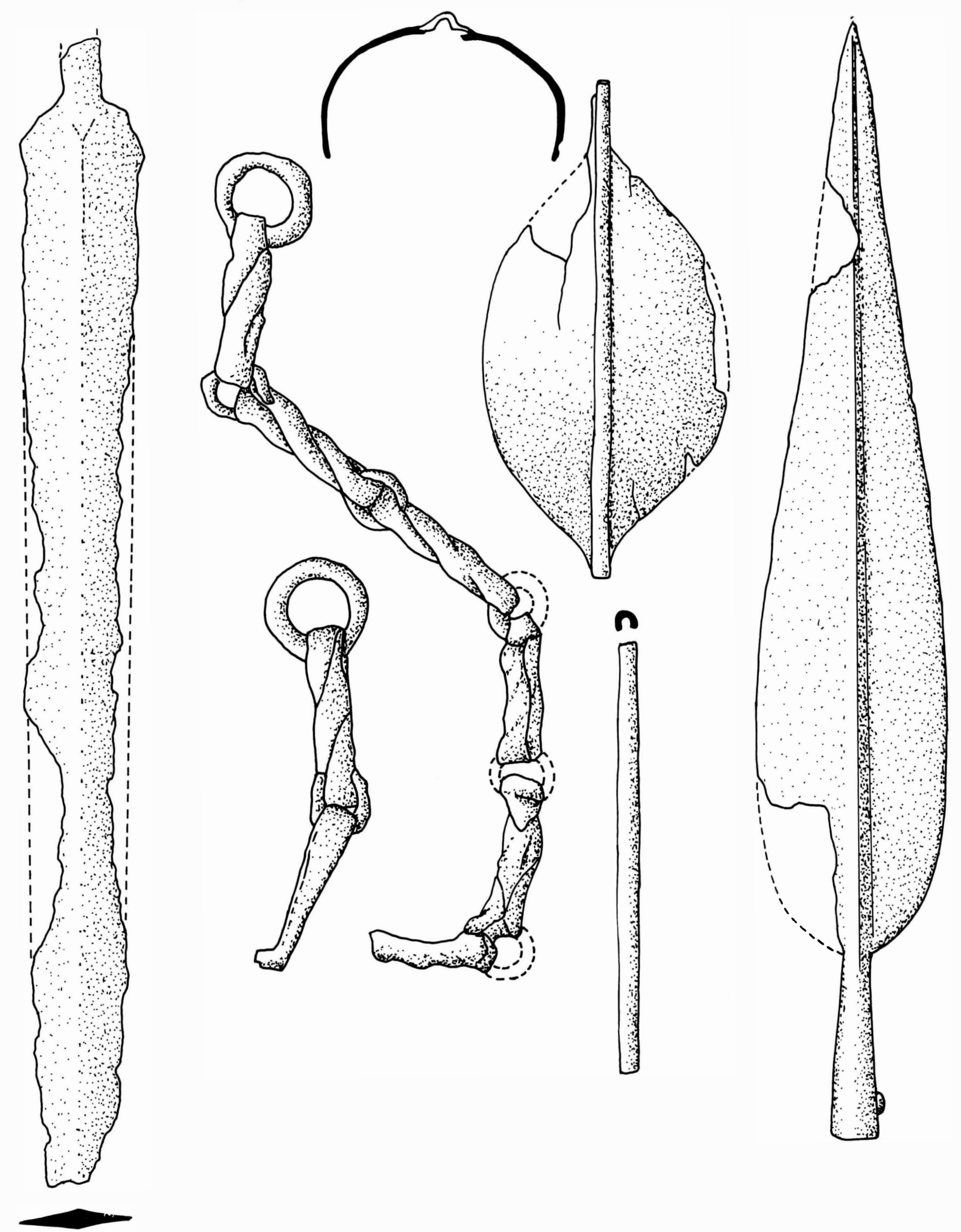


Figure 26 : GRAVON (Seine et Marne) SCHERER et Cl. et D. MORDANT. 1971.

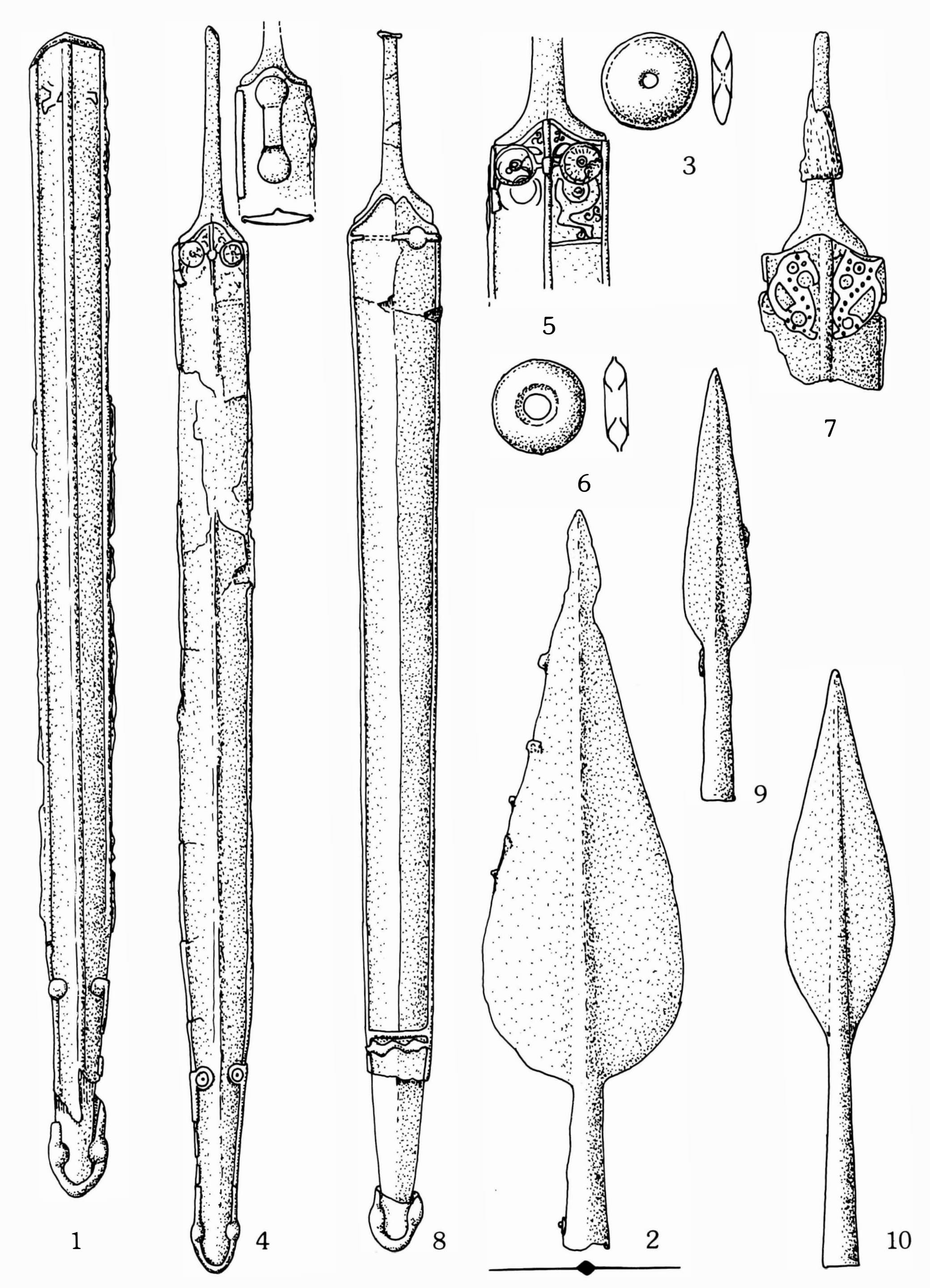


Figure 27 : VILLEPERROT (Yonne) — n° 1-2-3, t. 26 — n° 4-5, t. 2 — n° 8, t. 1 — n° 6-7, t. 21. J.Y. PRAMPART, 1977, COURTAVANT (Aube) — n° 9-10, t. S3, J. PIETTE, 1977.

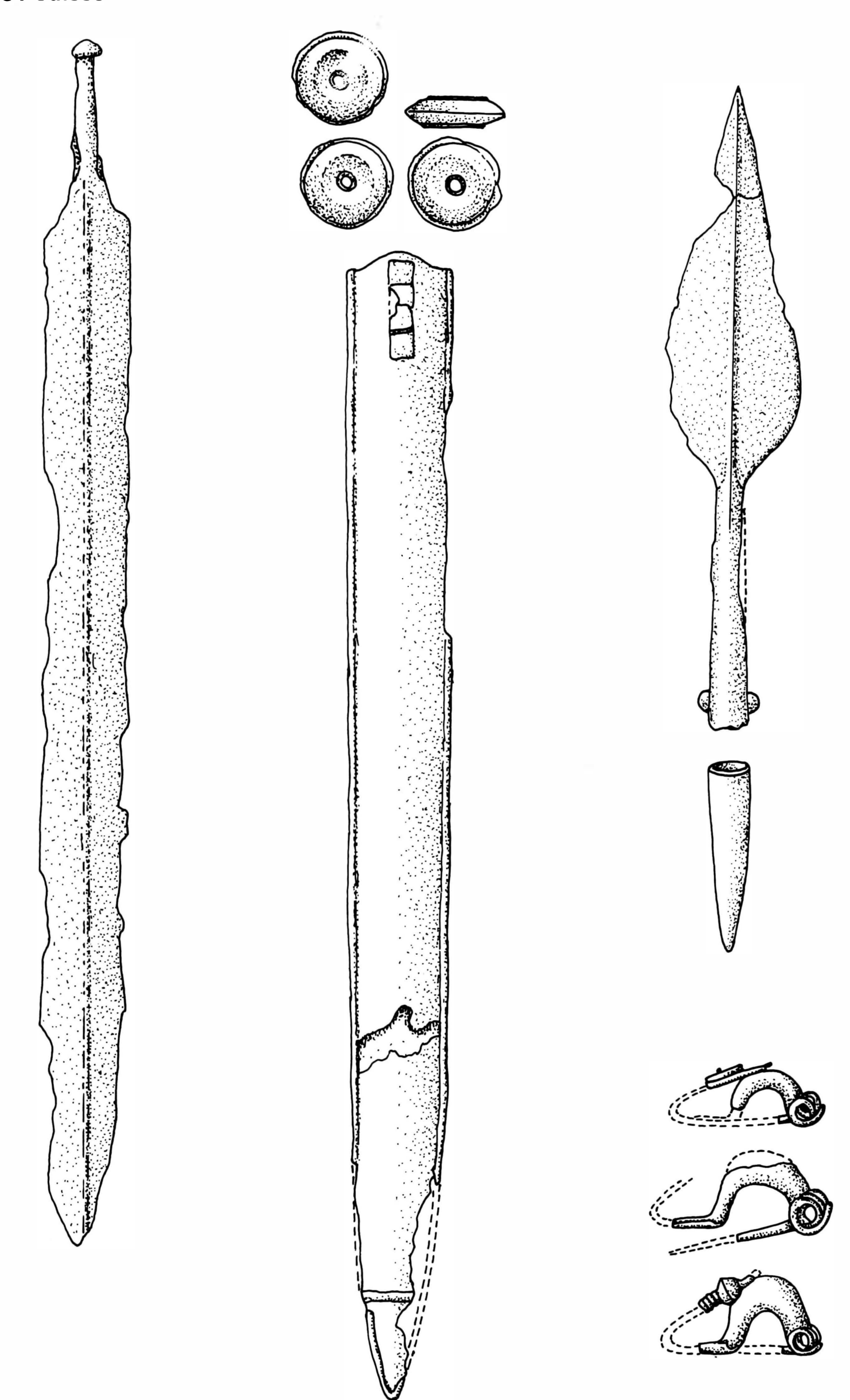


Figure 28 : DIETIKON (Suisse), t. 8 WYSS 1980.

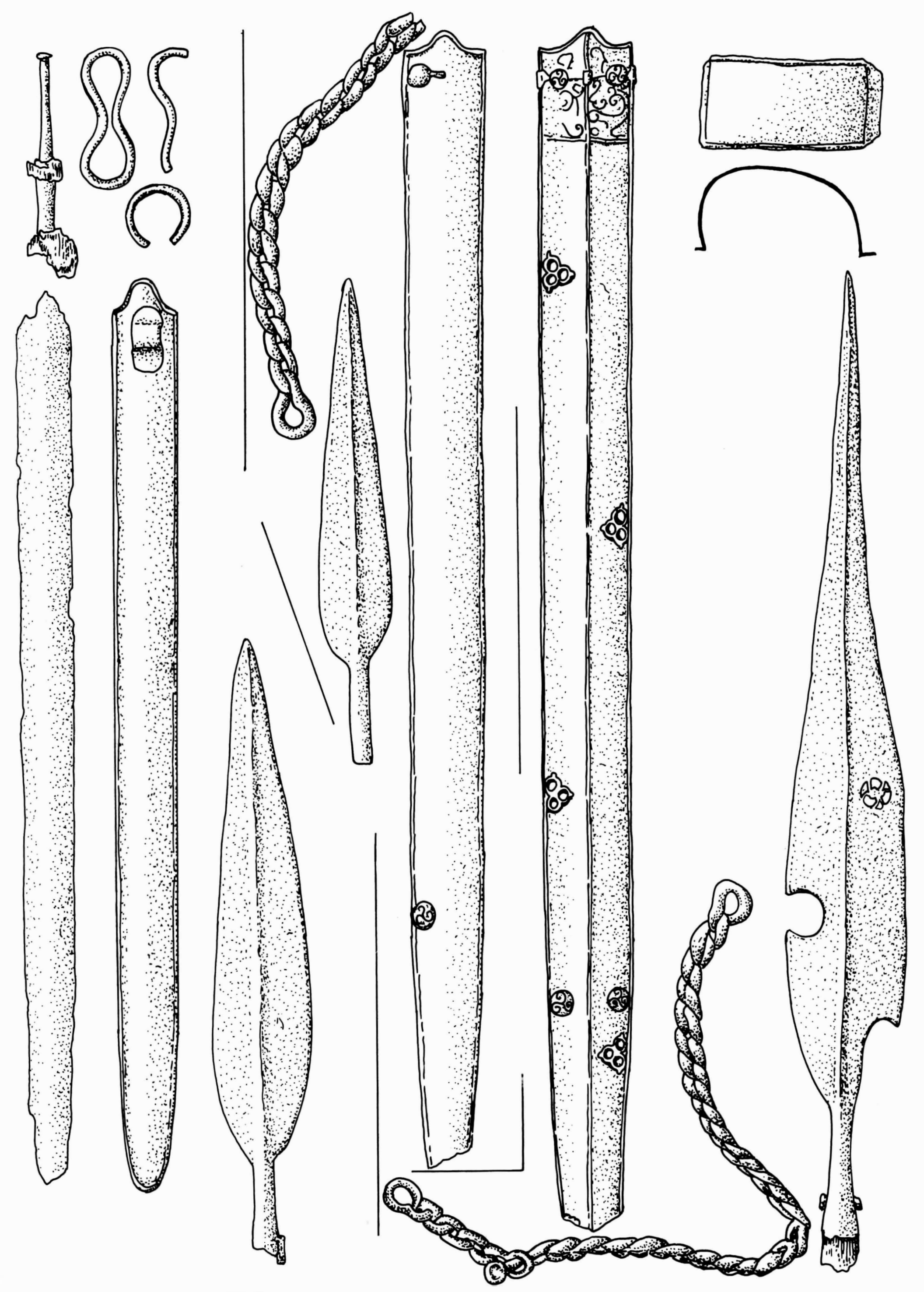
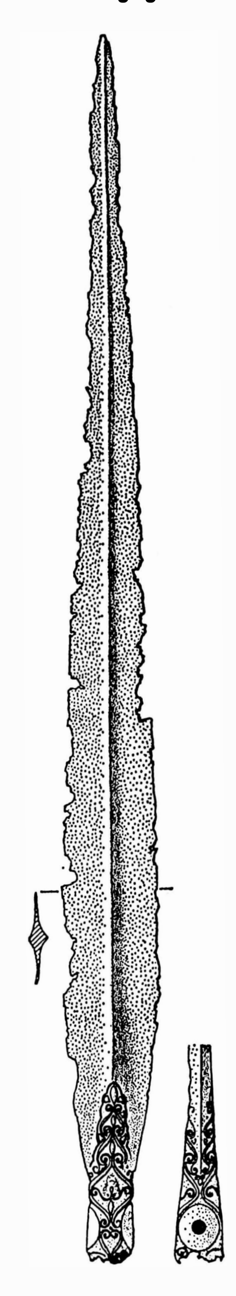


Figure 29 : GUMEFENS (Suisse), t. 13, t. 1, t. 2, H. SCHWAB, 1981.



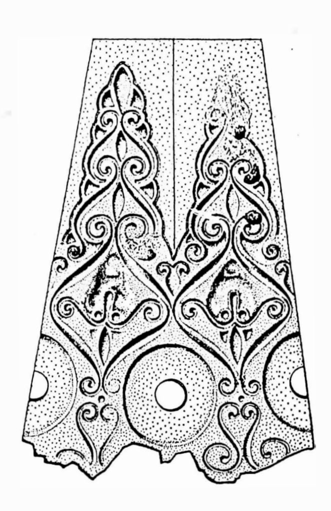
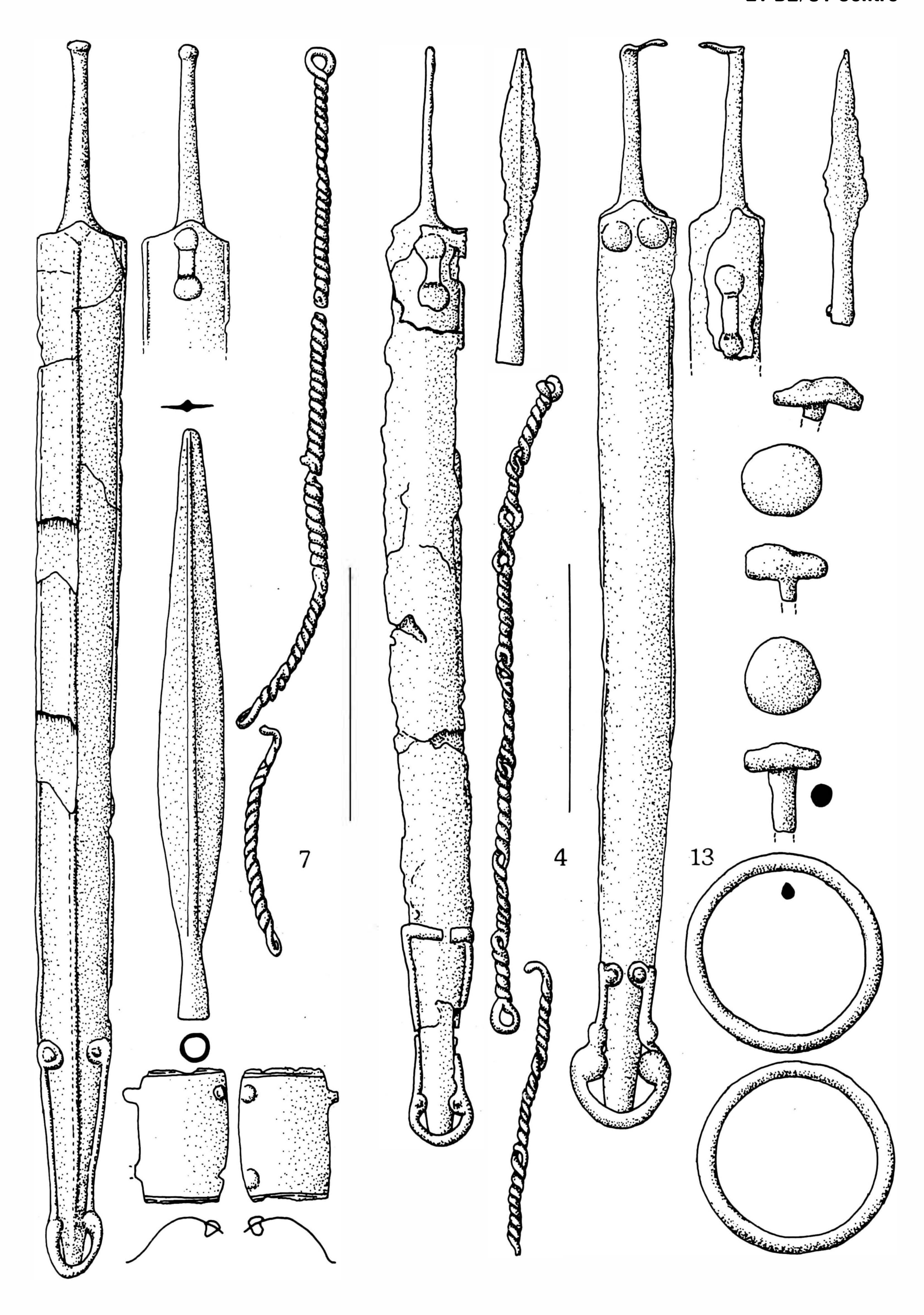


Figure 30 : n° 1 SAUNIERES (Saône-et-Loire). Dessin A. BULARD, 1978.

Figure 31 : n° 1 VARENNES LES MACON (Saône-et-Loire) A. RAPIN, 1981. BROMEILLES (Loiret) : t. 7, t. 4, t. 13, M. WILLAUME et alii, 1977.


7
4
13

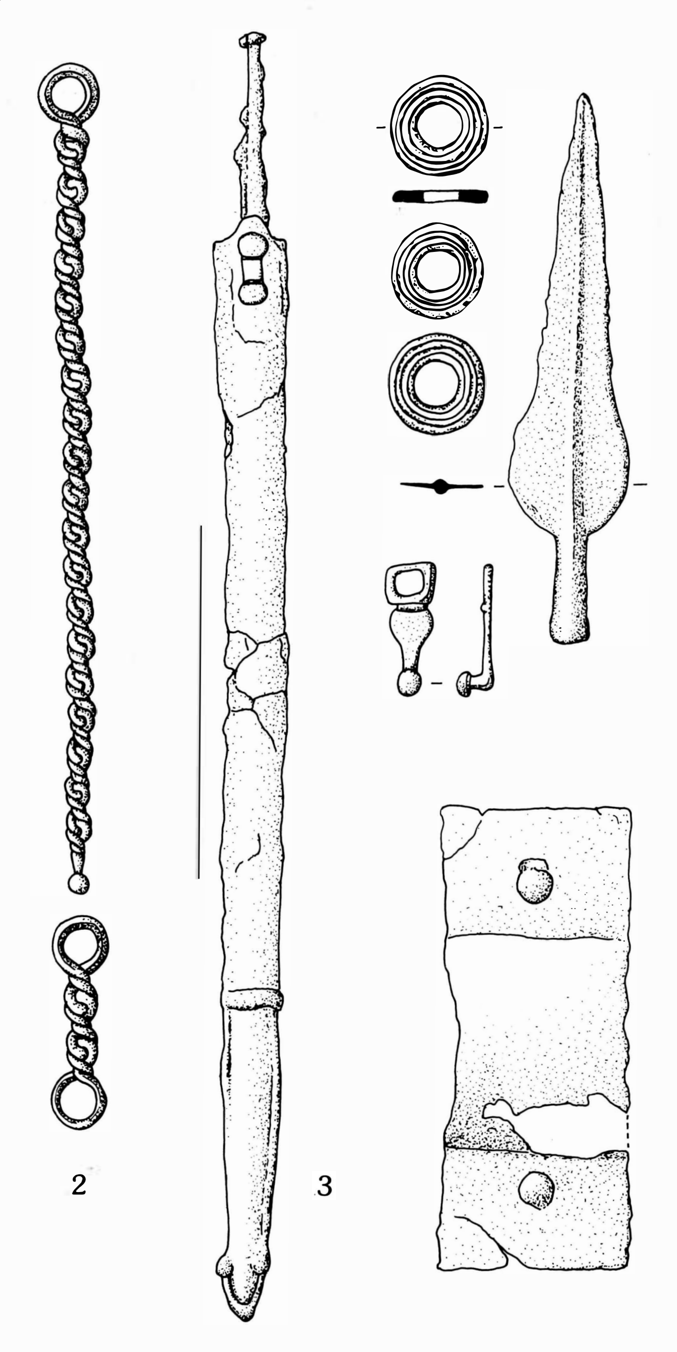


Figure 32 : FERE-CHAMPENOISE, Faubourg de Connantre (Marne), n° 1, t. 56 — n° 2, t. 63. J.J. HATT et P. ROUALET, 1977.

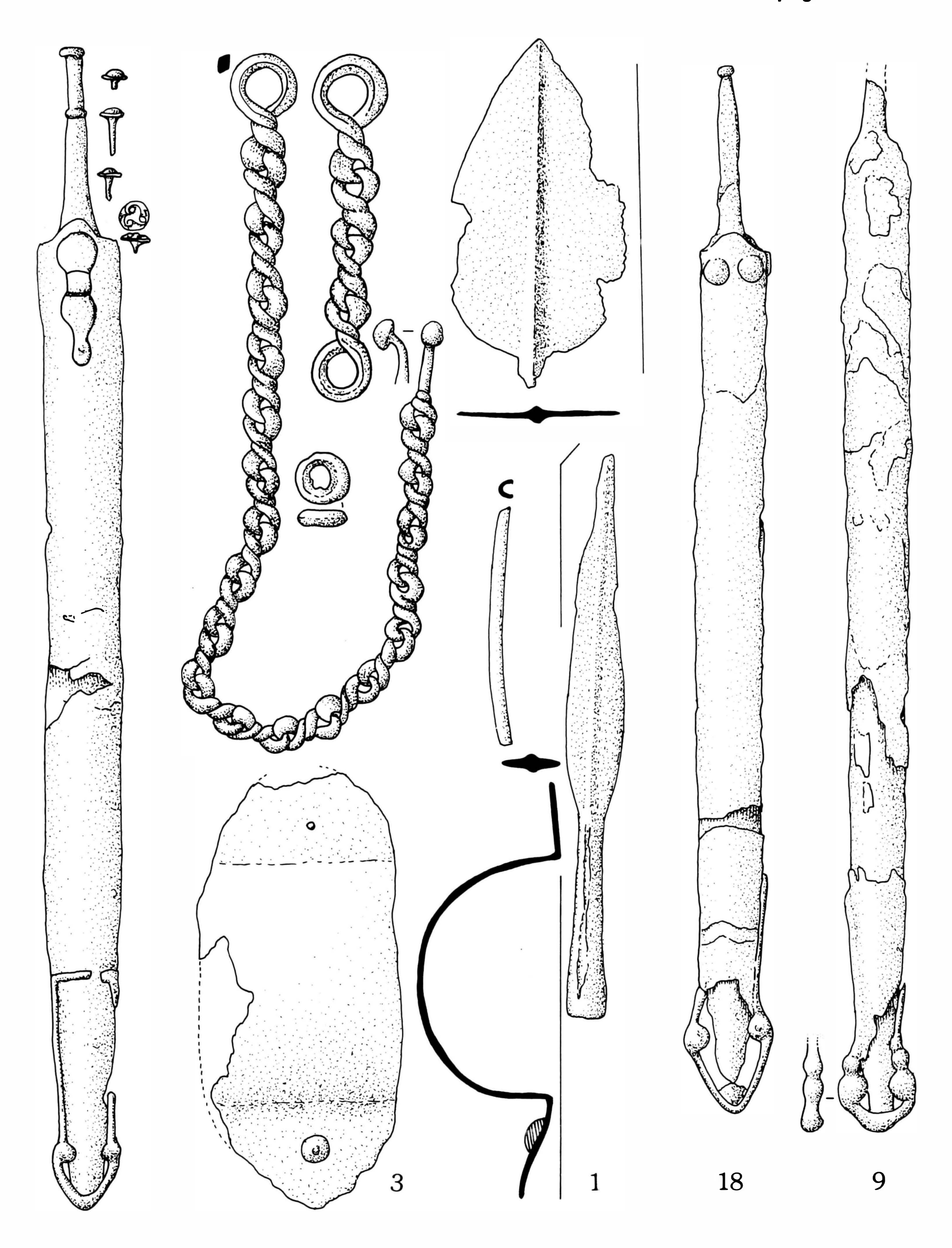


Figure 33 : LIRY, La Hourgnotte (Ardennes). t. 3, t. 1, t. 18, t. 9, A. DUVAL. 1971-72.

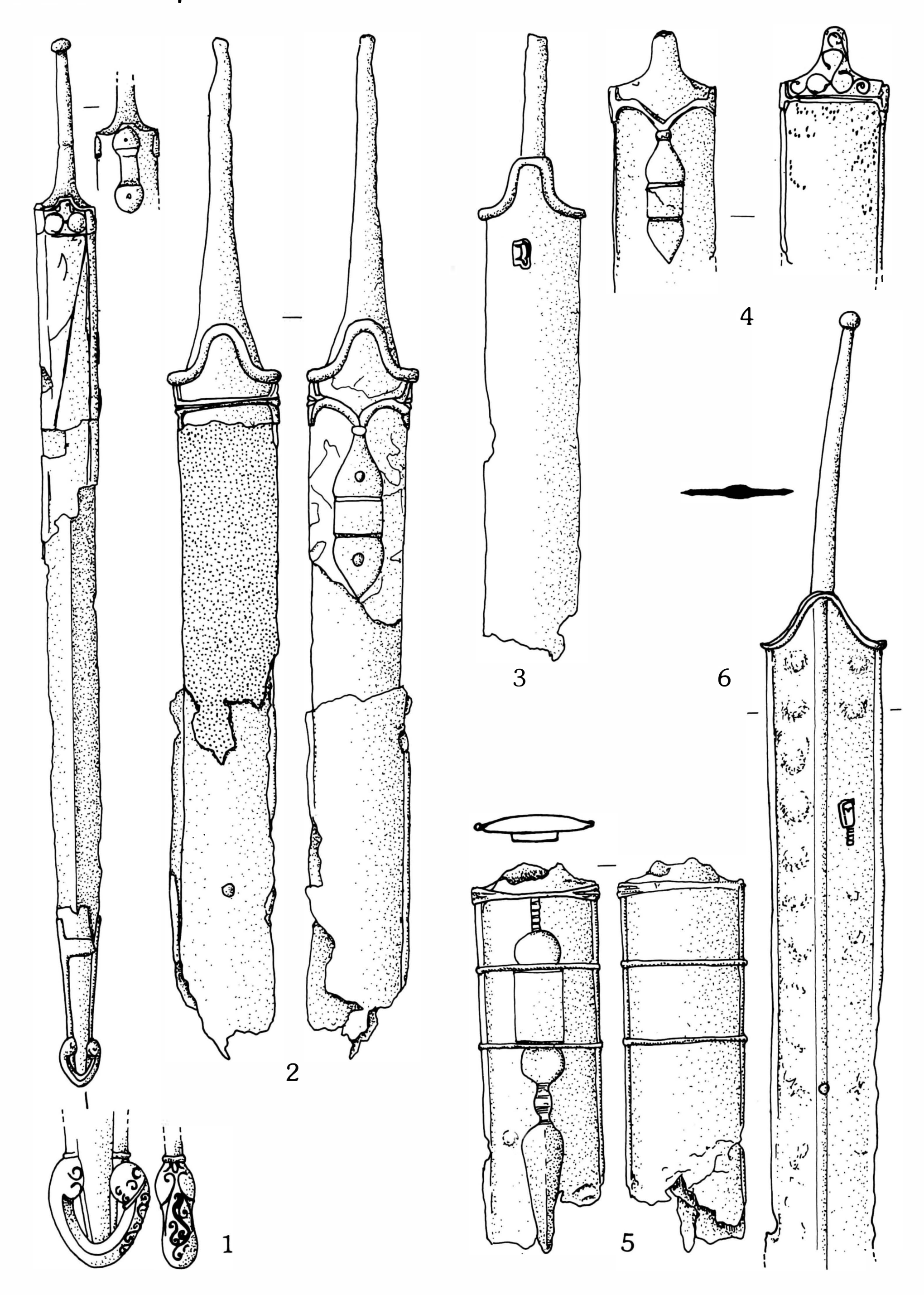


Figure 34 : n° 1 VARENNA (Italie), V. KRUTA, 1987 — n° 2 NOSATE (Italie) — n° 3-6 MAGENTA (Italie), M. TIZZONI, 1987.

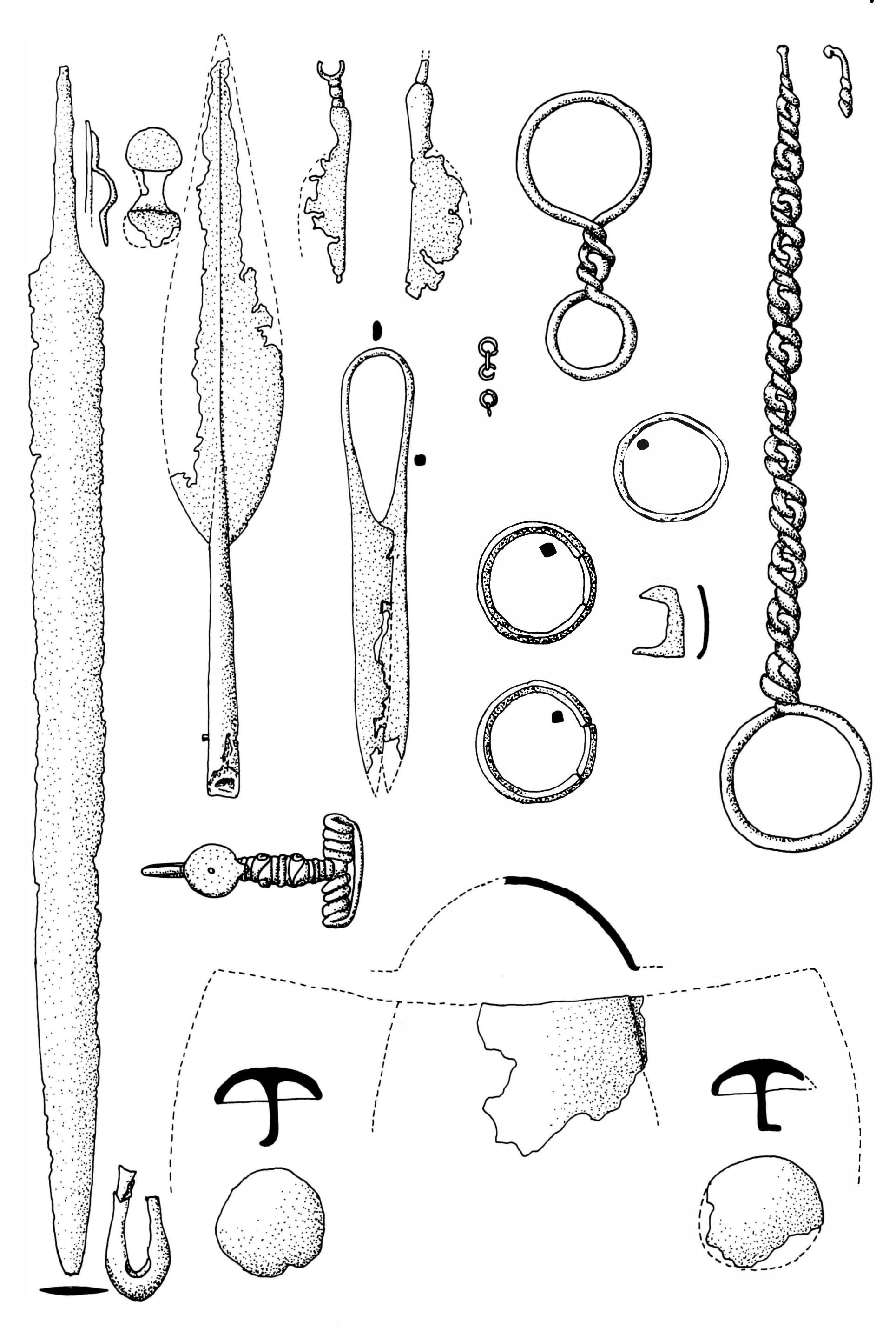


Figure 35 : CERETOLO (Italie), L. KRUTA-POPPI, 1987.

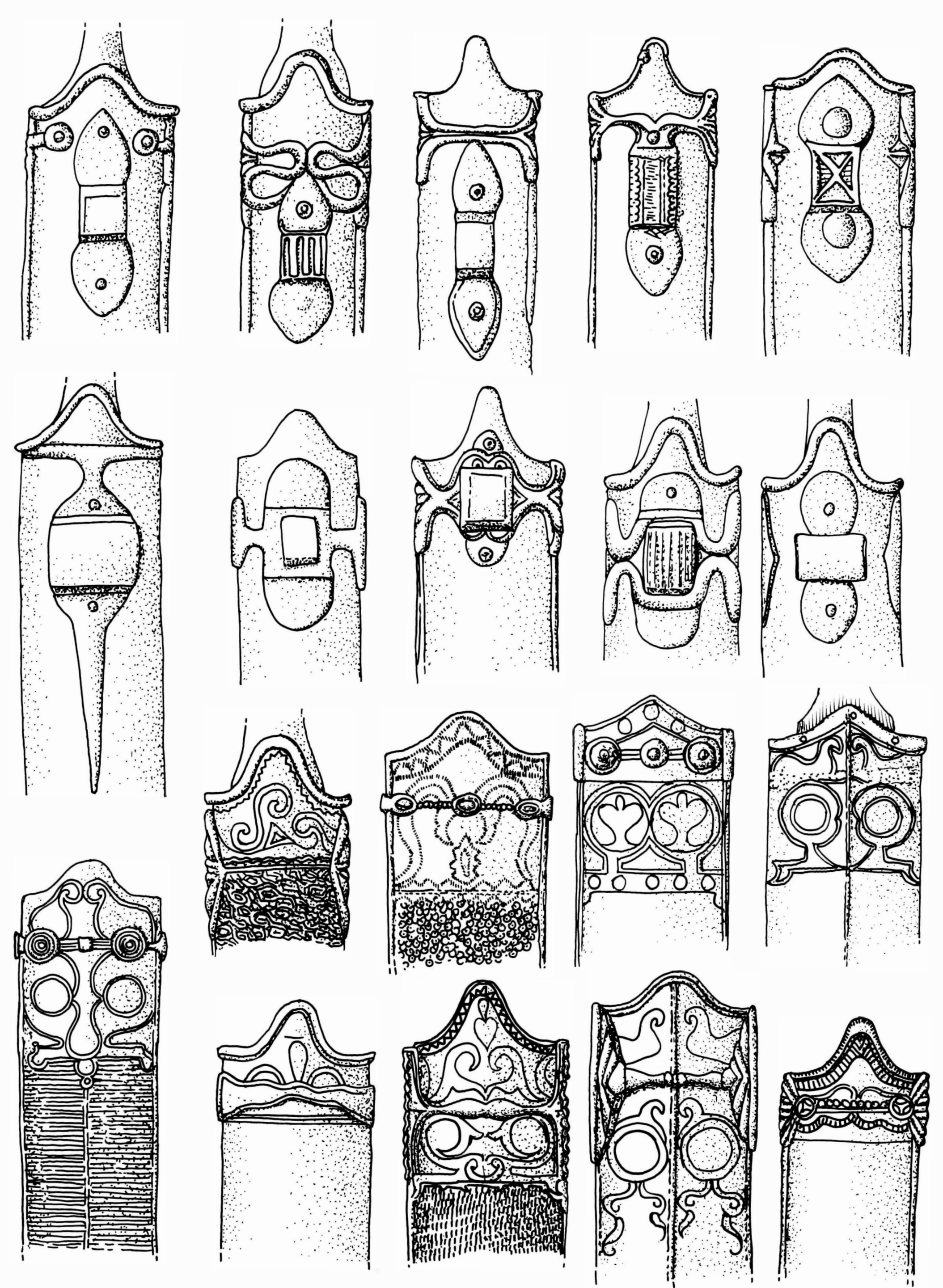


Figure 36 : Pontets de fourreaux et décors, LA TENE (Suisse), E. VOUGA, 1885.



Figure 37 : Fourreaux et épées, LA TENE (Suisse), E. VOUGA, 1885.

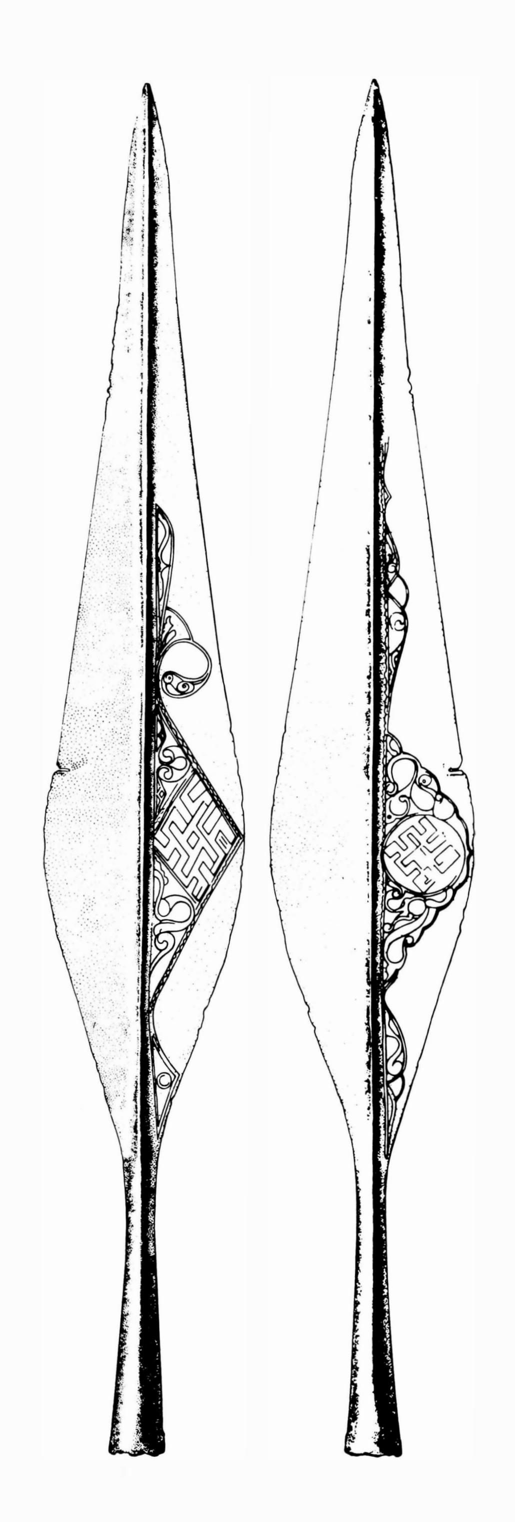


Figure 38 : Fer de lance décoré, dragage de la BROYE (Suisse), E. VOUGA, 1885.

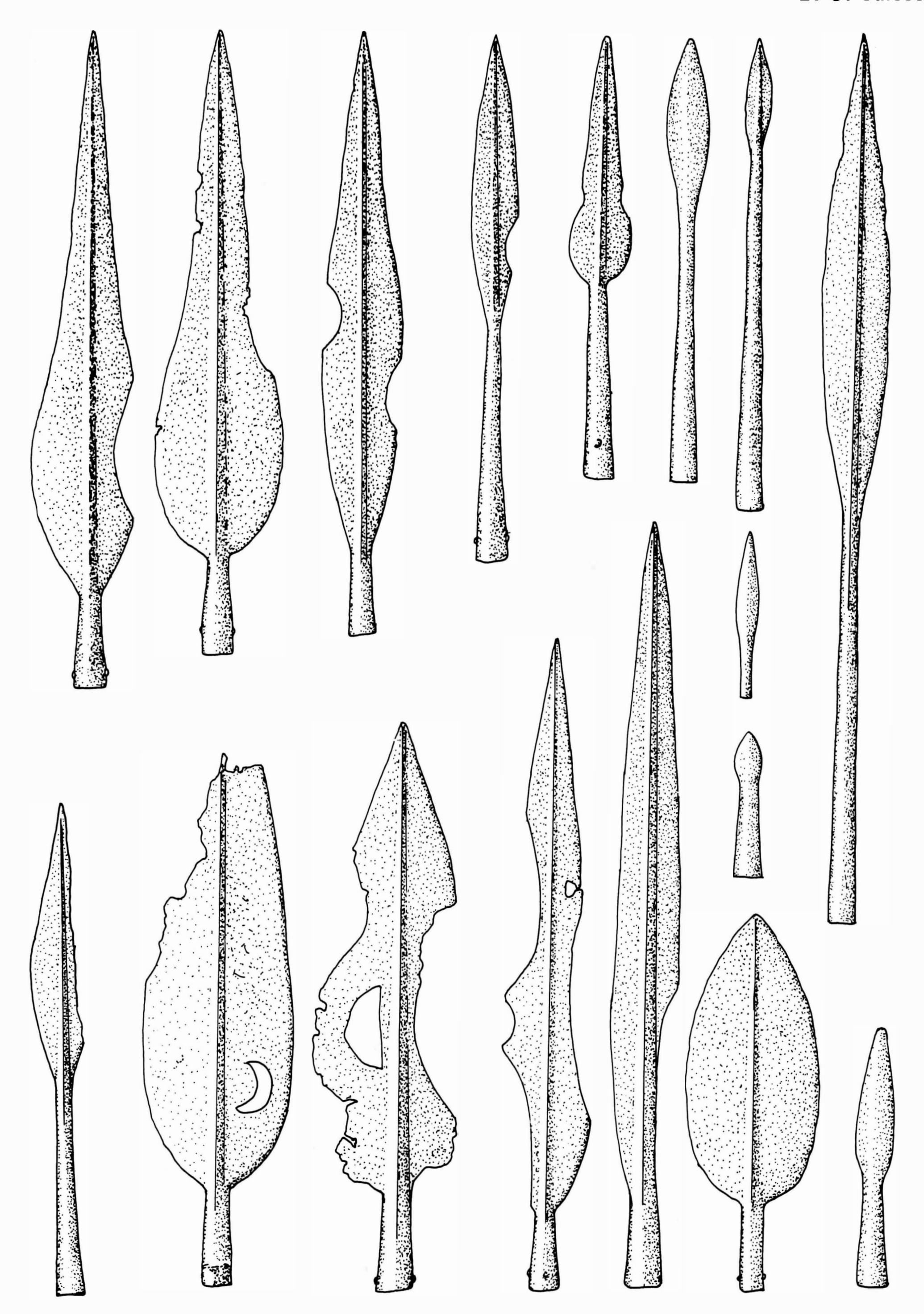


Figure 39 : Fers de lances, LA TENE (Suisse), E. VOUGA, 1885.

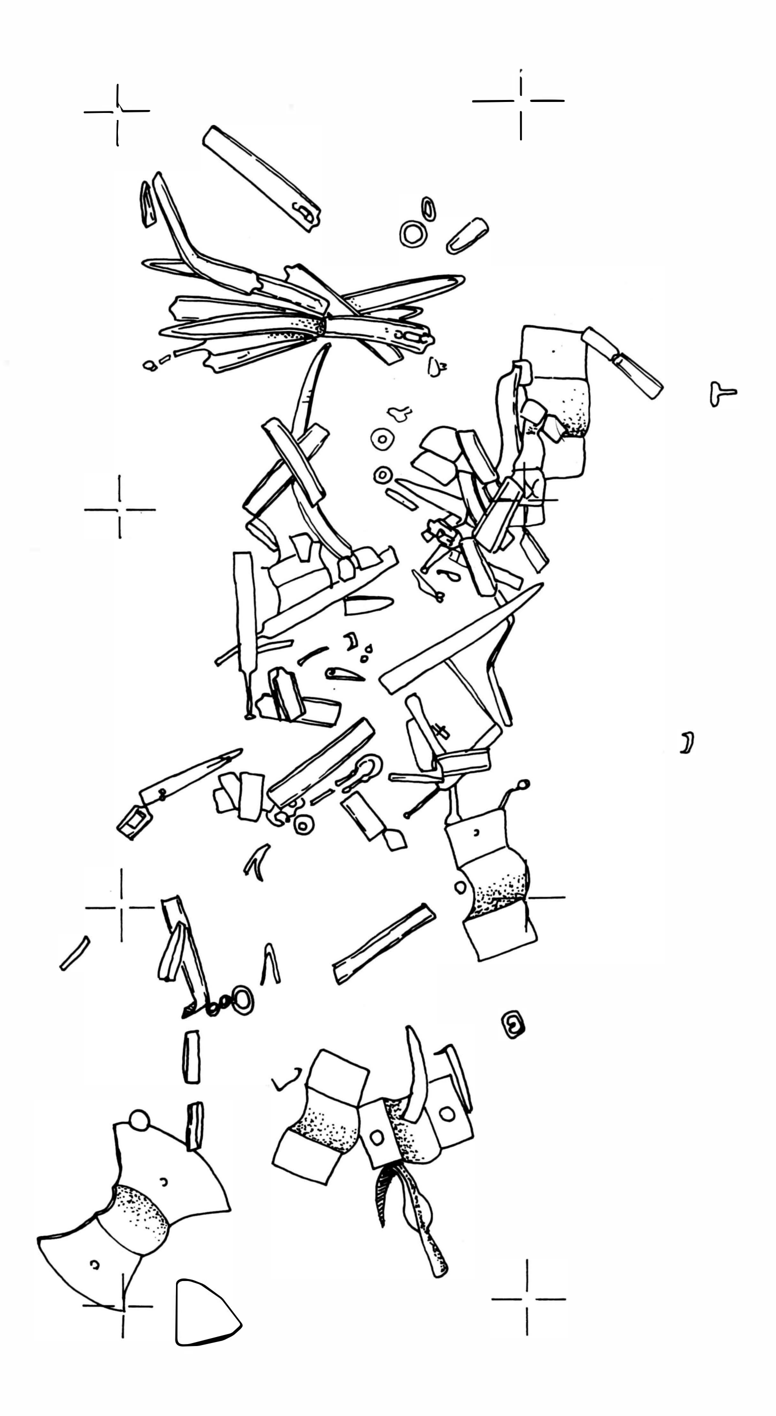


Figure 40 :GOURNAY-SUR-ARONDE, amas d'armes, J.L. BRUNAUX et alii, 1985.

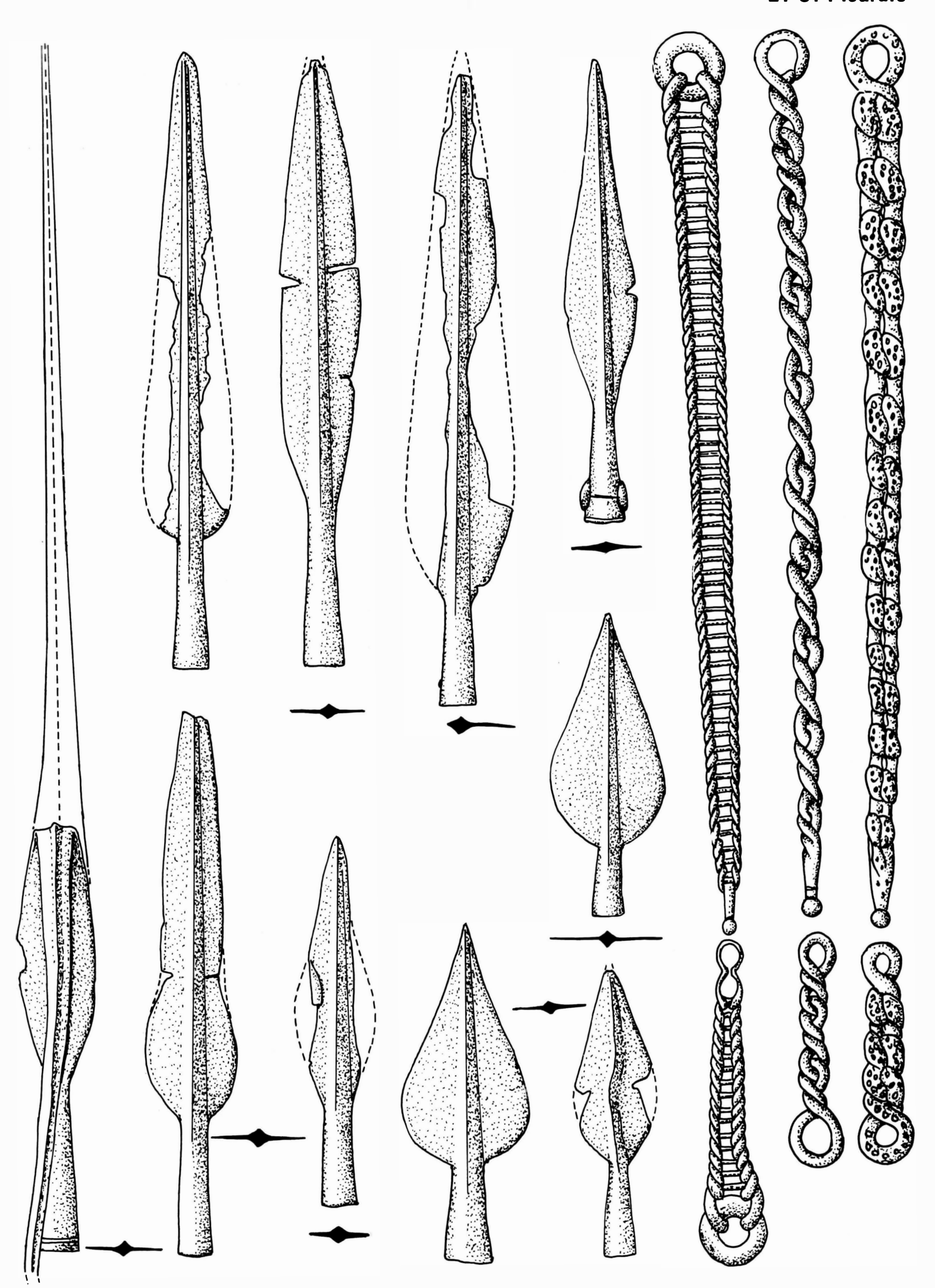


Figure 41 : Lances et chaînes de suspension, GOURNAY-SUR-ARONDE (Oise). A. RAPIN. inédit

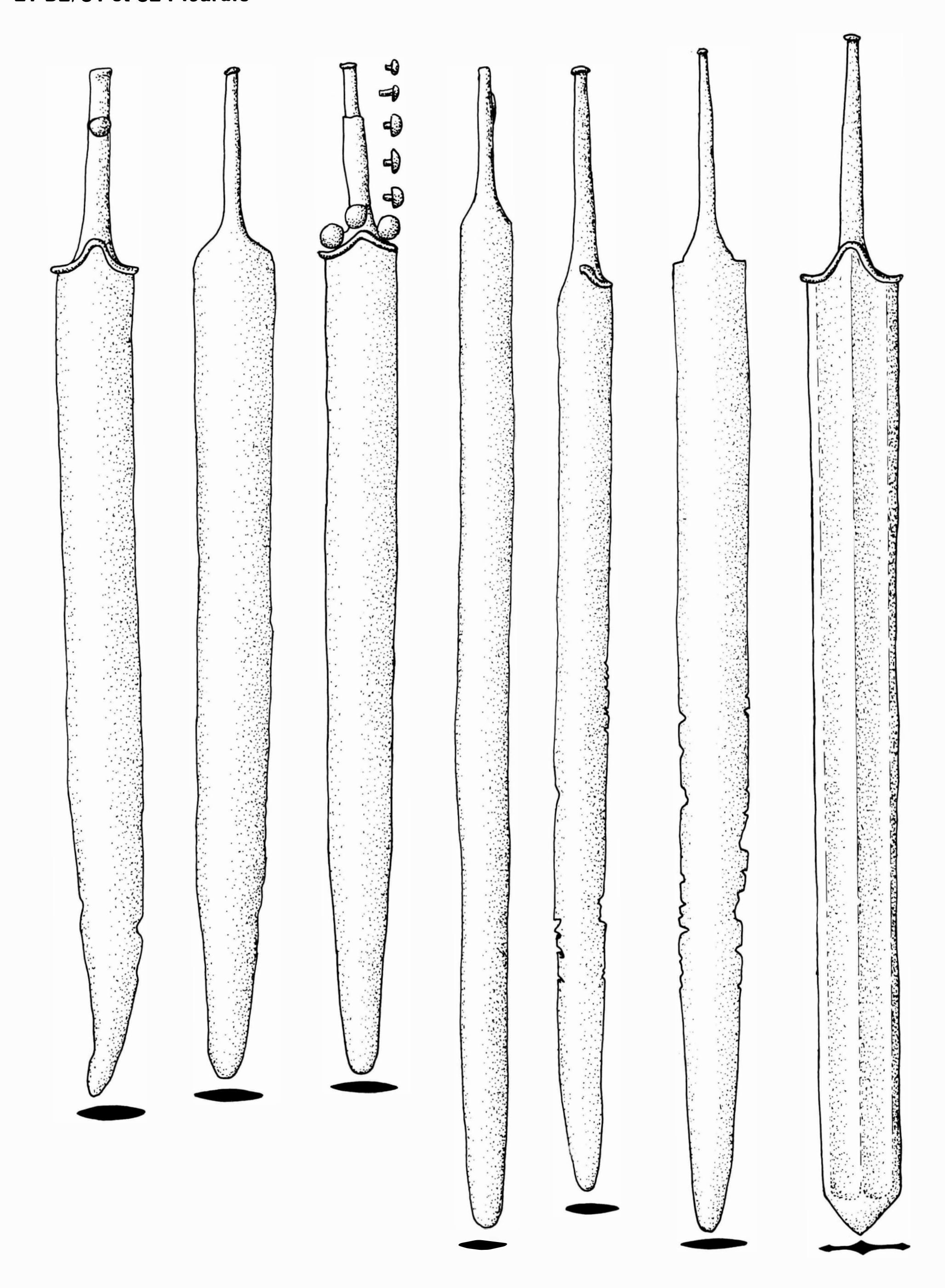


Figure 42 : Epées, GOURNAY-SUR-ARONDE (Oise) IRRAP, Compiègne, inédit.

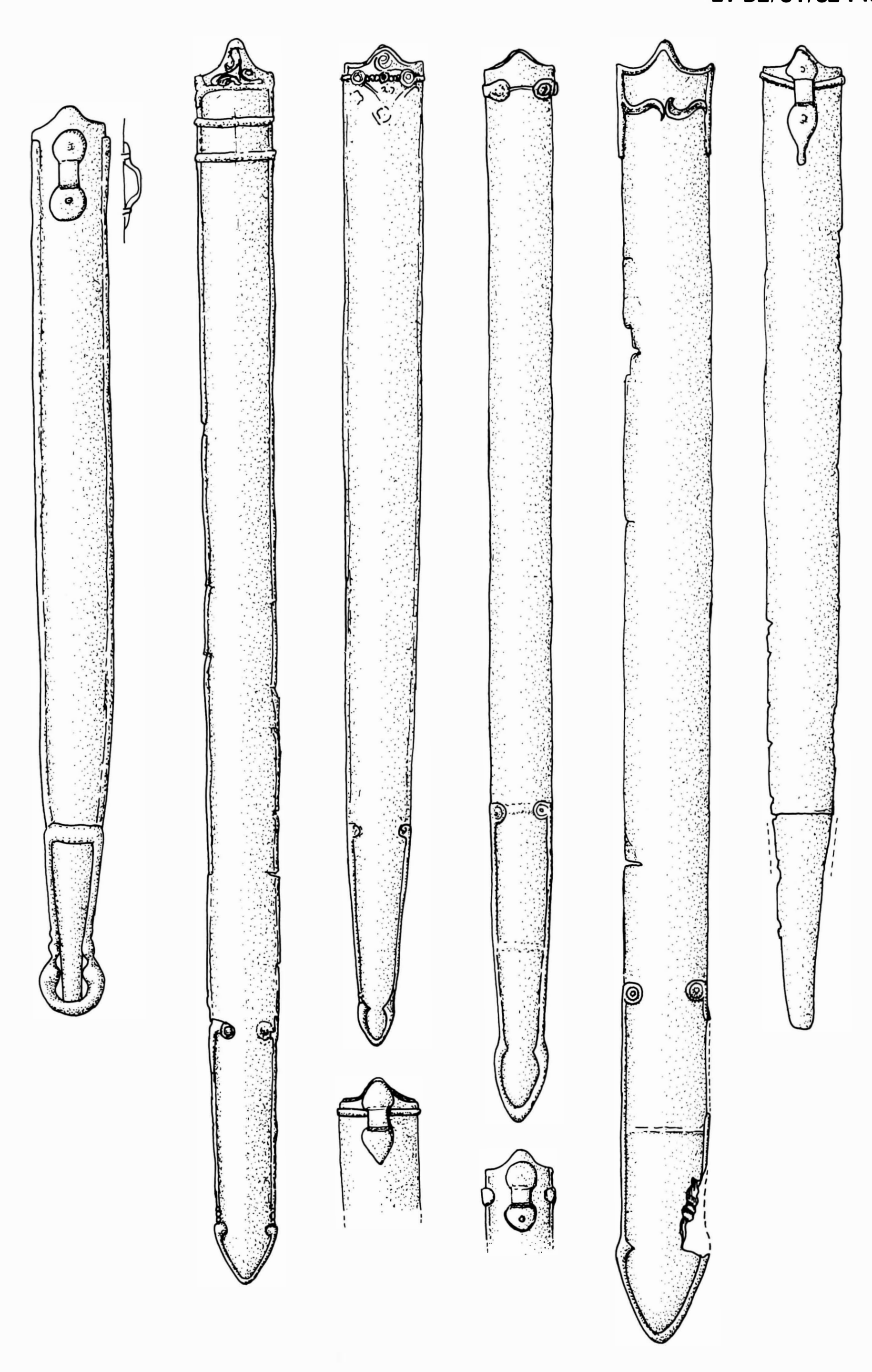


Figure 43 :Fourreaux, GOURNAY-SUR-ARONDE (Oise), A. RAPIN, inédit.

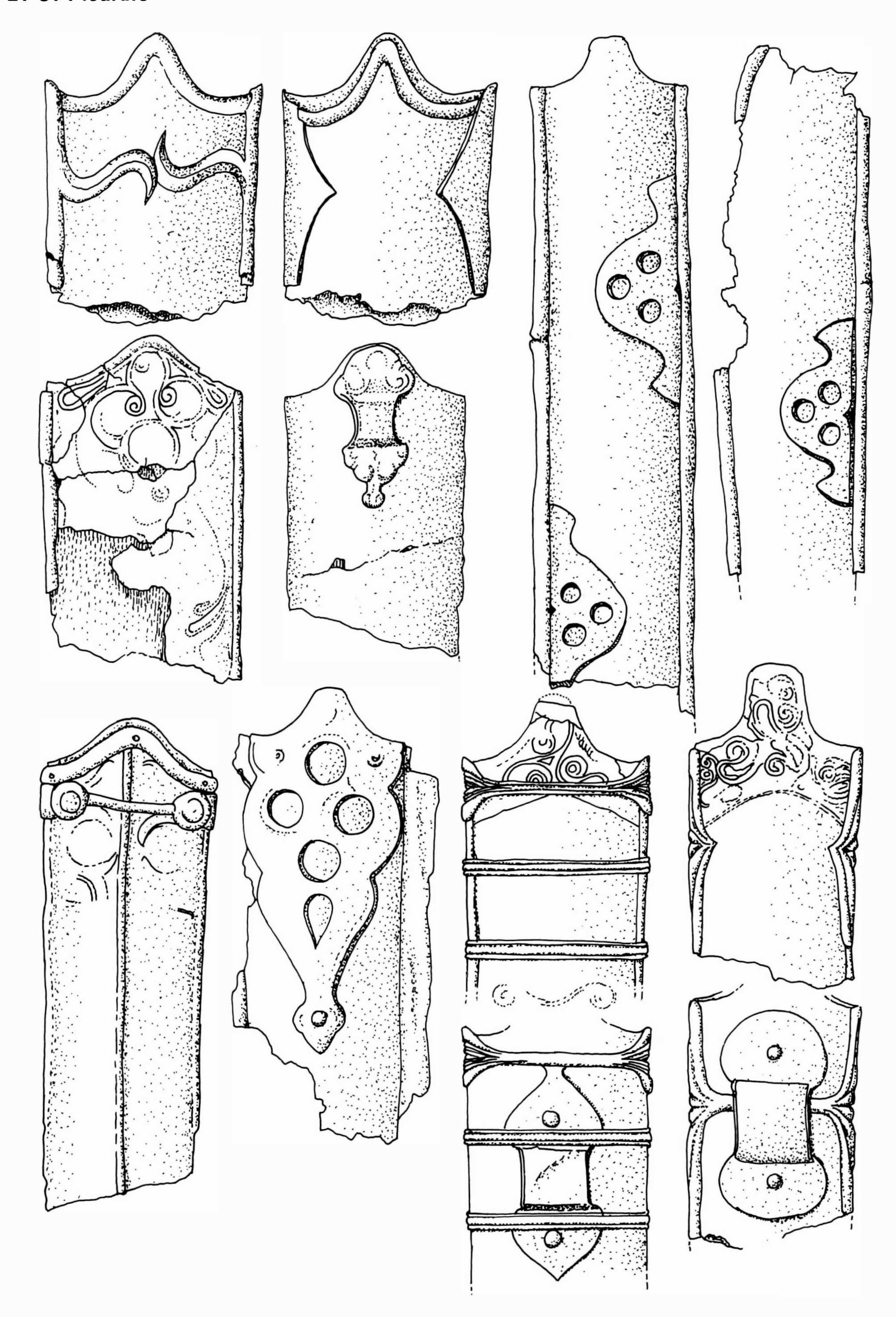


Figure 44 : Décors fourreaux, GOURNAY-SUR-ARONDE (Oise). J.L. BRUNAUX et alii. 1980.

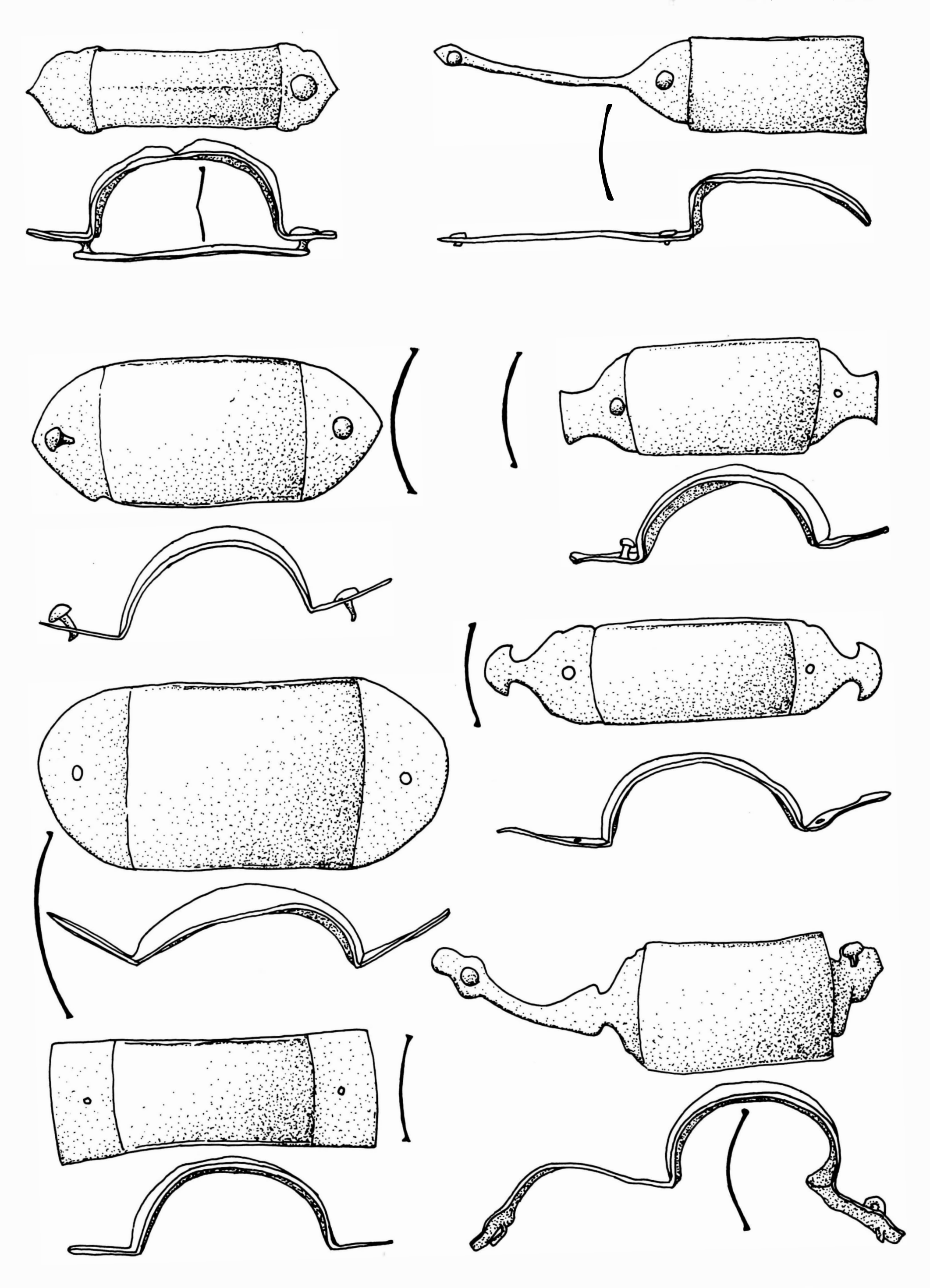


Figure 45 : Umbos, GOURNAY-SUR-ARONDE (Oise), A. RAPIN, 1987.

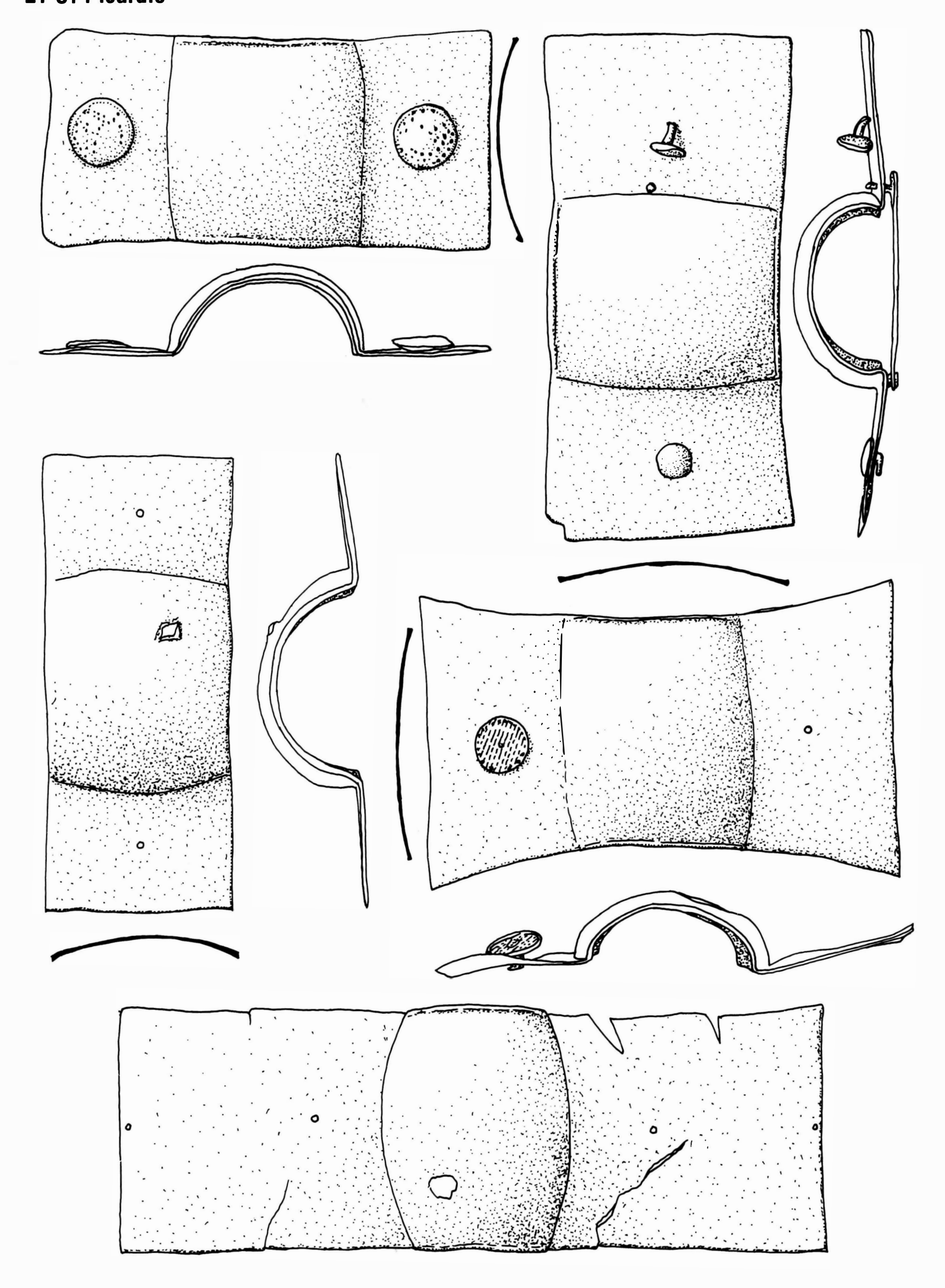


Figure 46 : Umbos, GOURNAY-SUR-ARONDE (Oise), A. RAPIN, 1987.

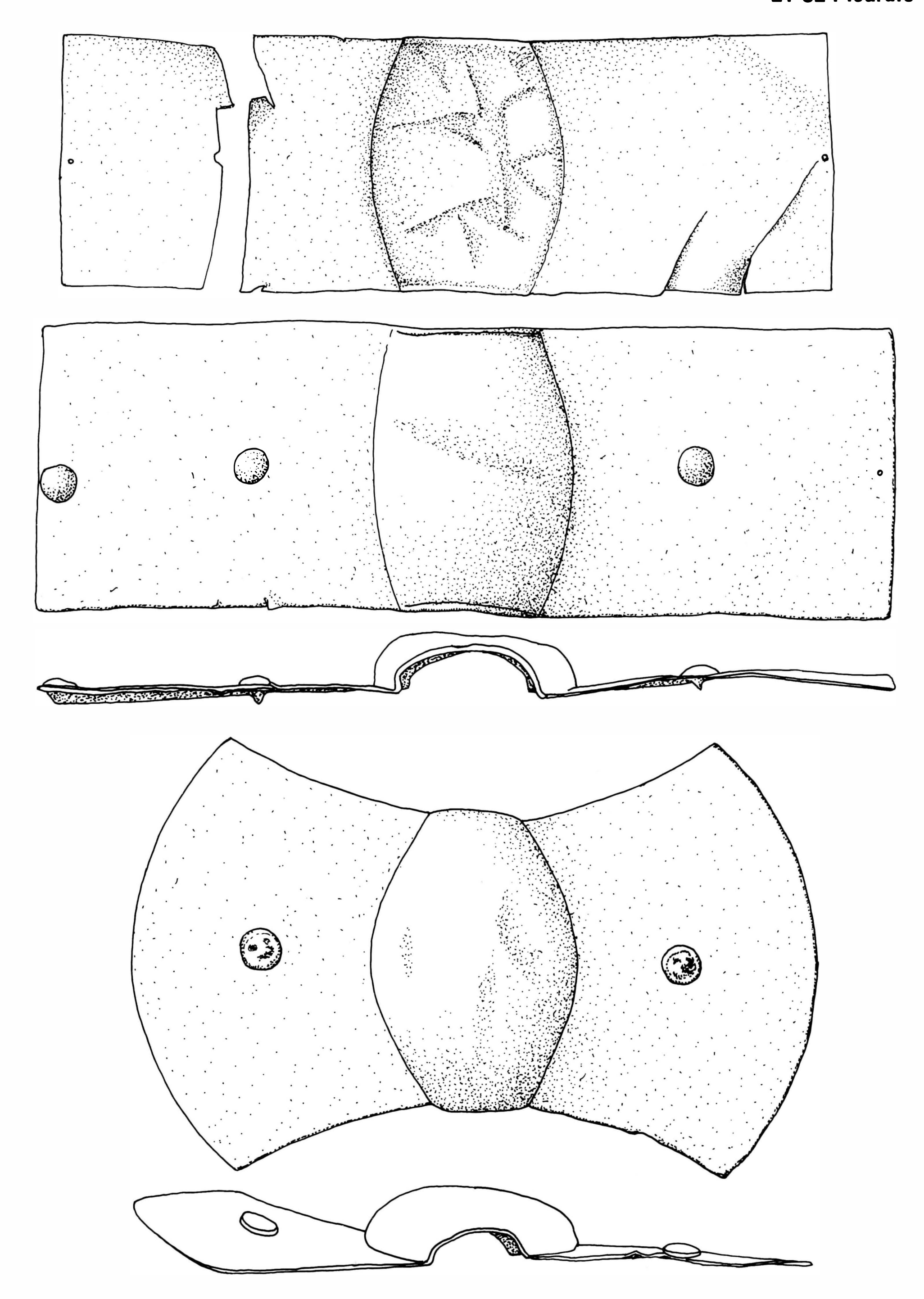


Figure 47 : Umbos, GOURNAY-SUR-ARONDE (Oise), A. RAPIN, 1987.

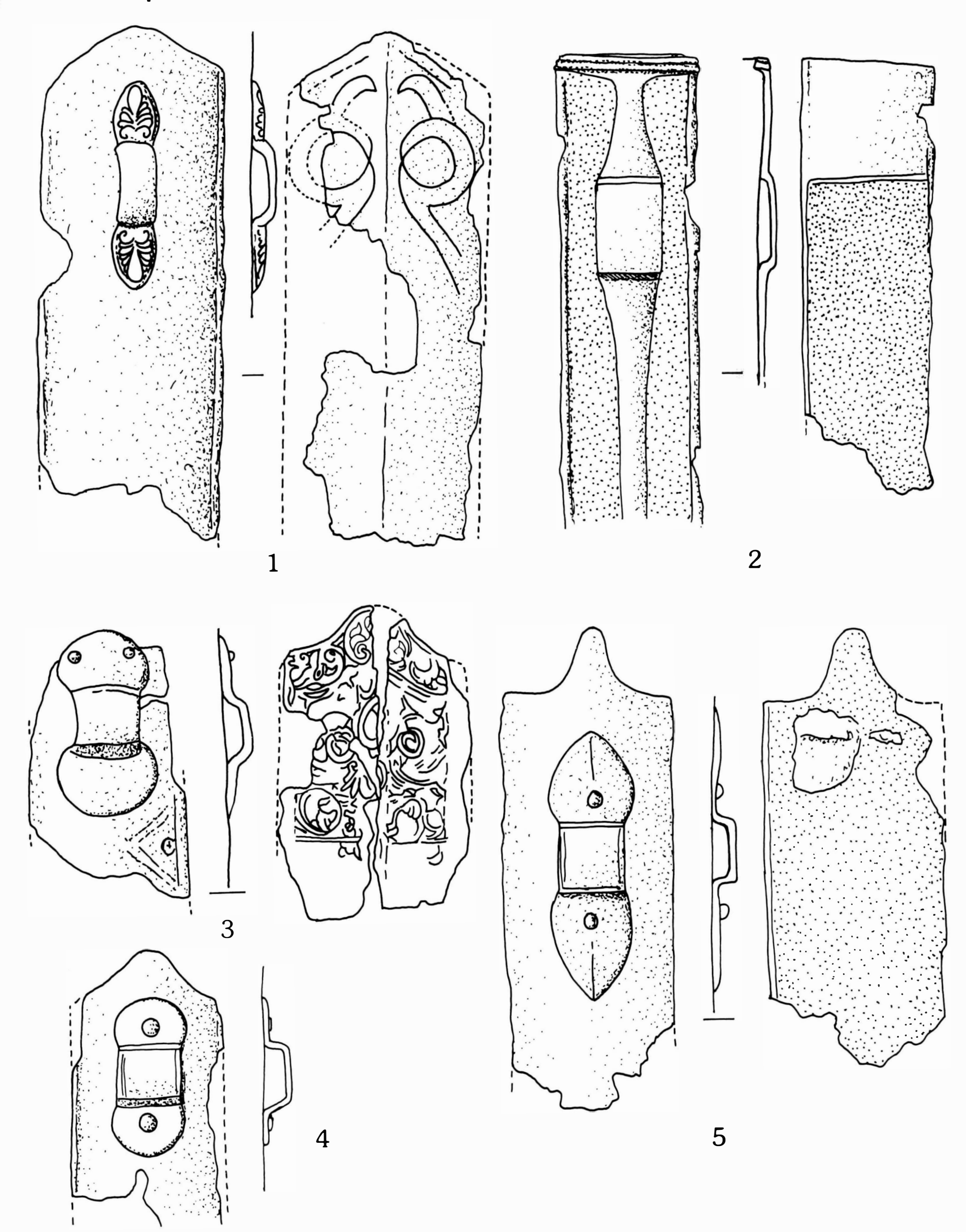
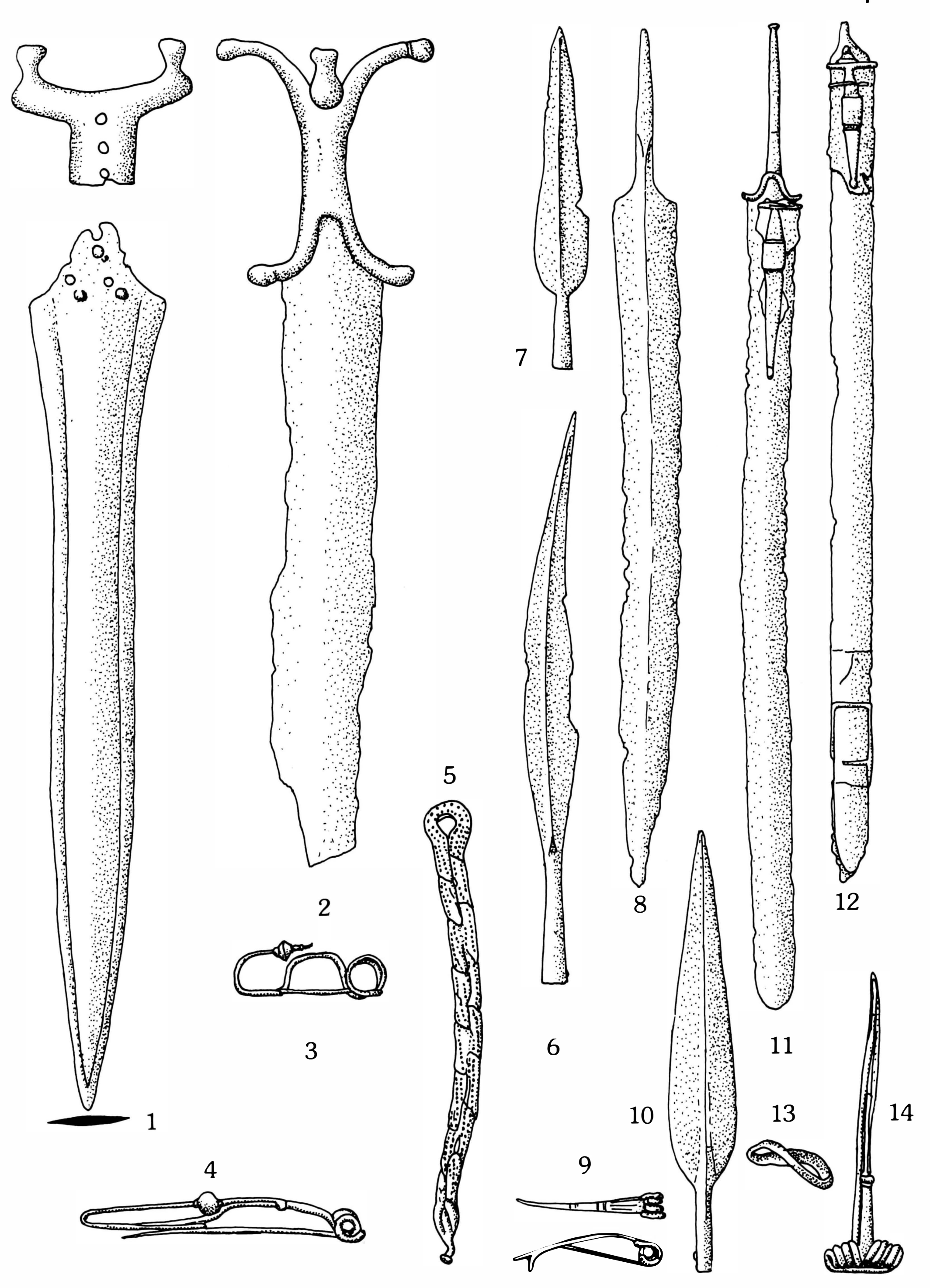


Figure 48 : n° 1-4-5 RIVES (Isère) — n° 2 OPTEVOZ (Isère) — n° 3 VOREPPE (Isère). A. BOCQUET 1970

Figure 49 : n° 1 CHABESTAN (Hautes-Alpes) — n° 2 GRUFFY (Haute Savoie) — n° 3-8 RIVES (Isère) — n° 9-14 MEPIEU (Isère), A. BOCQUET et F. BALLET, 1986.


1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14

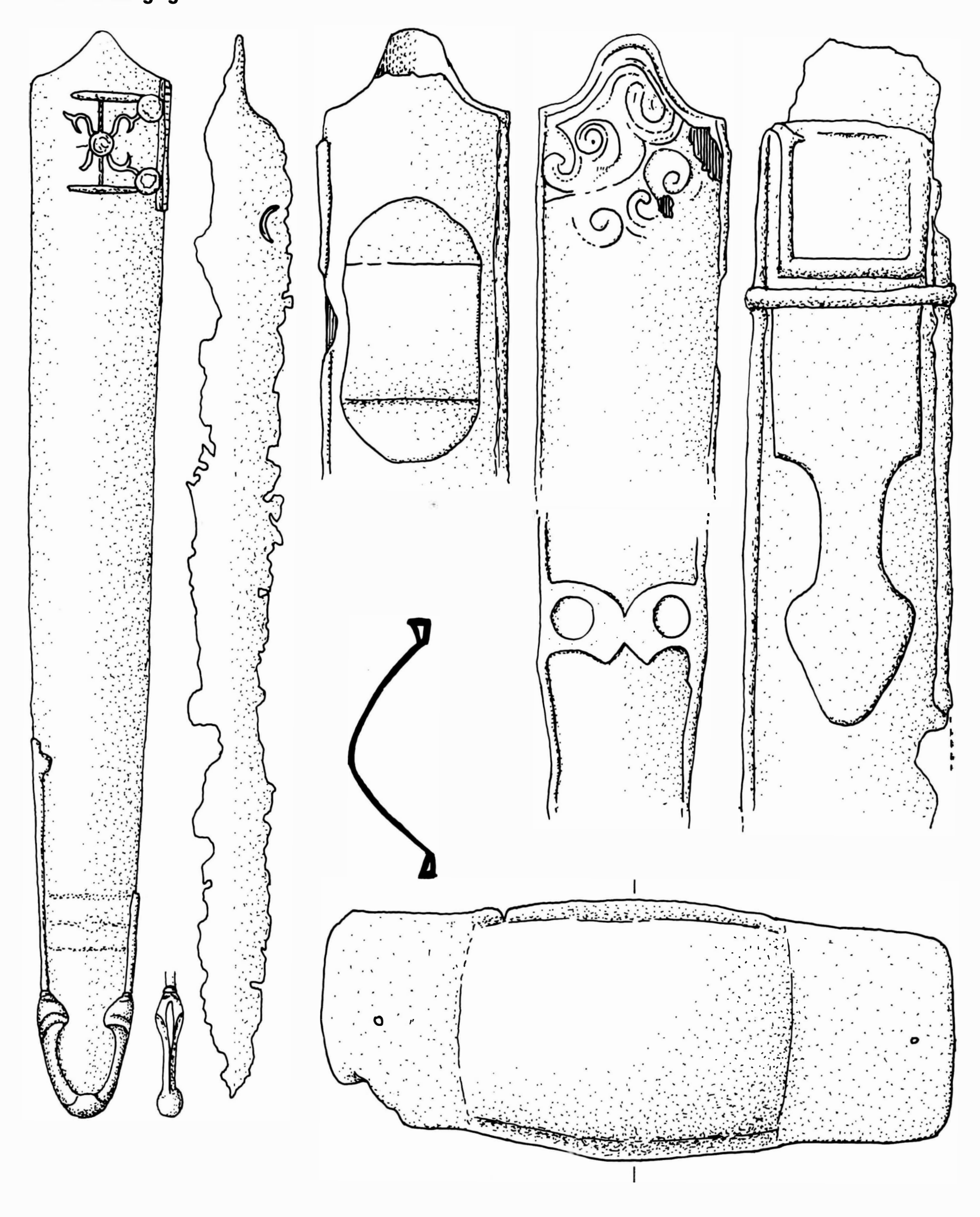


Figure 50 : MIREBEAU (Côte d'Or), J.L. BRUNAUX et alii. 1985.

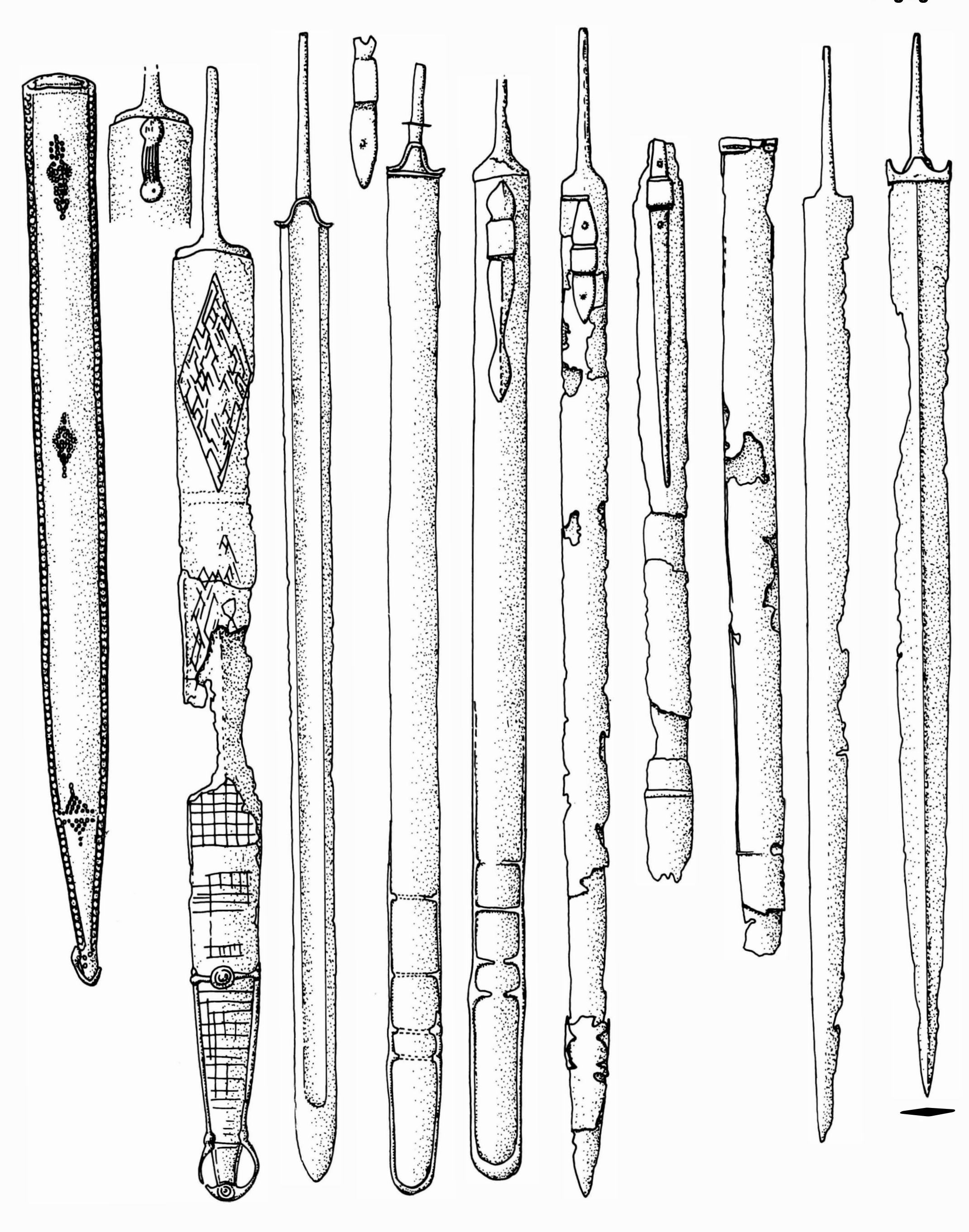


Figure 51 : Epées draguées dans la Saône, L. BONNAMOUR, 1983.

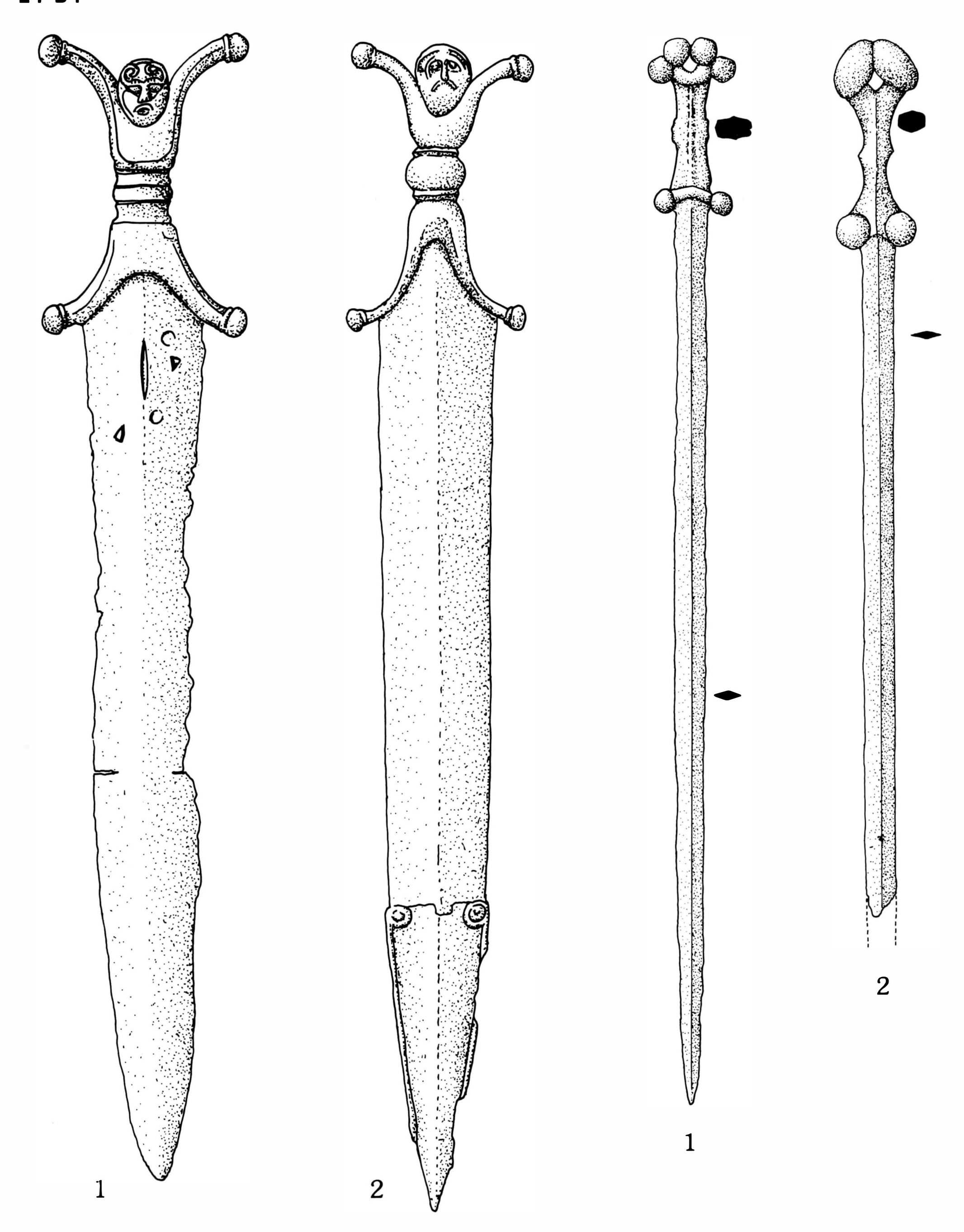


Figure 52 : Poignards anthropoïdes — n° 1 SAINT-ANDRE-DE-LIDON (Charente Maritime), A. DUVAL et alii, 1986 — n° 2 THIELLE/GAMPELIER (Suisse), M. EGLOFF, 1980.
Epées à rognons — n° 1 JUAC (Charente) — n° 2 GERMOND (Deux Sèvres), C. GENDRON et alii, 1986.

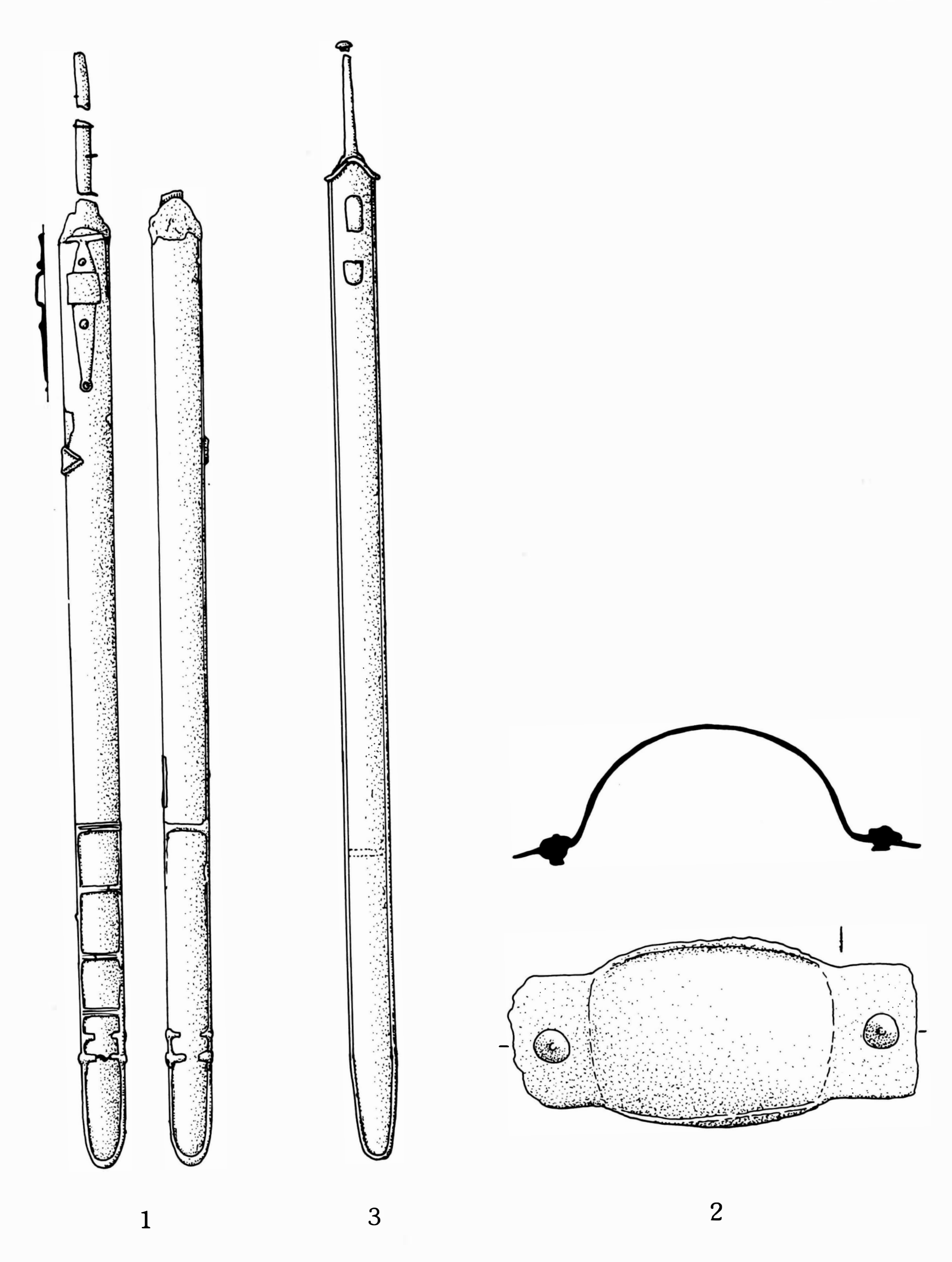


Figure 53 : SION, Saint-Guérin (Suisse), G. KAENEL, 1983.

1

2

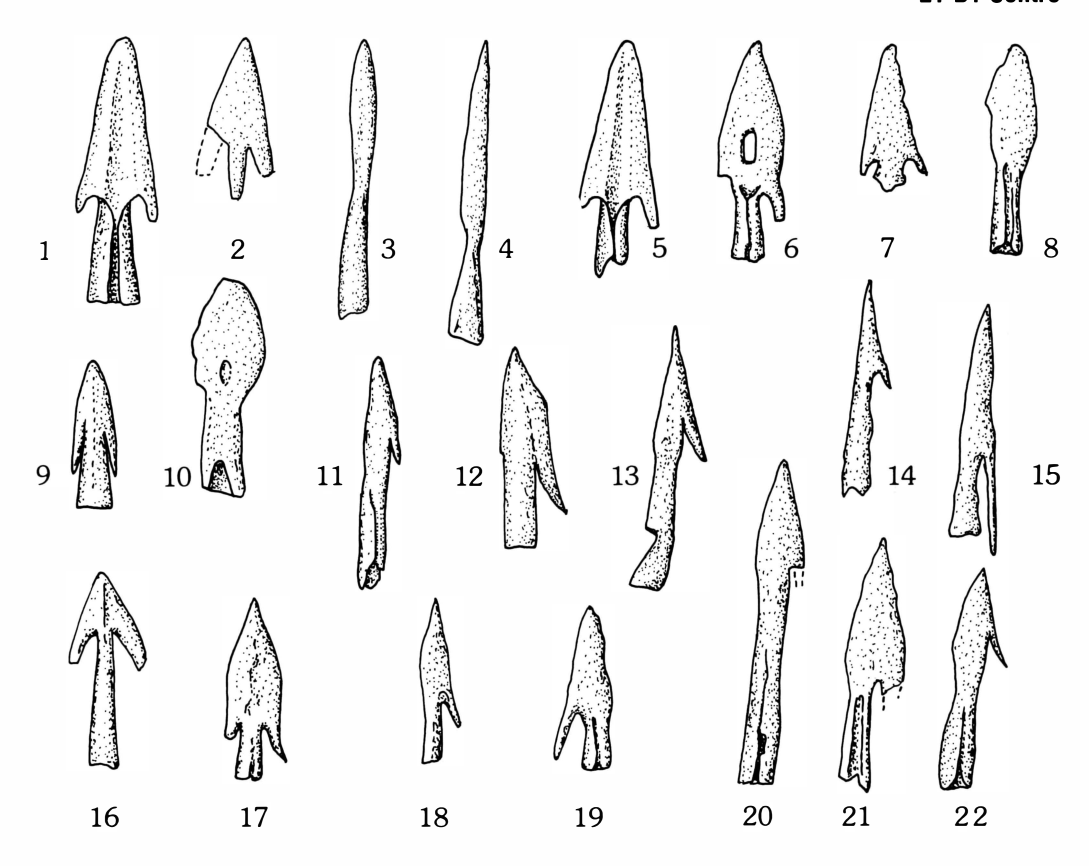


Figure 55 : Pointes de flèches — n° 1-15 et 20-22, ALESIA (Côte d'Or) — n° 17-19 GERGOVIE (Puy de Dôme) — n° 16 STRADONITZ (Bohème), A. DUVAL, 1970.

←

Figure 54 :Marques de forgerons — n° 1 ACY-ROMANCE (Ardennes), B. LAMBOT, 1974 — n° 2 marques diverses, W. DRACK, 1955.

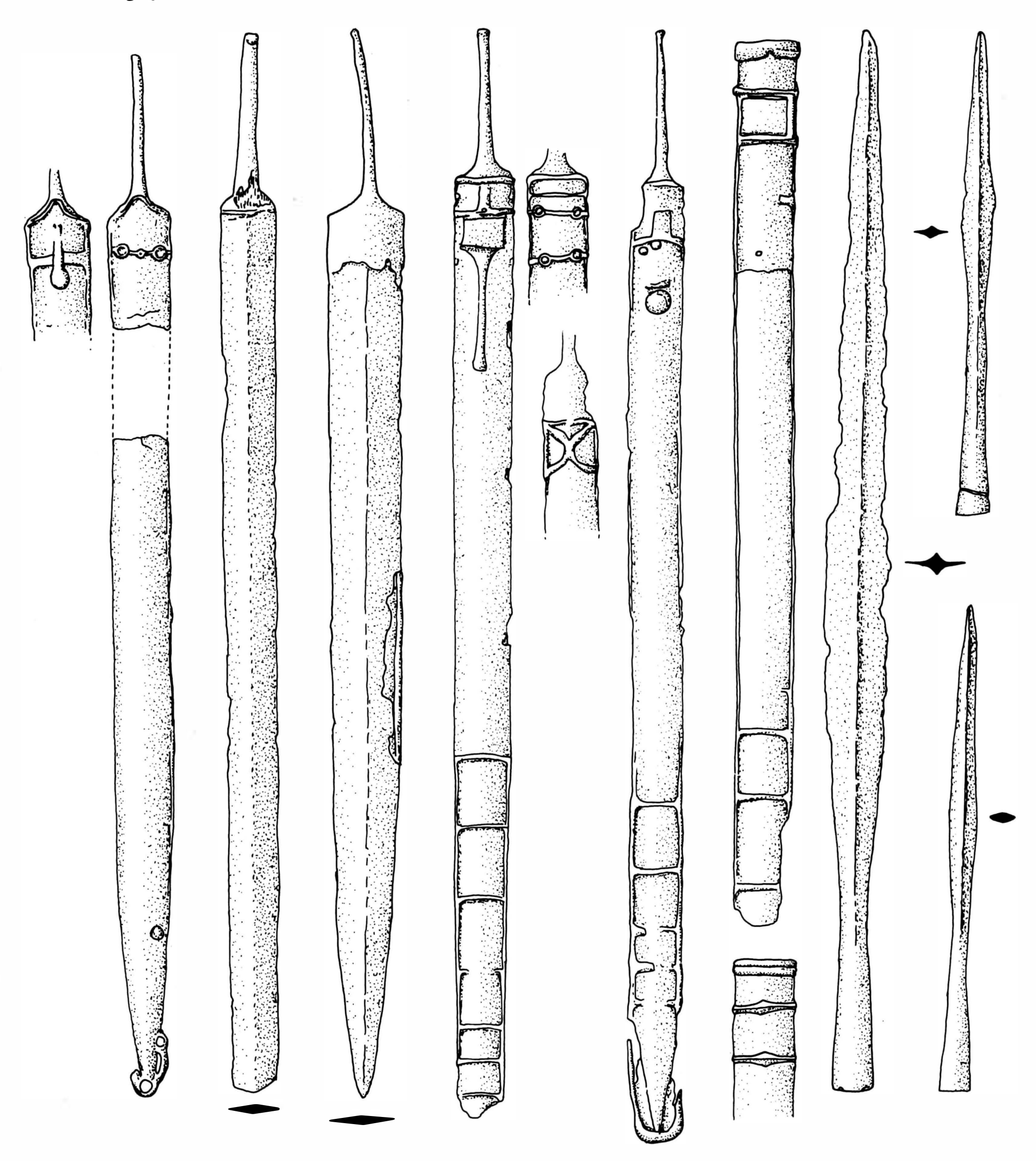
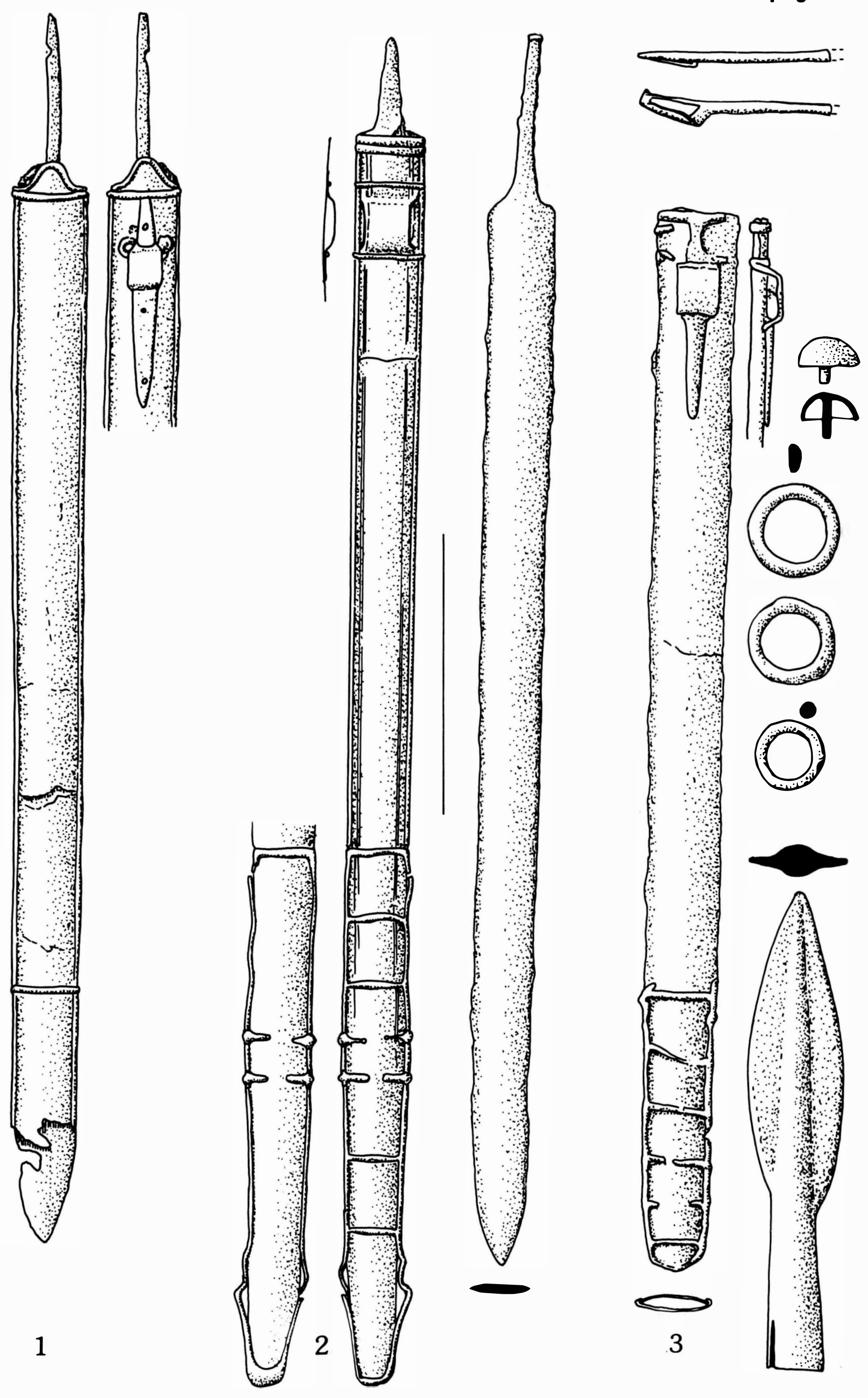


Figure 56 : POMMEROEUL (Belgique), F. HUBERT, 1982.

Figure 57 : n° 1 SAINT-DIZIER (Haute-Marne), L. LEPAGE, 1967 — n° 2 MEAUX (Seine et Marne). A. BULARD, 1979 — n° 3 VILLE-SUR-RETOURNE (Ardennes). J.L. FLOUEST et I.M. STEAD. 1979.


1
2
3

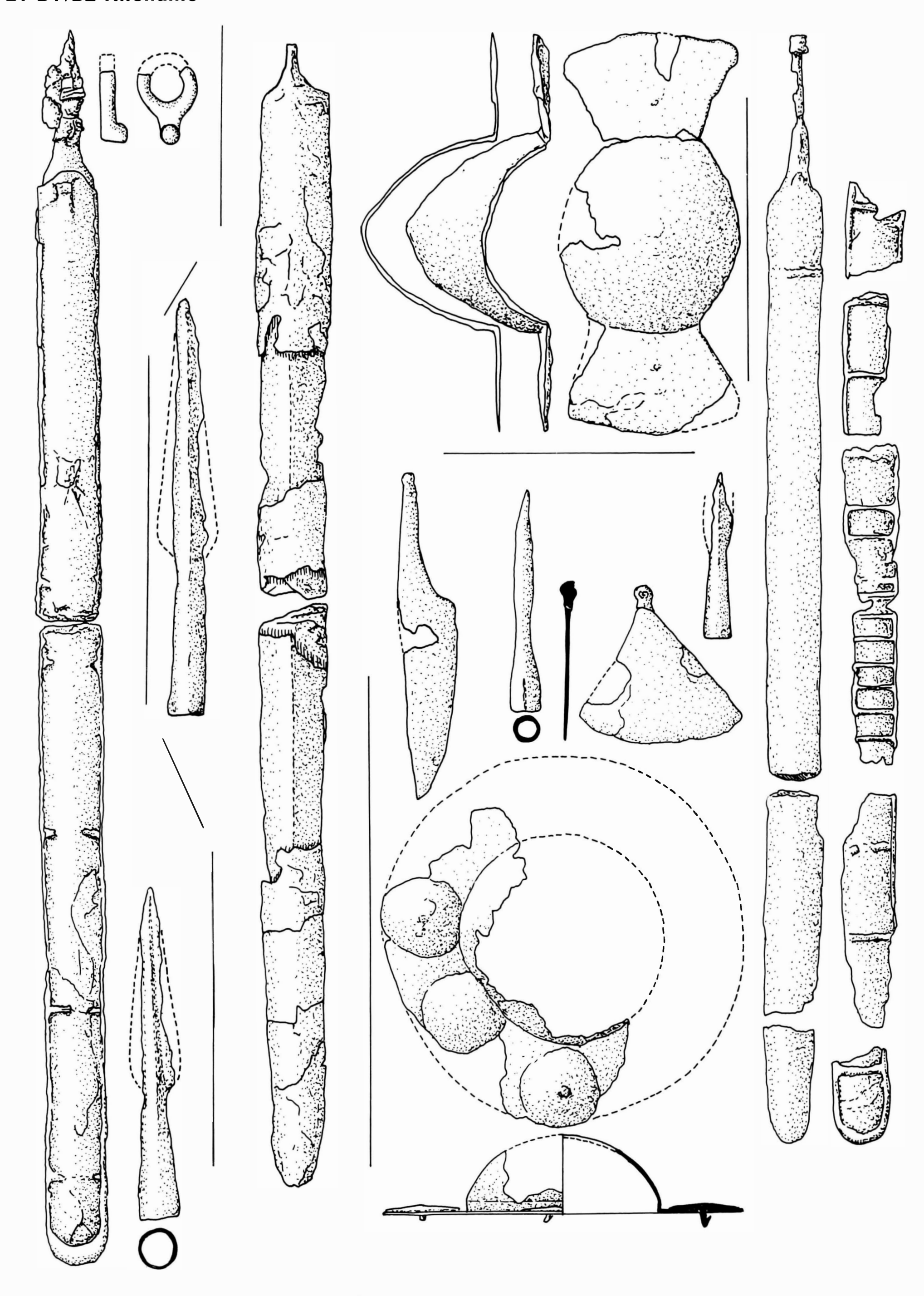


Figure 58 : WEDERATH (Allemagne), A. HAFFNER, 1971.

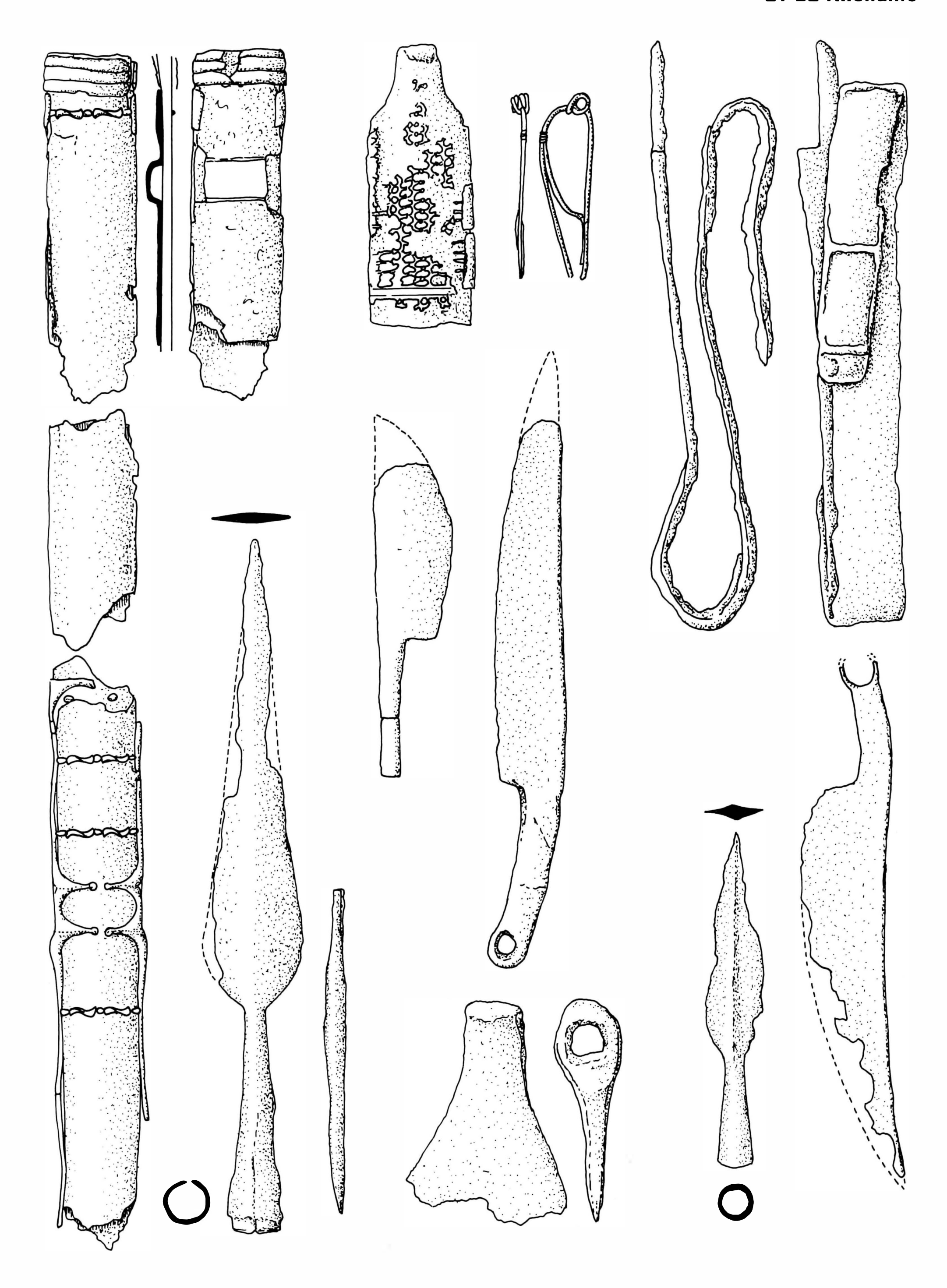


Figure 59 : WEDERATH (Allemagne), A. HAFFNER, 1971.

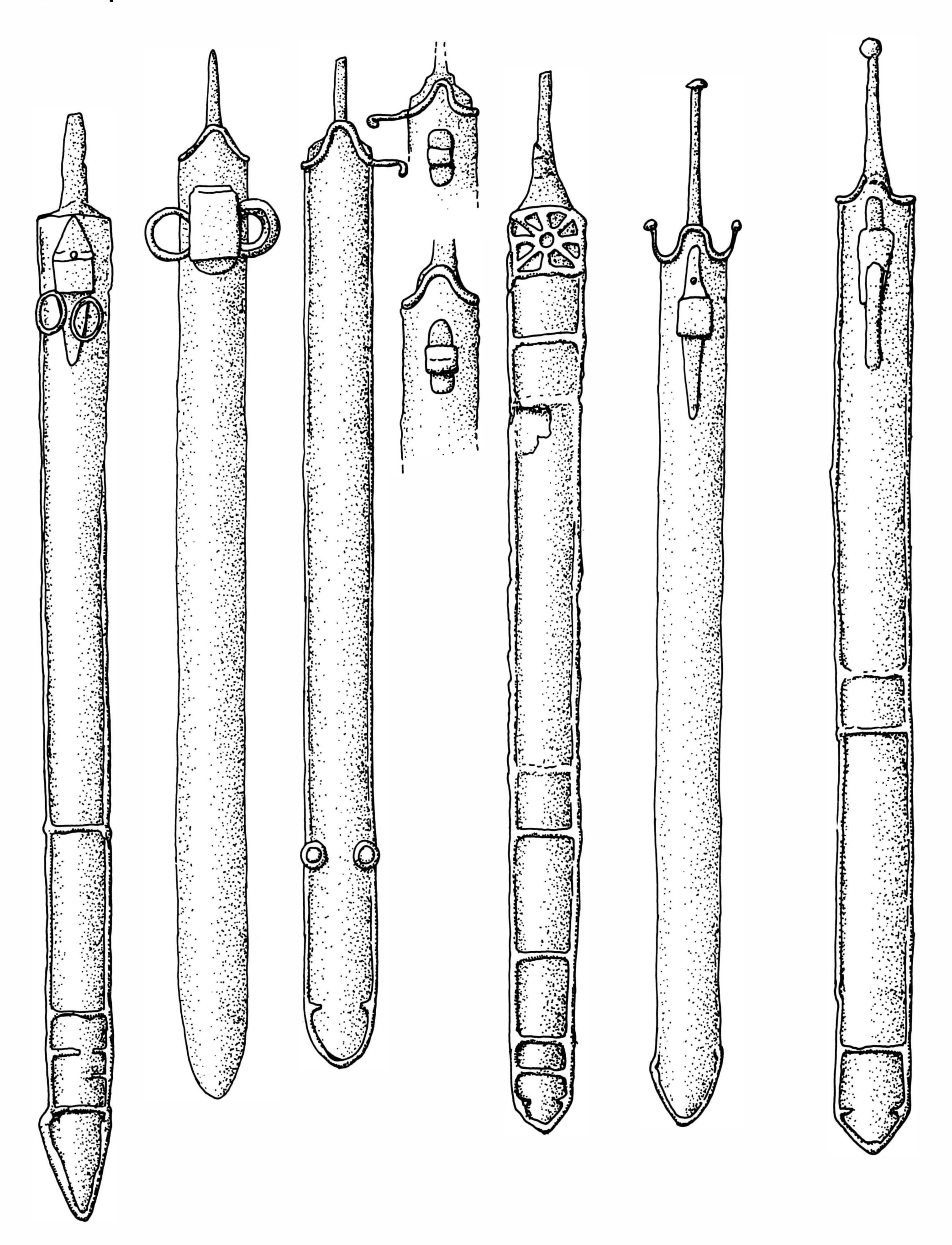
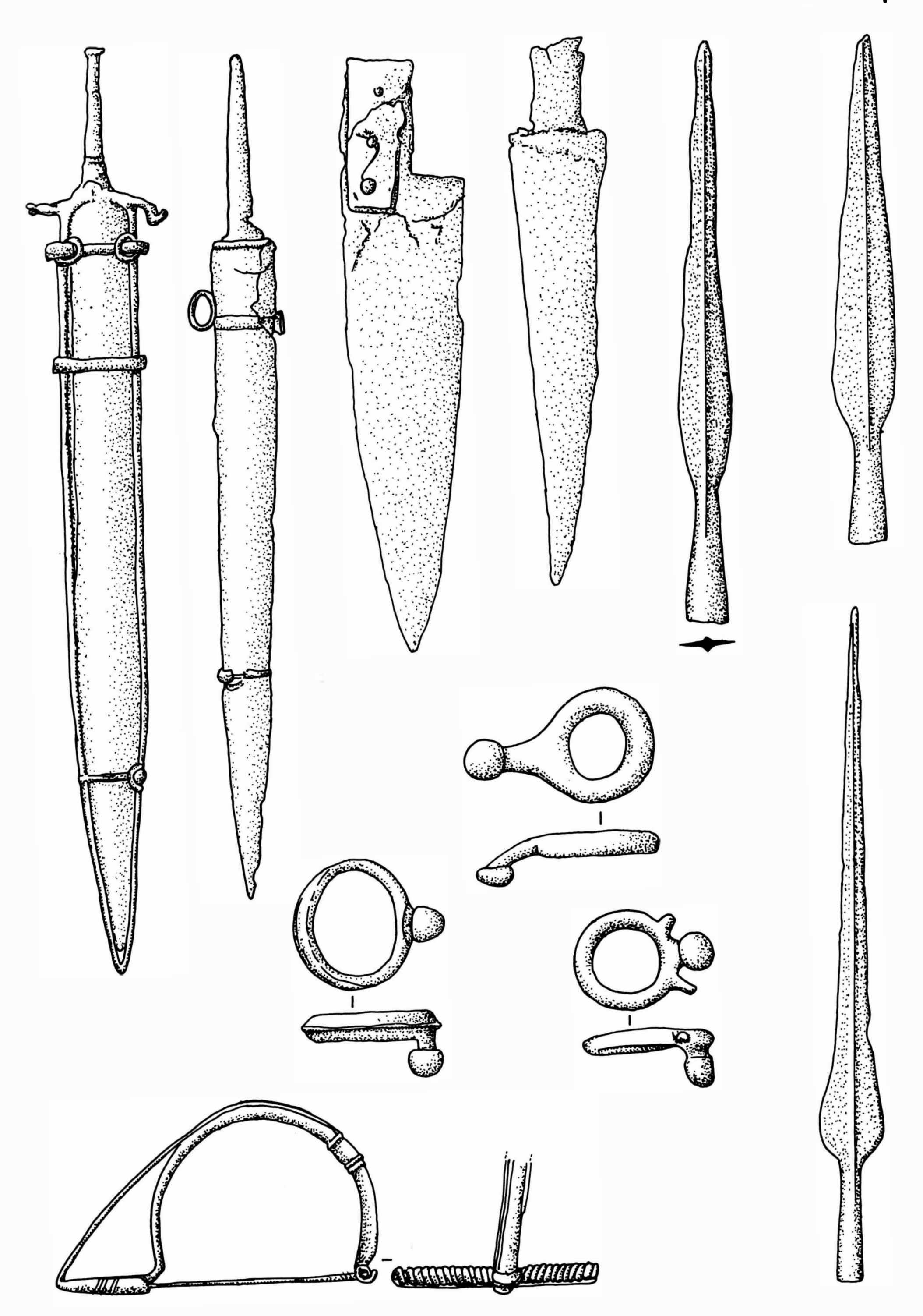


Figure 60 : Epées et fourreaux, ORNAVASSO (Italie), J. GRAUE, 1974.

Figure 61 : ORNAVASSO (Italie), J. GRAUE, 1974.



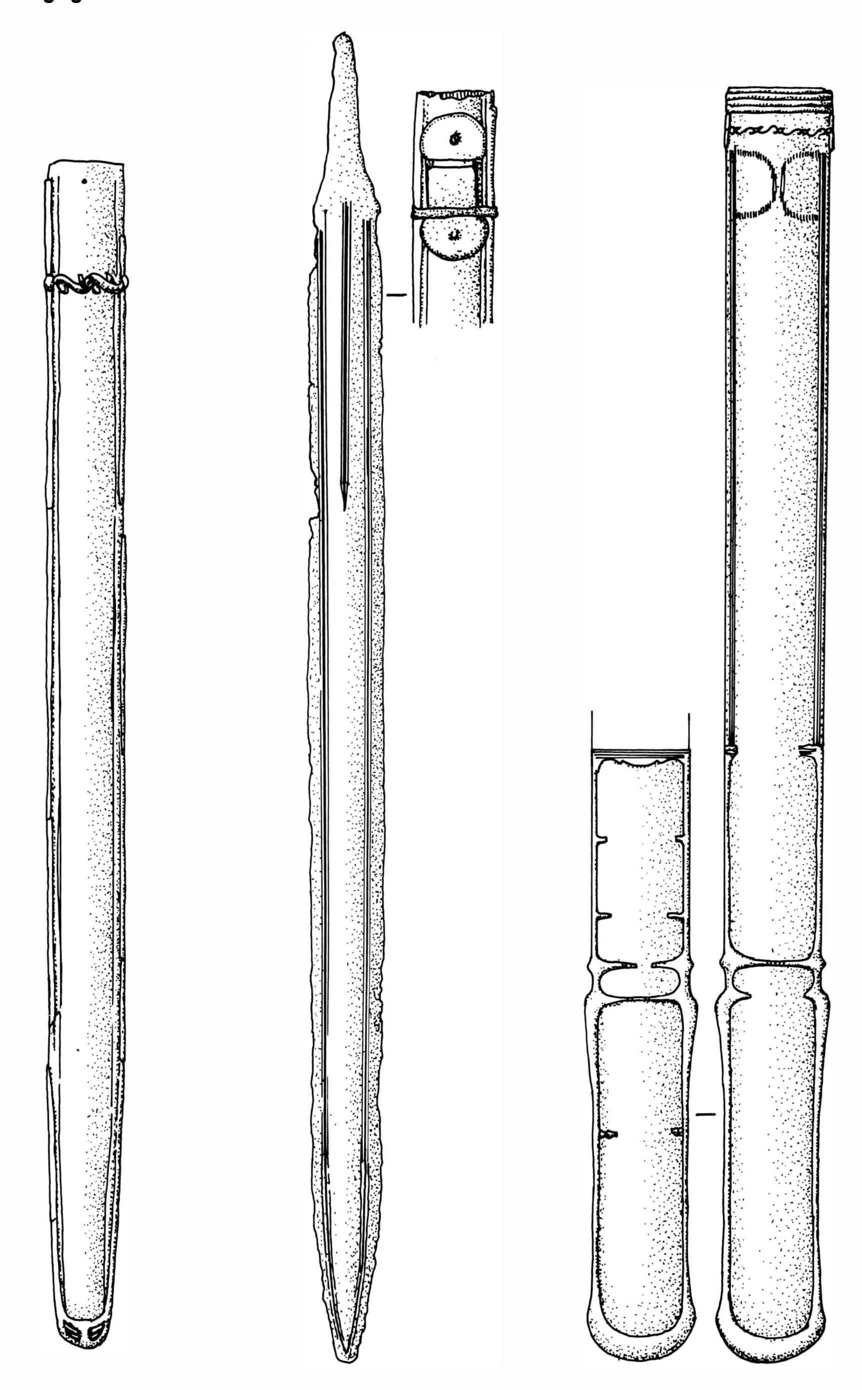


Figure 62 :ALLEREY (Saône), L. BONNAMOUR, 1983.

BATAILLES AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES CELTES TRANSALPINS ET CISALPINS JUSQU'A LA GUERRE DES GAULES

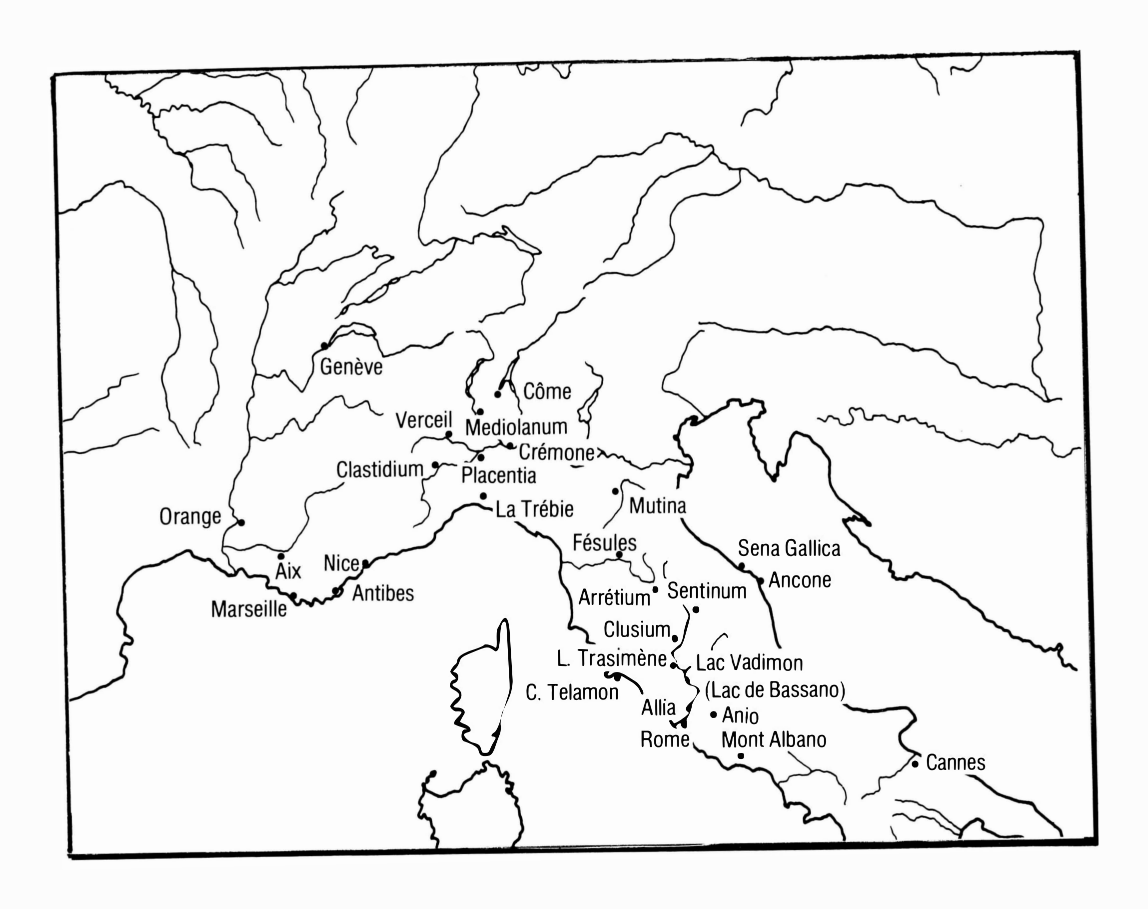
(391) Clusium Siège et bataille rangée	Sénons à l'appel des Etrusques contre les Romains. Victoire gauloise. Diod. XIV, 113, Liv. V, 17, 36, Plut. *Camill.* 17.
(390) Allia bataille rangée	Sénons contre les Romains. Victoire gauloise. Liv. V, 37-38, Diod. XIV, 114, Plut. *Camill.* 18
(390) Rome siège	Gaulois contre Romains. Victoire gauloise. Liv. V, 39-50, Plut. *Camill.* 22-28, Dion Cas. XXIX, 1, 2.
(361) Anio bataille rangée	Gaulois contre Romains. Défaite gauloise (légende de Manlius Torquatus). Liv. VII, 2-10, Polyb, II, 18.
(350) Mont Albano siège du camp gaulois	Gaulois contre Romains. Défaite gauloise. Liv. VII, 23-24.
(349) Pomptinum bataille rangée	Gaulois contre Romains. Défaite gauloise (légende de Valerius Corvinus). Liv. VII, 25, 26.
295 Sentinum bataille rangée	Gaulois et Samnites contre Romains. Défaite gauloise. 66 000 Romains, 1 000 chars gaulois, 25 000 morts gallo-samnites (devotio de Decius). Liv. X, 25-29.
284 Aretium siège et bataille	Sénons contre Romains. Victoire gauloise. Oros. III, 32. Polyb. II, 20.
283 Lac Vadimon bataille rangée	Gaulois et Etrusques contre Romains. Défaite gauloise. Colonisation du pays Sénon. Polyb. II, 20.
225 Fesules bataille rangée	Insubres et Gésates contre Romains. Victoire gauloise. 6 000 morts romains. Polyb. II, 25. Diod. XXV, 13.
225 Télamon bataille rangée	Insubres, Boïens, Gésates contre Romains. Défaite gauloise. Double-front gaulois contre les deux armées romaines, chars de guerre aux deux ailes. 40 000 Gaulois tués. Polyb. II, 26-31, Oros. IV, 13, Diod. XXV, 13.

222	Clastidum bataille rangée	Gésates contre Romains. Défaite gauloise (duel entre Marcellus et Viridomar). La cavalerie et l'infanterie gauloises sont mêlées sur la ligne de bataille. Chute de Mediolanum, installation de colonies chez les Insubres. Plut. *Marcel.* 7, Polyb. II, 34.
218	Mutina siège et embuscade.	Boïens et Insubres contre Romains. Victoire gauloise. Polyb. III, 40, Liv. XXI, 25.
218	près d'Avignon bataille rangée	Volques contre Carthaginois. Défaite gauloise. Passage du Rhône par Hannibal. Liv. XXI, 27-28, Polyb. III, 43.
218	La Trébie bataille rangée	26 000 Carthaginois et 4 000 auxiliaires Gaulois contre 38 000 Romains et des Cénomans. Victoire des premiers. Polyb. III, 72-74, Liv. XXI, 52.
217	Lac Trasimène bataille rangée	30 000 Carthaginois et 60 000 Boïens, Insubres et Ligures contre les Romains. Victoire des premiers. Nombre de morts : 15 000 Romains et 1 500 Gaulois. Liv. XXII, 6. Polyb. III, 84-85. Sil. Italic. V, v. 645.
217	Cannes bataille rangée	40 000 fantassins et 10 000 cavaliers d'Hannibal (30 000 étant gaulois contre les Romains. Victoire des premiers. Cavalerie gauloise à l'aile droite, l'infanterie gauloise au centre avec l'infanterie espagnole. Les Gaulois combattent nus. La première charge est donnée par les fantassins mais ce sont les cavaliers gaulois et numides qui emportent la victoire. 70 000 Romains tués, 5 500 du côté d'Hannibal dont 4 000 Gaulois. Liv. XXII, 45-50, Polyb. III, 17, Diod. V, 29-30.
216	Forêt Litana embuscade	25 000 Romains commandés par Postumius sont anéantis par les Boïens qui font tomber des arbres sur la colonne romaine (crâne du général transformé en coupe sacrée). Liv. XXIII, 24, Frontin, *Stratag.* 1, 16.
207	Le Métaure bataille rangée	60 000 Espagnols, Ligures, Gaulois dirigés par Asdrubal contre les Romains. Défaite des premiers (une division gauloise est opposée à un corps d'élite romain pour intimider l'ennemi). Liv. XXVII, 48-49, Oros. IV, 18, Polyb. XI, 3, d'après ce dernier 10 000 de l'alliance carthaginoise tués ainsi que 2 000 Romains.
201	Mutilum embuscade	Boïens contre deux légions et quatre cohortes. 7 000 légionnaires tués ainsi que leur général Caïus Oppius. Liv. XXXI, 2.

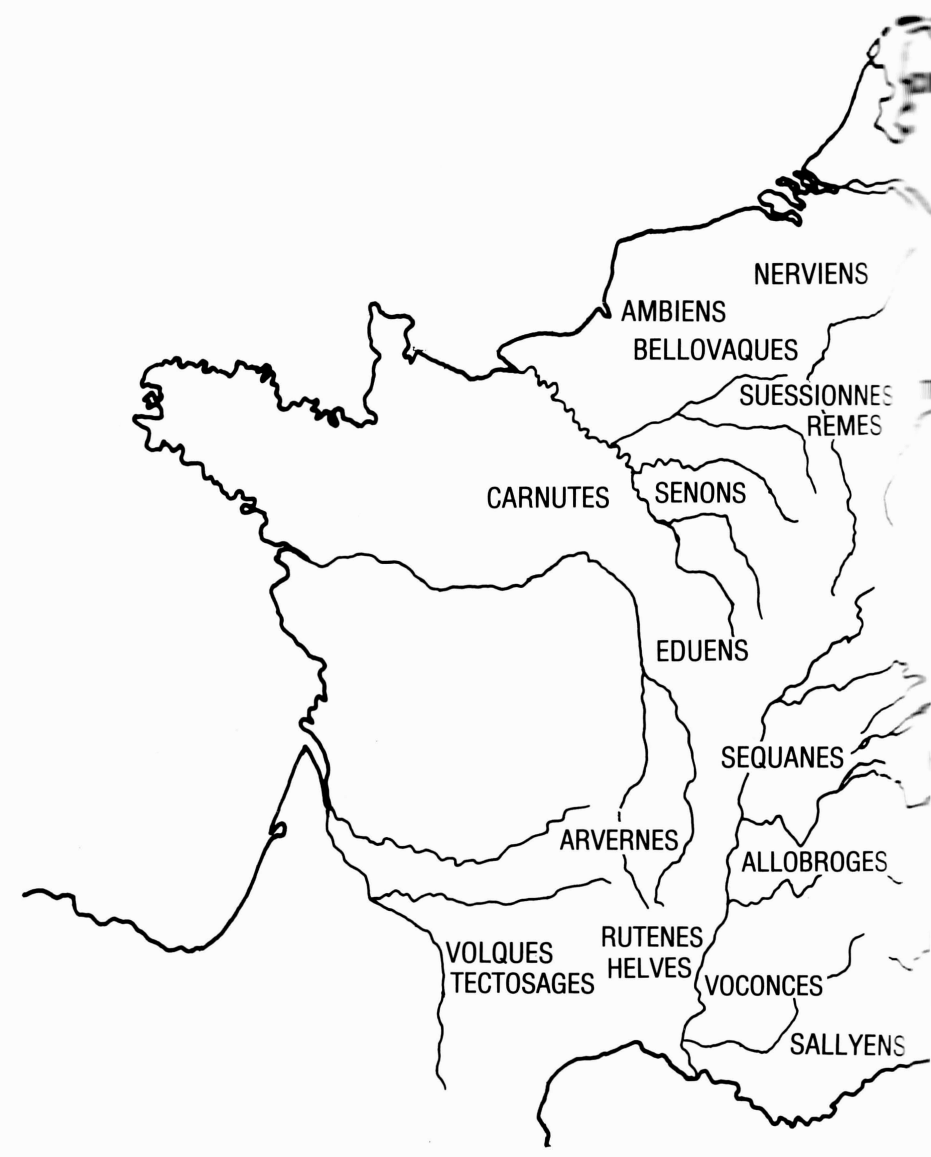
200	Placentia prise et sac de la ville	40 000 Boïens, Insubres, Cénomans et Ligures. 4 000 tués. Liv. XXXI, 10.
200	Crémone siège et bataille	Les mêmes contre les troupes de Furius. Défaite des Gaulois. 35 000 tués et prisonniers, 80 enseignes gauloises ravies. Liv. XXXI, 21.
197	Le Mincio bataille rangée	Insubres et Cénomans contre les troupes du consul Cornélius. Les Cénomans ayant passé un accord secret avec le consul, se retournent, en pleine bataille contre les Insubres. Défaite de ces derniers. Liv. XXXII, 30.
196	Près de Côme bataille rangée	Insubres contre Claudius Marcellus. Défaite gauloise. 40 000 hommes tués. Prise de Côme et de 28 postes fortifiés. Liv. XXXIII, 36.
195	Près de la bataille rangée	Boïens contre Valerius Flaccus. Défaite gauloise. 8 000 tués. Liv. XXXIV, 22.
194	Près de Mediolanum bataille rangée	Boïens et Insubres contre Valerius Flaccus. Défaite gauloise. 10 000 tués chez les Gaulois. Liv. XXXIV, 46, Oros. IV, 20.
194	Près de Placentia bataille rangée	Boïens contre le consul Sempronius. Issue incertaine. 11 000 Boïens tués, 5 000 morts chez les Romains. Liv. XXXIV, 46-47.
193	Près de Mutina embuscade et bataille	Boïens contre Cornelius Merula. Issue incertaine. Les Gaulois anéantissent un corps de vétérans. Quasi absence de cavalerie chez les Gaulois, c'est l'infanterie qui soutient les charges. Les chefs surveillent la cohésion des lignes en frappant au besoin les fuyards. Liv. XXXV, 5.
154	Antibes et Nice siège	Les Ligures, les Oxybes et les Deceates contre Antibes et Nice défendus par les Romains. Défaite des premiers. Soumission du pays désormais surveillé par Marseille. Polyb. XXXIII, 7 et 8.
124-122		Campagne chez les Salyens et les Voconces. Prise d'Entremont. Alliance des premiers avec les Allobroges et les Arvernes. Alliance des Romains avec les Eduens.
122	Près de Vindalium bataille rangée	Allobroges contre Domitius Ahenobarbus. Défaite gauloise. 20 000 morts. Oros. V, 13.

121	Confluent de l'Isère et du Rhône	Allobroges, Arvernes, Rutènes (au total 200 000) contre 40 000 Romains, des Massaliotes et des Eduens. Bituit, roi des Arvernes commande à partir de son char d'argent. Emploi par les Romains d'éléphants. Défaite gauloise. 120 000 tués. Création de la *Provincia*, paix avec les Arvernes. Flor. III, 2, 4, Oros. V, 14.
109	Au bord du Rhône bataille rangée	Cimbres, Teutons et Helvètes contre Silanus. Victoire des premiers. Liv. Epit. LXV, Flor. III, 3.
107	Genève bataille	Tigurins contre L. Cassius. Victoire des premiers. Liv. Epit., LXV, Oros. V, 15.
106	Toulouse sac de la ville	Tectosages contre Servilius Caepio. Défaite des Gaulois. Strab. I, 4, Oros. V, 15, Just. XXXII, 3.
105	Orange bataille rangée	Cimbres et Ambrons contre Manlius. Victoire des premiers. 80 000 Romains tués. Plut. *Mar.* 19, et *Sert.* 3, Oros. V, 16.
102	Aix bataille rangée	Ambrons et Teutons contre Marius. Défaite des premiers. 10 000 tués ou prisonniers. Plut, *Mar.* 18-21, Flor. III, 3.
101	Verceil bataille rangée	Cimbres et Tigurins contre Marius et Catulus. Défaite des premiers. L'infanterie des Cimbres s'enchaîne avec les baudriers pour ne pas rompre les lignes. La cavalerie engage le combat non pas de front mais en un mouvement enveloppant qui surprend les Romains. Les femmes Cimbres se défendent vigoureusement. Les morts sont évalués entre 100 et 160 000. Plut., *Mar.* 26, Flor. III, Frontin, *Stratag.* II, 2, Oros. V, 16.
58-51		Conquête de la Gaule.

CARTE DES CHAMPS DE BATAILLE

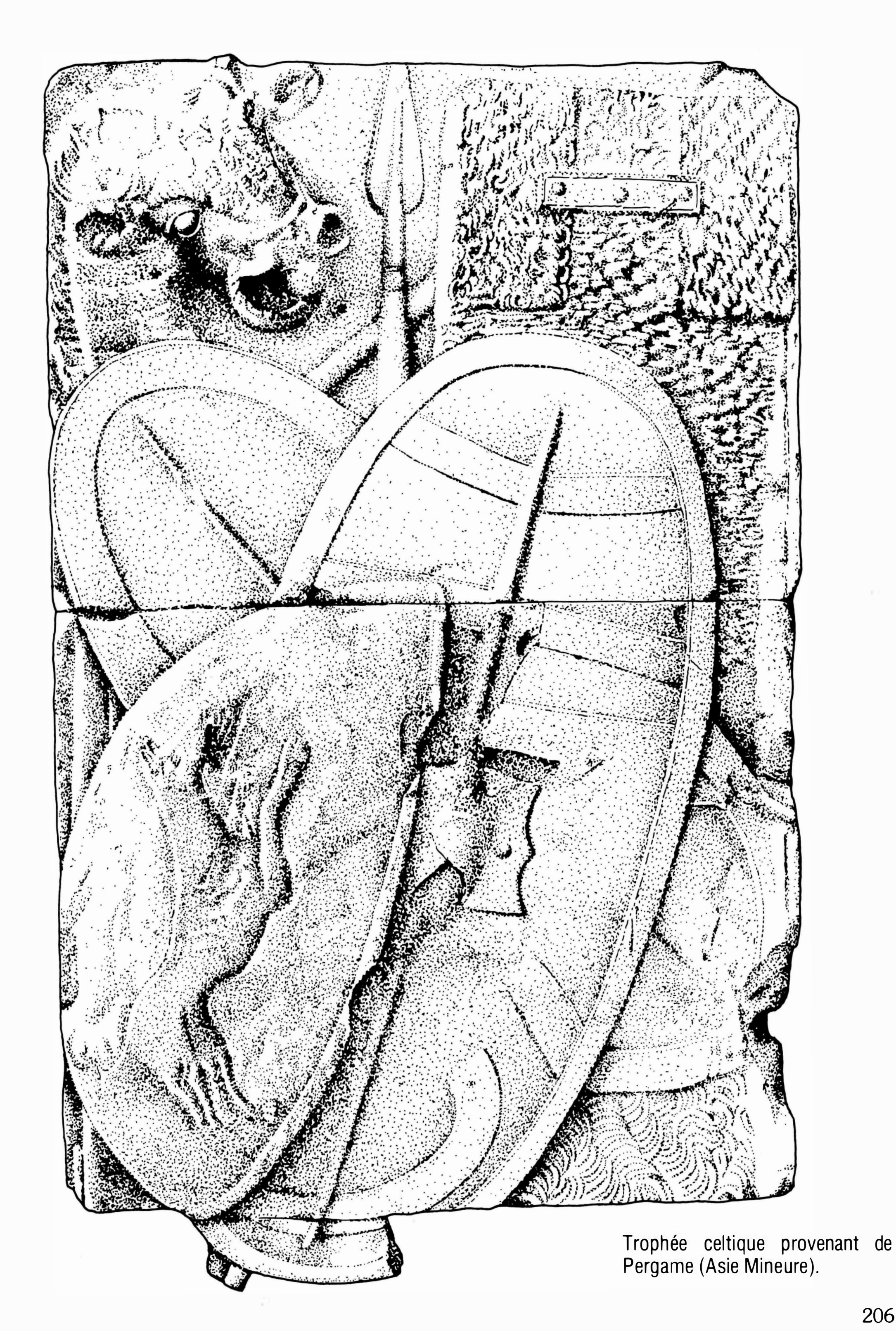


CARTE DES PEUPLES CITÉS DANS LE TEXTE



N.B. : Les noms en gras indiquent les peuples non celtes.


BRES
EVIRES
ELVETES
SCORDISQUES
VENETES
INSUBRES
CENOMANS
LIGURES
BOÏENS
ETRUSQUES
SENONS
PICENIENS
SAMNITES



Trophée celtique provenant de Pergame (Asie Mineure).

GLOSSAIRE

Ailette : Chacune des deux pattes de fixation de l'umbo sur le plat du bouclier.

Ais : Planches de bois assemblées qui forment le plat du bouclier.

Ame : Partie centrale de la lame d'épée, par opposition à ses tranchants.

Apotropaïque : « Qui détourne ». Se dit des décors censés avoir un rôle protecteur ou ayant valeur de talisman.

Bouterolle : Garniture métallique de l'extrémité du fourreau. Bloquant la pointe de l'épée, elle empêche celle-ci de percer les tôles de la gaine.

Carnyx : Mot gaulois désignant la trompette de guerre.

Calotte : Bonnet de cuir qui recouvre le sommet du crâne, se dit généralement de la partie correspondante du casque en métal, dans ce cas équivalent de timbre.

Chagrinage : Mot forgé sur « chagrin », cuir grenu de la chèvre. Il est employé pour désigner un décor obtenu par martelage et qui donne à la feuille de fer ou de bronze cet aspect du cuir.

Cimier : Ornement du timbre du casque, placé à son sommet.

Corroyage : Terme de métallurgie. Technique qui consiste à réunir plusieurs barres de métal, parfois de qualité diverse, et de les soumettre à un nouvel étirage. Utilisée par les Celtes pour la réalisation des lames d'épée.

Couvre-nuque : Partie du casque qui forme un ressaut au-dessus de la nuque. Il peut s'agir de la calotte qui a été étirée ou d'une pièce rapportée et rivetée sur la première.

Croisière : Mot utilisé par les archéologues pour désigner sur les épées celtiques ce qui correspond à la garde et qui est réduite à une simple virole pincée sur le raccord entre la soie et la lame.

Dépouilles opimes : Traduction de l'expression latine « Spolia opima ». Le terme opime est réservé aux dépouilles prises sur le général ennemi lui-même.

Douille : Partie creuse du fer de lance ou du talon où vient prendre place la hampe.

Estoc : Se dit des épées pointues avec lesquelles on frappe comme pour percer.

Flamme : Partie empennée du fer de lance, par opposition à la douille.

Frette : Cercle métallique dont on entoure certaines pièces pour éviter qu'elles se fendent. Se dit pour les garnitures de moyeu de char, ainsi que pour des pièces qui renforcent le fourreau.

Fusée : Partie centrale de la poignée d'épée, en forme de fuseau.

Hampe : Partie centrale et ligneuse de la lance, par opposition aux deux extrémités de celle-ci, fer et talon.

Hast : Terme générique pour désigner toutes les armes comprenant une hampe, qu'elles soient lancées ou seulement brandies.

Hoplite : Fantassin lourdement armé. A Athènes il était équipé d'un casque, d'un bouclier rond, d'une cuirasse, de cnémides, d'une lance et d'une épée.

Manipule : Traduction du mot latin « manipulus », synonyme de poignée, utilisé pour le bouclier.

Nervure : Réutilisation du terme botanique pour désigner l'arête centrale et longitudinale du fer de lance ou de la lame d'épée et de son fourreau.

Orle : Terme d'origine héraldique, désigne un jonc de métal qui borde le plat du bouclier.

Paragnathide : Terme grec, peut être traduit par « couvre-joue », pièce reliée au casque par une charnière.

Phalange : Formation de combat propre aux hoplites où les lignes s'ordonnent sur plusieurs rangs de profondeur. Elle a été imitée par les Celtes.

Plat : Partie plate du bouclier, par opposition à l'umbo et à la spina.

Pontet : Mot utilisé par les archéologues pour désigner la pièce de suspension du fourreau.

Situle : Seau, certainement à usage liturgique. Ici, production vénéto-illyrienne, caractérisée par sa décoration couvrant l'ensemble de l'objet, sous forme de registres à thèmes.

Soie : Tige qui termine le fer de certaines armes (épée, flèche, couteau, talon de la lance) où vient prendre place soit une poignée, soit une hampe.

Spina : Mot latin qui signifie « épine » ou « arête » et qui désigne pour le bouclier la partie centrale et longitudinale, pièce de bois, véritable colonne vertébrale de l'assemblage.

Taille : Se dit des épées dont on se sert pour frapper avec le tranchant et non avec la pointe.

Timbre : Partie arrondie du casque qui vient couvrir le crâne.

Ver sacrum : Expression latine « printemps sacré ». Coutume italique et celtique qui consiste, pour des raisons démographiques et religieuses, à faire émigrer toute une génération nouvelle de la population. Ceci dans les temps les plus anciens avant le IIIe siècle.

Virole : Anneau métallique qui protège et renforce une pièce de bois. Les couteaux, les talons de lance en possèdent.

Visière : Partie du casque qui forme un ressaut au-dessus du visage.



Elément de char. Musée Vivenel de
Compiègne.

INDEX DES SITES

ACY-ROMANCE, Ardennes : Grand complexe protohistorique avec sanctuaires et nécropoles s'échelonnant du Bronze final IIa-IIb à la Tène ancienne. En cours de fouille (LAMBOT B., inédit).

AGRIS, Charente : Superbe casque en fer, bronze, or et corail découvert en plusieurs parties dans une grotte (GOMEZ DE SOTO J., 1983 ; nouvelles découvertes celtiques exceptionnelles de la Tène ancienne dans la grotte d'Agris, Charente, *BSPF* t. LXXX).

ALESIA, Côte d'Or : célèbre oppidum qui a vu la défaite de Vercingétorix (DUVAL A., 1970 ; les pointes de flèche d'Alésia au M.A.N., *Antiquités Nationales 2)*.

AMFREVILLE, Eure : casque d'apparat celtique en fer, bronze, or et émail à somptueux décor de palmettes (DUVAL A. et GOMEZ DE SOTO J., 1986 ; Quelques considérations sur les casques celtiques d'Amfreville - Eure - et d'Agris - Charente - *Revue Aquitania*, suppl. I).

AURE, les Rouliers, Ardennes : nécropole de la Tène ancienne à enclos située à 800 m de la nécropole de Manre, le Mont Troté (ROZOY J.G., 1986, Les Celtes en Champagne — les Ardennes au second âge du fer : le Mont Troté, les Rouliers, mémoires *SAC*, n° 4).

BERGERES-LES-VERTUS, Marne : nécropole gauloise de La Tène ancienne (BRETZ-MAHLER D., 1971, La civilisation de la Tène I en Champagne — Le faciès Marnien, XXIIIe supplément à *Gallia.*)

BERRU, Marne : tombe à char renfermant un casque en bronze remarquable (JOFFROY R. 1973, La tombe à char de Berru, Marne, *Antiquités Nationales*, 5).

BOUY, Marne : nécropole de La Tène ancienne (BRETZ-MAHLER D., 1971, op. cit.).

BROMEILLES, Loiret : nécropole à inhumations de « Mainville ». Les corps étaient recouverts de dalles de calcaire (WILLAUME M. et alii, 1977 ; la nécropole de « Mainville » à Bromeilles - Loiret - Tène I-II, *Revue archéologique du Loiret*, n° 3).

BUSSY-LE-CHATEAU, Marne : nécropole de La Tène ancienne (BRETZ-MAHLER D., op. cit.).

CERETOLO, Italie : nécropole à proximité de Bologne ayant livré notamment une sépulture de référence pour l'étude de La Tène C1 en Italie (KRUTA POPPI L., 1987 ; les Celtes dans la plaine du Pô, *Dossiers Histoire et Archéologie*, n° 112).

CHARVAIS, Marne : voir HEILTZ L'EVEQUE.

CHOUILLY, les Jogasses, Marne : célèbre nécropole d'environ 200 inhumations Hallstatt D et 110 inhumations de la Tène ancienne, fouillée à la fin du 19e siècle. Elle est à l'origine de l'appellation « jogassien » pour le Hallstatt D en Champagne (HATT J.J. et ROUALET P., 1976, le cimetière des Jogasses en Champagne et les origines de la civilisation de La Tène, *RAE*, t. XXVII-XXXII).

CIVITALBA, Italie : frise en terre cuite provenant vraisemblablement d'un temple commémorant les victoires de Rome sur les Gaulois à Sentinum. Le fronton représentait les noces d'Ariane et de Dionysos et la frise elle-même un pillage de sanctuaire par les gaulois (*Dossiers Histoire et Archéologie*, n° 112).

CORGNAC-SUR-L'ISLE, Dordogne : sépulture (?) isolée comportant divers outils et une épée à fourreau décoré (BOUDET R. et alii, 1986 : A propos de l'épée celtique décorée de CORGNAC-SUR-L'ISLE - Dordogne - *Revue Aquitania I.*).

COURTAVANT, Aube : nécropole de la Tène ancienne et moyenne. Bon nombre de sépultures étaient aménagées à l'aide de blocs de grès (PIETTE J. 1977, Aspects de la Tène dans le Nogentais, les Sénons avant la conquête, *Actes du colloque de Sens*).

ECURY-LE-REPOS, Marne : groupe de 6 sépultures dont deux de guerriers à beau mobilier (ROUALET P. et alii, 1982 ; sépultures du Crayon à Ecury-le-Repos, Marne, *Mémoires de la SACSA du département de la Marne*, t. XCVII).

EPIAIS-RHUS, Val d'Oise : fourreau d'épée en fer décoré de bandeaux en bronze ornés de motifs au repoussé (KRUTA V. et alii, 1984 ; les fourreaux d'Epiais-Rhus - Val d'Oise » et de Saint-Germainmont - Ardennes - et l'art celtique du IVe siècle avant J.C., *Gallia*, 42).

ETRECHY, Marne : nécropole à inhumations, dont une sépulture, a livré les restes d'un bouclier à appliques décorées de tresses et de triscèles (RAPIN A., 1984, le bouclier d'Etréchy, canton de Vertus - Marne -, *Mémoires SACSA du département de la Marne*, t. XCIX).

FILOTTRANO, Italie : nécropole sénone ayant livré un superbe fourreau en tôle de bronze décoré de rinceaux et palmettes (KRUTA V., l'art Celtique du IVe siècle et l'Italie, *Dossiers Histoire et Archéologie*, n° 112).

GEMPENACH-CHAMPAGNY, Suisse : nécropole à inhumations connue principalement par des objets récupérés à la fin du 19e siècle (KAENEL G. et FAURE S., 1983 ; la nécropole celtique de Gempenach/Champagny - district du Lac/Fr - les fouilles de 1979 ; *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, V-66).

GERMOND, Deux Sèvres : plusieurs épées à sphères auraient été découvertes dans des circonstances mal définies sur cette commune (GENDRON C. et alii, 1986 ; deux épées à sphères du centre-ouest de la France, *Aquitania* t. 4).

GOURNAY-SUR-ARONDE, Oise : premier grand sactuaire celtique reconnu en Gaule ayant livré une masse considérable d'armes entassées dans le fossé quadragulaire délimitant l'aire sacrée (BRUNAUX J.L. et alii, 1985 ; *Gournay I, Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial).

HAMIPRE, Belgique : tombelles dispersées de la Tène ancienne (CAHEN-DELHAYE A. 1976, Tombelles de la Tène à Hamipré, Namoussart, *Archaéologia Belgica*, 158-189).

HEITZ-L'EVEQUE, Charvais, Marne : nécropole à inhumations groupées du Hallstatt D fouillée à la fin du 19e siècle (LEPAGE L. 1966 ; Le cimetière hallstattien de Charvais à HEILTZ-L'EVEQUE, RAE, t. XVIII).

JOGASSES les, Marne : voir CHOUILLY.

JUAC, Charente : épée à sphères draguée dans la Charente (GENDRON C. et alii, 1986, op. cit.).

LA COURTE, Belgique : nécropole de La Tène BI/B2. parmi un assez abondant mobilier récolté au début du siècle dans des conditions défavorables se trouvent des pièces de char (MARIEN M.E., 1961, la période de La Tène en Belgique, le groupe de la Haine, *Musées Royaux d'Art et d'Histoire, monographies d'Archéologie Nationale, Bruxelles*).

LA CROIX-EN-CHAMPAGNE, Marne : nécropole de La Tène ancienne (BRETZ-MAHLER D., 1971, op. cit.).

LARCHANT, Seine et Marne : objets divers provenant vraisemblablement d'une petite nécropole (DUVAL A., 1976 ; objets d'une nécropole de La Tène à LARCHANT, Seine et Marne, *Antiquités Nationales*, n° 8).

LA TENE, Suisse : célèbre station sur le bord du lac de Neuchatel découverte en 1874. De l'énorme masse d'objets dragués devait naître « La Civilisation de la Tène » (VOUGA E. 1885, *les Helvètes de la Tène*, Neuchatel).

LEGLISE, Belgique : tombelles de la Tène ancienne. Les inhumations sont placées sous de petits tumuli (CAHEN-DELHAYE A., 1876, Coutelas de la Tène I, dans un foureau de cuir décoré, *Archaéologia Belgica*, 196).

LIRY, Ardennes : nécropole à inhumations comptant 24 sépultures (DUVAL A., 1971 ; le cimetière Tène IC, Tène II de la Hourgnotte, commune de Liry, Ardennes, *Antiquités Nationales*, n° 3).

MAGENTA et **NOSATE**, Lombardie, Italie : épées à estampille (TIZZONI M. 1987 ; épées laténiennes estampillées en Lombardie, *Dossiers Histoire et Archéologie*, n° 112).

MANRE, mont-Troté, Ardennes : nécropole de La Tène ancienne à enclos (ROZOY J.G., 1986, op. cit.).

MEAUX, Seine et Marne : épée à fourreau de bronze draguée dans la Marne (BULLARD A., 1979, une épée de La Tène III à fourreau de bronze draguée en basse Marne, *SPF*, t. 76/I).

MIREBEAU, Côte d'Or : sanctuaire à deux fana postérieurs à un sanctuaire celtique fort dégradé (BRUNAUX J.L. et alii, 1985 ; le sanctuaire celtique de Mirebeau - Côte d'Or - 6e *supp. RAE*).

MONTE BIBELE, Italie : vaste habitat et nécropole à inhumations et incinérations au Sud-Est de Bologne (VITALI D., 1987 ; un nouveau site d'époque gauloise, *Dossiers Histoire et Archéologie*, N° 112).

MORAINS, Marne : sépulture isolée de guerrier à bouclier à umbo bivalve et pièces décoratives (ROUALET P. et alii, 1983 ; la sépulture de guerrier de Morains « les terres rouges », Marne, *mémoires de la SACSA du département de la Marne*, t. XCVIII).

NOGENT-SUR-SEINE, Aube : umbos bivalves décorés dont un avec le motif classique dit « yin-yang » (RAPIN A., 1982-83, les umbos de boucliers celtiques décorés de Nogent-sur-Seine au Musée des Antiquités Nationales, *Antiquités Nationales*, n° 14/15).

NOTRE-DAME-du-VAUDREUIL, Eure : casque ayant servi d'urne cinéraire (DUVAL A., 1975, Le casque gaulois de Notre-Dame-du-Vaudreuil, Nouvelles de l'Eure, n° 56, Préhistoire de l'Eure. Données nouvelles sur l'occupation préhistorique des vallées de l'Eure, de l'Isère et de la Seine, Evreux).

ORGEO-NEVRAUMONT, Belgique : tombelle isolée de La Tène ancienne (CAHEN-DELHAYE A., 1978, Une tombelle de la fin de la Tène I à Orgéo, *Archaéologia Belgica*, 202).

POMMEROEUL, Belgique : site enfoui à 2,5 m de profondeur, constitué de dépôts alluvionnaires remaniés (HUBERT F. 1982, Le site portuaire de Pommeroeul, *Archaéologia Belgica*, 248).

SAINT-ANDRE-DE-LIDON, Charente-Maritime : épée anthropïde découverte fortuitement (DUVAL et alii, 1986 ; L'épée anthropoïde de Saint-André-de-Lidon, Charente-Maritime, *Revue Aquitania*, I).

SAINT-DIZIER, Haute-Marne : épée découverte dans une grévière (LEPAGE L. et CLAISSE F., 1967 ; Une épée de La Tène II trouvée à Saint-Dizier, Haute-Marne, *RAE*, T. XVIII).

SAINT-ETIENNE-AU-TEMPLE, Marne : nécropole de La Tène ancienne (BRETZ-MAHLER D., 1971, op. cit.).

SAINT-GERMAINMONT, Ardennes : fourreau d'épée en bronze orné d'un motif au repoussé (KRUTA V. et alii, 1984, op. cit.).

SAINT-JEAN-SUR-TOURBE, marne : nécropole de La Tène ancienne comptant une tombe à char (BRETZ-MAHLER D., 1971, op. cit.).

SAINT-JEAN-TROLIMON, Finistère : fragment de la calotte et d'une paragnathide d'un casque celtique décoré (SCHAFF U. 1974, Keltische Eisenhelme aus vorrömische Zeit, *Jahrbuch des röm-germ- Zentralm*, Mainz).

SAINT-REMY-SUR-BUSSY, Marne : nécropole de La Tène ancienne (BRETZ MAHLER D., 1971, op. cit.).

SAUNIERES, Saône et Loire : pointe de lance décorée provenant de dragages du lit du Doubs (BULARD A., 1978, Une pointe de lance laténienne ornée de Saunières, *Etudes celtiques,* vol. XV, fasc. 2).

SERGINES, Yonne : nécropole à enclos carré (PARRUZOT P. et DELINON M., 1977, La nécropole gauloise de « Gringalet » à Sergines-Yonne, *Les Sénons avant la Conquête*, actes du colloque de Sens).

SION, Suisse : inhumations isolées (KAENEL G., 1983 ; Cinq tombes du second âge du fer à Sion, *Archéologie Suisse,* 6).

SOMME-BIONNE, Marne : nécropole de la Tène ancienne à plusieurs tombes à char. La plus célèbre contenait une épée à fourreau en bronze à extrémité tréflée et une œnochoé étrusque (JOFFROY R. et BRETZ MAHLER D., 1959, les tombes à char de La Tène dans l'Est de la France, *Gallia*, t. XVII).

VARENNA, province de Côme, Italie : épée à bouterolle décorée de rinceaux de style végétal (KRUTA V., 1987 ; les Celtes d'Italie, *Dossiers Histoire et Archéologie,* n° 112).

VILLE-SUR-RETOURNE, Ardennes : nécropole à incinérations (FLOUEST J.L. et STEAD I.M., 1979, Iron Age cemeteries in Champagne, *British Museum*, Occasional Paper n° 6).

VILLENEUVE-RENNEVILLE, Marne : nécropole de La Tène ancienne (HATT J.J. et ROUALET P. 1971, Le cimetière gaulois La Tène Ia du Mont-Gravet à Villeneuve-Renneville, Marne, *RAE*, t. LXXXVI).

VILLEPEROT, Yonne : nécropole à enclos circulaires et carrés. Les inhumations sont protégées par des blocs de pierres (PRAMPART J.Y., 1977 ; La nécropole gauloise de Villeperrot - Yonne -, *Les Sénons avant la conquête,* Actes du Colloque de Sens).

VILLESENEUX, Marne : petite nécropole de 22 inhumations (ROUALET P. et KRUTA V., 1980 ; le cimetière gaulois de la Barbière à Villeseneux - Marne -, *Mémoires SACSA du départ de la Marne*, t. XCV).

VRIGNY, Marne : nécropole de la Tène ancienne détruite dans sa plus grande partie par des travaux routiers (CHOSSENOT D. et alii, 1981 ; fouilles de sauvetage d'une nécropole de la Tène I à Vrigny - Marne -, *Mémoires SAC*, n° 2).

WEDERATH, Allemagne : grande nécropole à incinérations (HAFFNER A., 1971 ; Das Keltisch-römische Gräberfeld von Wederath - Belginum, Mainz, 2 vol.).

AUTEURS ANTIQUES
CITÉS DANS LE TEXTE

Abréviation	Nom de l'auteur, ouvrage
Ces. B.G.	CESAR, *Guerre des Gaules*
Denys	DENYS D'HALICARNASSE, *Antiquités Romaines*
Diod.	DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*
Flor.	FLORUS, *Epitoma*
Frontin	FRONTIN, *Ruses de guerre*
Liv.	TITE-LIVE, *Ab Urbe condita libri*
Liv. Per.	Id., *Periochae*, fragments de résumé
Liv. Epit.	Id., *Epitome*, réusmé de l'*Ab Urbe*
Oros.	OROSE, *Contre les payens*
Polyb.	POLYBE, *Histoires*
Poseid.	POSEIDONIOS, *Fragments des Histoires*
Sil. Italic.	SILIUS ITALICUS, *Les Puniques*
Strab.	STRABON, *Géographie*

Pour les éditions, le lecteur est renvoyé au corpus dû à P.M. DUVAL.

P.M. DUVAL, *La Gaule jusqu'au milieu du Ve siècle*, Ier volume de la série « Les sources de l'histoire de France ». Paris, 1971.

BIBLIOGRAPHIE

BIENKOWSKI P.-R. von, *Die Darstellungen der Gallier in der hellenistichen Kunst*. Vienne, 1908.
BRUNAUX J.-L., *Les Gaulois, rites et sanctuaires*. Paris, 1986.
DECHELETTE J., *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*. II, 3, Second Age du Fer ou époque de La Tène. Paris 1927.
DUCREY P., *Guerre et guerriers dans la Grèce antique*. Paris, 1985.
GARLAN Y., *La guerre dans l'antiquité*. Paris, 1972.
GNOLI G. et VERNANT J.-P., *La mort, les morts dans les sociétés anciennes*. Paris, 1982.
HUBERT J., *Les Celtes depuis l'époque de La Tène et la civilisation celtique*. Paris, 1974.
JULLIAN C.., *Histoire de la Gaule*. Paris, 1920.
PEYRE C., *La Cisalpine gauloise du IIIe au Ier siècle av. J.-C.* Paris, 1979.
PIGANIOL A., *La conquête romaine*. Paris, 1967.
SERGENT B., *L'homosexualité initiatique dans l'Europe ancienne*. Paris, 1986.
VIDAL-NAQUET P., *Le chasseur noir*. Paris, 1983.